



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

SOMMAIRE

1- Communication Financière Résultats au 31 décembre 2021	3
2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2021	32
3- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes sociaux Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2021	109
4- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes Exercice du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	172
5- État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2021	198
6- Rapport de Gestion BMCI 2021	200
7- Synthèse du Rapport ESG 2021	300
8- Liste des communiqués de presse publiés en 2021	341

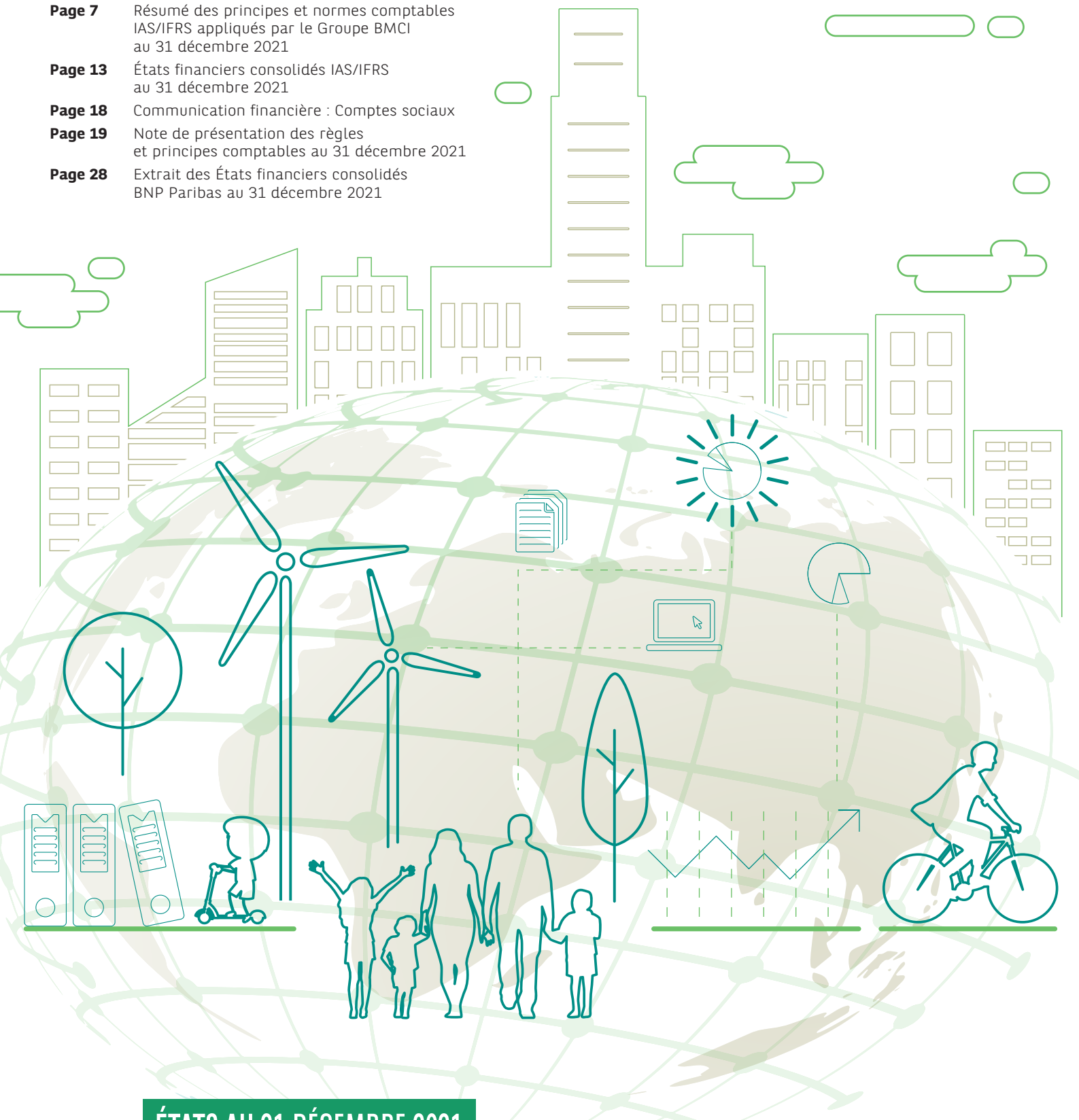


1-COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2021
Page 3	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2021
Page 4	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 7	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2021
Page 13	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2021
Page 18	Communication financière : Comptes sociaux
Page 19	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2021
Page 28	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2021



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



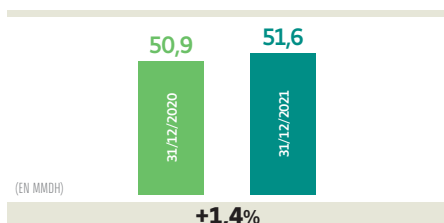
Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 29 mars 2022 sous la présidence de **M. Jaouad HAMRI** pour examiner les comptes au 31 décembre 2021. Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2021, un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,04 milliards de dirhams**, soit une baisse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2020. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,13 milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **70%**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **575 millions de dirhams**, en baisse de **36,2%**. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **351 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **167 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,04 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	914 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	167 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	70%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	51,6 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	13,58%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽²⁾	118%

(1) Au 30 juin 2021 - (2) Au 31 décembre 2021

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

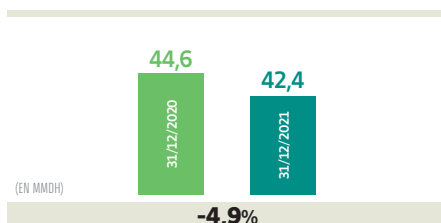
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 51,6 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 50,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2020, soit une hausse de 1,4%, suite à une augmentation de 30% enregistrée au niveau de la production nouvelle des crédits amortissables par rapport à la même période de 2020.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

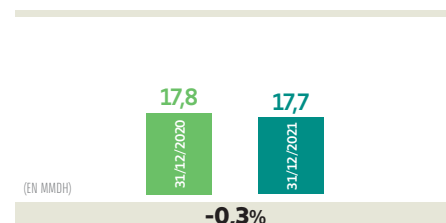
Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 4,9 %, pour atteindre 42,4 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 44,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2020.

Les ressources non rémunérées progressent légèrement et représentent 80% du total des ressources de la banque à fin décembre 2021.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

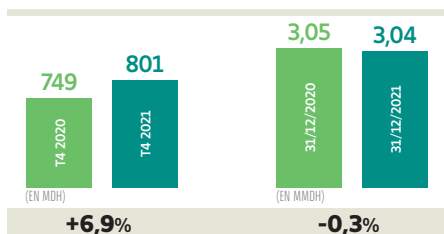
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,7 milliards de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 0,3% par rapport au 31 décembre 2020.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,04 milliards de dirhams à fin décembre 2021 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de -0,6% et -2,5%. Hors opérations exceptionnelles*, le Produit Net Bancaire Consolidé serait en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020.

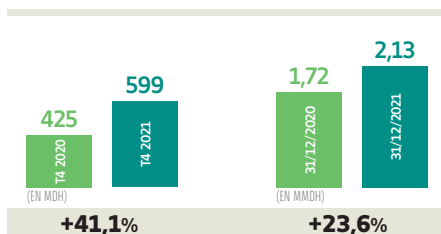
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en augmentation de 5,5% par rapport à fin décembre 2020.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2021, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,13 milliards de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 70% à fin décembre 2021.

Hors opérations exceptionnelles*, les Frais de Gestion Consolidés sont en hausse de 21,9% par rapport à fin décembre 2020, principalement sous l'effet de la hausse des coûts informatiques.

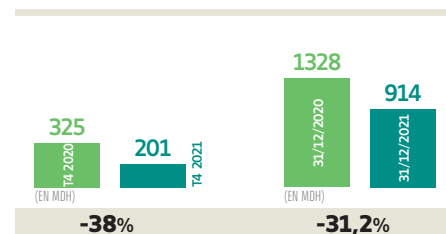


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 914 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 31,2% par rapport à fin décembre 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 14,8% par rapport à fin décembre 2020.

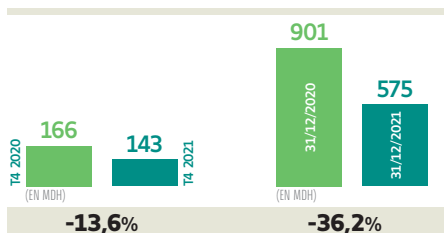
Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Brut d'Exploitation en social est en baisse de 17,4%.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a baissé de 36,2% à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020.

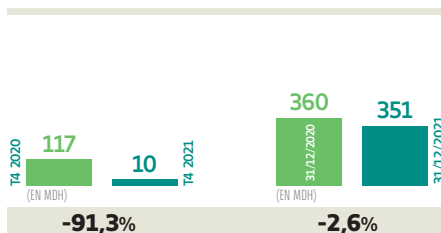
Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,20%.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 351 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 2,6% par rapport à fin décembre 2020.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une augmentation de 12,7% par rapport à fin décembre 2020. Les éléments hors exploitation, en IFRS, s'élèvent à 12,5 millions de dirhams au quatrième trimestre 2021. Ils enregistrent la plus-value réalisée sur l'apport des actifs à l'OPCI CLEO PIERRE.

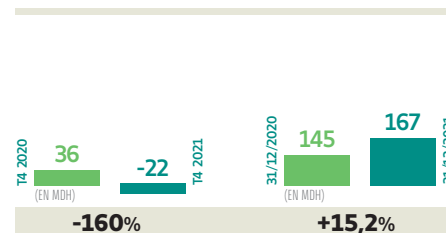


RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 167 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une hausse de 15,2% par rapport à fin décembre 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 521 millions de dirhams, soit une hausse de 88,84% par rapport à fin décembre 2020.

Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Net en social est en baisse de 22,4% par rapport à fin décembre 2020.



* En lien avec l'opération de création et de cession de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA »

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2022 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commf@bnpparibas.com • Tél. : +212 5 22 49 44 30
Pour consulter les résultats financiers de la BMCI : <https://www.bmci.ma/nous-connaître/le-groupe-bmci/communication-financière/>



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

GOUVERNANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoît Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

CRÉATION DE L'OPCI « CLEO-PIERRE SPI-RFA »

La BMCI lance son OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI - RFA « CLEO PIERRE », en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

La décision de BMCI d'apporter une partie de son parc d'exploitation à CLEO Pierre a pour objectifs d'accompagner la banque dans son plan de développement sur les activités Retail et Corporate mais également de contribuer à une stratégie globale de lancement des OPCI au Maroc.

Par ailleurs, la BMCI a scellé un partenariat stratégique avec Aradei Capital. Cette opération couvre deux volets : la BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées. L'acquisition par Aradei Capital des actions de « CLEO PIERRE SPI-RFA » s'inscrit dans la continuité stratégique d'Aradei Capital de se positionner en tant qu'investisseur d'OPCI. La souscription en numéraire par Aradei Capital des actions de CLEO PIERRE SPI-RFA s'est faite pour un montant de près de 557 millions de dirhams.

DIGITAL ET INNOVATION

Lancement de QlickEER, le nouvel outil d'entrée en relation

Fruit d'une belle collaboration au sein de la BMCI entre les métiers, l'APAC, le Marketing et l'IT sous l'égide du pôle Innovation, et plaçant l'innovation et la technologie au service du client et du collaborateur, QlickEER est un outil permettant de digitaliser et de faciliter le processus d'entrée en relation.

Destiné dans un premier temps à la clientèle des Particuliers (Marocains résidents, MRE et étrangers résidents), l'outil réduit les délais d'ouverture de compte à 20 minutes. Il se base, en effet, sur un apport technologique important consistant en la reconnaissance optique de caractères (OCR). Ces procédés informatiques permettent, en effet, de traduire en fichiers de texte des images de texte imprimées ou scannées.

Mise en place du "Innovation Coffee Break"

L'Innovation Coffee Break est un rendez-vous bimestriel, des sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la banque. L'objectif de ces webinaires est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et méthodes innovantes impactant l'utilisateur interne et/ou externe.

Lancement du concept Phygital "Innova&Share"

Concept phygital dédié au test & partage des dernières innovations. L'espace découverte au niveau de l'agence Mohamed V a été inauguré afin de permettre de tester les nouvelles solutions innovantes par les collaborateurs et les clients de la banque et d'en faire également une vitrine technologique. Cet espace se veut être un espace ouvert, pour permettre le partage d'expérience et ce dans le but d'une continuelle amélioration des services de la banque.

DISTINCTIONS

BMCI-BNP Paribas Banque privée se positionne dans le Top 10 du classement « Euromoney 2021 »

Euromoney a annoncé les résultats de son classement « Euromoney Private Banking & Wealth Management Survey 2021 ». En Afrique, le Groupe BNP Paribas s'impose dans le top 10 du classement, à la 6^{ème} place, dans la catégorie « Best Private Bank Services Overall ».

Ce nouveau classement vient renforcer le positionnement de la banque privée comme pionnier au Maroc et en Afrique dans la gestion patrimoniale et le conseil sur mesure.

Deux fonds BMCI notés par Fitch Ratings

L'agence de notation financière Fitch Ratings a décerné la note de BB+ sur une échelle internationale aux deux fonds « BMCI Trésor Plus » et « Instiobligations Etat » gérés par BMCI Asset Management.

Ainsi, BMCI Asset Management introduit pour la première fois au Maroc la notation internationale des fonds investis en actifs 100% marocains.

ENGAGEMENT

La BMCI reçoit le certificat d'excellence pour l'égalité Professionnelle femme-homme

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité et reçoit le Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur le Chef du Gouvernement.

La BMCI, première entreprise marocaine signataire de la charte #JamaisSansElle

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant la charte #JamaisSansElle. Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

A travers cette charte, la BMCI ainsi que l'ensemble des membres de son Comité de Direction, s'engagent à ne plus participer à des événements - internes ou externes, présentiel ou à distance - de plus de 3 intervenants sans la présence de femme (débat, panels d'experts, tables rondes, etc). La BMCI s'engage également dans ses actions de communication à véhiculer une image de diversité et d'inclusion, ainsi que son engagement avec #JamaisSansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

La BMCI s'engage dans le programme #1millionhours2help

Il s'agit d'un programme de mécénat de compétences, lancé par le groupe BNP Paribas, ayant pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer sur leur temps de travail dans du mécénat.

Le groupe a pour ambition d'atteindre collectivement 1 million d'heures de bénévolat d'entreprise rémunérées par année, et effectuées par les collaborateurs BNP Paribas dans le monde.

Organisation de la 7^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable

Du 22 au 28 Mai, la 7^{ème} édition de la semaine du développement durable a été riche en événements et en découvertes pour les collaborateurs; un événement qui vient en appui à la charte de l'ONU signée en 2015 autour des 17 objectifs du développement durable.

A l'instar du Groupe BNP Paribas, BMCI est un acteur important en développement durable; cette semaine a ainsi été riche en informations, capsules vidéo, meetings, quizz, interventions sur la radio BMCI, ainsi qu'en challenges et concours.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoît Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Benoit CAVELIER	Membre - Directeur Général délégué de BNP Paribas Personal Finance - (France)	23-février-21	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

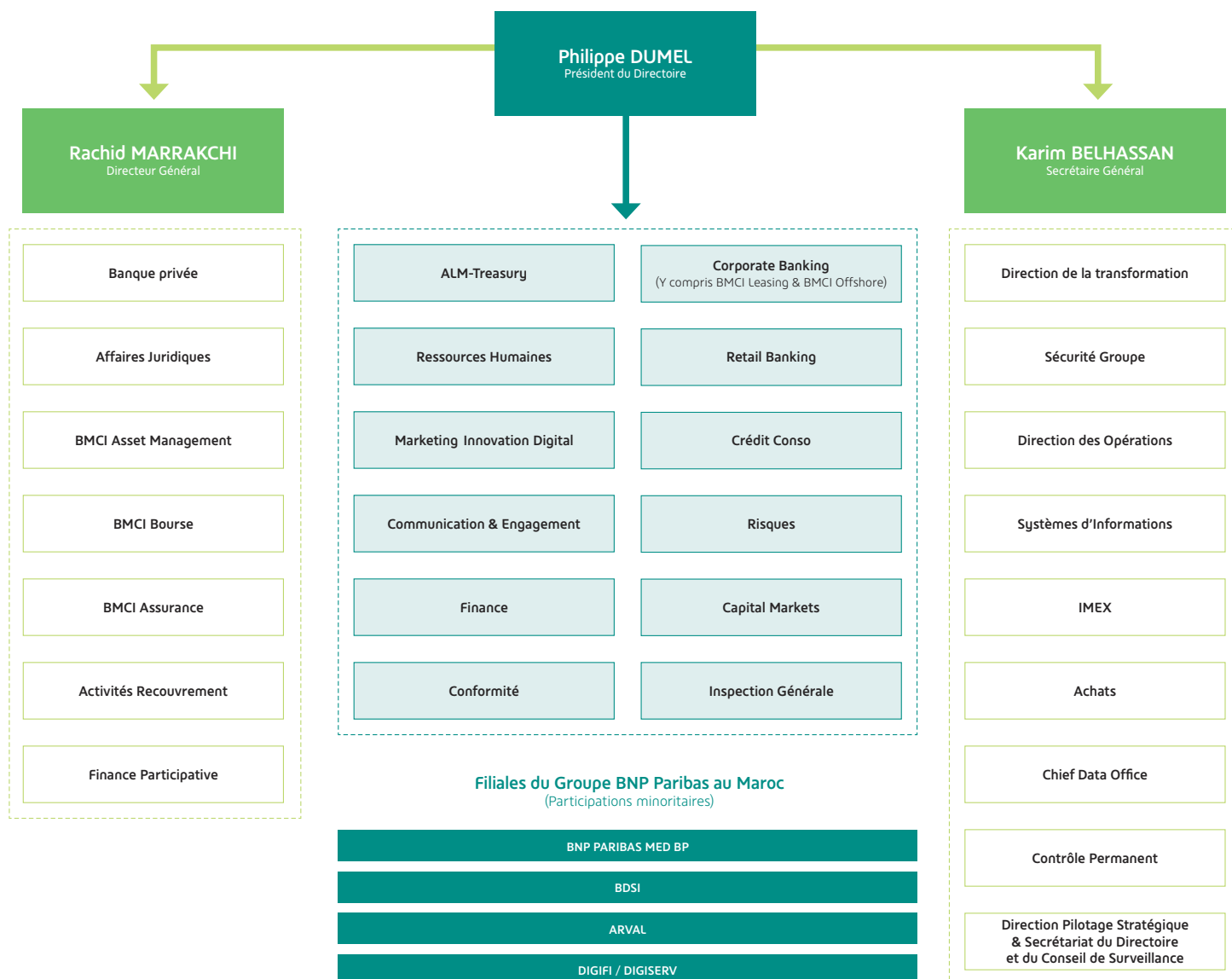
En 2021, et suite à l'arrivée à échéance des mandats des membres du Directoire, le conseil de surveillance a procédé au renouvellement desdits mandats pour une durée de trois ans couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023. Les mandats renouvelés arriveront à expiration lors de la première réunion du conseil de surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, la composition du Directoire a évolué au cours de l'exercice 2021. Cet organe est désormais composé de trois membres suite au départ de M. Idriss Bensmail. En effet, après plus de neuf ans en tant que membre du Directoire en charge des Lignes de Métiers Commerciales, M. Idriss Bensmail a souhaité donner un nouveau tournant plus entrepreneurial à sa carrière.

M. Idriss Bensmail maintiendra ses liens forts avec le Groupe BMCI en restant membre des conseils d'administration des filiales BMCI Leasing et BMCI Offshore.

En conséquence, les Lignes de Métiers Commerciales (Retail Banking, Corporate Banking, Activités de Marchés et Business Unit Crédit à la Consommation) rapporteront directement au Président du Directoire, M. Philippe Dumel, à compter du 1^{er} octobre 2021.

Composition du directoire





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2021.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

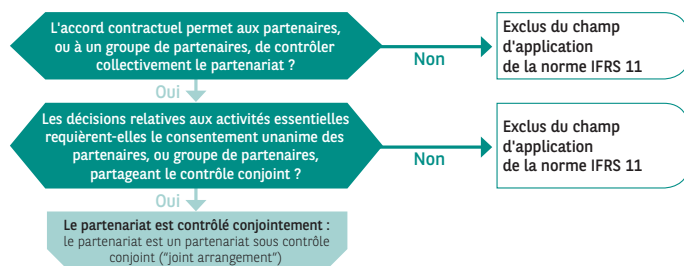
Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Détenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
 - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
 - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
 - Un échange de personnels dirigeants
 - La fourniture d'informations techniques essentielles.
- Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2021 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1-INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- FVOCI » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
 - Trois modèles de Gestion possibles :
 - Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiques à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCI.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

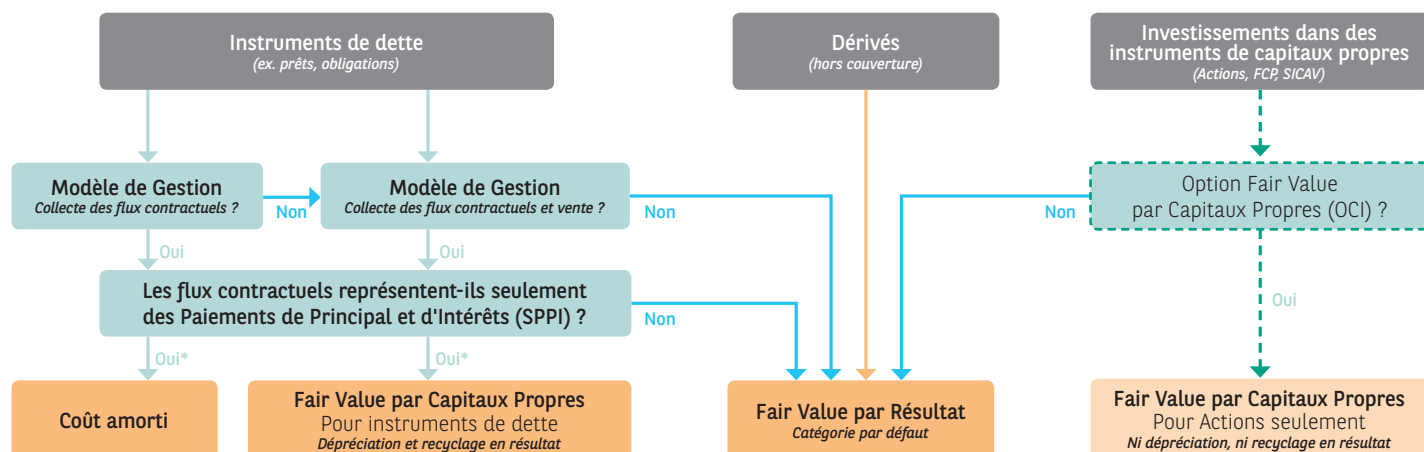
- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

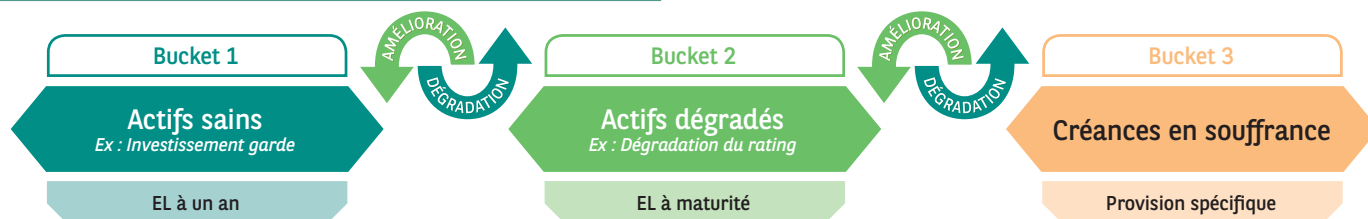
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origine de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrétés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique évalue mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

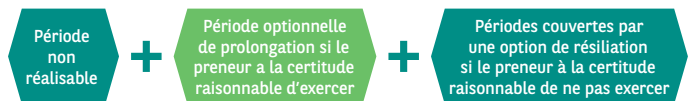
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement.
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués.
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparation des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux.
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparation des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire.

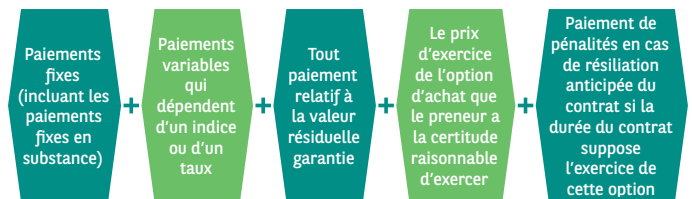
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque. L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Facade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
 - Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE 1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE 2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE 3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE 4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE 5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.



11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2021, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies. L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI avec la finalisation du troisième lot du programme de refonte du système d'information de la banque.

La banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur.

Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamentale de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque, les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Baloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.



- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
 - En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas
 - Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
 - Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
 - Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
 - Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
 - Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
 - Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Vega).
- Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BNCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Vega) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BNCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BNCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
 - Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
 - Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.
- L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BNCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe – emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Également, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BNCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BNCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BNCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BNCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BNCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BNCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BNCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BNCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BNCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BNCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
 - une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
 - une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
 - un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.
- Le Groupe BNCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BNCI.
 - un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
 - l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 582 393	1 171 925	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400 473	1 428 681	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 094 044	1 242 274	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	306 429	186 407	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 896 112	5 351 748	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	5 351 748	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	4 002 675	3 051 778	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 534 478	1 546 368	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 574 143	50 856 034	
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	201 756	3 072	
Actifs d'impôt différé	357 383	137 486	
Comptes de régularisation et autres actifs	1 135 580	961 218	
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 132	13 695	
Immobilisations de placement	27 569	28 896	
Immobilisations corporelles	1 266 200	1 531 330	
Immobilisations incorporelles	532 157	439 862	
Écarts d'acquisition	87 720	87 720	
TOTAL ACTIF IFRS	67 610 751	66 609 813	

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
Intérêts et produits assimilés	2 996 661	3 067 734	
Intérêts et charges assimilés	658 537	730 045	
MARGE D'INTÉRÊT	2 338 124	2 337 689	
Commissions perçues	520 358	503 657	
Commissions servies	71 633	52 072	
MARGE SUR COMMISSIONS	448 725	451 586	
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	337 678	347 630	
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	352 531	351 193	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-14 853	-3 563	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 413	2 245	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	3 413	2 245	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurances			
Produits des autres activités	86 497	50 585	
Charges des autres activités	170 569	138 168	
PRODUIT NET BANCAIRE	3 043 867	3 051 568	
Charges générales d'exploitation	1 884 932	1 512 549	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	245 120	210 744	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	913 815	1 328 275	
COÛT DU RISQUE	575 334	901 293	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	338 481	426 982	
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	240	2 893	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 260	-69 365	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310	
Impôts sur les bénéfices	184 182	215 532	
RÉSULTAT NET	166 798	144 778	
Résultat hors groupe	-27 311	-10 724	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	194 109	155 501	
Résultat par action (en dirham)	15	12	
Résultat dilué par action (en dirham)			

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
RÉSULTAT NET	166 798	144 778	
Éléments recyclables en résultat net :			
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-23 649	31 591	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables			
Impôts liés	8 750	-11 689	
Éléments non recyclables en résultat net :			
Réévaluation des immobilisations			
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	13 296	-6 895	
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat			
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables			
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables			
Impôts liés	-4 911	2 542	
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-6 513	15 549	
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	160 285	160 326	
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	187 596	171 050	
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-27 311	-10 724	

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 790	46 986	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 790	46 986	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	5 152 651	4 029 278	
Dettes envers la clientèle	42 425 175	44 620 379	
Titres de créance émis	5 971 770	4 346 675	
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	31 083	35 807	
Passifs d'impôt différé	217 601	98 187	
Comptes de régularisation et autres passifs	3 529 424	2 927 328	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	754 897	591 419	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119	
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881	
Réserves consolidées	487 487	900 074	
Part du groupe	444 942	859 331	
Part des minoritaires	42 545	40 742	
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58 988	64 901	
Résultat net de l'exercice	166 798	144 778	
Part du groupe	194 109	155 501	
Part des minoritaires	-27 311	-10 724	
TOTAL PASSIF IFRS	67 610 751	66 609 813	
CAPITAUX PROPRES	7 254 555	7 651 634	
Part du groupe	7 239 321	7 621 615	
Part des intérêts minoritaires	15 234	30 019	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310	
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	245 120	210 744	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	588 664	895 087	
+/- Dotations nettes aux provisions	163 477	166 346	
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	240	2 893	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement			
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	
+/- Autres mouvements	-29 276	-44 554	
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	968 225	1 230 316	
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	968 225	1 230 316	
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-358 282	-1 780 297	
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 496 050	2 719 798	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 112 508	-2 997 064	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	427 755	-50 951	
- Impôts versés	-484 248	-386 957	
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 798 317	-2 495 472	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-479 111	-904 846	
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 323	-3 156	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 327	1 548	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-72 286	-132 142	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-69 636	-133 750	
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-571 009	-	
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-315	-2 373	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-571 324	-2 373	
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-	-	
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 120 071	-1 040 969	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-730 941	310 028	
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577	
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-829 549	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-1 851 012	-730 941	
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925	
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866	
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 120 071	-1 040 969	

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
Impôts courants	201 756	3 072	
Impôts différés	357 383	137 486	
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	559 139	140 558	
Impôts courants	31 083	35 807	
Impôts différés	217 601	98 187	
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	248 684	133 994	
Charge d'impôts courants	191 665	364 848	
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 483	-149 316	
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	184 182	215 532	
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2021	31/12/2020	
Résultat net	166 798	144 778	
Charges d'impôt sur les bénéfices	184 182	215 532	
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	52,5%	59,8%	
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2021	31/12/2020	
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%	
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères			
Imposition forfaitaire			
Différences permanentes			
Changement de taux	0,0%	0,0%	
Déficit reportable			
Autres éléments	15,5%	22,8%	
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	52,5%	59,8%	



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-277	-277
Autres	-	-	-	71	-	71	-	71
RÉSULTAT AU 31 DÉC. 2020	-	-	-	155 501	-	155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	15 549	15 549	-	15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-6 221	-	-6 221	-	-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275	-570 734
Autres	-	-	-	283	-	283	12 250	12 533
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021	-	-	-	194 109	-	194 109	-27 311	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-6 513	-6 513	-	-6 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	836	-	836	-	836
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	-6 513	-5 677	-	-5 677
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	3 896 112	5 351 748
Effets publics et valeurs assimilés	3 896 112	5 351 748
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Titres cotés	-	-
Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 896 112	5 351 748

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 829 170	91 812	-	5 269 597	115 461	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	66 942	-	-	82 151	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 896 112	91 812	2 286	5 351 748	115 461	2 286
Total gains et pertes latents	-	91 812	2 286	-	115 461	2 286
Impôts différés	-	33 970	686	-	42 721	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	57 842	1 600	-	72 740	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	57 842	1 600	-	72 740	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	45 669	-	407	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	16 773	-	-	-	-	1 734	18 507
VALEUR NETTE AU BILAN	28 896	-	407	-	-	-1 734	27 569

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 227 625	223 501	1 004 124	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	684 386	540 815	143 571	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	652 997	534 492	118 505	766 189	620 658	145 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 565 008	1 298 808	1 266 200	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	971 640	550 130	421 510	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	110 647	-	110 647	119 147	-	119 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 082 287	550 130	532 157	922 839	482 977	439 862

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 534 478	1 546 368
Comptes et prêts	137 746	606 963
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 291 354	925 969
TOTAL EN PRINCIPAL	1 429 101	1 532 931
Créances rattachées	111 035	15 419
Provisions	5 659	1 982
Valeur nette	1 534 477	1 546 368
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 415 456	3 940 276
Comptes à vue	141 698	576 064
Comptes et avances à terme	3 268 982	3 353 782
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 766	10 430

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	5 152 651	4 029 278
Comptes et emprunts	4 928 494	3 438 928
Valeurs données en pension	193 373	551 022
TOTAL EN PRINCIPAL	5 121 867	3 989 950
Dettes rattachées	30 784	39 328
VALEUR AU BILAN	5 152 651	4 029 278
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 479 040	3 983 604
Comptes ordinaires créditeurs	142 672	551 300
Comptes et avances à terme	3 331 602	3 423 018
Dettes rattachées	4 766	9 286

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH				
	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	137 943	95 765	-	-	233 708
Provision pour engagements sociaux	131 385	15 778	6 679	-	-13 296
Provision pour litige et garanties de passif	47 345	32 854	-	-	80 199
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	274 746	227 536	190 091	-	1 611
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	591 419	371 933	196 770	-11 685	754 897

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 714 642	421 799	2 292 843	2 777 570	418 879	2 358 691
Comptes et prêts / emprunts	2 246 223	172 070	2 074 154	2 426 936	285 942	2 140 994
Opérations de pensions	3 883	7 385	-3 502	6 417	6 277	140
Opérations de location-financement	464 535	242 344	222 191	344 218	126 660	217 558
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	45 049	31 829	13 220	53 333	54 398	-1 065
Comptes et prêts / emprunts	45 049	20 436	24 613	53 333	48 247	5 086
Opérations de pensions	-	11 393	-11 393	-	6 151	-6 151
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	204 909	-204 909	-	256 768	-256 768
TITRES DE DETTES	236 971	236 971	-	236 830	236 830	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 996 661	658 537	2 338 124	3 067 734	730 045	2 337 689

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	94 749	48 701	46 048	102 843	30 699	72 145
■ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	20	-20
■ Avec la clientèle	69 078	41 404	27 674	74 158	30 195	43 964
■ Sur titres	22 071	7 297	14 774	22 977	484	22 493
■ De change	3 600	-	3 600	5 708	-	5 708
■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	425 610	22 932	402 678	400 814	21 373	379 441
Produits nets de gestion d'OPCVM	32 379	194	32 185	35 041	428	34 613
Produits nets sur moyen de paiement	96 040	-	96 040	110 772	-	110 772
Assurance	90 958	-	90 958	76 521	-	76 521
Autres	206 233	22 738	183 495	178 480	20 945	157 535
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	520 358	71 633	448 725	503 657	52 072	451 586

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2021

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	60 337 372	4 143 381	2 785 926	46 298	297 774	67 610 751
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 363 012	-	-	29 461	8 000	1 400 473
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 856 872	-	-	8 860	30 380	3 896 112
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 533 243	118	473	-	644	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 786 726	4 057 337	2 714 887	3 799	11 595	51 574 143
Immobilisations corporelles	1 182 033	165	4 964	143	78 895	1 266 200
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 364 857	40 308	1 746 082	-	1 404	5 152 651
Dettes envers la clientèle	41 574 868	52 468	797 446	-	393	42 425 175
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 261 804	-	-	-	-	2 261 804
Capitaux propres	7 107 817	176 851	9 864	13 195	-53 172	7 254 555



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
En milliers de DH						
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2021						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 896 310			198		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	3 896 310			198		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 540 137			5 659		
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
TOTAL ACTIF	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
TOTAL	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 351 986			239		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 351 986			239		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
TOTAL ACTIF	52 155 468	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 989	70 309	44 572	23 062
TOTAL	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	148 616	-248 465
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	157 761	-58 733
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	41	-11
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	124 582	-55 079
Engagements par signature	33 129	-1 644
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-9 146	-191 732
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	38 103	-185 235
Engagements par signature	-47 248	-6 550
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	-556 421	-360 193
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-474 775	-360 193
Engagements par signature	-81 646	-
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-34 712	-115 792
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-442 517	-724 450
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-140 469	-185 726
Pertes sur prêts et créances incouvrables	7 652	8 883
Récupérations sur prêts et créances	7 652	8 883
Comptabilisés au coût amorti		
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-575 334	-901 293

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2021							
	En milliers de DH						
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 202 312	133 788	31 207	-44	-8 397	-20 742	2 338 124
MARGE SUR COMMISSIONS	386 559	-190	9 343	20 788	53 521	-21 296	448 725
PRODUIT NET BANCAIRE	2 897 411	135 136	40 140	19 480	56 104	-104 403	3 043 867
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 784 757	42 212	8 222	15 979	66 508	-32 745	1 884 932
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	301 989	60 902	64 898	3 751	-18 373	-74 688	338 481
RÉSULTAT NET	199 331	40 036	37 411	2 439	-32 839	-79 580	166 798
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	199 367	36 894	37 411	2 439	-2 422	-79 580	194 109

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH			
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 087 130		1 186 699	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 087 130		1 186 699	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	306 429	-	186 407
Titres cotés				
Titres non cotés	6 914		55 575	
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	-	-	-	-
CRÉANCES RATTACHÉES	-	-	-	-
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 094 044	306 429	1 242 274	186 407

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	11 790	46 986
JUSTE VALEUR AU BILAN	11 790	46 986

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2021

En milliers de DH		
Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	1 758	3 521 326
Comptes ordinaires	1 758	184 955
Prêts		3 336 371
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		46 315
TOTAL	1 758	3 567 641
PASSIF		
DÉPÔTS	602 500	184 955
Comptes ordinaires		184 955
Autres emprunts	602 500	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	1 412	3 382 686
TOTAL	603 912	3 567 641
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 889 211
Engagements reçus		1 889 211

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2021

En milliers de DH		
Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		120 031
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	20 810	119 977
COMMISSIONS (PRODUITS)		32 883
COMMISSIONS (CHARGES)		11 586
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 441	31 442
LOYERS REÇUS	2 511	9 893

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 971 770	4 346 675
Titres de créances négociables	5 971 770	4 346 675
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 261 804	2 262 119
Emprunt subordonnés		
À durée déterminée	2 261 804	2 262 119
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	8 233 574	6 608 794

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	En milliers de DH			
	Valeur brute avant dépréciation	31/12/2021 Dépréciation	Valeur nette comptable	31/12/2020 Dépréciation
États	3 994 981	-200	3 994 781	3 037 900
Autres administrations publiques				-147
Établissements de crédit	8 952	-1 059	7 893	-1 064
Autres				
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	4 003 933	-1 258	4 002 675	3 052 990
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	4 003 933	-1 258	4 002 675	3 052 990

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	En milliers de DH				
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	3 391	853 046	333 887	240
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		3 391	853 046	333 887	240



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT			
	31/12/2020	Augmentations / Diminutions	En milliers de DH Autres 31/12/2021
IMMOBILIER			
Valeur brute (Bail commercial)	191 792	354 819	546 611
Amortissements et dépréciations (-)	132 994	-8 563	124 431
TOTAL IMMOBILIER	58 798	363 382	422 180
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	26 228	19 743	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	2 660	9 401	12 062
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	16 014	21 598	37 612
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	2 393	9 668	12 061
TOTAL MOBILIER	10 482	-2 123	8 360
TOTAL DROITS D'UTILISATION	69 281	361 259	430 540
Impôt différés actif (IDA)	29 066		162 822
SOUS TOTAL	98 346	361 259	133 756 593 362

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)		Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)		En milliers de DH Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	-435 334		-963 590		-5 914 487
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	124 362		38 103		-287 778
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-108 804		-180 403		-16 119
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	178 285		215 469		545
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	54 882		3 037		-272 205
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	57 347		-321 435		-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-12 330		179 169		-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	3 219		94 566		-288 661
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-3		-8 586		10 908
Autres dotations/reprises sans changement de strate					140 469
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS	6 648		59 324		-134 920
AU 31 DÉCEMBRE 2021	-310 972		-925 488		-6 202 265

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque 31/12/2021	En milliers de DH		
	Valeur comptable	Actifs	Passifs
Capitaux propres			
Change	6 436		
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	6 436		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 638 583	10 345 454
■ D'ordre des Établissements de crédit	3 346 844	4 093 484
■ D'ordre de la clientèle	6 291 739	6 251 970
■ Cautionnements administratifs et fiscaux et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	4 320 275	5 474 802
■ Des Établissements de crédit	2 811 229	4 581 887
■ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 496 297	886 298
■ D'autres organismes de garantie	12 749	6 627

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	8 064 988	7 472 871
■ Aux Établissements de crédit	50 000	33 918
■ À la clientèle	8 014 988	7 383 253
■ Autre engagements en faveur de la clientèle		55 700
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
■ Des Établissements de crédit		
■ De la clientèle		

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	31/12/2020	Intérêts courus	Paiements	Autres	En milliers de DH 31/12/2021
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	64 841	18 872	169 316	170 164	423 192
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 451	1 871	6 865	-5 319	16 866
Dettes de location - (Automobiles LLD)	265	271	6 233	-6 769	0
TOTAL DROITS D'UTILISATION	78 556	21 013	182 414		440 059
Impôt différés Passif (IDP)	25 634			133 666	159 300
Capitaux propres	-5 844				-5 844
Résultat				-153	-153
SOUS TOTAL	98 346	21 013	182 414	133 513	593 362

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2021	31/12/2020
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	194 109	155 501
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	15	12

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdelhadj
Bâtiment C - Tour Voivre 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales, le groupe, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 7 431 743 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 146 791. Ces états ont été arrêtés par le Directeur le 2 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (NIFIF).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Nos responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;
 - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ;
 - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.
- Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de dépréciation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 59 005 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 431.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Migration du système d'information bancaire

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Le Groupe a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres Informations » des annexes aux états financiers consolidés.	Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants : - prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - validation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux NIFIF, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme adéquate pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre ses opérations, de continuer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Il nous a :

- permis d'identifier et d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concernant notamment les aspects des procédures d'audit en réponse à ces risques et d'évaluation des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes ;
- permis d'acquiescer une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et nous avons pu les mettre en œuvre ;
- permis d'apprécier la pertinence appropriée des méthodes comptables retenues et la pertinence raisonnable des estimations faites par la direction, de même que des informations et documents fournis par cette dernière ;
- permis de nous conclure qu'il n'y a pas de doute raisonnable sur la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre ses opérations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser ses opérations ;
- permis d'évaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et d'apprécier si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- permis d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe et d'apprécier si les états financiers consolidés du groupe nous permettent d'obtenir l'assurance raisonnable de la réalisation de l'audit du groupe. Nous nous sommes l'entente requise de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la direction et de la clientèle prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute différence importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belqassem
Associé

PwC Maroc

Mohamed Raghate
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1-1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1-2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.
La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1-3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1-4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1-5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1-5-1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1-5-2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1-5-3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1-5-4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1-5-5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1-5-6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1-6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1-7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1-8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1-9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1-10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1-11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1-12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1-13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI :

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies.

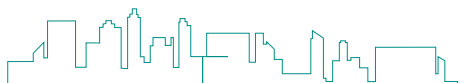
L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue.

L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI avec la finalisation du troisième lot du programme de refonte du système d'information de la banque.

La banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 582 377	1 171 914
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 887 862	5 029 247
À vue	540 945	823 960
À terme	4 346 917	4 199 287
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	41 347 586	40 684 313
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 958 976	14 579 665
Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 033 723	8 412 274
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 974 156	15 642 869
Autres crédits et financements participatifs	3 379 731	2 049 505
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 068 074	3 519 391
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	5 191 222	6 468 343
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 845 006	6 302 577
Autres titres de créance	302 938	102 367
Certificats de Sukus	41 803	61 925
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 146 460	773 035
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 714 490	4 033 388
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 998 888	3 041 681
Autres titres de créance	715 602	991 707
Certificats de Sukus		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	466 736	364 611
Participation dans les entreprises liées	227 472	298 847
Autres titres de participation et emplois assimilés	239 264	65 765
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	969 154	891 263
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	589 245	531 749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	878 509	1 148 107
TOTAL DE L'ACTIF	64 849 716	64 609 362

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	19 369 750	18 994 094
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 842 340	6 814 972
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 236 054	5 921 052
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 241 356	6 202 370
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	4 304 508	5 234 265
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 795 461	4 341 350
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 496 297	886 288
Titres vendus à réméré	-	
Autres titres à recevoir	12 749	6 627
Titres de Moudaraba et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 996 487	3 994 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	158 696	201 612
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 150 197	2 222 087
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 971	236 830
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukus	95 915	98 617
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	475 408	370 173
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	449 999	423 838
Autres produits bancaires	429 302	440 884
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 105 649	-1 254 825
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-28 675	-37 988
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-180 087	-302 069
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-207 650	-253 613
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-464 965	-450 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-224 271	-210 898
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
Produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
Charges d'exploitation non bancaire	-83 116	-54 308
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 961 958	-1 571 465
Charges de personnel	-885 070	-850 756
Impôts et taxes	-33 719	-21 045
Charges externes	-853 009	-485 112
Autres charges générales d'exploitation	-24 721	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-165 438	-204 553
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 119 670	-914 042
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-668 262	-550 783
Pertes sur créances irrécouvrables	-77 803	-82 586
Autres dotations aux provisions	-373 605	-280 673
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	604 462	434 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	412 802	346 620
Recupérations sur créances amorties	10 008	8 706
Autres reprises de provisions	181 651	79 609
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
Produits non courants	61 255	
Charges non courantes	-253 981	-99 231
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	604 781	536 454
Impôts sur les résultats	-83 521	-260 428
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
TOTAL PRODUITS	5 129 156	4 430 325
TOTAL CHARGES	-4 607 895	-4 154 299
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 367 473	3 083 951
À vue	2 625 832	1 813 509
À terme	741 641	1 270 442
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	41 617 145	43 670 484
Comptes à vue, créditeurs	31 238 590	31 701 586
Comptes d'épargne	6 614 617	7 363 673
Dépôts à terme	1 822 217	2 900 497
Autres comptes créditeurs	1 741 721	1 704 727
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 991 332	5 380 096
Titres de créance négociables émis	6 991 332	5 380 096
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 461 800	2 251 823
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	731 902	492 879
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 261 804	2 262 119
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	679 601
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	276 026
TOTAL DU PASSIF	64 849 716	64 609 362

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
LIBELLE		
(+) Intérêts et produits assimilés	2 536 547	2 655 659
(-) Intérêts et charges assimilées	416 412	593 668
MARGE D'INTÉRÊT	2 120 135	2 061 991
(+) Produits sur financements participatifs	9 316	4 870
(-) Charges sur financements participatifs	0	0
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	9 316	4 870
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	475 408	370 173
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	464 965	450 259
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	10 442	-80 087
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	453 598	429 546
(-) Commissions servies	68 819	48 926
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	384 780	380 620
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	30 748	35 180
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	2 605	1 456
(+) Résultat des opérations de change	329 490	313 684
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-396
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	362 843	349 925
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	101 631	123 531
(-) Diverses autres charges bancaires	98 308	101 635
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-56 478	-2 293
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	61 738	54 308
(-) Charges générales d'exploitation	1 961 958	1 571 465
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 277 617	1 112 498
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-323 254	-278 043
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-156 855	-198 770
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
RÉSULTAT NON COURANT	-182 727	-99 231
(-) Impôts sur les résultats	83 521	260 428
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	165 438	204 553
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	36 189	2 293
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	326 896	278 380
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	48 532
(-) Reprises de provisions	-181 651	-72 149
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-465 712	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 298	54 308
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	21 378	0
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	480 198	791 943
(-) Bénéfices distribués	571 009	0
(+) AUTOFINANCEMENT	-90 811	791 943



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021					En milliers de DH
Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées
	Brut 1	31/12/2021 Prov. 2	Net 3	31/12/2020 Net 4	
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés				NEANT	
Créances subordonnées à la clientèle					
TOTAL					

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			En milliers de DH
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	44 617	16 121	
DÉBITEURS DIVERS	289 317	132 194	
Sommes dues par l'État	282 630	124 658	
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	
Sommes diverses dues par le personnel	1 902	187	
Comptes clients de prestations non bancaires			
Divers autres débiteurs	4 785	7 350	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	131 552	202 481	
COMPTES DE RÉGULARISATION	680 975	422 239	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écarts sur devises et titres	15 495	15 493	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 582	6 547	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	202	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	151 503	144 670	
Autres comptes de régularisation	511 183	255 528	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES			
TOTAL	1 146 460	773 035	

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			En milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	19 368 750	18 938 394	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	50 000	-	
Crédits documentaires import	-	-	
Acceptations ou engagements de payer			
Ouvertures de crédits confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de Crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs			
Autres engagements de financement donnés	50 000	-	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	7 842 340	6 814 972	
Crédits documentaires import	3 253 862	2 221 916	
Acceptations ou engagements de payer	1 440 956	1 203 867	
Ouvertures de crédits confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de Crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs	-	6 351	
Autres engagements de financement donnés	3 147 522	3 382 838	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 236 054	5 921 052	
Crédits documentaires export confirmés	3 690	13 091	
Acceptations ou engagements de payer	71 602	-	
Garanties de crédits données			
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 160 782	5 907 960	
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 241 356	6 202 370	
Garanties de crédits données			
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 537 865	3 779 186	
Autres cautions et garanties données	2 703 491	2 423 185	
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	4 291 758	5 227 637	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	
Ouvertures de crédit confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Autres engagements de financement reçus			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	2 795 461	4 341 350	
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues	2 795 461	4 341 350	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 496 297	886 288	
Garanties de crédits	1 496 297	886 288	
Autres garanties reçues	-	-	

COMMISSIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021		En milliers de DH
Commissions	Montant	
COMMISSIONS PERÇUES	453 598	
Sur opérations de change	3 600	
Sur opérations sur titres	2 313	
Sur engagements sur titres	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30 080	
Sur moyens de paiement	96 040	
Sur activités de conseil et d'assistance	30 179	
Sur ventes de produits d'assurances	42 118	
Commissions de fonctionnement de compte	27 563	
Commissions sur prestations de service sur crédit	44 566	
Sur autres prestations de service	177 140	
COMMISSIONS VERSÉES	68 819	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	39 755	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	29 064	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			En milliers de DH
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020	
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	130 935	6 781	
CRÉDITEURS DIVERS	1 188 392	1 202 531	
Sommes dues à l'État	92 593	217 279	
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 027	39 383	
Sommes diverses dues au personnel	271	36	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 273	2 151	
Fournisseurs de biens et services	90 935	16 995	
Divers autres créditeurs	963 294	926 688	
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 142 472	1 042 510	
Compte de concordance Dirhams/devises	25 040	-	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	415 403	
Charges à payer et produits constatés d'avance	627 661	349 475	
Autres comptes de régularisation	-	-	
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	489 714	277 631	
TOTAL	2 461 800	2 251 822	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2021 AU 31/12/2021		En milliers de DH
Catégorie des titres	Produits perçus	
Titres de participation	7 027	
Participations dans les entreprises liées	87 375	
Titres de l'activité de portefeuille	0	
Emplois assimilés	0	
TOTAL	94 402	

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021		En milliers de DH
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant	
Titres achetés à réméré	0	
Autres titres à livrer	0	
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant	
Titres vendus à réméré	0	
Autres titres à recevoir	12 749	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021		En milliers de DH
Bilan	Montant	
ACTIF	3 852 553	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 031	
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	108 329	
Créances sur la clientèle	2 407 027	
Titres de transaction et de placement et investissement	196 587	
Autres actifs	1 059 537	
Titres de participation et emplois assimilés	51 042	
Créances subordonnées	-	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	
PASSIF	3 852 553	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2 168 323	
Dépôts de la clientèle	1 517 483	
Titres de créance émis	-	
Autres passifs	166 748	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	-	
HORS BILAN	-	
Engagements donnés	7 971 633	
Engagements reçus	9 695	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS					En milliers de DH
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	5 194 166	4 708 779			
Devises à recevoir	2 036 422	1 667 146			
Dirhams à livrer	985 011	727 662			
Devises à livrer	1 663 267	1 637 321			
Dirhams à recevoir	449 467	676 650			
Dont swaps financiers de devises	-	-			
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	562 405	393 841			
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	562 405	393 841			
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change					
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments					
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments					
TOTAL	5 756 571	5 102 620			

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			En milliers de DH
Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT		NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT		NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			En milliers de DH
Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT		NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	205 031
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	429 302
AUTRES CHARGES BANCAIRES	224 271
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	79 044
Dont plus-values de cession sur BOT	2 846
Dont produits sur engagements sur titres	-
Dont produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	341 693
Dont Divers autres Produits bancaires	5 718
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	0
Dont pertes sur titres de transaction	48 297
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	39 755
Dont autres charges sur prestations de service	29 064
Dont charges sur engagements de titres	719
Dont charges sur produits dérivés	0
Dont pertes sur opérations de change	8 604
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 177
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
Diverses charges bancaires	12 657
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	466 952
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	83 116
Commentaires	
PRODUITS	
■ Dont produits sur valeurs et emplois divers	-
■ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	-
■ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	465 712
■ Dont produits accessoires	664
■ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	577
CHARGES	
■ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	5 439
■ Dont moins-values de cession sur immobilisations	77 677
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 119 670
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	668 262
Dont pertes sur créances irrécouvrables	77 803
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	36 189
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	-
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	337 416
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	604 462
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	412 803
Dont récupérations sur créances amorties	10 008
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	181 651
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	61 255
CHARGES NON COURANTES	253 981

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	419 987
Gains sur les titres de transaction	79 044
Plus-value de cession sur titres de placement	2 846
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	338 097
CHARGES	57 144
Pertes sur les titres de transaction	48 297
Moins-value de cession sur titres de placement	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	244
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	8 604
RÉSULTAT	362 843

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	797 508
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 992
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	542 270
Résultat courant théoriquement imposable (=)	263 230
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	97 395
Résultat courant après impôts (=)	700 113

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ		Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	603 886	720 729	10 420 086	30 926 178	31 371 448
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	6 814 362	6 814 362	7 363 634
DÉPÔTS À TERME	20 900	142 384	237 135	1 811 766	2 882 238
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIA)	1 345	132 501	1 675 102	2 054 133	2 029 841
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	183	926	10 706	23 324
TOTAL	626 131	995 797	12 333 249	41 617 145	43 670 485

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

au 31 décembre 2021

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	885 070
Commentaires	
Dont salaires et appointements	493 605
Dont primes et gratifications	107 251
Dont charges d'assurances sociales	148 575
Dont charges de retraite	9 640
Dont charges de formation	17 861
Dont autres charges de personnel	108 138
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	33 719
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	21 822
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	49
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	11 848
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	853 009
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	155 208
Dont frais d'entretien et de réparation	366 718
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	38 536
Prime d'assurance	4 063
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 692
Dont transports et déplacements	42 872
Mission et réception	2 895
Dont publicité et publication	36 613
Frais postaux et télécommunications	88 295
Frais de recherche et de documentation	416
Frais de conseils et d'assemblée	38
Dons et cotisations	3 172
Fournitures de bureau et imprimés	4 926
Dont autres charges externes	90 566
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	24 721
Commentaires	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	24 721
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	165 438
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	2 266 714	0		2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 602	-294 984	0	384 618
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026			521 260
TOTAL	7 468 009	-294 984	0	7 418 260

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTÉS	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307
Bons du trésor et valeurs assimilées		8 716 466		0	8 716 466	9 209 332
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 014 984			0	1 014 984	1 093 933
Certificats de sukuk	0	41 581			41 581	61 568
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	308	485	9 780 091	133 439	9 914 323	9 807 515
Comptes à vue débiteurs	308	485	2 318 546	107 240	2 426 579	3 270 149
Créances commerciales sur le Maroc	0		1 691 756	1 367	1 693 123	1 952 613
Crédits à l'exportation			143 198		143 198	125 763
Autres crédits de trésorerie	0		5 626 591	24 833	5 651 424	4 458 991
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				4 997 270	4 997 270	4 728 471
Crédits à la consommation				4 994 993	4 994 993	4 726 112
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 277	2 277	2 358
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 280 976		5 641 366	74 039	6 996 381	8 355 344
Crédits à l'équipement	1 280 976		5 641 366	72 741	6 995 083	8 353 773
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 298	1 298	1 571
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 150 069	13 791 593	15 941 662	15 610 842
Crédits immobiliers			2 150 069	13 459 006	15 609 075	15 405 737
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				332 587	332 587	205 105
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		2 167 081	184		2 167 265	743 604
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 735 655		1 301 544		3 037 199	3 502 298
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	25 476	358	40 429	82 832	149 085	149 728
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			520 454	692 001	1 212 456	1 305 901
Créances pré-douteuses			6 545	173 290	179 835	154 383
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				162 013	172 159	334 172
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				351 896	346 563	698 453
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 042 415	2 167 324	19 434 137	19 771 184	44 415 660	44 203 703

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	943 786	30 697	23 558		79 088	1 077 129	707 497
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0		0	0	0
Au jour le jour		0	0			0	0
A terme			0			0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	100 000	360 000		0	460 000	1 164 798
Au jour le jour		100 000	0			100 000	489 764
A terme	0	0	360 000		0	360 000	675 034
PRÊTS FINANCIERS		333 333	3 542 531		0	3 875 864	3 448 160
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0		0	0	0
Mourabaha							
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES CRÉANCES		307 602	0		0	307 602	159 301
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR			111 053		0	111 053	75 996
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0		0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs							
TOTAL	943 786	771 632	4 037 142		79 088	5 831 649	5 555 753

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

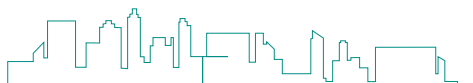
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		3 471	22 034		340 191	365 696	938 699
VALEURS DONNÉES EN PENSION	100 303		93 070			193 373	551 022
Au jour le jour			93 070			93 070	51 015
A terme	100 303		0			100 303	500 007
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	42 000		275 714		1 855 961	2 173 675	1 299 045
Au jour le jour					1 571 687	1 571 687	820 133
A terme	42 000		275 714		284 274	601 988	478 912
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649			6 649	8 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		0	0			0	215
Mourabaha		0	0			0	215
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES DETTES		597 306	205			597 511	248 920
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		30 569				30 569	37 848
TOTAL	142 303	631 346	397 672		2 196 152	3 367 473	3 083 951

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	0	0	0		0	0
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	4 038 214	4 037 972	4 000 122	92 083	242	242
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 695 775	3 695 533	3 659 666	92 083	242	242
Obligations						
Autres titres de créance	299 382	299 382	297 400		0	0
Certificats de sukuk	41 581	41 581	41 581			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 650 699	4 649 405	4 557 073		1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 935 097	3 933 803	3 854 748		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	715 602	715 602	702 325		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	9 776 043	9 774 506	9 584 795	92 083	1 537	1 537

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	autres apparentés
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		90000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		10000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		2500		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		5500		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		2000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		33000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		15400		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		1600		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		110000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		60000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		60000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		180000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		10000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000		
Certificats de dépôt	26/07/2021	26/01/2022	100	2		30000		
Certificats de dépôt	29/12/2021	28/12/2022	100	1,8		500000		
Certificats de dépôt	30/06/2021	01/07/2022	100	2,05		64900		
Certificats de dépôt	29/07/2021	01/08/2022	100	2,05		425500		
Certificats de dépôt	31/08/2021	01/09/2022	100	2,05		185900		
Certificats de dépôt	04/10/2021	05/10/2022	100	2,05		169800		
Certificats de dépôt	29/10/2021	31/10/2022	100	2,05		215700		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		40000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		15000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		15000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		28000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		2000		

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	autres apparentés
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		100000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		25000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		75000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		50000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		27000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		1000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		27000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		3000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		2000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		100000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		70000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		150000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000		
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000		
Certificats de dépôt	30/11/2021	01/12/2022	100	2,05		212500		
Certificats de dépôt	30/12/2021	27/12/2023	100	2,90		85200		
Certificats de dépôt	30/12/2021	02/01/2023	100	2,05		189300		
Certificats de dépôt	11/10/2021	08/09/2023	100	2,40		40000		
Certificats de dépôt	03/12/2020	02/11/2022	100	2,30		23700		
Certificats de dépôt	06/01/2021	07/01/2022	100	2,20		200600		
Certificats de dépôt	03/02/2021	04/02/2022	100	2,20		191600		
Certificats de dépôt	30/03/2021	31/03/2022	100	2,05		260400		
Certificats de dépôt	29/04/2021	02/05/2022	100	2,05		183400		
Certificats de dépôt	31/05/2021	01/06/2022	100	2,05		105100		
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,50		6000		
Certificats de dépôt	17/06/2021	15/12/2022	100	1,85		500000		
Certificats de dépôt	02/03/2020	02/02/2022	100	2,90		97400		
Certificats de dépôt	09/11/2020	07/10/2022	100	2,30		43500		
Certificats de dépôt	17/12/2020	17/11/2022	100	2,40		74500		
Certificats de dépôt	04/02/2021	03/01/2023	100	2,40		270600		
Certificats de dépôt	07/04/2021	06/03/2023	100	2,40		30800		
Certificats de dépôt	14/04/2021	13/03/2023	100	3,00		216600		
Certificats de dépôt	22/04/2021	21/03/2023	100	3,00		83600		
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,00		23200		
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,30		54400		
Certificats de dépôt	05/08/2021	05/10/2023	100	2,20		120000		
TOTAL						6 923 200		

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 68 131 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers Etats de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						398 853			
BMCI-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2021	238 192	44 888	120
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	51 042	31/12/2021	73 005	16 325	51 023
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	13 590	31/12/2021	13 840	56	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/2021	2 204	-3	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2021	3 652	2 420	4 700
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2021	9 280	132	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2021	27 270	27 335	29 845
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2021	61	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2021	36 391	3 391	1 803
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2021	10 201	1 037	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2020	558 140	13 133	146
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%			31/12/2021	1 862	-46 636	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490		31/12/2021		-14 279	
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/2021	166 239		5 291
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					67 883				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882	
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2019	12 424	159	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2021	52 330	-21 730	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SDGPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2020	29 905	7 541	264
SDGPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2020	57 460	16 654	1 203
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2021	29 131	1 380	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2020	722 076	11 657	
SETIAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2020	22 128	206	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		13 947	31/12/2020	8 432	-12 189	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500					
Divers					2 265				
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					466 736,00				94 402

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	44 101 872		
Autres valeurs et sûretés réelles	52 112 012		
TOTAL	96 213 884		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200	BDT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200



PROVISIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH			
PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 451 942	623 050	413 756	-301
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 425 543	585 705	410 176	-437
Titres de placement	2 247	244	1 090	136
Titres de participation et emplois assimilés	16 511	36 190	-	-
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-	-	-
Immobilisations en Crédit-bail et en location	7 235	911	2 626	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-
Autres actifs	406	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	492 880	419 061	180 561	522
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149	81 646	-	-
provisions pour risques de change	24	-	-	-
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 370	10 420	-	-
provisions pour risques généraux et charges	473 337	326 995	180 561	522
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 944 822	1 042 111	594 454	221

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	935 005	66 293	-45 600	1 046 899	458 084	60 013	38	518 059	528 840
Droit au bail	119 169	0	8 500	110 669	2 667	0	0	2 667	108 001
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	815 836	66 293	-54 100	936 230	455 416	60 013	38	515 391	420 839
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 535	119 928	774 229	2 500 234	1 951 601	104 007	502 288	1 553 321	946 914
Immeubles d'exploitation	1 652 796	7 283	540 593	1 119 486	830 874	41 937	346 669	526 142	593 344
Terrain d'exploitation	29 293	0	7 194	22 099	0	0	0	0	22 099
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 591 100	7 283	521 845	1 076 538	809 220	41 061	338 014	512 266	564 271
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 403	0	11 554	20 849	21 655	876	8 655	13 876	6 973
Mobilier et matériel d'exploitation	634 105	27 161	2 203	659 063	482 621	36 479	497	518 602	140 460
Mobilier de bureau d'exploitation	177 675	3 862	169	181 369	151 903	6 250	166	157 987	23 382
Matériel de bureau d'exploitation	48 618	2 374	50 991	50 991	48 575	970	0	49 544	1 447
Matériel informatique	407 758	20 925	2 034	426 649	282 089	29 260	331	311 018	115 632
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	758 039	17 218	178 362	596 895	618 184	23 600	154 886	486 899	109 996
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 220	651	429	50 442	19 921	1 982	236	21 677	28 765
Terrains hors exploitation	-	-	0	0	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	45 669	407	0	46 075	16 773	1 734	0	18 506	27 569
Mobilier et matériel hors exploitation	4 552	245	429	4 367	3 149	258	236	3 171	1 196
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	0	0	-	-	0	0	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	59 375	67 616	52 642	74 349	0	0	0	0	74 349
TOTAL	4 089 540	186 222	728 628	3 547 133	2 409 684	164 021	502 326	2 071 379	1 475 754

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2021
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{re} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NEANT
	NEANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 983 031	584 771	501 449	2 066 354	464 965	1 091 679	911	2 626	5 521	969 154
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 947 521	584 771	489 201	2 043 091	463 634	1 073 291	-	-	-	969 800
Crédit-bail mobilier en cours	1 232	611	-	1 843	0	0	-	-	-	1 843
Crédit-bail mobilier loué	1 946 289	584 160	489 201	2 034 355	463 634	1 073 291	-	-	-	944 584
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	15 053	-	10 757	4 296	0	-	-	0	-	4 296
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	20 458	14 187	8 785	25 860	1 331	1 908	911	2 626	5 521	18 431
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 983 031	584 771	501 449	2 066 354	464 965	1 091 679	911	2 626	5 521	969 154



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
I. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 965 927	3 897 835
2. (+) Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 241	1 349
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 599 442	-1 580 153
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-26 818	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 796 520	-1 366 912
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-83 521	-260 428
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	470 875	700 397
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	135 385	1 884 427
9. (+) Créances sur la clientèle	-211 956	-474 959
10. (+) Titres de transaction et de placement	596 020	-654 323
11. (+) Autres actifs	-373 426	164 018
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-77 891	41 440
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	283 522	1 499 824
17. (+) Dépôts de la clientèle	-2 053 339	-586 586
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	1 611 236	-2 269 968
20. (+) Autres passifs	209 977	-195 004
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	119 527	-601 131
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	590 402	99 266
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	577 038	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	91 029	1 888
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-184 129	-50 000
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-187 270	-215 017
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	94 402	96 205
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	391 070	-166 924
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-571 009	0
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-571 009	0
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III-IV+V)	410 463	-67 658
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
I. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	70 686	81 499
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	21 723	-
À vue	21 723	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	336 182	210 250
Créances sur Mourabaha	336 182	210 249
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	41 815	61 925
Dont Certificats de Sukuk	41 815	61 925
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	11 271	48 977
TOTAL DES ACTIFS	481 658	402 651

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
I. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	130 153	100 220
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	130 153	100 220
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	13 712	21 035
Comptes à vue créditeurs	13 219	11 280
Autres comptes créditeurs	493	9 755
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	131 395	78 788
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-2 391	-4 072
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 788	1 680
TOTAL DES PASSIFS	481 658	402 651

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2021

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2021

INTITULÉS	En milliers de DH	
	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	521 260	
Bénéfice net	521 260	
Perte nette		
REINTEGRATIONS FISCALES	383 528	
I. COURANTES	7 992	
→ Cadeaux à la clientèle	2 323	
→ Redevances et locations non déductibles	178	
→ Pénalités et amendes		
→ Dons, subventions et cotisations	1 037	
→ Sponsoring & Mécénat culturel	4 455	
→ Frais de réception et événements exceptionnels	0	
→ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	0	
2. NON COURANTES	375 536	
→ IS	83 521	
→ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	6 703	
→ Charges non courantes	136 478	
→ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 992	
→ Provisions pour risques généraux	63 226	
→ Provision pour risques et charges	83 256	
→ Charges sur exercice antérieurs	361	
DÉDUCTIONS FISCALES		679 056
I. COURANTES		542 270
→ Dividendes		94 282
→ Plus-value apport		447 989
2. NON COURANTES		136 786
→ Reprise de provision pour risques et charges et autres		110 122
→ Reprises sur provisions pour risques généraux		26 664
TOTAL	904 789	679 056
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		225 732
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		225 732
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	NOMBRE DE TITRES	MONTANTS
	31/12/2021	31/12/2020
TITRES		
Titres dont l'établissement est dépositaire	112 935 096	149 134 550
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	18 357 396	18 051 301
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion		
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire		
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 958	7 028
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 316	4 870
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 514	2 052
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	116	106
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	7
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	10 958	7 021
Produits d'exploitation non bancaire		0
Charges d'exploitation non bancaire		0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 357	4 351
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	587	3
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	6 014	2 667
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	6 014	2 667
Impôts théorique	2 226	987
IX. RÉSULTAT APRES IMPÔTS	3 788	1 680



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2021

BIENS	En milliers de DH					Encours des créances Mourabaha au 31/12/2021
	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2021
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE						
MOURABAHA						
MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	57 087	42 646	9 300		587	90 385
TOTAL	57 087	42 646	9 300	0	587	90 385

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2021

DETTES	En milliers de DH				
	SECTEUR PUBLIC		SECTEUR PRIVÉ		
	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS					
Mourabaha					
SALAM					
Autre financements participatifs					

NÉANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2021

BIENS	En milliers de DH									
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2021	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks
BIENS ACQUIS - MOURABAHA										
Biens mobiliers										
Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0
Biens mobiliers	47 246	84 599	131 845							
Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS										
TOTAL	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	En milliers de DH			
							Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2020
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10		255 000				
MAD	225 000	100	2,66%	10		225 000				
MAD	1 000 000	100	2,21%	10		1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10		74 800				
MAD	425 200	100	2,10%	10		425 200				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

NATURE	En milliers de DH				
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 500	-	8 500	-	8 500
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	7 489	1 600	5 889	-	5 900
Logiciel informatique	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	521 845	338 014	183 831	620 446	450 757
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-
Terrain exploitation	7 194	-	7 194	-	-
Agencement Aménagement et Installation	176 252	154 879	21 366	19 000	14 954
Mobilier de bureau	169	6	-	-	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-
Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation logement de fonction	11 554	8 655	2 899	-	-
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-
Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	372	498	43	-	43
Télécommunications	-	-	-	-	-
Mobilier logement de fonction	-	-	-	-	-
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-
Mobilier et matériels hors exploitation	429	236	194	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	145	38	106	-	106
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	733 959	503 926	230 033	639 446	465 712

Deloitte

Bel Sid Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivry - 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Adhérents de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
et, place des Nations Unies

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DE 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des fonds de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 465 498 432 dont un bénéfice net de MAD 221 450. Ces états ont été arrêtés par le Directeur le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse ci-joints au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et des patrimoines de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Nos responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amples que celles de la loi relative au référentiel des états de synthèse. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été formulées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et sans lien de la formulation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle et les clients ou les contreparties s'exposent inévitablement de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont estimées et évaluées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC) des dérogations de la circulaire n°1/2020 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et à leur provisionnement des créances sensibles (sensibilisation). L'évaluation des provisions est couverte des créances sensibles :

- Identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;

- Évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MAD 4 615 712 et le montant des créances à couvrir (y compris opérations d'effacement) à un montant net de MAD 4 498.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de nature à influencer et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.



Lot 57 Tour CFC - Casablanca
20220 Hay Hassani
Casablanca

Mission des systèmes d'information bancaire

Question de l'audit : Les données et les informations que nous avons mises en œuvre pour la réalisation de nos systèmes d'information sont-elles fiables et complètes ? Les données et les informations sont-elles correctement traitées et transmises ? Les données et les informations sont-elles correctement stockées et sécurisées ? Les données et les informations sont-elles correctement utilisées et communiquées ?

Opinion : Les données et les informations que nous avons mises en œuvre pour la réalisation de nos systèmes d'information sont fiables et complètes. Les données et les informations sont correctement traitées et transmises. Les données et les informations sont correctement stockées et sécurisées. Les données et les informations sont correctement utilisées et communiquées.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que des contrôles internes qui les sous-tendent afin de garantir la fiabilité des états de synthèse et de la fiabilité des informations qu'ils contiennent.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la fiabilité de la banque à travers les données et les informations qu'elle utilise. Les données et les informations sont-elles fiables et complètes ? Les données et les informations sont-elles correctement traitées et transmises ? Les données et les informations sont-elles correctement stockées et sécurisées ? Les données et les informations sont-elles correctement utilisées et communiquées ?

Responsabilité de l'audit à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'audit conforme aux normes.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'il n'y aura aucune anomalie significative dans les états de synthèse. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se basant sur ceux-ci.

Les données et les informations que nous avons mises en œuvre pour la réalisation de nos systèmes d'information sont-elles fiables et complètes ? Les données et les informations sont-elles correctement traitées et transmises ? Les données et les informations sont-elles correctement stockées et sécurisées ? Les données et les informations sont-elles correctement utilisées et communiquées ?

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc, nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

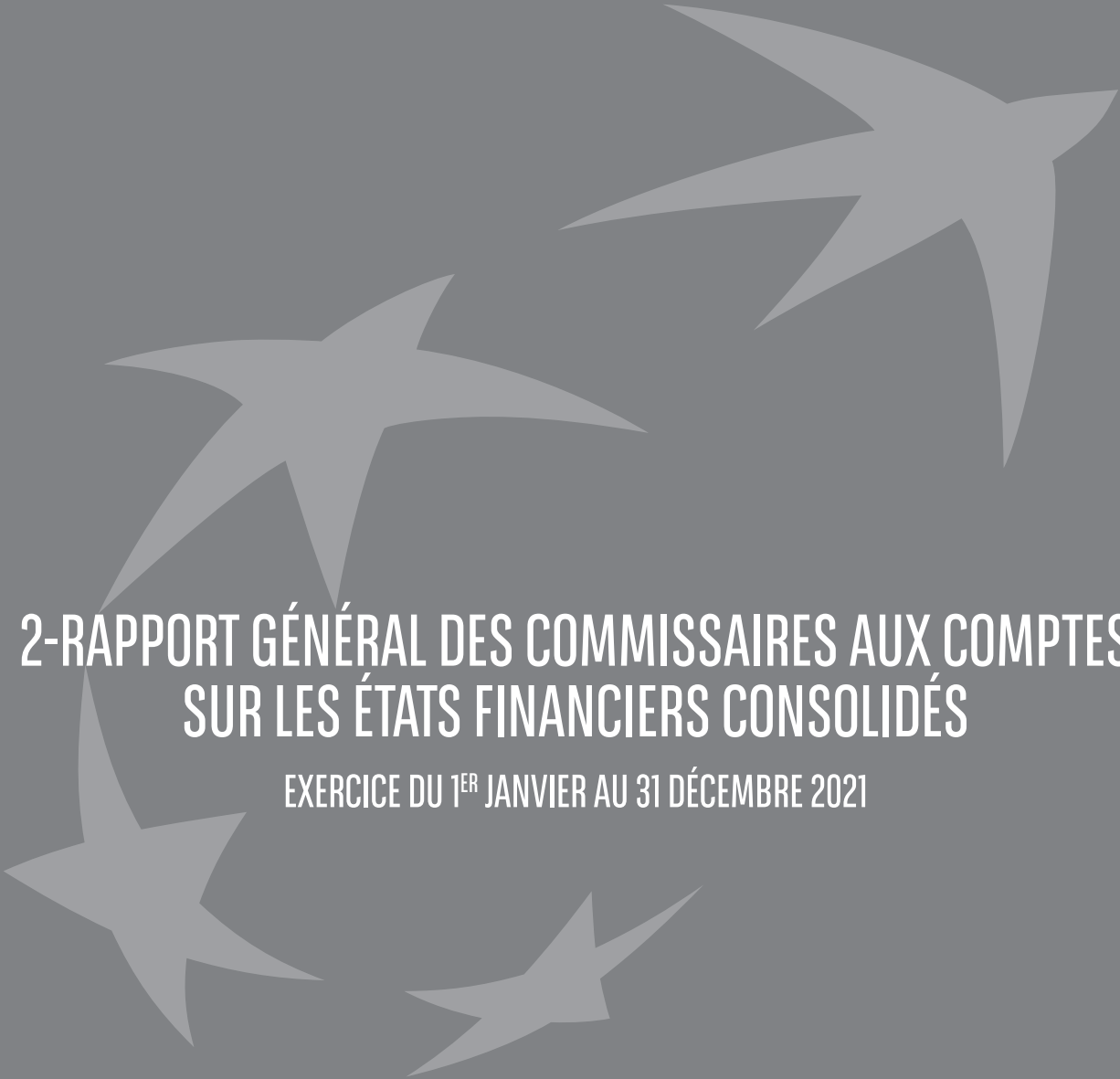
ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES
IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les États financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2021 et 2020. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2019 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0086.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	En millions d'€uros	
	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIF		
Caisse, banques centrales	347 883	308 703
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	191 507	167 927
➤ Prêts et opérations de pension	249 808	244 878
➤ Instruments financiers dérivés	240 423	276 779
Instruments financiers dérivés de couverture	8 680	15 600
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	38 906	55 981
➤ Instruments de capitaux propres	2 558	2 209
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 751	18 982
➤ Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533
➤ Titres de dette	108 510	118 316
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 005	5 477
Placements des activités d'assurance	280 766	265 356
Actifs d'impôts courants et différés	5 886	6 559
Comptes de régularisation et actifs divers	179 123	140 904
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 528	6 396
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	35 083	33 499
Immobilisations incorporelles	3 659	3 899
Écarts d'acquisition	5 121	7 493
Actifs destinés à être cédés	91 267	-
TOTAL ACTIF	2 634 444	2 488 491
DETTES		
Banques centrales	1 244	1 594
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	112 338	94 263
➤ Dépôts et opérations de pensions	293 456	288 595
➤ Dettes représentées par un titre	70 383	64 048
➤ Instruments financiers dérivés	237 397	282 608
Instruments financiers dérivés de couverture	10 076	13 320
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les établissements de crédit	165 699	147 657
➤ Dettes envers la clientèle	957 684	940 991
➤ Dettes représentées par un titre	149 723	148 303
➤ Dettes subordonnées	24 720	22 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 367	6 153
Passifs d'impôts courants et différés	3 103	3 001
Comptes de régularisation et passifs divers	145 399	107 846
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	254 795	240 741
Provisions pour risques et charges	10 187	9 548
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	74 366	-
TOTAL DETTES	2 511 937	2 371 142
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	108 176	106 228
Résultat de la période, part du Groupe	9 488	7 067
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	117 664	113 295
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	222	(496)
TOTAL PART DU GROUPE	117 886	112 799
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 621	4 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES	122 507	117 349
TOTAL PASSIF	2 634 444	2 488 491

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	En millions d'€uros	
	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité selon IFRS5
Intérêts et produits assimilés	29 518	31 169
Intérêts et charges assimilés	(10 280)	(11 883)
Commissions (produits)	15 037	13 304
Commissions (charges)	(4 675)	(3 725)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	7 615	6 750
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	164	202
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(2)	36
Produits nets des activités d'assurance	4 332	4 114
Produits des autres activités	15 482	13 167
Charges des autres activités	(13 429)	(11 355)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	43 762	41 779
Frais de personnel	(16 417)	(15 942)
Autres charges générales d'exploitation	(10 705)	(10 301)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 344)	(2 262)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	14 296	13 274
Coût du risque	(2 971)	(5 395)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11 325	7 879
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	494	423
Gains nets sur autres actifs immobilisés	834	1 030
Écarts d'acquisition	91	5
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 744	9 337
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(3 584)	(2 301)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	9 160	7 036
Résultat net des activités destinées à être cédées	720	379
RÉSULTAT NET	9 880	7 415
dont intérêts minoritaires	392	348
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	9 488	7 067
Résultat par action	7,26	5,31
Résultat dilué par	7,26	5,31

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2021	En millions d'€uros	
	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité selon IFRS 5
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 744	9 337
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	893	485
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	26 336	5 741
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 781	6 325
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	22	24
Dotations nettes aux provisions	13 150	6 971
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(494)	(423)
(Produits) nets des activités d'investissement	(923)	(1 034)
(Produits) nets des activités de financement	(1 105)	(2 470)
Autres mouvements	8 905	(3 652)
AUGMENTATION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 403	123 761
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	39 029	152 167
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(24 497)	(18 050)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(9 773)	(7 767)
Impôts versés	(2 356)	(2 589)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	42 376	139 324
Augmentation (Diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations	482	(78)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 664)	(773)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 182)	(851)
(Diminution) Augmentation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(5 699)	773
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	20 215	17 751
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	14 516	18 524
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	107	(2 614)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	55 817	154 383
dont augmentation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	10 739	2 192
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	89	152
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales	347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales	(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux établissements de crédit	10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 105)	(8 995)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	156	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	14 554	-
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	55 817	154 383



2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 254 555 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 166 798. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 59 006 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 431. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Migration du système d'information bancaire	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés. Au cours de l'exercice 2021, la banque a procédé à la mise en œuvre du troisième lot du programme de migration du système d'information bancaire. En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.	Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants : - prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadam
Associé

Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Ben Abdellah
Hautmar, C - Ivoire 3, La Marina
Tél : +212 22 22 40 25 / 65 22 22 47 34
Fax : +212 22 22 40 25 / 65 22 22 47 34

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 89 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG : 169167 / TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

ACTIF IFRS	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 582 393	1 171 925
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400 473	1 428 681
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 094 044	1 242 274
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	306 429	186 407
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 896 112	5 351 748
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	5 351 748
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	4 002 675	3 051 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimi-lés, au coût amorti	1 534 478	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 574 143	50 856 034
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	201 756	3 072
Actifs d'impôt différé	357 383	137 486
Comptes de régularisation et autres actifs	1 135 560	961 218
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 132	13 695
Immeubles de placement	27 569	28 896
Immobilisations corporelles	1 266 200	1 531 330
Immobilisations incorporelles	532 157	439 862
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	67 610 751	66 609 813

PASSIF IFRS	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 790	46 986
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 790	46 986
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5 152 651	4 029 278
Dettes envers la clientèle	42 425 175	44 620 379
Titres de créance émis	5 971 770	4 346 675
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 083	35 807
Passifs d'impôt différé	217 601	98 187
Comptes de régularisation et autres passifs	3 529 424	2 927 328
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	754 897	591 419
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	487 487	900 074
- Part du groupe	444 942	859 331
- Part des minoritaires	42 545	40 742
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58 388	64 901
Résultat net de l'exercice	166 798	144 778
- Part du groupe	194 109	155 501
- Part des minoritaires	- 27 311	- 10 724
TOTAL PASSIF IFRS	67 610 751	66 609 813

Capitaux propres	7 254 555	7 651 634
. Part du groupe	7 239 321	7 621 615
. Part des intérêts minoritaires	15 234	30 019

Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	2 996 661	3 067 734
Intérêts et charges assimilés	658 537	730 045
MARGE D'INTERÊT	2 338 124	2 337 689
Commissions perçues	520 358	503 657
Commissions servies	71 633	52 072
MARGE SUR COMMISSIONS	448 725	451 586
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	337 678	347 630
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	352 531	351 193
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 14 853	- 3 563
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 413	2 245
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	3 413	2 245
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	86 497	50 585
Charges des autres activités	170 569	138 168
PRODUIT NET BANCAIRE	3 043 867	3 051 568
Charges générales d'exploitation	1 884 932	1 512 549
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	245 120	210 744
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	913 815	1 328 275
Coût du risque	575 334	901 293
RESULTAT D'EXPLOITATION	338 481	426 982
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	240	2 693
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 260	- 69 365
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310
Impôts sur les bénéfices	184 182	215 532
RESULTAT NET	166 798	144 778
Résultat hors groupe	- 27 311	- 10 724
RESULTAT NET PART DU GROUPE	194 109	155 501
Résultat par action (en dirham)	15	12
Résultat dilué par action (en dirham)		

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes						-	277	277
Autres				71		71		71
Résultat au 31 Déc 2020				155 501		155 501	-	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					15 549	15 549		15 549
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				6 221	-	6 221	-	6 221
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								-
Elimination des Révaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti						-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat					-	-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				571 009		571 009	275	570 734
Autres				283		283	12 250	12 533
Résultat au 31 Décembre 2021				194 109		194 109	-	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					6 513	6 513	-	6 513
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				836		836		836
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	6 513	5 677	-	5 677
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-21	31-déc-20
1	Résultat avant impôts	350 981	360 310
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	245 120	210 744
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	588 664	895 087
5	+/- Dotations nettes aux provisions	163 477	166 346
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	240	2 693
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 29 276	- 44 554
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	968 225	1 230 316
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 358 282	- 1 780 297
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 3 496 050	2 719 798
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 112 508	- 2 997 064
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	427 755	- 50 951
15	- Impôts versés	- 484 248	- 386 957
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 798 317	- 2 495 472
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 479 111	- 904 846
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 323	- 3 156
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 327	1 548
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 72 286	- 132 142
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 69 636	- 133 750
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 571 009	-
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 315	- 2 373
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 571 324	- 2 373
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 120 071	- 1 040 969
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	- 730 941	310 028
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 902 866	- 929 549
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	- 1 851 012	- 730 941
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 3 433 405	- 1 902 866
33	Variation de la trésorerie nette	- 1 120 071	- 1 040 969

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

NORMES COMPTABLES APPLICABLES *PwC Maroc SARL*

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2021.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023

Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs. **POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**

○ Actifs et passifs monétaires libellés en devises **PwC Maroc SARL**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

○ Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

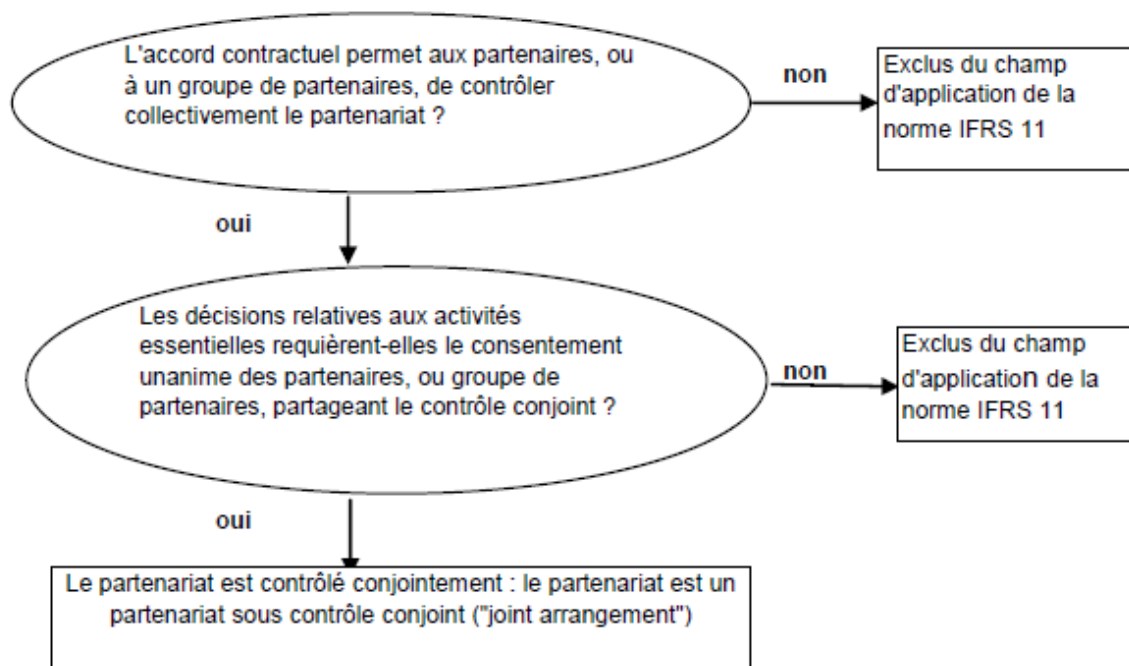
- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Detenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. **POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**

PwC Maroc SARL

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2021 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

- Coût amorti (« AC »)
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - ✓ « **FVOCID** » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
 - ✓ « **FVOCIE** » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

- Juste valeur par le résultat (FVPL) *PwC Maroc SARL*
 - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)

- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)
 - Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests) .

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

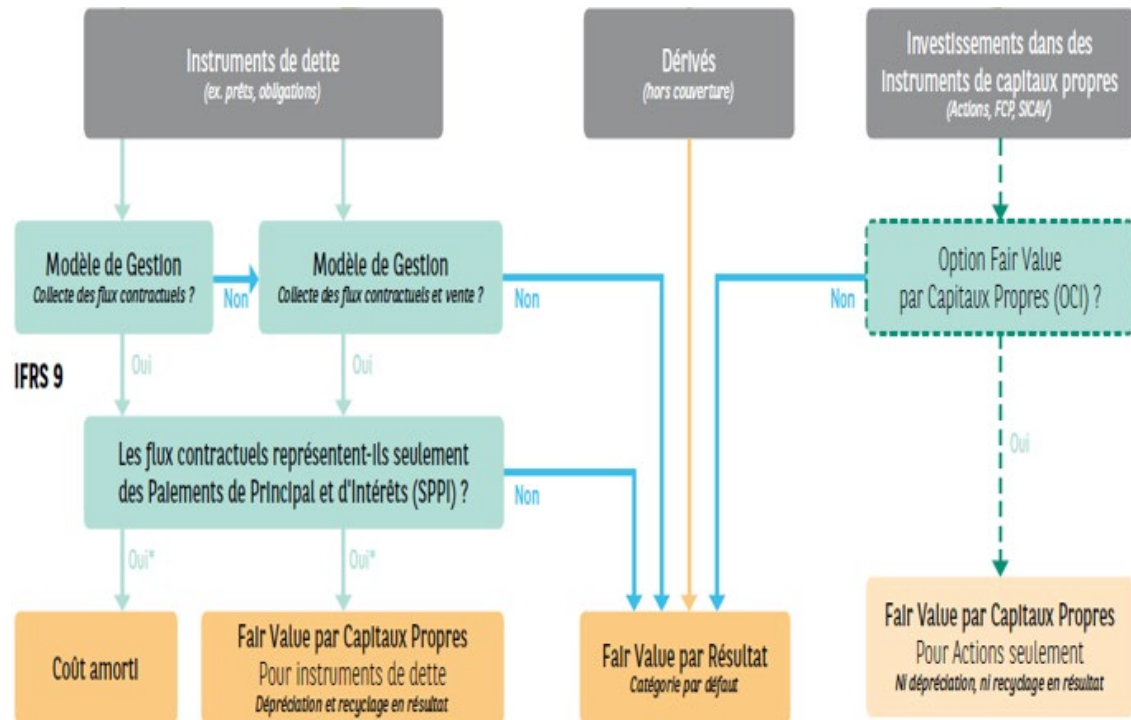
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



Classement et évaluation des passifs financiers

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi

qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Modèle général

PwC Maroc SARL

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets» correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrête, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrête en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

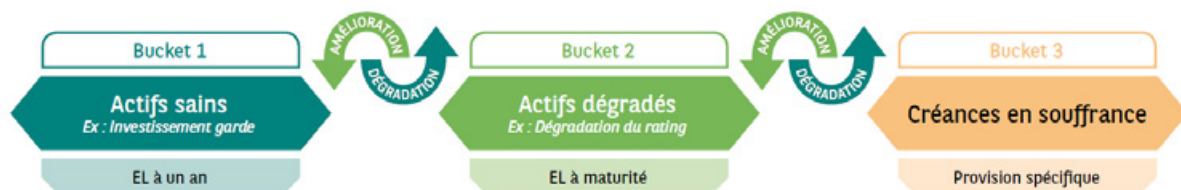
Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut

(Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2021. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie *PwC Maroc SARL*

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2. CONTRATS DE LOCATION:

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Existence d'un actif identifié *

*** Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel**



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennant une rémunération

- ✓ Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- ✓ Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la methode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

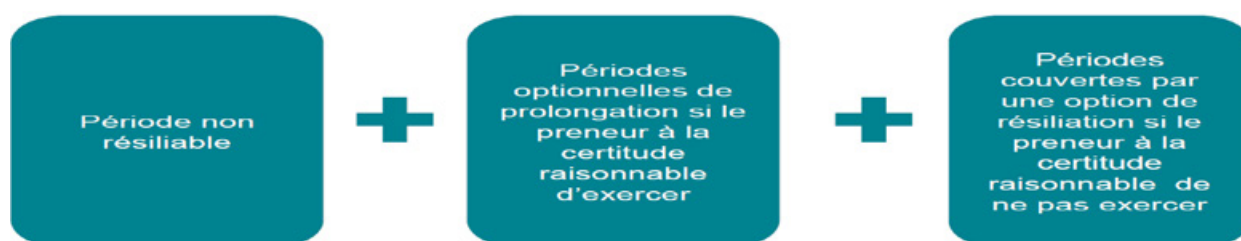
Etapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduit le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux

Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire
---	---

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

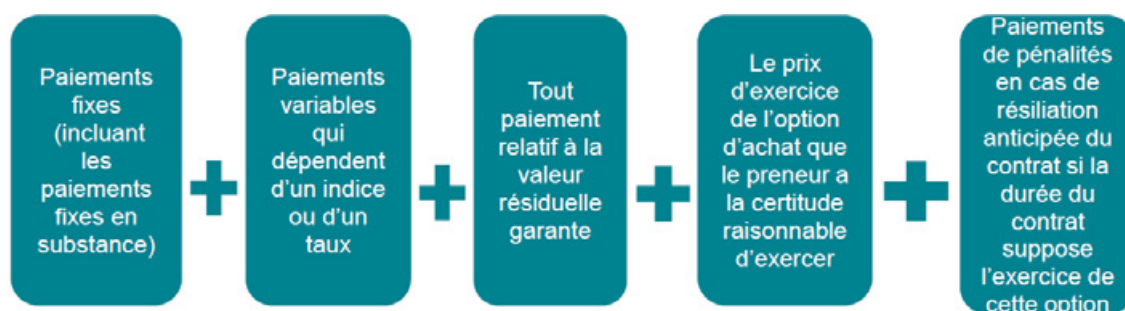
Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**
PwC Maroc SARL
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements. **POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**

PwC Maroc SARL

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les

développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants:

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*PwC Maroc SARL*

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Principe :

PwC Maroc SARL

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements : *POUR IDENTIFICATION SEULEMENT*
PwC Maroc SARL

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI : POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE : POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

■ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

■ les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité

classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCi prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCi a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 : L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 : L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 : L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 : L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 : La comptabilisation des revenus

9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Au 31 décembre 2021, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS EVENTUELS

Au 31 décembre 2021, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI avec la finalisation du troisième lot du programme de refonte du système d'information de la banque. La banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds

propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

-Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction

en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;

- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Système de contrôle et suivi des limites

PwC Maroc SARL

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR,

NSFR)

- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)

- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.

- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.

- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel. **POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**

PwC Maroc SARL

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .

•

- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			31/12/2021	31/12/2020
Résultat Net			166 798	144 778
Éléments recyclables en résultat net :				
Écarts de conversion		POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		<i>PwC Maroc SARL</i>	23 649	31 591
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables				
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence				
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables				
Impôts liés			8 750	11 689
Éléments non recyclables en résultat net :				
Réévaluation des immobilisations				
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies			13 296	6 895
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat				
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres				
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables				
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables				
Impôts liés			4 911	2 542
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			6 513	15 549
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			160 285	160 326
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)			187 596	171 050
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)			27 311	10 724

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction
	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeur reçus en pension			
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
○ Titres cotés	1 087 130		1 186 699
○ Titres non cotés	1 087 130		1 186 699
Actions et autres titres à revenu variable		306 429	-
○ Titres cotés	-		
○ Titres non cotés			
Instruments dérivés	6 914		55 575
Créances rattachées			
Juste valeur au bilan	1 094 044	306 429	1 242 274
			186 407

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2021	31/12/2020
Titres évalués à la juste valeur	3 896 112	5 351 748
○ Effets publics et valeurs assimilées	3 896 112	5 351 748
○ Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
○ Titres cotés	-	-
○ Titres non cotés	-	-
Total des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	5 351 748

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 829 170	91 812	-	5 269 597	115 460	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 286		-	2 286
Créances rattachées	66 942	-	-	82 151	-	-
Valeur au bilan des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	91 812	2 286	5 351 748	115 461	2 286
Total gains et pertes latents	-	91 812	2 286	-	115 461	2 286
Impôts différés	-	33 970	686	-	42 721	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	57 842	1 600	-	72 740	1 600
Gains et pertes latents Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		57 842	1 600		72 740	1 600

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	31-déc.-2021			31-déc.-2020		
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	3 994 981 -	200	3 994 781	3 037 900 -	147	3 037 753
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	8 952 -	1 059	7 893	15 090 -	1 064	14 026
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI						
	4 003 933 -	1 258	4 002 675	3 052 990 -	1 212	3 051 778

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

	31/12/2021	31/12/2020
Etablissements de crédits	1 534 477	1 546 368
Comptes et prêts	137 746	606 963
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 291 354	925 968
Total en principal	1 429 101	1 532 931
Créances rattachées	111 035	15 419
Provisions	5 659	1 982
Valeur nette	1 534 477	1 546 368
Opérations internes au groupe	3 415 456	3 940 276
Comptes à vue	141 698	576 064
Comptes et avances à terme	3 268 992	3 353 782
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 766	10 430

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle	46 223 918	45 559 526
Créances commerciales	5 201 886	6 271 819
Autres concours à la clientèle	43 089 344	41 760 286
Valeurs reçues en pension	2 167 081	718 396
Comptes ordinaires débiteurs	2 698 485	3 463 745
Total en principal	53 156 796	52 214 246
Créances rattachées	116 896	127 313
Provisions	7 049 773	6 782 033
Valeur nette	46 223 918	45 559 526
Opérations de crédit bail	5 350 226	5 296 508
Crédit-bail immobilier	1 260 749	1 245 300
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 802 693	3 735 421
Total en principal	5 063 442	4 980 721
Créances rattachées	668 818	843 969
Provisions	382 034	528 182
Valeur nette	5 350 226	5 296 508
Total	51 574 144	50 856 034

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants	201 756	3 072
Impôts différés	357 383	137 486
Actifs d'impôts courants et différés	559 139	140 558
Impôts courants	31 083	35 807
Impôts différés	217 601	98 187
Passifs d'impôts courants et différés	248 684	133 994
Charge d'impôts courants	191 665	364 848
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 483	-149 316
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	184 182	215 532

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	166 798	144 778
Charges d'impôt sur les bénéfices	184 182	215 532
Taux d'impôt effectif moyen	52,5%	59,8%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	15,5%	22,8%
Taux d'impôt effectif moyen	52,5%	59,8%

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	45 669		407	-			46 076
Amortissements et provisions	16 773					1 734	18 507
Valeur nette au bilan	28 896	-	407	-	-	1 734	27 569

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

2,9

2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2021		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 794 310	563 572	1 230 738	1 227 625	223 501	1 004 124
Equip. Mobilier, installation	653 809	498 747	155 062	684 386	540 815	143 571
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	766 189	620 658	145 531	652 997	534 492	118 505
Total Immobilisations corporelles	3 214 308	1 682 977	1 531 330	2 565 008	1 298 808	1 266 200
Logiciels informatiques acquis	803 692	482 977	320 715	971 640	550 130	421 510
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	119 147		119 147	110 647		110 647
Total Immobilisations incorporelles	922 839	482 977	439 862	1 082 287	550 130	532 157

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT***PwC Maroc SARL***

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	11 790	46 986
Juste valeur au bilan	11 790	46 986

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2021	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	6 436		
Crédit			
Matières premières			
Total	6 436	-	-

Ecart d'acquisitions

	31/12/2020	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720				87 720

(en milliers de dirhams)

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/2021	31/12/2020
Etablissements de crédits	5 152 651	4 029 278
Comptes et emprunts	4 928 494	3 438 928
Valeurs données en pension	193 373	551 022
Total en principal	5 121 867	3 989 950
Dettes rattachées	30 784	39 328
Valeur au bilan	5 152 651	4 029 278
Opérations internes au groupe	3 479 040	3 983 604
Comptes ordinaires créditeurs	142 672	551 300
Comptes et avances à terme	3 331 602	3 423 018
Dettes rattachées	4 766	9 286

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dettes envers la clientèle

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	31 580 725	32 143 661
Comptes d'épargne	6 814 362	7 363 633
Autres dettes envers la clientèle	4 017 492	4 938 047
Valeurs données en pension		149 905
Total en principal	42 412 579	44 595 246
Dettes rattachées	12 596	25 133
Valeur au bilan	42 425 175	44 620 379

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

	(en milliers de dirhams)	
	31/12/2021	31/12/2020
Autres dettes représentées par un titre		
titres de créances négociables	5 971 770	4 346 675
emprunts obligataires	5 971 770	4 346 675
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée	2 261 804	2 262 119
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	8 233 574	6 608 794

2,15

Provisions pour risques et charges

	(en milliers de dirhams)				
	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	137 943	95 765			233 708
Provision pour engagements sociaux	131 385	15 778	6 679		127 188
Provision pour litige et garanties de passif	47 345	32 854			80 199
Provision pour risques fiscaux					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour risques et charges	274 746	227 536	190 091		1 611
Provisions pour risques et charges	591 419	371 933	196 770		-11 685
					754 897

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financements donnés	8 064 988	7 472 871
Aux établissements de crédit	50 000	33 918
A la clientèle	8 014 988	7 383 253
Autre engagements en faveur de la clientèle		55 700
Engagements de financement reçus	-	-
des établissements de crédit		
de la clientèle		

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de garantie donnés	9 638 583	10 345 454
D'ordre des établissements de crédit	3 346 844	4 093 484
D'ordre de la clientèle	6 291 739	6 251 970
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Engagements de garantie reçus	4 320 275	5 474 802
des établissements de crédit	2 811 229	4 581 887
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 496 297	886 288
d'autres organismes de garantie	12 749	6 627

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 714 642	421 799	2 292 843	2 777 570	418 879	2 358 691
Comptes et prêts / emprunts	2 246 223	172 070	2 074 154	2 426 936	285 942	2 140 994
Opérations de pensions	3 883	7 385	-3 502	6 417	6 277	140
Opérations de location-financement	464 535	242 344	222 191	344 218	126 660	217 558
Opérations interbancaires	45 049	31 829	13 220	53 333	54 398	-1 065
Comptes et prêts / emprunts	45 049	20 436	24 613	53 333	48 247	5 086
Opérations de pensions		11 393	-11 393		6 151	-6 151
Emprunts émis par le groupe		204 909	-204 909		256 768	-256 768
Titres de Dettes	236 971		236 971	236 830		236 830
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	2 996 661	658 537	2 338 124	3 067 734	730 045	2 337 689

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	94 749	48 701	46 048	102 843	30 699	72 145
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	20	- 20
avec la clientèle	69 078	41 404	27 674	74 158	30 195	43 964
sur titres	22 071	7 297	14 774	22 977	484	22 493
de change	3 600	-	3 600	5 708	-	5 708
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	425 610	22 932	402 678	400 814	21 373	379 441
Produits nets de gestion d'OPCVM	32 379	194	32 185	35 041	428	34 613
Produits nets sur moyen de paiement	96 040	-	96 040	110 772	-	110 772
Assurance	90 958	-	90 958	76 521	-	76 521
Autres	206 233	22 738	183 495	178 480	20 945	157 535
Produits nets de commissions	520 358	71 633	448 725	503 657	52 072	451 586

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31-12-2021

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	1 758	3 521 326
Comptes ordinaires	1 758	184 955
Prêts		3 336 371
Titres		
Opération de location financement		
Actif divers		46 315
Total	1 758	3 567 641
Passif		
Dépôts	602 500	184 955
Comptes ordinaires		184 955
Autres emprunts	602 500	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	1 412	3 382 686
Total	603 912	3 567 641
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1 889 211
Engagements reçus	-	1 889 211

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31-12-2021

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		120 031
Intérêts et charges assimilées	20 810	119 977
Commissions (produits)		32 883
Commissions (charges)		11 586
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	1 441	31 442
Loyers reçus	2 511	9 893

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION		
	31/12/2021	31/12/2020
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	194 109	155 501
Resultat par action (DH)	15	12

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2021	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 202 312	133 788	31 207	-44	-8 397	-20 742	2 338 124
Marge sur commissions	386 559	-190	9 343	20 788	53 521	-21 296	448 725
Produit net bancaire	2 897 411	135 136	40 140	19 480	56 104	-104 403	3 043 868
Charges de fonctionnement	1 784 757	42 212	8 222	15 979	66 508	-32 745	1 884 932
Résultat d'exploitation	301 989	60 902	64 898	3 751	-18 373	-74 688	338 480
Résultat net	199 331	40 036	37 411	2 439	-32 839	-79 580	166 799
Résultat net part du Groupe	199 367	36 894	37 411	2 439	-2 422	-79 580	194 110

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	3 391	853 046	333 887	240
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		3 391	853 046	333 887	240

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2021

(en milliers de dirhams)

	Bilan 31/12/2021	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan		60 337 372	4 143 381	2 785 926	46 298	297 774	67 610 751
dont							
Eléments d'Actif							
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 363 012			29 461	8 000	1 400 473
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		3 856 872			8 860	30 380	3 896 112
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		1 533 243	118	473		644	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		44 786 726	4 057 337	2 714 687	3 799	11 595	51 574 143
Immobilisations corporelles		1 182 033	165	4 964	143	78 895	1 266 200
Eléments du Passif							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		3 364 857	40 308	1 746 082		1 404	5 152 651
Dettes envers la clientèle		41 574 888	52 468	797 446		393	42 425 175
Provisions techniques des contrats d'assurance							
Dettes subordonnées		2 261 804					2 261 804
Capitaux propres		7 107 817	176 851	9 864	13 195	-53 172	7 254 555

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2021	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	3 896 310			198		
Titres de dettes				198		
Actifs financiers au coût amorti	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 540 137	-		5 659	-	
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
Total Actif	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
Total	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2020	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	5 351 986			239		
Titres de dettes	5 351 986			239		
Actifs financiers au coût amorti Prêts et créances sur les établissements de crédit	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
Total Actif	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
Total	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2020	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2021
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	191 792	354 819		546 611
Amortissements et déprecations (-)	132 994	8 563		124 431
Total Immobilier	58 798	363 382		422 180
MOBILIER				
Valeur brute (Materiels informatiques)	26 228	19 743		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	2 660	9 401		12 062
Amortissements et déprecations (Materiels informatiques) (-)	16 014	21 598		37 612
Amortissements et déprecations (Automobiles LLD) (-)	2 393	9 668		12 061
Total mobilier	10 482	2 123		8 360
TOTAL DROITS D'UTILISATION	69 281	361 259		430 540
Impôt différés actif (IDA)	29 066		133 756	162 822
Sous Total	98 346	361 259	133 756	593 362

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Variation de la dette de location

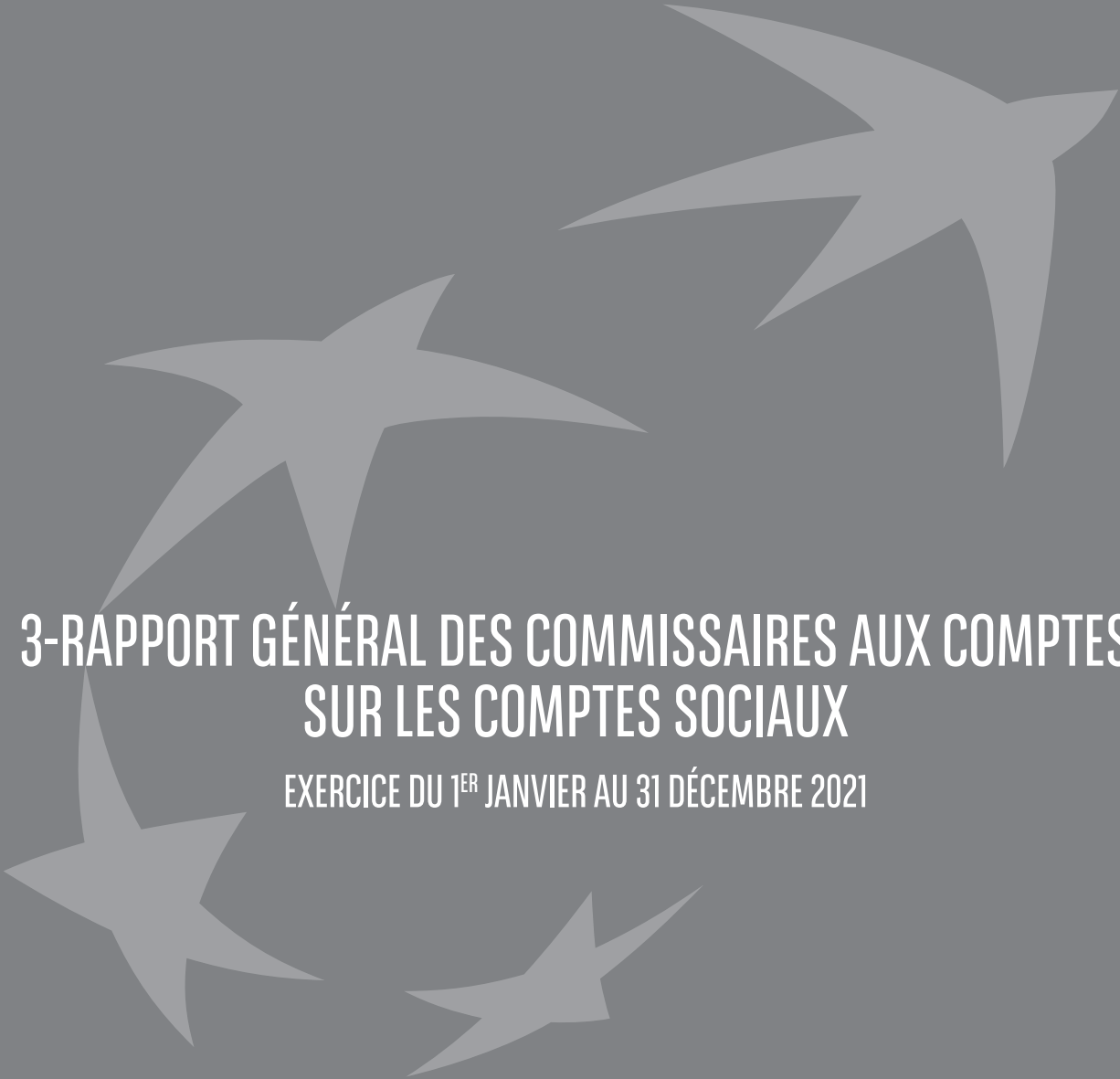
	31/12/2020	Intérêts courus	Paielements	Autres	31/12/2021
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	64 841	18 872	169 316	170 164	423 192
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 451	1 871	6 865	5 319	16 866
Dettes de location - (Automobiles LLD)	265	271	6 233	6 769	0
TOTAL DROITS D'UTILISATION	78 556	21 013	182 414		440 059
Impôt différés Passif (IDP)	25 634			133 666	159 300
Capitaux propres	-			-	5 844
Resultat				-	153
Sous Total	98 346	21 013	182 414	133 513	593 362

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)		Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)		Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 31 décembre 2020	435 334	-	963 590	-	5 914 487
Dotations nettes aux dépréciations	124 362	-	38 103	-	287 778
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	108 804	-	180 403	-	16 119
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	178 285	-	215 469	-	545
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	54 882	-	3 037	-	272 205
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	57 347	-	321 435	-	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	12 330	-	179 169	-	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	3 219	-	94 566	-	288 661
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	3	-	8 586	-	10 908
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-	-	-	-	140 469
Utilisations de dépréciations	6 648	-	59 324	-	134 920
Au 31 Décembre 2021	310 972	-	925 488	-	6 202 265

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	148 616	248 465
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	157 761	56 733
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	41	11
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	124 592	55 079
Engagements par signature	33 129	1 644
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	9 146	191 732
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	38 103	185 235
Engagements par signature	47 248	6 550
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	556 421	360 193
Bucket 3 : Actifs dépréciés	556 421	360 193
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	474 775	360 193
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	81 646	-
Autres actifs	-	-
Povisions pour Risques et charges hors risque de credit (IAS 37)	34 712	115 792
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	442 517	724 450
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	140 469	185 726
Récupérations sur prêts et créances	7 652	8 883
comptabilisés au coût amorti	7 652	8 883
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Coût du risque de crédit	575 334	901 293



3-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 680 064 dont un bénéfice net de KMAD 521 260. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 601 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 44 416. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Migration du système d'information bancaire	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au cours de l'exercice 2021, la banque a procédé à la mise en œuvre du troisième lot du programme de migration du système d'information bancaire. En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états de synthèse de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.	Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants : - Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - Examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belmqadam
Associé

Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Benabdellah
Hâroun - C-1000 - 10000
Casablanca
T: +212 5 22 40 25 / 05 22 32 47 34
F: +212 5 22 33 40 18 / 47 59

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC: 169167 / TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 582 377	1 171 914
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 887 862	5 023 247
. A vue	540 945	823 960
. A terme	4 346 917	4 199 287
Créances sur la clientèle	41 347 586	40 684 313
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 959 976	14 579 665
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 033 723	8 412 274
. Crédits et financements participatifs immobiliers	15 974 156	15 642 869
. Autres crédits et financements participatifs	3 379 731	2 049 505
Créances acquises par affacturage	3 068 074	3 519 391
Titres de transaction et de placement	5 191 222	6 468 343
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 845 006	6 302 577
. Autres titres de créance	302 938	102 367
. Certificats de Sukuks	41 803	61 925
. Titres de propriété	1 475	1 475
Autres actifs *	1 146 460	773 035
Titres d'investissement	4 714 490	4 033 388
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 998 888	3 041 681
. Autres titres de créance	715 602	991 707
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	466 736	364 611
. Participation dans les entreprises liées	227 472	298 847
. Autres titres de participation et emplois assimilés *	239 264	65 765
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	969 154	891 263
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	599 245	531 749
Immobilisations corporelles *	876 509	1 148 107
Total de l'Actif	64 849 716	64 609 362

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 367 473	3 083 951
. A vue	2 625 832	1 813 509
. A terme	741 641	1 270 442
Dépôts de la clientèle	41 617 145	43 670 484
. Comptes à vue créditeurs	31 238 590	31 701 586
. Comptes d'épargne	6 814 617	7 363 673
. Dépôts à terme	1 822 217	2 900 497
. Autres comptes créditeurs	1 741 721	1 704 727
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	6 991 332	5 380 096
. Titres de créance négociables émis	6 991 332	5 380 096
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	2 461 800	2 251 823
Provisions pour risques et charges	731 902	492 879
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119
Dépôts d'investissement reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	5 184 453
Capital	1 327 929	1 327 929
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	384 618	679 601
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	521 260	276 026
Total du Passif	64 849 716	64 609 362

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	19 369 750	18 994 094
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 842 340	6 814 972
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 236 054	5 921 052
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 241 356	6 202 370
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	55 700
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	4 304 508	5 234 265
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 795 461	4 341 350
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 496 297	886 288
Titres vendus à réméré	-	
Autres titres à recevoir	12 749	6 627
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021
 Nom de l'établissement: BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	2 536 547	2 655 659
(-) Intérêts et charges assimilées	416 412	593 668
MARGE D'INTERET	2 120 135	2 061 991
(+) Produits sur financements participatifs	9 316	4 870
(-) Charges sur financements participatifs	0	0
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	9 316	4 870
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	475 408	370 173
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	464 965	450 259
Résultat des opérations de crédit-bail et location	10 442	-80 087
(+) Produits sur immobilisations données en l'jara		
(-) Charges sur immobilisations données en l'jara		
Résultat des opérations d'l'jara (1)		
(+) Commissions perçues	453 598	429 546
(-) Commissions servies	68 819	48 926
Marge sur commissions (1)	384 780	380 620
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	30 748	35 180
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	2 605	1 456
(±) Résultat des opérations de change	329 490	313 684
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-396
Résultat des opérations de marché (1)	362 843	349 925
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
(+) Divers autres produits bancaires	101 631	123 531
(-) Diverses autres charges bancaires	98 308	101 635
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-56 478	-2 293
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	61 738	54 308
(-) Charges générales d'exploitation	1 961 958	1 571 465
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 277 617	1 112 498
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-323 254	-278 043
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-156 855	-198 770
RESULTAT COURANT	797 508	635 685
RESULTAT NON COURANT	-192 727	-99 231
(-) Impôts sur les résultats	83 521	260 428
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

	31/12/2021	31/12/2020
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	165 438	204 553
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	36 189	2 293
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	326 996	278 380
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	48 532
(-) Reprises de provisions	-181 651	-72 149
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-465 712	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 298	54 308
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	21 378	0
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	480 198	791 943
(-) Bénéfices distribués	571 009	0
(±) AUTOFINANCEMENT	-90 811	791 943

Nom de l'établissement : BMCI

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

AU 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 996 487	3 994 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	158 696	201 612
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 150 197	2 222 087
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 971	236 830
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 915	98 617
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	475 408	370 173
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	449 999	423 838
Autres produits bancaires	429 302	440 884
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 105 649	-1 254 825
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-28 675	-37 986
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-180 087	-302 069
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-207 650	-253 613
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-464 965	-450 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-224 271	-210 898
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
Produits d'exploitation non bancaire *	466 952	1 349
Charges d'exploitation non bancaire	-83 116	-54 308
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 961 958	-1 571 465
Charges de personnel	-885 070	-850 756
Impôts et taxes	-33 719	-21 045
Charges externes	-853 009	-495 112
Autres charges générales d'exploitation	-24 721	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-165 438	-204 553
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-1 119 670	-914 042
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-668 262	-550 783
Pertes sur créances irrécouvrables	-77 803	-82 586
Autres dotations aux provisions	-373 605	-280 673
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	604 462	434 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	412 802	346 620
Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
Autres reprises de provisions	181 651	79 609
RESULTAT COURANT	797 508	635 685
Produits non courants	61 255	
Charges non courantes	-253 981	-99 231
RESULTAT AVANT IMPOTS	604 781	536 454
Impôts sur les résultats	-83 521	-260 428
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
TOTAL PRODUITS	5 129 156	4 430 325
TOTAL CHARGES	-4 607 895	-4 154 299
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 965 927	3 897 835
2. (+) Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 241	1 349
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 599 442	-1 580 153
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-26 818	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 796 520	-1 366 912
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-83 521	-260 428
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	470 875	700 397
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	135 385	1 884 427
9. (±) Créances sur la clientèle	-211 956	-474 959
10. (±) Titres de transaction et de placement	596 020	-654 323
11. (±) Autres actifs	-373 426	164 018
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-77 891	41 440
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	283 522	1 499 824
17. (±) Dépôts de la clientèle	-2 053 339	-596 586
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	1 611 236	-2 269 968
20. (±) Autres passifs	209 977	-195 004
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	119 527	-601 131
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	590 402	99 266
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	577 038	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	91 029	1 888
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-184 129	-50 000
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-187 270	-215 017
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	94 402	96 205
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	391 070	-166 924
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Emission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-571 009	0
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-571 009	0
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	410 463	-67 658
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

1.1. Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

1.5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans

- Matériel informatique :
- Grosse informatique 10 ans
- Micro informatique 7 ans

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

1.14 AUTRES INFORMATIONS

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Migration du système d'information de la BMCI *PwC Maroc SARL*

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies. L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI avec la finalisation du troisième lot du programme de refonte du système d'information de la banque. La banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.

Nom de l'établissement : BMCI

A2	ETAT DES DEROGATIONS		
	DU 01/01/2021		AU 31/12/2021
INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT	
	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		
	<i>PwC Maroc SARL</i>		

Nom de l'établissement : BMCI

A3 **ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES**

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
	<i>PwC Maroc SARL</i>	
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	943 786	30 697	23 558		79 088	1 077 129	707 497
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0		0	0	0
-au jour le jour		0	0			0	0
-à terme			0			0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	100 000	360 000		0	460 000	1 164 798
-au jour le jour	0	100 000	0			100 000	489 764
-à terme	0	0	360 000		0	360 000	675 034
PRETS FINANCIERS		333 333	3 542 531		0	3 875 864	3 448 160
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0		0	0	0
-Mourabaha							
-Salam							
-Autres financements participatifs							
AUTRES CREANCES		307 602	0		0	307 602	159 301
INTERETS COURUS A RECEVOIR			111 053			111 053	75 996
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0		0	0	0
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs							
TOTAL	943 786	771 632	4 037 142		79 088	5 831 649	5 555 753

CREANCES SUR LA CLIENTELE

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	308	485	9 780 091	133 439	9 914 323	9 807 515
- Comptes à vue débiteurs		485	2 318 546	107 240	2 426 579	3 270 149
- Créances commerciales sur le Maroc	0		1 691 756	1 367	1 693 123	1 952 613
- Crédits à l'exportation			143 198		143 198	125 763
- Autres crédits de trésorerie	0		5 626 591	24 833	5 651 424	4 458 991
- Autres financements participatifs de trésorerie						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				4 997 270	4 997 270	4 728 471
- Crédits à la consommation						
- Mourabaha à la consommation				4 994 993	4 994 993	4 726 112
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation						
- Autres financements participatifs à la consommation				2 277	2 277	2 358
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	1 280 976		5 641 366	74 039	6 996 381	8 355 344
- Crédits à l'équipement						
- Mourabaha à l'équipement	1 280 976		5 641 366	72 741	6 995 083	8 353 773
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement						
- Autres financements participatifs à l'équipement				1 298	1 298	1 571
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 150 069	13 791 593	15 941 662	15 610 842
- Crédits immobiliers						
- Mourabaha immobilière			2 150 069	13 459 006	15 609 075	15 405 737
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière						
- Autres financements participatifs immobiliers				332 587	332 587	205 105
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		2 167 081	184		2 167 265	743 604
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 735 655		1 301 544		3 037 199	3 502 298
INTERETS COURUS A RECEVOIR	25 476	358	40 429	82 832	149 095	149 728
CREANCES EN SOUFFRANCE			520 454	692 011	1 212 466	1 305 901
- Créances pré-douteuses			6 545	173 290	179 835	154 383
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses			162 013	172 159	334 172	283 524
- Dont créances douteuses sur financements participatifs						
- Créances compromises			351 896	346 563	698 458	867 994
- Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 042 415	2 167 924	19 434 137	19 771 184	44 415 660	44 203 703

Nom de l'établissement : BMCI

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

B3

DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
---------------	---------------

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307
Bons du trésor et valeurs assimilées		8 716 466		0	8 716 466	9 209 332
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 014 984			0	1 014 984	1 093 933
Certificats de sukuk	0	41 581			41 581	61 568
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 014 984	8 758 047	28	1 446	9 774 506	10 366 307

Commentaire:

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT						
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021						
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	1 087 130	1 087 130	1 027 600		0	0
Autres titres de créance	-	-	-		-	-
Certificats de sukuk	0	0	0		0	0
Titres de propriété						
Titres de placement	4 038 214	4 037 972	4 000 122	92 083	242	242
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	3 695 775	3 695 533	3 659 666	92 083	242	242
Autres titres de créance	299 382	299 382	297 400		0	0
Certificats de sukuk	41 581	41 581	41 581			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
Titres d'investissement	4 650 699	4 649 405	4 557 073		1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations	3 935 097	3 933 803	3 854 748		1 294	1 294
Autres titres de créance	715 602	715 602	702 325		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	9 776 043	9 774 506	9 584 795	92 083	1 537	1 537

Non inclus les intérêts courus à recevoir

Nom de l'établissement : BMCI

B5

DETAIL DES AUTRES ACTIFS			
		DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
		en milliers de DH	
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-	
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	44 617	16 121	
DEBITEURS DIVERS	289 317	132 194	
Sommes dues par l'Etat	282 630	124 658	
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	
Sommes diverses dues par le personnel	1 902	187	
Comptes clients de prestations non bancaires			
Divers autres débiteurs	4 785	7 350	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	131 552	202 481	
COMPTES DE REGULARISATION	680 975	422 239	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écarts sur devises et titres	15 495	15 493	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 592	6 547	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	202	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	151 503	144 670	
Autres comptes de régularisation	511 183	255 528	
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES			
	1 146 460	773 035	

Nom de l'établissement : BMCI

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
BMC-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	398 853				
BMCIBANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	111 714	31/12/2021	238 192	44 888	120
BMCIBOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	51 042	31/12/2021	73 005	16 325	51 023
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/2021	13 840	56	
BMCi Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2021	3 652	2 420	4 700
BMCIFINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2021	9 280	132	
BMCiASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2021	27 270	27 335	29 849
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOURVEMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2021	61	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2021	36 391	3 391	1 803
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2021	10 201	1 037	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2020	558 140	13 133	148
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%			31/12/2021	1 862	-46 636	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490		31/12/2021		-14 279	
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/2021	166 239		5 291
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES									
					67 883				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882	
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2019	12 424	159	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2021	52 330	-21 730	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2020	29 905	7 541	264
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2020	57 460	16 654	1 203
BNP PARISBAS MED BUSINES Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2021	29 131	1 380	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%	11 765	11 765	30/06/2020	722 076	11 657	
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2020	22 128	206	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		13 947	31/12/2020	8 432	-12 189	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0				
Divers					2 265				
TITRES DE MOUCHARAKA									
- Moucharaka fixe									
- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
- Moudaraba restreinte									
-Moudaraba non restreinte									
TOTAL					466 736,00				94 402

en milliers de DH

Nom de l'établissement : BMCI

B7	CREANCES SUBORDONNEES							DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
Créances		MONTANT					Dont Entreprises liées et Apparentées		
		31/12/2021		31/12/2020		31/12/2021		31/12/2020	
		Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6		
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés		POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		NEANT					
Créances subordonnées à la clientèle		PwC Maroc SAKL							
TOTAL									

en milliers de DH

Nom de l'établissement : BMCI

B8

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE									
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021									
N a t u r e	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements			Provisions	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS II									
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 947 521	584 771	489 201	2 043 091	463 634	1 073 291	-	-	-
- Crédit-bail mobilier en cours	1 232	611		1 843	0	0	-	-	-
- Crédit-bail mobilier loué	1 946 289	569 973	481 907	2 034 355	463 634	1 089 771	-	-	-
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	15 053		10 757	4 296	0			0	4 296
CREANCES EN SOUFFRANCE	20 458	14 187	8 785	25 860	1 331	1 908	911	2 626	5 521
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 983 031	584 771	501 449	2 066 354	464 965	1 091 679	911	2 626	5 521
									969 154

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
-Droit au bail	935 005	66 293	-45 600	1 046 899	458 084	60 013	38		518 059	528 840
-Immobilisations en recherche et développement	119 169	0	8 500	110 669	2 667	0	0		2 667	108 001
-Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0		0	0
-Immobilisations incorporelles hors exploitation	815 836	66 293	-54 100	936 230	455 416	60 013	38		515 391	420 839
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
-Immeubles d'exploitation	3 154 535	119 928	774 229	2 500 234	1 951 601	104 007	502 288		1 553 321	945 914
-Terrain d'exploitation	1 652 796	7 283	540 593	1 119 486	830 874	41 937	346 669		526 142	593 344
-Immeubles d'exploitation Bureaux	29 293	0	7 194	22 099	0	0	0		0	22 099
-Immeubles d'exploitation Logements de fonction	1 591 100	7 283	521 845	1 076 538	809 220	41 061	338 014		512 266	564 271
-Logements de fonction	32 403	0	11 554	20 849	21 655	876	8 655		13 876	6 973
-Mobiliers et matériel d'exploitation	634 105	27 161	2 203	659 063	482 621	36 479	497		518 602	140 460
-Meuble de bureau d'exploitation	177 675	3 862	169	181 369	151 903	6 250	166		157 987	23 382
-Matériel de bureau d'exploitation	48 618	2 374	0	50 991	48 575	970	0		49 544	1 447
-Matériel informatique	407 758	20 925	2 034	426 649	282 089	29 260	331		311 018	115 632
-Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0		54	0
-Autres matériels d'exploitation										
-Autres immobilisations corporelles d'exploitation	758 039	17 218	178 362	596 895	618 184	23 600	154 886		486 899	109 996
-Immobilisations corporelles hors exploitation										
-Terrains hors exploitation	50 220	651	429	50 442	19 921	1 992	236		21 677	28 765
-Immeubles hors exploitation	45 669	407	0	0	16 773	1 734	0		18 506	27 569
-Mobiliers et matériel hors exploitation	4 552	245	429	4 367	3 149	258	236		3 171	1 196
-Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0			0	0		0	
IMMOBILISATIONS EN COURS										
	59 375	67 616	52 642	74 349	0	0	0		0	74 349
TOTAL	4 089 540	186 222	728 628	3 547 133	2 409 684	164 021	502 326		2 071 379	1 475 754

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS									
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021									
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession	en milliers de DH	
	Droit au bail	8 500	-	8 500	-	-	8 500		
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	7 499	1 600	5 900	-	-	5 900		
	Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-		
	Immeubles exploitation bureau	521 845	338 014	183 831	620 446	450 757	24 353		
	Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-		
	Terrain exploitation	7 194	-	7 194	-	-	-		
	Agencement Aménagement et Installation	176 252	154 879	21 366	19 000	14 954	17 396		
	Mobilier de bureau	169	6	-	-	-	-		
	Matériel roulant	-	-	-	-	-	-		
	Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-		
	Matériel de bureau	-	-	-	-	-	-		
	Immeubles exploitation logement de fonction	11 554	8 655	2 899	-	-	-		
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-		
	Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-		
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-		
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-		
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-		
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	372	498	43	-	-	43		
	Télécommunications	-	-	-	-	-	-		
	Mobilier logement de fonction	-	-	-	-	-	-		
	Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-		
	Mobilier et matériels hors exploitation	429	236	194	-	-	-		
	Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	145	38	106	-	-	106		
	frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-		
		-	-	-	-	-	-		
TOTAL GENERAL		733 959	503 926	230 033	639 446	465 712	56 298		

B10

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

136

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

DEPOT DE LA CLIENTELE							DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
							en milliers de DH	
DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Autre clientèle	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	
		Entreprises financières	Entreprises non financières					
COMPTES A VUE CREDITEURS	603 886	720 729	10 420 086		19 181 477	30 926 178	31 371 448	
COMPTE D'EPARGNE					6 814 362	6 814 362	7 363 634	
DEPOTS A TERME	20 900	142 384	237 135		1 411 347	1 811 766	2 882 238	
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris les dépôts à vue)	1345	132 501	1 675 102		245 185	2 054 133	2 029 841	
INTERETS COURUS A PAYER		183	926		9 597	10 706	23 324	
TOTAL	626 131	995 797	12 333 249		27 661 967	41 617 145	43 670 485	

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Nom de l'établissement : BMCI

B12	TITRES DE CREANCE EMIS	DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
-----	------------------------	---------------	---------------

en milliers de DH

CARACTERISTIQUES						MONTANT	(1)	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement			Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		40000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		90000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		10000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		2500				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		5500				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		2000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		33000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		15400				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		1600				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		100000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		110000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		60000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		60000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		180000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		10000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	16/06/2022	100	1,75		50000				
Certificats de dépôt	26/07/2021	26/01/2022	100	2		30000				
Certificats de dépôt	29/12/2021	28/12/2022	100	1,8		500000				
Certificats de dépôt	30/06/2021	01/07/2022	100	2,05		64900				
Certificats de dépôt	29/07/2021	01/08/2022	100	2,05		425500				
Certificats de dépôt	31/08/2021	01/09/2022	100	2,05		195900				
Certificats de dépôt	04/10/2021	05/10/2022	100	2,05		169800				
Certificats de dépôt	29/10/2021	31/10/2022	100	2,05		215700				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		40000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		15000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		15000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		28000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		2000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		100000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		25000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		75000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		50000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		27000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		1000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		27000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		3000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		2000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		100000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		70000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		150000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		30000				
Certificats de dépôt	25/11/2021	24/11/2022	100	1,75		20000				
Certificats de dépôt	30/11/2021	01/12/2022	100	2,05		212500				
Certificats de dépôt	30/12/2021	27/11/2023	100	2,90		85200				
Certificats de dépôt	30/12/2021	02/01/2023	100	2,05		198300				
Certificats de dépôt	11/10/2021	08/09/2023	100	2,40		40000				
Certificats de dépôt	03/12/2020	02/11/2022	100	2,30		23700				
Certificats de dépôt	06/01/2021	07/01/2022	100	2,20		200600				
Certificats de dépôt	03/02/2021	04/02/2022	100	2,20		191600				
Certificats de dépôt	30/03/2021	31/03/2022	100	2,05		260400				
Certificats de dépôt	29/04/2021	02/05/2022	100	2,05		183400				
Certificats de dépôt	31/05/2021	01/06/2022	100	2,05		105100				
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,50		6000				
Certificats de dépôt	17/06/2021	15/12/2022	100	1,85		500000				
Certificats de dépôt	02/03/2020	02/02/2022	100	2,90		97400				
Certificats de dépôt	09/11/2020	07/10/2022	100	2,30		43500				
Certificats de dépôt	17/12/2020	17/11/2022	100	2,40		74500				
Certificats de dépôt	04/02/2021	03/01/2023	100	2,40		270600				
Certificats de dépôt	07/04/2021	06/03/2023	100	2,40		30800				
Certificats de dépôt	14/04/2021	13/03/2023	100	3,00		216600				
Certificats de dépôt	22/04/2021	21/03/2023	100	3,00		83600				
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,00		23200				
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,30		54400				
Certificats de dépôt	05/08/2021	05/10/2023	100	2,20		120000				
TOTAL						6 923 200				

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 68 131 KDH

Nom de l'établissement : BMCI

B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS			
		DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020	en milliers de DH
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	130 935	6 781	6 781
CREDITEURS DIVERS	1 188 392	1 202 531	1 202 531
Sommes dues à l'Etat	92 593	217 279	217 279
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 027	39 383	39 383
Sommes diverses dues au personnel	271	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 273	2 151	2 151
Fournisseurs de biens et services	90 935	16 995	16 995
Divers autres créditeurs	963 294	926 688	926 688
COMPTES DE REGULARISATION	1 142 472	1 042 510	1 042 510
Compte de concordance Dirhams/devises	25 040	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	415 403	415 403
Charges à payer et produits constatés d'avance	627 661	349 475	349 475
Autres comptes de régularisation	-	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	489 714	277 631	277 631
TOTAL	2 461 800	2 251 822	2 251 822

Nom de l'établissement : BMCI

B14

PROVISIONS					
			DU 01/01/2021	AU 31/12/2021	
POUR IDENTIFICATION SEULEMENT <i>PwC Maroc SARL</i>					
PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 451 942	623 050	413 892	-301	5 660 798
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5 425 543	585 705	410 176	437	5 600 635
Titres de placement & investissement	2 247	244	1 090	136	1 537
Titres de participation et emplois assimilés	16 511	36 190	-	-	52 701
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	7 235	911	2 626		5 520
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	492 880	419 061	180 561	522	731 902
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149	81 646			99 795
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 370	10 420	-		11 790
provisions pour risques généraux et charges	473 337	326 995	180 561	522	620 293
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
	5 944 822	1 042 111	594 454	221	6 392 700

B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX
31/12/2021

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

NEANT

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B16

DU 01/01/2021	AU 31/12/2021
---------------	---------------

AU 31/12/2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

142

Nom de l'établissement : BMCi

B17

CAPITAUX PROPRES

AU 31/12/2021

DU 01/01/2021

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2020	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2021
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	2 266 714	0		2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	679 602	-294 984	0	384 618
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	276 026			521 260
TOTAL	7 468 009	-294 984	0	7 418 260

B18 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	19 369 750	18 938 394
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	-
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs		
- Autres engagements de financement donnés	50 000	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 842 340	6 814 972
- Crédits documentaires import	3 253 862	2 221 916
- Acceptations ou engagements de payer	1 440 956	1 203 867
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs	-	6 351
- Autres engagements de financement donnés	3 147 522	3 382 838
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	5 236 054	5 921 052
- Crédits documentaires export confirmés	3 690	13 091
- Acceptations ou engagements de payer	71 602	-
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés	5 160 762	5 907 960
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	6 241 356	6 202 370
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 537 865	3 779 186
- Autres cautions et garanties données	2 703 491	2 423 185
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 291 758	5 227 637
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 795 461	4 341 350
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	2 795 461	4 341 350
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 496 297	886 288
- Garanties de crédits	1 496 297	886 288
- Autres garanties reçues	-	-

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
-----	------------------------

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	12 749

Nom de l'établissement : BMCI

B20

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de change à terme Devises à recevoir Dirhams à livrer Devises à livrer Dirhams à recevoir Dont swaps financiers de devises	5 194 166 2 096 422 985 011 1 663 267 449 467	4 708 779 1 667 146 727 662 1 637 321 676 650		
Engagements sur produits dérivés Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt Engagements sur marchés réglementés de cours de change Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	562 405 562 405	393 841 393 841		
TOTAL	5 756 571	5 102 620		

Nom de l'établissement : BMCI

B21	VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
-----	--

AU 31/12/2021

DU 01/01/2021

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts	en milliers de DH
Bons du trésor et valeurs assimilées				-
Certificats de Sukuk	-			-
Autres titres		POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		-
Hypothèques	44 101 872	PwC Maroc SARL		
Autres valeurs et sûretés réelles	52 112 012			
TOTAL	96 213 884			-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200		
		BDT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Au 31/12/2021

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	430 000	0	630 066	1 734 562	1 441 236	4 235 864
Créances sur la clientèle	2 655 306	4 231 918	4 260 185	10 086 153	17 226 878	38 460 441
Titres de créance	202 270	721 871	1 413 457	3 915 745	3 521 225	9 774 568
Créances subordonnées						0
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	26 468	51 309	205 123	337 640	616	621 156
Ijjara						
TOTAL	3 314 044	5 005 098	6 508 831	16 074 100	22 189 956	53 092 029
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	111 303	284 274	31 000	275 714	6 649	708 940
Dettes envers la clientèle	513 402	583 642	698 093	16 629	0	1 811 766
Titres de créance émis	230 600	549 400	5 020 500	1 122 700	0	6 923 200
Emprunts subordonnés			750 000	0	1 500 000	2 250 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	855 305	1 417 316	6 499 593	1 415 043	1 506 649	11 693 906

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle.
De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2021

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
4	6 454 285	4 144 599	2 309 686	0

Nom de l'établissement : BMCI

B24

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

BILAN	MONTANT
ACTIF:	3 852 553
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 031
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106 329
Créances sur la clientèle	2 407 027
Titres de transaction et de placement et investissement	196 587
Autres actifs	1 059 537
Titres de participation et emplois assimilés	51 042
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	3 852 553
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 168 323
Dépôts de la clientèle	1 517 483
Titres de créance émis	
Autres passifs	166 748
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	7 971 633
Engagements reçus	9 695

MARGE D'INTERET

Au 31/12/2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

INTERETS	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts perçus	2 545 863	2 660 529
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	158 696	201 612
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 150 197	2 222 087
Intérêts et produits assimilés sur titres et créances	236 971	236 830
Intérêts versés	416 412	593 668
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	28 675	37 986
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	180 087	302 069
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	207 650	253 613
Marge d'intérêts	2 129 451	2 066 861

Nom de l'établissement : BMCI

B26

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	7 027
Participations dans les entreprises liées	87 375
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	94 402

Nom de l'établissement : BMCI

B27

COMMISSIONS

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	453 598
sur opérations de change	3 600
sur opérations sur titres	2 313
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30 080
sur moyens de paiement	96 040
sur activités de conseil et d'assistance	30 179
sur ventes de produits d'assurances	42 118
Commissions de fonctionnement de compte	27 563
Commissions sur prestations de service sur crédit	44 566
sur autres prestations de service	177 140
COMMISSIONS VERSEES :	68 819
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	39 755
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	29 064

Nom de l'établissement : BMCI

B28

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	419 987
Gains sur les titres de transaction	79 044
Plus value de cession sur titres de placement	2 846
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	338 097
CHARGES	57 144
Pertes sur les titres de transaction	48 297
Moins value de cession sur titres de placement	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	244
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	8 604
RESULTAT	362 843

Nom de l'établissement : BMCI

B29	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Feuillelet 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	885 070
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	493 605
Dont primes et gratifications	107 251
Dont charges d'assurances sociales	148 575
Dont charges de retraite	9 640
Dont charges de formation	17 861
Dont autres charges de personnel	108 138

Feuillelet 02

CHARGES	Montant
IMPOTS ET TAXES	33 719
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	21 822
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	49
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	11 848

Feuillelet 03

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	853 009
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	155 208
Dont frais d'entretien et de réparation	366 718
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	38 536
Prime d'assurance	4 063
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 692
Dont transports et déplacements	42 872
Mission et réception	2 895
Dont publicité et publication	36 613
Frais postaux et télécommunications	88 295
frais de recherche et de documentation	416
frais de conseils et d'assemblée	38
Dons et cotisations	3 172
Fournitures de bureau et imprimés	4 926
Dont autres charges externes	90 566

Feuillelet 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	24 721
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	24 721

Feuillelet 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	165 438
COMMENTAIRES	

Feuillelet 01

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	205 031
Autres produits bancaires	429 302
Autres charges bancaires	224 271
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	79 044
Dont plus-values de cession sur BDT	2 846
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	341 693
Dont Divers autres Produits bancaires	5 718
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	48 297
Dont MOINS-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	39 755
Dont autres charges sur prestations de service	29 064
Dont charges sur engagements de titres	719
Dont charges sur produits dérivés	-
Dont pertes sur opérations de change	8 604
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 177
Dont dotations aux prov dépréciat des titres de placement	-
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	12 657

Feuillelet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	466 952
Charges d'exploitation non bancaire	83 116
COMMENTAIRES	
Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	465 712
- dont produits accessoires	664
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	577
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	5 439
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	77 677

Feuillelet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRICOUVRABLES	1 119 670
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	668 262
Dont pertes sur créances irrécouvrables	7 813
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	36 189
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag p signature	
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	337 416
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	

Feuillelet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	604 462
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	412 802
dont récupérations sur créances amorties	10 008
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	-
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	181 651
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	-

Feuillelet 05

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	61 255
CHARGES NON COURANTES	253 981
COMMENTAIRES	

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Au...31/12/2021

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Feuillet 01 : Résultats par métier ou pôle d'activité

en milliers de DH

	ACTIVITE I XXXXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 890 838
Résultat brut d'exploitation					1 277 617
Résultat avant impôt					604 781

B32

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

En milliers de DH

	INTITULES	Montant	Montant
I.	RESULTAT NET COMPTABLE	521 260	
	Bénéfice net	521 260	
	Perte nette		
II.	REINTEGRATIONS FISCALES	383 528	
	1. Courantes	7 992	
	- Cadeaux à la clientèle	2 323	
	- Redevances et locations non déductibles	178	
	- Pénalités et amendes		
	- dons , subventions et cotisations	1 037	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	4 455	
	- Frais de réception et événements exceptionnels	0	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	0	
	2. Non courantes	375 536	
	- IS	83 521	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	6 703	
	- Charges non courantes	136 478	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 992	
	- Provisions pour risques généraux	63 226	
	- Provision pour risques et charges	83 256	
	- Charges sur exercice antérieurs	361	
III.	DEDUCTIONS FISCALES		679 056
	1. Courantes		542 270
	- Dividendes		94 282
	- Plus value apport		447 989
	2. Non courantes		136 786
	- Reprises sur provisions pour risques et charges et autres		110 122
	- Reprises sur provisions pour risques généraux		26 664
	Total	904 789	679 056
III.	RESULTAT BRUT FISCAL		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		225 732
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	RESULTAT NET FISCAL		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		225 732
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII.	CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

B33	DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
-----	---

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	797 508
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 992
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	542 270
POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
PwC Maroc SARL	
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	263 230
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	97 395
. Résultat courant après impôts (=)	700 113
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	NEANT

B34

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS : 01084015

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

En milliers de DH

Exercice au 31/12/2021

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	53 733	405 100	405 555	53 278
. Tva collectée	53 733	405 100	405 555	53 278
B. T.V.A. Récupérable	49 024	259 393	261 551	29 604
. Sur charges	38 861	160 190	102 624	18 179
. Sur immobilisations	10 162	181 137	158 927	11 425
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	4 709	181 137	162 172	23 674

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

PwC Maroc SARL

En nombre
Exercice au 31-12-2021

Montant du capital (en milliers)		1 327 929		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres	2732401	DH		
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue % 5
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 616	1 181 616	8,90%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca			
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca			
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca	1 034 867	1 035 367	7,80%
Divers actionnaires		2 200 786	2 200 286	16,57%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2021 POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS : 01084015

PwC Maroc SARL

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du Mai 2020)			
Report à nouveau	679 601	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	571 009
Résultat net de l'exercice	276 026	Autres affectations	384 618
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	0
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	955 627	TOTAL B	955 627

C3

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31/12/2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Nom de l'établissement : BMCI

PwC Maroc SARL

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9 730 128	9 730 128	9 456 476
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 890 838	2 739 215	2 712 197
2- Résultat avant impôts	604 781	536 454	775 226
3- Impôts sur les résultats	83 521	260 428	254 821
4- Bénéfices distribués	571 009	0	398 378
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	39,25	20,79	39,19
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	0
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	832 282	822 716	829 958
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 852	2 930	3 028

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

I. DATATION

Date de clôture (1)

31 DECEMBRE 2021

Date d'établissement des états de synthèse (2)

MARS 2022

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

EFFECTIFS**Au 31/12/2021**

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT***PwC Maroc SARL***

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	2 797	2 886
Effectifs utilisés	2 692	2 774
Effectifs équivalent plein temps	2 692	2 774
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 218	1 166
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 474	1 608
Cadres (équivalent plein temps)	1 332	1 342
Employés (équivalent plein temps)	1 360	1 432
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

Nom de l'établissement : BMCI

C7	TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS
----	--

AU 31/12/2021

DU 01/01/2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

En milliers de DH

TITRES	Nombre de titres	Montants en milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	112 935 096	149 134 550
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		64 229 301
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire		9 820 679
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	18 357 396	
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire		
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		

RESEAU**Au 31/12/2021****POUR IDENTIFICATION SEULEMENT****Nom de l'établissement****:****BMCI*****PwC Maroc SARL*****en nombre**

RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents	345	354
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	344	355
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2021	31/12/2020
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	70 686	81 499
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 723	-
. A vue	21 723	-
. A terme	-	-
3. Créances sur la clientèle	336 162	210 250
. Créances sur Mourabaha	336 162	210 249
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	-	1
4. Titres de transaction et de placement	41 815	61 925
. Dont Certificats de Sukuk	41 815	61 925
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	-	-
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. Dont Certificats de Sukuk	-	-
. Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
9. Autres actifs	11 271	48 977
Total des actifs	481 658	402 651

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2021	31/12/2020
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	130 153	100 220
. Dettes sur Mourabaha	0	0
. Dettes sur Salam	0	0
. Dettes sur autres financements participatifs	0	0
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	130 153	100 220
3. Dépôts de la clientèle	13 712	21 035
. Comptes à vue créditeurs	13 219	11 280
. Autres comptes créditeurs	493	9 755
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
5. Autres passifs	131 396	78 788
6. Provisions pour risques et charges	0	0
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	0	0
8. Dotation en capital	205 000	205 000
9. Reports	-2 391	-4 072
10. Résultat de l'exercice	3 788	1 680
Total des passifs	481 658	402 651

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2021

AU 31/12/2021

en milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 958	7 028
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 316	4 870
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 526	2 052
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	116	106
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		7
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		7
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	10 958	7 021
Produits d'exploitation non bancaire		0
Charges d'exploitation non bancaire		0
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 357	4 351
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURABLES	587	3
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RESULTAT COURANT	6 014	2 667
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	6 014	2 667
Impôts théorique	2 226	987
IX. RESULTAT APRES IMPOT	3 788	1 680

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2021												
BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31/12/2021	Provisions						Montant net au 31/12/2021
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur bien en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers												
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers	47 246	84 599	131 845		0	-	-	-	-	-	-	0
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	47 246	84 599	131 845	0	0	0	0	0	0	0	0	0

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2021	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2021
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES							
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTELE							
- MOURABAHA							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	57 627	42 646	9 300		587	90 385	336 097
TOTAL	57 627	42 646	9 300	0	587	90 385	336 097

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL



4-RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Conventions conclues entre la BMCI et ses filiales marocaines

1.1.1. Convention de prestation de services entre la BMCI et DIGIFI

Entités concernées :

DIGIFI filiale de BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGIFI à hauteur de 51%.

Nature et objet de la convention :

La convention porte sur les conditions d'exécution des prestations de services fournies par la BMCI au profit de sa filiale DIGIFI.

Les prestations concernées sont la finance, la gestion des ressources humaines, le contrôle permanent, la sécurité groupe, la communication et publicité, l'immobilier d'exploitation (IMEX), les achats, la conformité, l'assistance juridique et l'assistance informatique.

Conditions et modalités de rémunération :

La facturation est établie annuellement sur la base de la formule suivante :

*Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.*

La facturation se fera en TTC d'une manière annuelle et globale, sur la base d'une facture désignant chaque prestation servie et le prix y afférent.

Le paiement des factures se fera dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par le client.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date et durée :

Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Cette convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

1.1.2. Convention de prestation de services entre la BMCI et DIGISERV

Entités concernées :

DIGISERV filiale de la BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGISERV à hauteur de 49 %.

Nature et objet de la convention :

La convention porte sur les conditions d'exécution des prestations de services fournies par la BMCI au profit de sa filiale DIGISERV.

Les prestations concernées sont la finance, la gestion des ressources humaines, le contrôle permanent, la sécurité groupe, la communication et publicité, l'immobilier d'exploitation (IMEX), les achats, la conformité, l'assistance juridique et l'assistance informatique.

Conditions et modalités de rémunération :

La facturation est établie annuellement sur la base de la formule suivante :

*Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations*

La facturation se fera en TTC d'une manière annuelle et globale, sur la base d'une facture désignant chaque prestation servie et le prix y afférent.

Le paiement des factures se fera dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par le client.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date et durée :

Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Le contrat a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

1.2. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

1.2.1. Convention de prestation de services entre la BMCI et BNP Paribas Méditerranée Business & Process (MED BP)

Entité concernée :

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- MED BP est détenue par BMCI à hauteur de 4%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration de MED BP.

Nature et objet de la convention :

La convention annule et remplace la convention d'assistance technique datant du 15 octobre 2013. Elle porte sur la mise à jour du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI, qui incluent désormais les domaines des finances et ressources humaines, ainsi que les indicateurs de performance.

Conditions et modalités de rémunération :

La facturation sera établie annuellement sur la base du coût J/H fixé à 2.700 MAD.

Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par MED BP.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date et durée

Cette convention conclue en date 8 juin 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021.

Le contrat a pris effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 571 050 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 287 200 MAD.

1.2.2. Convention d'assistance technique entre BMCI et BMCI Leasing

Entités et personnes concernées :

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil.
- BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention :

Cette convention annule et remplace le contrat d'Assistance Technique datant de 2013 et porte sur la revue du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI ainsi que le catalogue de services y afférents.

Ainsi, les domaines couverts par la présente convention sont :

- Finances et Contrôles ;
- Ressources Humaines ;
- Achats ;
- Contrôle Permanent Groupe ;
- Assistance Juridique ;
- Sécurité ;
- Système d'Information ;
- Immobilier d'Exploitation ;
- Risques ;
- Conformité.

Conditions et modalités de rémunération :

La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

*Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.*

Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par la BMCI.

Le montant du coût J/H suivra la variation annuelle de l'indice SYNTEC.

Date et durée :

Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Le contrat a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation faite par l'une ou l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 878 000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

1.3. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

1.3.1. Contrat d'Application Intra-Groupe entre BRIC et la BMCI rattaché au Contrat Cadre pour les prestations de services Intra-Groupe

Entités concernées :

BNP Paribas Regional Investment Company (BRIC) et BMCI sont toutes les deux filiales de BNP Paribas SA.

Nature et objet de la convention :

BRIC via son HUB Capital Markets (ci-après « HUB »), fournira à la BMCI les prestations suivantes :

- Définition de la stratégie globale : IRB Capital Markets (Hub logé au sein de BRIC) co-définit avec le management local LCAPM de la BMCI la stratégie des activités Capital Markets qui s'inscrivent dans la stratégie globale d'IRB. Le Hub accompagne LCAPM sa mise en œuvre localement.
- Pilotage des activités Capital Markets : ce pilotage comprend la gestion prudentielle, le développement commercial et la structuration des activités de marché d'IRB.
- Accompagnement du développement commercial : le Hub favorise le développement commercial de l'activité Capital Markets et veille à ce que les produits offerts soient en cohérence avec les business line d'IRB, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des spécificités locales (réglementaire, besoin des clients, concurrences, etc...)
- Application des règles de conformité : l'équipe veille au respect des règles de conformité et du code de conduite relatif aux activités Capital Markets et imposés par le groupe et par les régulateurs locaux et globaux.

Conditions et modalités de rémunération :

Les coûts de la prestation sont facturés sur la base des éléments ci-après :

- Le Taux J/H Moyen (TJM) : 16 538 MAD ;
- Le nombre d'experts affectés pour la prestation : 4 experts ;
- Le nombre de jour de prestation.

Le Service sera facturé trimestriellement et de la manière suivante : trois premières factures identiques établies sur la base de l'exercice budgétaire et une quatrième (dernière) facture dite « d'ajustement ». Celle-ci prendra en compte la consommation réelle du budget.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 et conclue le 16 juillet 2021.

Le contrat a pris effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2021 et demeure en vigueur pour une durée indéterminée, sauf en cas de résiliation motivée ou de résiliation pour convenance en conformité avec les stipulations du Contrat Cadre.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 5 751 017 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 924 560 MAD.

1.4. Conventions conclues entre la BMCI et BNP Paribas S.A.

Entités et personnes concernées :

- BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

1.4.1. Contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Nature et objet de la convention :

Les applicatifs et services IT couverts par ce nouveau contrat, étaient d'ores et déjà utilisés/consommés par la BMCI au titre d'un Contrat Cadre datant de 2012 et de Contrats d'Applications y rattachés (Aml Net Reveal, Apce/Apcp, Atlas 2, BNPINET (dont prestations Mobile Banking), Chorus Flows, Confirming VCOM, Connexis Cash, Connexis Trade, Infocentre, Ivision, Kondor, Ligis, Mib, Mpayment, Neos, Sab Lot1, Shine, Smid, Sonar, Sun, Swift Sibes, Vinci et Webdoc).

Cette nouvelle convention, composée de conditions générales et de conditions particulières, annule et remplace le contrat cadre de 2012 et ses contrats d'application et vise à :

- La régularisation des factures non émises par BNPP de 2016 à 2020 ;
- La simplification du schéma contractuel et la consolidation de la documentation contractuelle régissant la relation entre la BMCI et BNP Paribas - via sa filiale IRB -, portant sur l'ensemble des applicatifs demeurant dans le patrimoine d'IRB et des services qui leurs sont associés.

La mise à niveau des termes contractuels en considération :

- du caractère « essentiel » des services concernés ;
- de l'évolution de la réglementation applicable en la matière (confidentialité, protection des données, ...) et des normes de sécurité, le tout conformément aux standards internationaux.

Les services couverts par ce nouveau contrat correspondent :

1. Services de Build :

Ces services se présentent comme suit :

- Création et déploiement d'Œuvres Développées ;
- Création et Déploiement infrastructure Serveurs ;
- Création et Déploiement Poste de travail.

2. Services de Run (Services d'hébergement)

3. Concession de Licence d'utilisation des œuvres développées de BNP Paribas.

Conditions et modalités de rémunération :

BMCI versera les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs ci-avant.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 Août 2021 et conclue le 20 septembre 2021.

Le contrat débute rétroactivement au 1er janvier 2016 et conclue pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 426 433 MAD.

1.4.2. Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Nature et objet de la convention :

L'avenant a pour objectif d'ajouter aux services IT et aux licences d'utilisation des œuvres développées de BNP PARIBAS, au titre des conditions particulières, la mise à disposition de la BMCI du nouveau master de core banking incluant le Datalake et en interface avec les actifs existants déjà fournis avec le groupe ou encore à souscrire par BMCI prochainement.

Cette mise en service intervient au terme de trois activités majeures dans le programme de refonte SI, à savoir :

- L'installation de la solution dans le contexte Cloud du Bénéficiaire ;
- L'insertion du nouveau SI dans l'existant ;
- La migration des données de l'ancien SI vers le nouveau SI.

Le master de Core Banking mis à disposition du Bénéficiaire s'articule ainsi autour des assets suivants :

- Un Core Banking System, couvrant la majeure partie des besoins métiers ;
- Une couche d'échange (SELF), incluant des fonctionnalités d'API/l'ensemble des interfaces aux applications tierces ;
- Un Datalake ;
- Des outils de data management.

Conditions et modalités de rémunération :

BMCI devra verser les redevances à BNP Paribas au titre des Services objet de l'Avenant et portant sur la facturation de la licence d'utilisation de la refonte SI et de l'hébergement IT de la refonte SI.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2021 et conclue le 20 septembre 2021.

L'avenant prend effet à partir du 1er Janvier 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 135 891 369 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

1.4.3. Avenant n°2 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Nature et objet de la convention :

L'Avenant n°2 a pour objectif de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs ci-après et aux Services y afférents, pour l'année 2021.

- AML NET REVEAL ;
- ATLAS 2 ;
- BNPINET (dont prestations Mobile Banking) ;
- NEOS ;
- SONAR ;
- SWIFT SIBES ;
- VINCI ;
- WEBDOC.

Conditions et modalités de rémunération :

BMCI versera les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs ci-avant.

Date et durée :

Cette convention conclue le 20 septembre 2021, a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2021.

L'avenant prend effet à partir du 1^{er} janvier 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 31 635 051 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

1.4.4. Contrat de prestation de services informatiques (BUILD) avec BNP PARIBAS SA (déploiement outil OMR)

Nature et objet de la convention :

Le contrat s'inscrit dans le cadre de la réalisation des services de Build par BNP Paribas SA (via sa filiale CIB) pour l'outil OMR, en remplacement de l'outil Arpson.

Le Contrat fixe les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas des Services de Build en faveur de la BMCI, et qui se présentent comme suit :

- Etude et Développement ;
- Déploiement (qualification et mise en production) ;
- Matériel (mise en place du hardware éventuellement nécessaire) ;
- Editeur (relation avec l'éditeur pour le développement d'évolutions éventuellement nécessaires dans le cadre du projet de déploiement).

Conditions et modalités de rémunération :

BMCI verse les redevances à BNP Paribas au titre des services Build.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 décembre 2021 et conclue le 17 décembre 2021.

Le contrat a pris effet le 1er janvier 2021 et se poursuit jusqu'au 31 décembre 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 16 341 176 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice s'élève à 16 341 176 MAD.

1.4.5. Convention de Funding en devise accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI

Nature et objet de la convention :

La convention porte sur les termes et conditions du funding, accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI notamment les conditions financières applicables à la BMCI en tant qu'emprunteur (emprunts en devises dans le cadre des enveloppes validée/accordées par BNP PARIBAS à BMCI.

Conditions et modalités de rémunération :

Le taux d'emprunt est calculé par devise, sur la base des courbes de taux internationales et les coûts de liquidité de BNP Paribas.

Taux d'emprunt = Taux de référence de la durée concernée + Le coût de Liquidité Intragroupe de la maturité concernée.

Reuters sert de base pour recueillir les taux sur le marché international (Ester, Euribor, etc.) au jour le jour, et le Groupe communique ses coûts de liquidité chaque mois.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021 et conclue le 17 décembre 2021.

Le contrat a pris effet à compter de sa date de signature et est conclue pour une durée indéterminée sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021 s'élève à 481 631 MAD.

Le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 s'élève à 410 771 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 481 631 MAD.

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 410 651 MAD.

1.5. Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées entre BMCI et BDSI

Entités concernées :

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention :

Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées par BDSI initialement conclue en 2019.

Cet avenant portant sur les conditions particulières a été mis en place principalement en vue d'introduire la possibilité de dépassement du plafond établi par le contrat initial, dans le cas où la BMCI serait amenée à demander des JH supplémentaires pour faire face à des demandes ponctuelles non prévues initialement.

Outre la mise en place de la gouvernance applicable en cas de dépassement des plafonds définis, l'avenant a pour objet de :

1. Clarifier la méthodologie de calcul des frais facturés par BDSI au titre des prestations fournies ;
2. Prévoir la possibilité de la révision des prix des services après vérification de leur adéquation avec les coûts directs et indirects ;
3. Soumettre le contrat de prestation de services à la loi marocaine, en application des dispositions de la nouvelle loi n° 05-20 relative à la cybersécurité en matière de prestations externalisées.

Conditions et modalités de rémunération :

L'avenant ne modifie pas la tarification et/ou la méthodologie de calcul des prestations.

Il introduit toutefois la possibilité de dépassement des plafonds annuels arrêtés entre les parties et prévoit la possibilité de révision de la tarification appliquée.
Dans ce cadre, BDSI procédera annuellement à la vérification de l'adéquation des coûts des services et des licences avec ses coûts directs et indirects.

Date et durée :

Cette convention conclue en date du 18 décembre 2021, a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 Décembre 2021.

Les termes de cet avenant seront applicables avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 et ne modifie pas la durée du Contrat initial (reconduit tacitement d'année en année, sauf résiliation anticipée).

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement, s'élève à 113 154 731 MAD.

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en investissement, s'élève à 19 832 071 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement s'élève à 124 799 128 MAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 en investissement s'élève à 8 154 235 MAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICE ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la BMCI et BNP Paribas S.A.

Entités et personnes concernées :

- BNP Paribas détient, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, 66,74% dans le capital de BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

2.1.1. Service d'accompagnement du programme de refonte IT

Nature et objet de la convention :

Contrat de prestations réalisées par BMCI dans le cadre du programme de refonte IT.

Conditions et modalités de rémunération :

Les prestations sont facturées à BNP Paribas sur la base des coûts directs supportés par la BMCI, majorés d'une marge de 5%.

Date et durée :

Cette convention a été conclue le 16 avril 2019, et conclue pour une durée indéterminée avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2017.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 576 802 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Le montant encaissé par BMCI courant l'exercice 2021 s'élève à 41 325 680 MAD.

2.1.2. Contrats d'application du contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI

2.1.2.1. Contrat de mise à disposition de l'application CLIENT FIRST

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CLIENT FIRST et la fourniture du support. Il s'agit d'un outil Corporate Banking ayant pour visée de favoriser l'intensité relationnelle et développer le Cross Selling. L'application est destinée à supporter les interactions entre l'équipe commerciale de la banque et ses clients. Elle permet aux chargés de clientèle de documenter un certain nombre d'informations pertinentes relatives à leurs clients comme notamment les contacts et les rapports d'entretien.

Date et durée :

Cette convention a été conclue le 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

En contrepartie de la mise à disposition de l'application et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.1.2.2. Contrat de mise à disposition de l'application RAPIDO

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application RAPIDO. Cette application destinée aux agences et au back office. Elle permet de faciliter la transmission de documents clients par la numérisation et traite tous les types de documents client indépendamment du processus de traitement et du système d'information utilisé.

Date et durée :

Cette convention a pris effet en date du 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Conditions et modalités de rémunération :

Le prix pour l'année en cours est déterminé par palier en fonction des effectifs (équivalent temps plein) de la Banque au 31 décembre de l'année précédente.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.1.2.3. Contrat de mise à disposition de l'application SEARCHSPACE

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SEARCHSPACE, la fourniture de production informatique centralisée et de prestations complémentaires. Il s'agit d'un outil d'analyse comportementale au travers des mouvements enregistrés sur les comptes d'un client ou sur certains événements extra comptables. Il permet de mettre en exergue des comportements sensibles par rapport aux techniques de blanchiment connues et fournit des outils de reporting et un outil de workflow permettant de faciliter le travail d'investigation inhérent aux alertes.

Cet outil s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux exigences légales imposées aux établissements financiers.

Date et durée :

Cette convention a été le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Conditions et modalités de rémunération :

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, ainsi que le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.1.2.4. Contrat de mise à disposition de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO TOOL

Nature et objet de la convention :

Mise à disposition de la BMCI de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO Tool et la fourniture des prestations de maintenance applicative, évolution de l'application, la production informatique centralisée, l'assistance et support. Il s'agit d'un outil du marché capable de couvrir les besoins de la banque en matière de gestion de portefeuilles financiers, mis à la disposition des utilisateurs Front Office et Middle Office de la Banque Privée, et adossée aux systèmes Back Offices de la banque et de son dépositaire. Elle consiste en une version packagée du progiciel SOLIAM, incluant les paramétrages, les processus BNP Paribas Wealth Management et une documentation tant pour l'installation que pour son utilisation. L'application gère en particulier les activités de gestion conseillée et la production de reporting clients à haute valeur ajoutée y incluant la mesure de performance.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Conditions et modalités de rémunération :

En contrepartie de la concession du droit d'utilisation et de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant annuel et forfaitaire basé sur les éléments suivants :

- Le nombre minimum théorique d'utilisateurs de l'application convenu entre les parties;
- Le montant annuel facturé et calculé sur la base de ce nombre d'utilisateurs de l'application ;
- Le principe d'un réajustement mettant à profit la dégressivité du prix en fonction du nombre total des utilisateurs de l'application ainsi que le nombre de pays où l'application est déployée est appliqué. Le réajustement est pris en compte dans la facturation annuelle.

Au titre de la facturation des coûts récurrents, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEX.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturée en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.2. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

Entités concernées :

- BNP Paribas actionnaire de BMCI et des filiales suivantes.

2.2.1. Convention tripartite RATANET IT Services master agreement entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance.

Nature et objet de la convention :

Contrat tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil. BNP Paribas Groupe Service Center S.A. en sa qualité de prestataire de services informatiques, BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA et la BMCI bénéficiaire.

Conditions et modalités de rémunération :

Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H calculé sur la base d'un coût J/H de 325 € HT (majoré de 50% pendant les jours/heures d'astreinte).

Au titre de la maintenance :

- Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;

- Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
- Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
- La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.

Date d'autorisation de la convention :

Convention autorisée par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018 et est rentrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 826 537 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice s'élève à 1 826 537 MAD.

2.2.2. Convention de services entre la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) et BMCI

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 24 avril 2014, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

Les charges de fonctionnement sont réparties entre les sites bénéficiant des services du CSP Monétiques selon une clé de répartition basée sur le volume numérique de chaque site (transactions, cartes en portefeuille, système d'acceptation).

Le coût des prestations de services est déterminé par la somme des rubriques suivantes :

- Les frais de personnel et d'hébergement à Ouagadougou ;
- Les dépenses de transport et d'hébergement engagés par le CSP à l'occasion de ses missions ;
- Les dépenses de fonctionnement autres que le transport et hébergement engagés par le CSP.

La BICIAB transmet trimestriellement une facture correspondant à la quote-part de BMCI indexée sur la base de la clé de répartition calculée pour l'année N-1, nette de tous impôts et taxes.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.2.3. Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion Informatique entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2013, pour une durée indéterminée.

Conditions et modalités de rémunération

La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.

Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, seront refacturés à la BMCI augmentés de 8%.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 536 942 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 174 472 MAD.

2.2.4. Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance entre Coficabail au profit de la BMCI

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités des prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2002 modifiée par des avenants, successivement le 1er décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1er janvier 2009, pour une durée de dix ans renouvelables par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

- a. Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
 - Mise à disposition et maintenance des environnements ;
 - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
 - Procédures de back-up ;
 - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).
- b. Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client actif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
 - A l'espace de stockage ;
 - A la puissance des processeurs ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).
- c. Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client inactif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
 - A l'espace de stockage ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 547 601 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 587 321 MAD.

2.2.5. Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires entre BNP Paribas Net Limited et BMCI

Nature et objet de la convention :

Les services fournis à la BMCI par BNP PARIBAS NET LIMITED se présentent comme suit :

- Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
- Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc ...) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Conditions et modalités de rémunération

Les frais au titre des services sont facturés comme suit :

- Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire,
- Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable,

- Autres services : tarif forfaitaire.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 7 juillet 2011 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 058 691 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 4 402 490 MAD.

2.2.6. Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention :

Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :

- -STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
- -TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 1er décembre 2001 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er juillet 2001. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

- a. Coût HT (de départ en 2001) : la facture est calculée au prorata sur la base de 50 € pour 1000 dossiers. Cette rémunération est payable trimestriellement à terme échu.

Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement, après accord entre les parties.

- b. Les coûts de base par dossier de chaque année sont indexés le 1er janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice SYNTEC.

Les réajustements des coûts de base selon cette indexation s'effectuent sans formalité.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 016 608 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 018 549 MAD.

2.2.7. Convention portant sur la concession de Licence RATANET entre BNP Paribas Personal Finance

Nature et objet de la convention :

Concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un nouvel outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Date et durée :

La convention a été conclue en date du 12 mai 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 15 octobre 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

Montant forfaitaire de 350 000 € dont 50.000 € au titre de la Licence d'utilisation et 300.000 € au titre des développements.

Cette rémunération ne comprend pas le coût des éventuels progiciels ou logiciels dont l'utilisation serait nécessaire pour l'utilisation du progiciel et qui ne seraient pas des progiciels standards développés par BNP PARIBAS Personal Finance.

Règlement du montant sus-visé comme suit :

- Avance de 70.000 € HT payée dès signature du contrat,
- Livraison Lot 1 de 130.000 € HT ;
- Livraison Lot 2 de 50.000 € HT ;
- Livraison Lot 3 de 50.000 € HT ;
- Livraison Lot 4 de 50.000 € HT.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 213 181 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 213 181 MAD.

2.2.8. Convention portant sur la télématique entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention :

La présente convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU crédit conso.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 16 septembre 2008 avec une date de prise d'effet à compter du 1er janvier 2002 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

- Services télématiques : Rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) est de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques sera calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation telle que définie ci-après :
- Développements télématiques : redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 € par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support dans les limites suivantes :
 - 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
 - 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
 - 3 mois/homme/année pour le support.

Tarification réajustable au 1er janvier de chaque année en fonction de l'indice SYNTEC.

La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (en 2008) à 686 EUR HT J/H.

Tarification réajustable au 1er janvier de chaque année.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 35 947 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 35 529 MAD.

2.2.9. Conventions « Procurement Technology »

Nature et objet de la convention :

La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Cette convention remplace celle conclue avec Procurement Technology portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération :

Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.

Date et durée :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 février 2020, pour une durée indéterminée à compter de la signature des conditions particulières.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 268 168 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 15 389 914 MAD.

2.3. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

2.3.1. Conventions conclues entre BDSI et BMCI

Entité concernée :

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

2.3.1.1. Contrat de crédit long terme entre BMCI et BDSI

Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur une autorisation pour un crédit long terme de 50 millions MAD, sans garanties.

Conditions et modalités de rémunération :

Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêts de 5,62%.

Date d'autorisation de la convention :

Contrat de crédit autorisé par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2.3.1.2. Convention d'assistance technique au profit de BDSI

Nature et objet de la convention :

La convention prévoit l'assistance de BDSI dans les domaines suivants :

- Ressources humaines ;
- Gestion comptable ;
- Assistance juridique ;
- Autres.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 1er janvier 2006 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 241 348 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 689 618 MAD.

2.3.2. Conventions conclues entre Arval Maroc et BMCI

Entités concernées :

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- Arval Maroc est détenue par BMCI à hauteur de 33,34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration d'Arval Maroc.

2.3.2.1. Convention d'apport d'affaires au profit d'ARVAL Maroc

Nature et objet de la convention :

Convention fixant les modalités de :

- Collaboration entre la BMCI et ARVAL Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc ;
- Participation au risque au cas par cas et à la décision de la BMCI (pour le stock accordé avant le 31/12/2017).

Date et durée :

Cette convention a été conclue le 23 janvier 2013 pour une durée de trois ans renouvelables. Au-delà de ces trois années, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

La présente convention prévoit :

- Une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

Montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 448 196 MAD concernant la commission d'apport.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

2.3.2.2. Convention d'assistance technique au profit d'ARVAL Maroc

Nature et objet de la convention :

La convention prévoit l'assistance d'ARVAL MAROC dans les domaines suivants :

- Ressources humaines ;
- Sécurité.

Date et durée :

Cette convention a été conclue en date du 1er janvier 2019 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 97 600 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

2.4. Conventions conclues entre BMCI et BMCI leasing

Entités et personnes concernées :

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil.
- BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

2.4.1. Convention d'apport d'affaires et de partage de risque

Nature et objet de la convention :

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.

Date et durée :

Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération :

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% (hors taxes) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI.

BMCI Leasing verse également trimestriellement une commission de risque de 0,5% hors taxes du montant total de la part contre garantie des dossiers de crédits des clients du réseau BMCI.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 11 983 917 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice :

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

2.5. Convention de partenariat entre la BMCI et réseau entreprendre Maroc

Personne concernée :

Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et administrateur au sein du Conseil de Surveillance de l'Association Réseau Entreprendre Maroc.

Nature et objet de la convention :

Convention de partenariat qui prévoit :

- Une contribution financière de 100 KMAD annuelle, pendant une durée de trois ans, pour une enveloppe totale de 300 KMAD ;
- Un prêt de 1 million MAD au taux de 0%, remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois, sans recueil de garanties.

Date d'autorisation de la convention :

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 100 000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 100 000 MAD.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

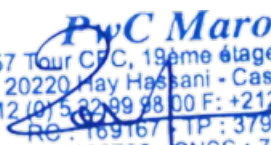
Deloitte Audit



Bd Si Mohammed Benabdelah
Bâtiment 100 - Itaire 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 26 / 47 59

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG: 169167 / IP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé



5-ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2021

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	DELOITTE						PWC						TOTAL
	Montant/Année			Pourcentage/année			Montant/Année			Pourcentage/année			
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1.578	1.445	1.445	97%	97%	96%	1.747	1.614	1.614	97%	97%	96%	9.443
	1.443	1.310	1.310	89%	88%	87%	1.443	1.310	1.310	80%	79%	78%	8.126
	135	135	135	8%	9%	9%	304	304	304	17%	18%	18%	1.317
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	50	50	60	3%	3%	4%	50	50	60	3%	3%	4%	320
	50	50	60	3%	3%	4%	50	50	60	3%	3%	4%	320
													-
Sous-total	1.628	1.495	1.505	100%	100%	100%	1.797	1.664	1.674	100%	100%	100%	9.763
Autres prestations rendues													-
													-
													-
Sous-total	-	-	-				-	-	-				-
Total Général	1.628	1.495	1.505	100%	100%	100%	1.797	1.664	1.674	100%	100%	100%	9.763

Commissariat aux comptes

	DELOITTE				PWC			
	Montant/Année		Montant/Année		Montant/Année		Montant/Année	
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2019
FILIALES	135	135	135	135	135	135	135	135
LEASING								
OFFSHORE				109	109	109	109	109
BMCI	1.443	1.310	1.310	1.443	1.310	1.310	1.310	1.310
BOURSE			-	60	60	60	60	60
ASSURANCE			-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.578	1.445	1.445	1.747	1.614	1.614	1.614	1.614

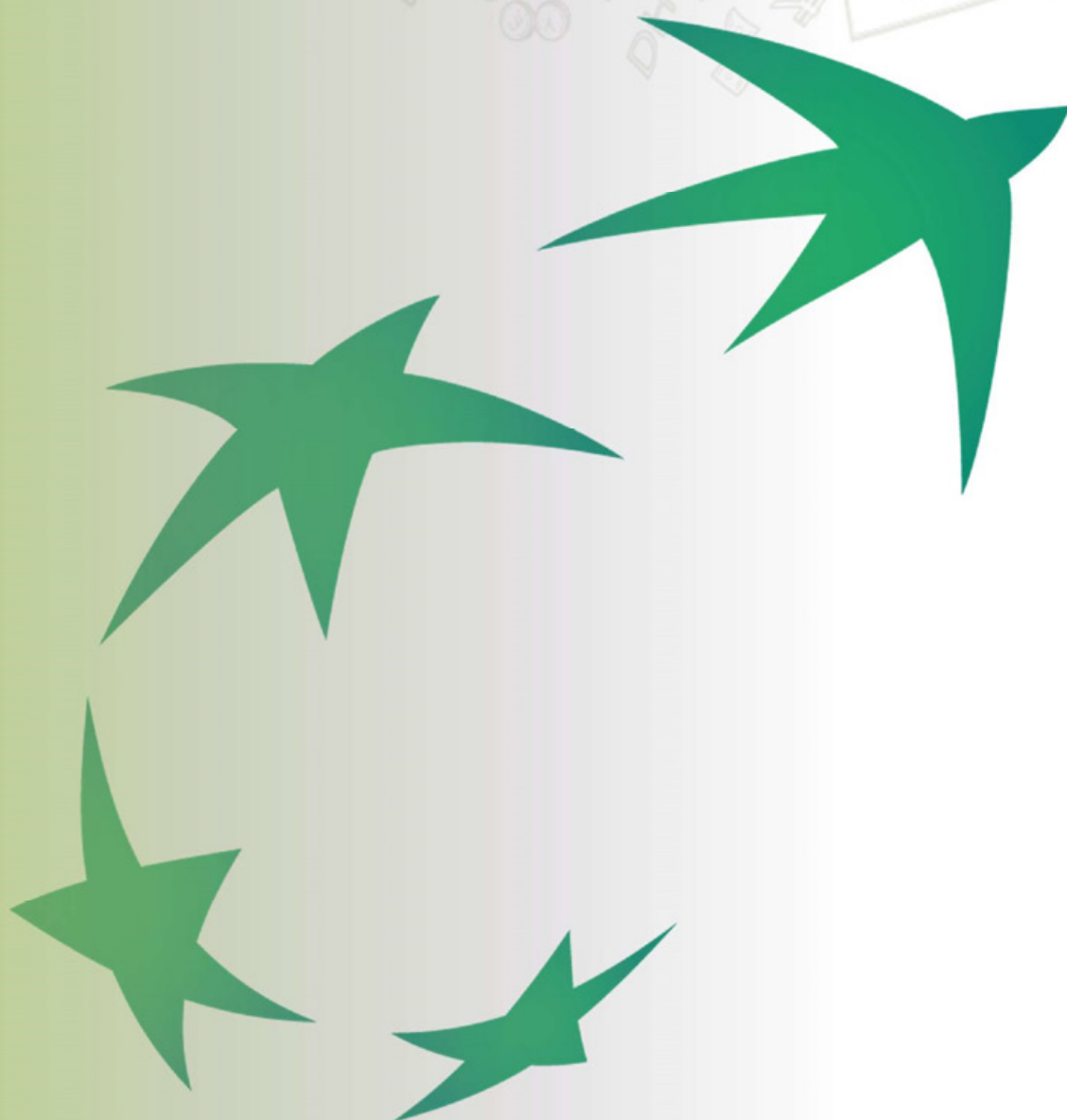
Autres prestation

	DELOITTE				PWC			
	Montant/Année		Montant/Année		Montant/Année		Montant/Année	
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2019
FILIALES								
LEASING								
OFFSHORE								
BMCI	50	50	60	50	50	50	50	60
TOTAL	50	50	60	50	50	50	50	60



6-RAPPORT DE GESTION BMCI 2021

RAPPORT DE GESTION 2021



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



RAPPORT DE GESTION

2021

SOMMAIRE

BMCI EN 2021

01 MOT DU PRÉSIDENT.....	4
02 CONTEXTE ECONOMIQUE & FINANCIER	5
03 NOTRE GROUPE	12
04 RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021	18
05 NOS MÉTIERS DU COMMERCE	24
06 NOS ACTIVITÉS SUPPORTS & FONCTIONS REGALIENNES	35
07 FILIALES & PARTICIPATIONS	76
08 DONNÉES FINANCIÈRES	87

MOT DE MONSIEUR PHILIPPE DUMEL



L'année qui vient de s'achever a été difficile et souvent éprouvante pour nous et pour beaucoup de nos clients. Elle compte aussi de solides avancées exemplaires au regard du contexte. Je pense à nos progrès en matière de digitalisation. En effet, nous avons augmenté de 45% le nombre de clients actifs sur notre application mobile, BMCI Connect, et multiplié par 4 le volume de transactions sur cette application. Nous avons continué d'innover avec le lancement de QlickEER, un outil permettant de finaliser une entrée en relation en moins de 30 minutes. Nous avons continué de gagner des clients Banque Privée et des parts de marché sur le Crédit à la Consommation. Par ailleurs, l'équipement de nos clients s'est poursuivi sur le portefeuille mobile, Smartflouss, et sur les produits d'assurance, notamment Chifae Monde.

Ces résultats solides sont particulièrement encourageants et démontrent nos capacités collectives et ce, même lorsque les vents sont contraires. Je tiens, d'ailleurs, à féliciter tous les collaborateurs et à les remercier chaleureusement pour ces différents succès.

Pour autant, il nous reste à progresser dans plusieurs domaines, à commencer par la qualité de service. Nos clients attendent mieux de la BMCI et ils nous le disent à travers une baisse de notre indicateur de mesure de la satisfaction client « Net Promoter Score » (NPS).

Quant à la dernière bascule informatique, elle a absorbé une grande partie de notre énergie. Il nous reste à finir de stabiliser notre nouveau système et fiabiliser toutes les données utilisées. Je voudrais, ici encore, saluer le travail considérable qui se cache derrière ce grand projet et rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, de jour comme de nuit, à sa réalisation. C'est une fondation que nous avons posée pour le futur de la BMCI.

En 2022, nous appréhenderons les changements inhérents à notre activité sous les effets de la crise sanitaire Covid-19. Nous poursuivrons également la digitalisation de nos services, enrichirons BMCI Connect et rendrons actifs davantage de nos clients abonnés. Nous allons aussi mettre sur le marché des offres innovantes en assurance ou en instruments de couverture proposés par la salle de marché. Nous renforcerons les synergies entre le réseau Retail et la Business Unit Crédit à la Consommation en matière de vente à distance.

Notre plan stratégique « Twenty4Change » est sur de bons rails. Les projets avancent et plusieurs d'entre eux ont déjà abouti. Nous avons commencé à utiliser des grilles d'octroi simplifiées et lancé un vaste plan de formation pour développer nos compétences relationnelles. C'est un bon plan et il nous incombe de nous tenir fidèlement à notre feuille de route pour atteindre nos ambitions en matière de croissance du Produit Net Bancaire (PNB) et du Net Promoter Score (NPS). Les projets prévus dans notre plan à moyen terme sont essentiels mais ils ne seront pas suffisants.

C'est en faisant tout cela que nous ferons de 2022 une bonne année pour notre banque.

Philippe Dumel

Président du Directoire



CONTEXTE ÉCONOMIQUE & FINANCIER

CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Dans un contexte de persistance des risques sanitaires, des incertitudes et risques pesant sur l'économie mondiale et des tensions inflationnistes, l'environnement international a connu un léger redressement économique en 2021.

En effet, l'année 2021 été marquée par l'extirpation du gouffre provoqué par la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 et la grimpée de la croissance mondiale vers des niveaux comparables à la période avant-crise, et ce en dépit des perturbations dues aux nouvelles variantes Covid-19 qui ont apparus lors de cette année.

Dans ces conditions, l'année 2021 a noté le rebondissement de l'économie mondiale, cette dernière a enregistré une croissance de 5,5% après une grande chute en 2020 estimée à -3,4%, bénéficiant principalement de l'orientation de consommation.

+5,5%
Croissance du
PIB MONDIAL

+5,6%
Croissance
aux Etats-
Unis

+5,2%
Croissance
Zone EURO

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, la croissance aux États-Unis a repris sa phase d'expansion après la baisse enregistrée en 2020. Suite à la baisse de l'épargne excédentaire engendrée par des transferts fédéraux, la vaste campagne de vaccination ayant eu lieu au sein du pays ainsi qu'aux conditions monétaires accommodantes qui ont permis de soutenir le flux de crédit accordé aux ménages et aux entreprises, la croissance a enregistré une évolution de +5,6% en 2021 et devrait ralentir à 3,7% en 2022. D'un autre côté, afin de faire face à la hausse des prix que connaît le pays, la banque centrale américaine devrait cesser ses mesures de soutien à l'économie plus tôt que prévu.

Dans la zone Euro, malgré les inquiétudes liées à l'apparition de nouvelles variantes du Covid-19, le redressement de la production devrait continuer avec une croissance du PIB de 5,2% en 2021 et 4,2% en 2022. En parallèle, les nombreux plans de relance européens et nationaux ont pu générer une bonne dynamique d'investissement et la banque mondiale s'attend à ce que les dépenses de consommation soient soutenues dans le futur par la hausse des salaires et le recul de l'épargne des ménages.

Nonobstant, la persistance des perturbations qui impactent le déroulement des chaînes d'approvisionnement devrait continuer à détraquer l'activité économique en Europe, essentiellement les activités liées aux industries manufacturières intégrées dans les chaînes de valeurs au niveau international.

Partant, la hausse des cours de plusieurs matières premières devrait continuer de contribuer à la hausse de l'inflation, réduisant ainsi le pouvoir d'achat des consommateurs européens et conduisant à la baisse des marges des entreprises.

REDRESSEMENTS SUR LA PLUPART DES MARCHÉS ÉMERGENTS

En ce qui concerne les pays émergents et les pays en voie de développement, la croissance économique sur l'année 2021 devrait rester assez désynchronisée. En effet, la reprise serait mitigée dans les pays à faible revenu ou à risque sanitaire élevé suite aux faibles taux de vaccination tandis qu'elle devrait être plus rapide chez les pays exportateurs de matières premières qui seront positivement impactés par les prix élevés des exportations et de la forte demande mondiale.

S'agissant des cinq BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), ces derniers devraient connaître des niveaux de croissance non négligeables au titre de l'année 2021. Dans ce sens, l'économie indienne s'est redressé en 2021, en dépit de l'énorme vague d'infection au Covid-19 que le pays a connu, suite à deux principales raisons ; les politiques publiques accommodantes qui ont permis un certain redressement de l'investissement privé et le raffermissement des niveaux de consommation. Partant, la croissance économique devrait atteindre un taux de 8,3% en 2021 et rester plus au moins stable en 2022 en enregistrant une croissance de 8,7%.

Dans le même registre, la croissance au Brésil devrait enregistrer un taux de 4,9% en 2021 puis de 1,4% en 2022, sous l'impact de l'inflation et de la hausse du chômage. En Russie, la croissance serait de 2,4% en 2021 puis de 4,3% en 2022.

Au niveau de la Chine, après le redémarrage post-crise rapide enregistré au niveau du pays foyer initial du Covid-19, en 2020 et le rebondissement économique constaté pendant la même année avec un accroissement drastique de sa part de marché dans l'économie mondiale (25% des exportations), le géant asiatique traverse actuellement une longue période d'ajustements liée au durcissement de la réglementation dans plusieurs secteurs ainsi qu'aux nombreux efforts consentis par le gouvernement afin de remédier aux problématiques liées à l'endettement des entreprises opérant dans le secteur immobilier.

LA CHINE, UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE REMARQUABLE

En somme, l'économie chinoise afficherait une croissance assez remarquable, avec une progression de son PIB estimée à 8,0% en 2021 avant de connaître un recul de croissance en 2022 avec des prévisions de croissance de 5,1%.

+8,0%
Croissance
en Chine

S'agissant du pétrole, l'évolution des prix reste fortement tributaire de la gestion prudente de l'offre de la part de l'OPEP dans des moments où les produits pétroliers ont constitué des substituts au gaz naturel et au charbon qui ont noté des hausses fulgurantes de prix lors de l'année 2021. Par conséquent, les cours moyens se sont établis à 69\$/baril en moyenne au cours de l'année 2021, soit une hausse annuelle de +67,2%. En 2022, les cours de pétrole resteront dans des niveaux assez élevés jusqu'à atteindre probablement 100\$/ baril.



Quant aux matières premières, l'évolution des prix tient du regain de la demande mondiale accompagné par les nombreuses contraintes imposées au niveau de l'approvisionnement, partant, les prix des produits de base ont flambé en 2021, en comparaison avec 2020.

Sur le marché de change, le dollar américain continue à profiter de son statut de valeur de confiance dans le marché mondial tandis que l'euro a été impacté par la politique monétaire suivie par la BCE. Par conséquent, la parité euro dollar a atteint 1,18 en 2021.

Globalement, les perspectives mondiales de croissance à court et moyen termes sont introductrices d'une ère de reprise des niveaux avant-crise malgré la difficulté d'afficher des niveaux d'inflation jugés comme étant satisfaisants. Concernant les années prochaines, l'évolution des perspectives économiques restera dépendante de la capacité des états à atteindre un certain équilibre entre la gestion de la réduction de la dette et la relance économique des nations à travers les dettes.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

Après une année 2020 extrêmement complexe suite à la vague épidémique provoquée par la crise sanitaire Covid-19, l'année 2021 s'est avérée être une année de reprise et de léger rebondissement avec une croissance du PIB national estimée à 7,2% en 2021 contre un recul de 6,3% pendant l'année 2020.



En plus de l'effet de base non négligeable, la croissance en 2021 a aussi bénéficié d'une bonne campagne agricole ainsi que celles des activités de l'élevage et de la pêche, en plus de l'amélioration de la situation épidémiologique ayant conduit à une amélioration de la demande tant intérieure qu'extérieure.

Globalement, l'année 2021 n'a pas permis de sortir de la pandémie. Pour autant, l'économie marocaine a démontré sa résilience en affichant des fondamentaux solides et ce malgré les répercussions négatives sur les secteurs des transports et du tourisme. Le Maroc table sur une croissance en 2021 qui dépasse les +7% grâce notamment au maintien des mesures de relance budgétaire et monétaire, à la bonne performance des secteurs exportateurs, le dynamisme des transferts des Marocains Résidents à l'Etranger et la bonne récolte agricole.

VERS UN REBONDISSEMENT ÉCONOMIQUE PRONONCÉ...

Dans le même registre, les avancées notées en termes de campagnes de vaccination, l'amélioration de la situation sanitaire et le retour progressif à des conditions de vie normales ont permis un rebondissement de la demande intérieure qui a connu une hausse de +8% sur l'année. De surcroît, la reprise économique mondiale a permis aux échanges commerciaux de reprendre des niveaux similaires à ceux d'avant-crise.

Cette dynamique positive a aussi été soutenue par une politique budgétaire prudente afin de pouvoir maîtriser l'évolution du déficit budgétaire qui est resté élevé en 2021 (6,5% du PIB contre 7,6% en 2020).

CROISSANCE ANNUELLE DU PIB AU MAROC (%)



Source : HCP

Cette évolution de la croissance a fait ressortir une accélération de l'inflation à un niveau de 1,8%, après s'être établie à 0,8% en 2020, selon les statistiques du Haut-Commissariat au Plan.



+1,8%
INFLATION en
baisse

Déficit budgétaire 2021
6,5% du PIB

Déficit budgétaire 2022
6,1% du PIB

Sur le plan des finances publiques, le déficit budgétaire aurait été maintenu à 6,5% du PIB en 2021. Suite à la poursuite des efforts concernant les financements spécifiques et en prenant en considération les dispositions de la loi de finances 2022, le déficit budgétaire devrait s'alléger à 6,1% du PIB en 2022 et la phase de consolidation budgétaire devrait continuer sa reprise de manière progressive.

Globalement, l'année 2021 a connu un énorme rebond de la croissance économique marocaine, qui a essentiellement bénéficié de la bonne tenue du secteur agricole et de la bonne gestion financière du pays face à la crise sanitaire. Ainsi, l'année 2022 devrait être l'année du premier examen opérationnel du nouveau modèle de développement (NMD) déployé au niveau du Royaume du Maroc.

Selon les prévisions du Haut-Commissariat au Plan, la croissance économique nationale pour l'année 2022 sera impactée par une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2021/2022 tout en prenant en considération les nouvelles dispositions de la loi de finances 2022, la poursuite de l'amélioration de la demande extérieure reçue par le Royaume et le maintien des transferts des MRE. Ainsi, le PIB devrait enregistrer un recul du rythme de croissance à 4,7% ; une évolution laissant apparaître le maintien du niveau d'inflation à 1,8% en 2022.

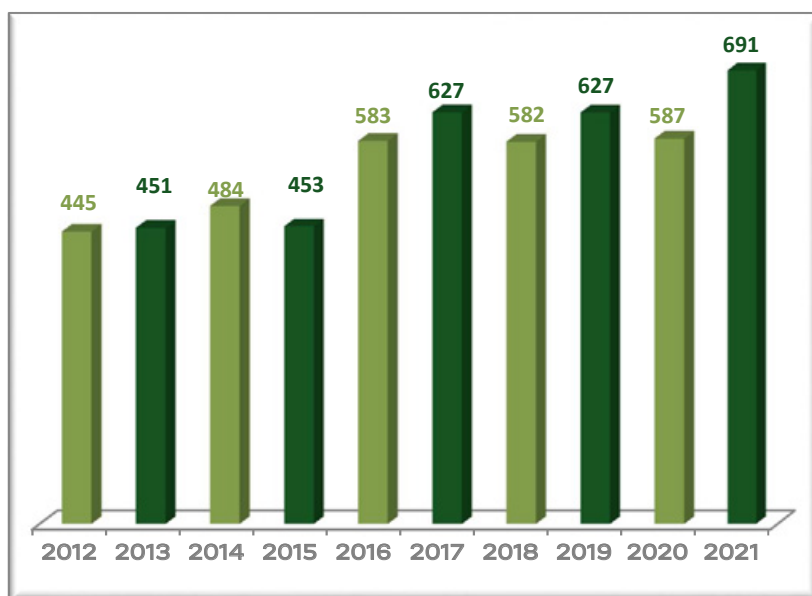
MARCHÉ BOURSIER

Après avoir progressé de 13% durant le dernier trimestre 2020, l'indice boursier marocain a poursuivi sa lancée et a clôturé l'année 2021 sur une progression de 18,3% à 13 358 points atteignant ainsi les plus hauts annuels de ces dix dernières années.

Dans ce contexte, les volumes de transactions sur le marché central ont connu une nette appréciation de +23%, atteignant ainsi 40,8 MMDH et dépassant les niveaux atteints en 2017 tout en se rapprochant énormément des plus hauts historiques. Partant, la capitalisation boursière du marché marocain s'est élevée à 690,7 MMDH, soit +18,1% depuis le début de l'année.

Au cours des dix dernières années, l'évolution de la capitalisation boursière se présente comme suit :

EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE (EN MMDH)



Source : Bourse des Valeurs de Casablanca



BMCI
BNP PARIBAS GROUP

NOTRE GROUPE

**-La Banque Marocaine pour
le Commerce et l'Industrie-**

BNP PARIBAS, UN GROUPE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Première banque de la Zone Euro et cinquième au niveau mondial, le Groupe BNP Paribas accompagne tous ses clients – particuliers, associations, entrepreneurs, PME-ETI, grandes entreprises et institutionnels – dans la réussite de leurs projets grâce à ses solutions de financement, d'investissement, d'épargne et de protection.

Fort de sa présence internationale dans 68 pays et territoires, avec 193 319 collaborateurs à travers le monde à fin 2020, BNP Paribas est aujourd'hui le leader européen des services bancaires et financiers.

193 319

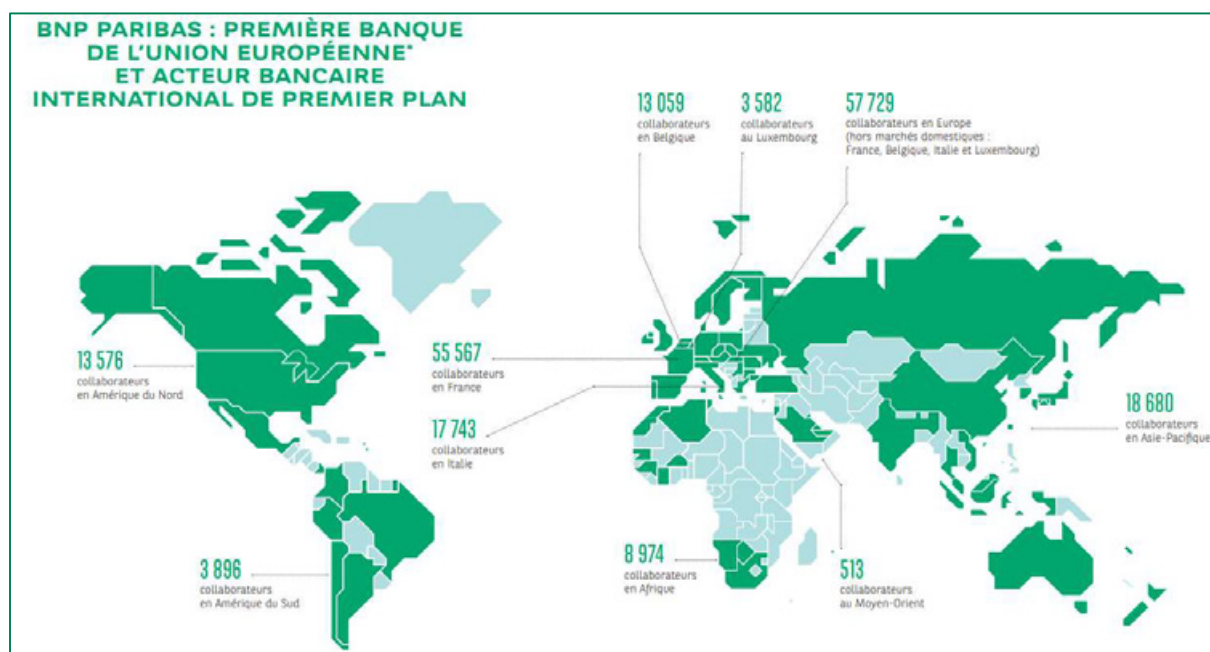
COLLABORATEURS

Au 31/12/2020

68

PAYS & TERRITOIRES

Au 31/12/2020



La mission de BNP Paribas étant de contribuer à une économie responsable et durable en finançant et conseillant ses clients de manière éthique, le groupe a été désigné en tant que **meilleure banque au monde pour les entreprises et pour l'inclusion financière, selon le classement Euromoney de l'année 2020.**

PRÉSENTATION DE LA BMCI

Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie un peu moins que 3000 collaborateurs, et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.



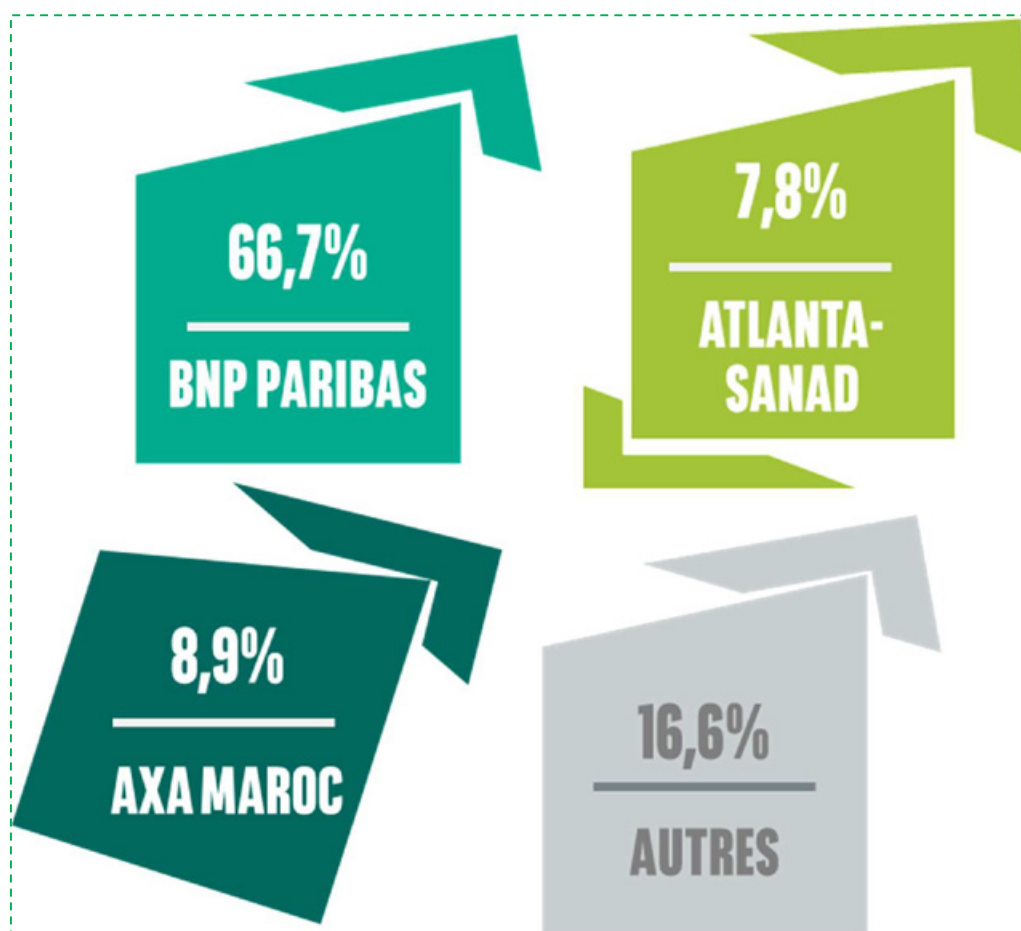
≈ **3.000**
COLLABORATEURS



11 FILIALES
"SOCIÉTÉS
SPECIALISÉES"

STRUCTURE DU CAPITAL

-31 DÉCEMBRE 2021-



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Etre la banque d'un monde qui change , telle est notre devise et notre projet d'entreprise ; nous sommes entièrement au service de nos clients et du monde dans lequel nous vivons.

En vue de réaliser notre mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et plus axée sur le client. Ce changement implique donc l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : Clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne. Nous nous donnons les moyens d'avoir un impact positif.



**QUATRE FORCES
CONSTITUENT LES
PILIERES DE LA BMCI :**

Solidité

Responsabilité

**Good place to
work**

Expertise

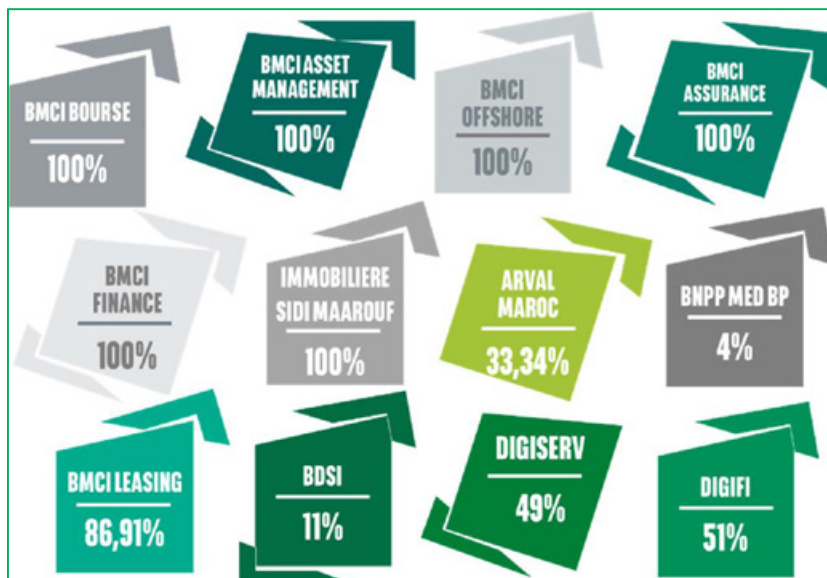
Pendant les deux dernières années, face à la crise sanitaire inédite que le monde a connue, la BMCI a confirmé son engagement pour accompagner ses clients et pour assurer la continuité de ses services dans les meilleures conditions possibles.



Nombre d'agences bancaires

■ 307 AGENCES, au 31/12/2021

Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :



UNE GOUVERNANCE SOLIDE

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoit Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.



COMPOSITION DU CONSEIL

-A fin 2021-

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président – Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH ⁽¹⁾	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre – Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre ⁽²⁾	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre – État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Benoît CAVELIER	Membre – Directeur Général délégué de BNP Paribas Personal Finance – (France)	23-février-21	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre – Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme. Meryem CHAMI, Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Atlantasanad Assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY ⁽³⁾	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT ⁽⁴⁾ , responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Comité d'Audit

Comité des Risques

Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise

2. LE DIRECTOIRE

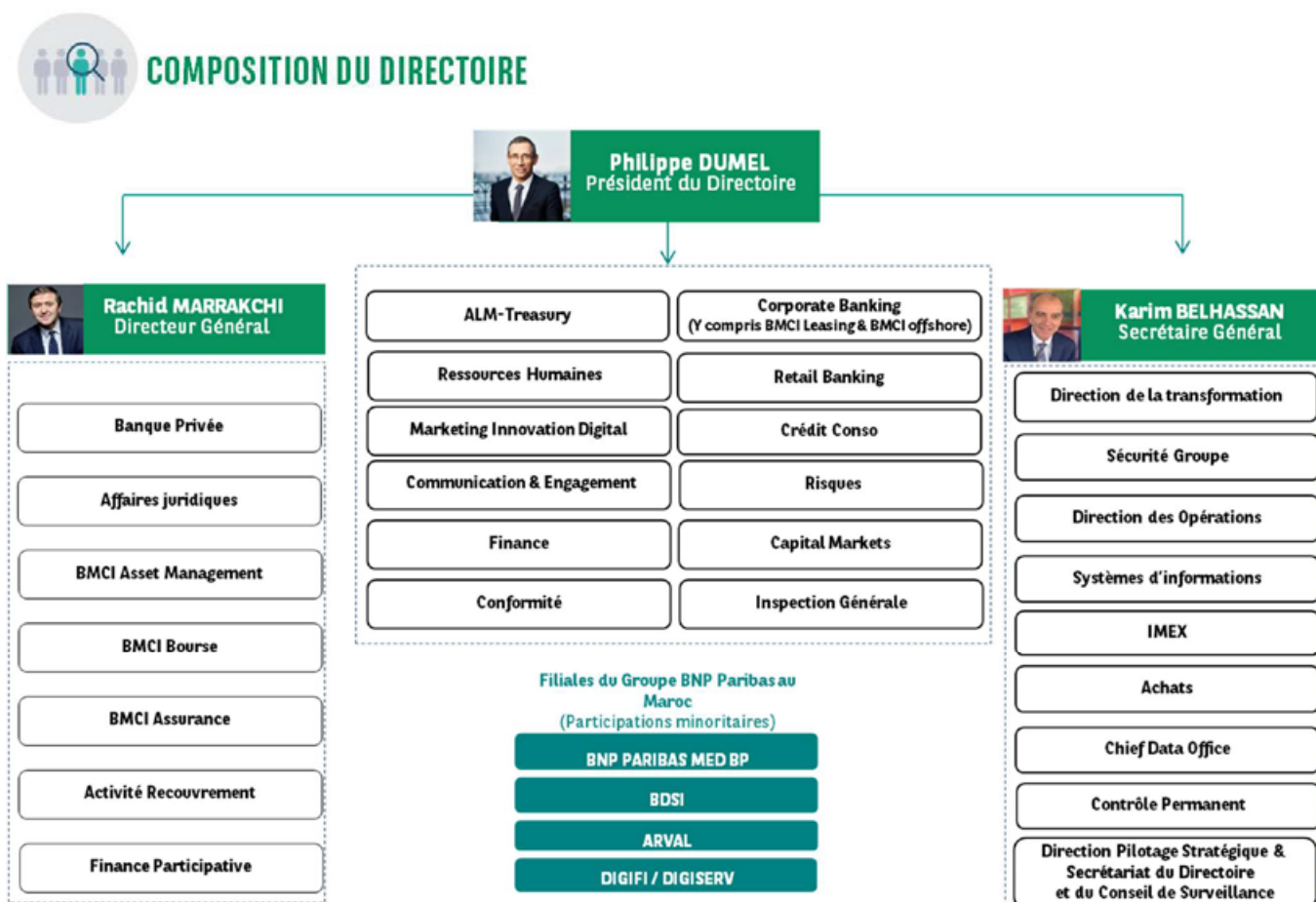
La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

En 2021, et suite à l'arrivée à échéance des mandats des membres du Directoire, le conseil de surveillance a procédé au renouvellement desdits mandats pour une durée de trois ans couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023. Les mandats renouvelés arriveront à expiration lors de la première réunion du conseil de surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, la composition du Directoire a évolué au cours de l'exercice 2021. Cet organe est désormais composé de trois membres suite au départ de M. Idriss Bensmail. En effet, après plus de neuf ans en tant que membre du Directoire en charge des Lignes de Métiers Commerciales, M. Idriss Bensmail a souhaité donner un nouveau tournant plus entrepreneurial à sa carrière.

M. Idriss Bensmail maintiendra ses liens forts avec le Groupe BMCI en restant membre des conseils d'administration des filiales BMCI Leasing et BMCI Offshore.

En conséquence, les Lignes de Métiers Commerciales (Retail Banking, Corporate Banking, Activités de Marchés et Business Unit Crédit à la Consommation) rapporteront directement au Président du Directoire, M. Philippe Dumel, à compter du 1^{er} octobre 2021





BMCI

EN 2021

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021

FAITS MARQUANTS

- 2021, UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION -

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI avec la finalisation du troisième et dernier lot du programme de refonte du système d'information de la banque ainsi que la concrétisation du projet de création de l'Organisme de Placement Commun en Immobilier (Cleo Pierre).

Parallèlement à ces chantiers majeurs, l'année 2021 a également été menée sous le signe du développement et de l'avancement technologique avec la livraison des premiers projets inscrits de la feuille de route stratégique de la Banque « Twenty4Change » à l'instar de l'outil QlicKEER, permettant de fluidifier le processus d'entrée en relation.

Partant, nous citons les principaux faits marquants qui ont illustré la dynamique de la banque pendant l'année 2021 :

1

Création de l'Organisme de Placement Commun en Immobilier « CLEO PIERRE SPI-RFA » & Partenariat stratégique avec Aradei Capital



En date du 5 janvier 2020, la BMCI a annoncé le lancement de la création de son OPCI « **CLEO PIERRE SPI-RFA** » et l'apport de 78 agences. Il s'agit, en effet, d'agences bancaires stratégiques présentes sur 16 villes à travers l'ensemble du Royaume du Maroc. Cleo Pierre a été constitué suite **à l'agrément de son projet de règlement de gestion** donné par l'AMMC le 24 décembre 2020, sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La gestion de l'OPCI a été confiée à REIM Partners, société de gestion d'OPCI agréée par l'AMMC.

La décision de BMCI d'apporter une partie de son parc d'exploitation à CLEO Pierre a pour objectifs **d'accompagner la banque dans son plan de développement** sur les activités Retail et Corporate mais également de contribuer à une stratégie globale de lancement des OPCI au Maroc.

Par ailleurs, la BMCI a scellé un partenariat stratégique avec Aradei Capital. Cette opération couvre deux volets : **la BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA »** qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées. L'acquisition par Aradei Capital des actions de « CLEO PIERRE SPI-RFA » s'inscrit dans la continuité stratégique d'Aradei Capital de se positionner en tant qu'investisseur d'OPCI. La souscription en numéraire par Aradei Capital des actions de CLEO PIERRE SPI-RFA s'est faite pour un montant de près de 557 millions de dirhams.

2

Finalisation du troisième et dernier lot du programme de refonte du système d'information de la BMCI



Motivée par des enjeux de sécurisation de l'exploitation et de développement stratégique, la refonte de la majeure partie du système d'information historique de la BMCI, incluant le Core Banking (CB Atlas 2), a été formellement lancée en 2018.

Ainsi, à l'issue de la finalisation des travaux préparatoires du troisième et dernier lot du programme de refonte du nouveau système d'information de la banque, la banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.

3

BMCI-BNP Paribas Banque privée se positionne dans le Top 10 du classement « Euromoney 2021 »



Euromoney a annoncé les résultats de son classement « Euromoney Private Banking & Wealth Management Survey 2021 ». En Afrique, le Groupe BNP Paribas s'impose dans **le top 10 du classement, à la 6^{ème} place**, dans la catégorie « Best Private Bank Services Overall ».

Ce nouveau classement vient renforcer le positionnement de la banque privée comme **pionnier au Maroc et en Afrique dans la gestion patrimoniale et le conseil sur mesure**.

4

Deux fonds BMCI notés par Fitch Ratings



L'agence de notation financière Fitch Ratings a décerné **la note de BB+ sur une échelle internationale aux deux fonds** « BMCI Trésor Plus » et « Instiobligations Etat » gérés par BMCI Asset Management.

Ainsi, BMCI Asset Management introduit **pour la première fois** au Maroc la notation internationale des fonds investis en actifs **100% marocains**.

5

Lancement de QlickEER, le nouvel outil d'entrée en relation



Fruit d'une belle collaboration au sein de la BMCI entre les métiers, l'APAC, le Marketing et l'IT sous l'égide du pôle Innovation, et plaçant l'innovation et la technologie au service du client et du collaborateur, QlickEER est un outil permettant de **digitaliser et de faciliter le processus d'entrée en relation**.

Destiné dans un premier temps à la clientèle des **Particuliers (Marocains résidents, MRE et étrangers résidents)**, l'outil réduit les délais d'ouverture de compte à 20 minutes. Il se base, en effet, sur un apport technologique important consistant en **la reconnaissance optique de caractères (OCR)**. Ces procédés informatiques permettent, en effet, de traduire en fichiers de

6

La BMCI reçoit le certificat d'excellence pour l'égalité Professionnelle femme-homme



La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son **engagement en faveur de la mixité** et reçoit le Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur le Chef du Gouvernement.

7

La BMCI, première entreprise marocaine signataire de la charte #JamaisSansElle



La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son **engagement en faveur de la mixité** en signant la charte #JamaisSansElle. Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

A travers cette charte, la BMCI ainsi que l'ensemble des membres de son Comité de Direction, s'engagent à ne plus participer à des événements – internes ou externes, présentiel ou à distance – de plus de 3 intervenants sans la présence de femme (débat, panels d'experts, tables rondes, etc). La BMCI s'engage également dans ses **actions de communication à véhiculer une image de diversité et d'inclusion**, ainsi que son engagement avec #JamaisSansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

Classification : Internal

8

La BMCI s'engage dans le programme #1millionhours2help



Il s'agit d'un **programme de mécénat de compétences**, lancé par le groupe BNP Paribas, ayant pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer sur leur temps de travail dans du mécénat.

Le groupe a pour ambition **d'atteindre collectivement 1 million d'heures de bénévolat** d'entreprise rémunérées par année, et effectuées par les collaborateurs BNP Paribas dans le monde.

9

Organisation de la 7^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable

Du 22 au 28 Mai, **la 7^{ème} édition de la semaine du développement durable a été riche en événements et en découvertes** pour les collaborateurs; un événement qui vient en appui à la charte de l'ONU signée en 2015 autour des 17 objectifs du développement durable.

A l'instar du Groupe BNP Paribas, BMCI est un acteur important en développement durable; cette semaine a ainsi été riche en informations, capsules vidéo, meetings, quizz, interventions sur la radio BMCI, ainsi qu'en challenges et concours.

Chiffres clés au 31 Décembre 2021

Le Groupe BMCI affiche à fin Décembre 2021 un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,04 Milliards de Dirhams**, soit une légère baisse de **0,3%** par rapport au 31 Décembre 2020.

Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,13 Milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **70%**.

Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **575 Millions de Dirhams**, en baisse de 36,2%.

Au 31 décembre 2021, le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **351 Millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **167 Millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,04 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	914 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	167 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	70%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	51,6 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	13,58%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽²⁾	118%

(1) Au 30 juin 2021 - (2) Au 31 décembre 2021

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 51,6 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 50,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2020, soit une hausse de 1,4%, suite à une augmentation de 30% enregistrée au niveau de la production nouvelle des crédits amortissables par rapport à la même période de 2020.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,04 milliards de dirhams à fin décembre 2021 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de -0,6% et -2,5%. Hors opérations exceptionnelles*, le Produit Net Bancaire Consolidé serait en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en augmentation de 5,5% par rapport à fin décembre 2020.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a baissé de 36,2% à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,20%.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 4,9 %, pour atteindre 42,4 milliards de dirhams à fin décembre 2021 contre 44,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2020. Les ressources non rémunérées progressent légèrement et représentent 80% du total des ressources de la banque à fin décembre 2021.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2021, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,13 milliards de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 70% à fin décembre 2021. Hors opérations exceptionnelles*, les Frais de Gestion Consolidés sont en hausse de 21,9% par rapport à fin décembre 2020, principalement sous l'effet de la hausse des coûts informatiques.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 351 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 2,6% par rapport à fin décembre 2020. Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une augmentation de 12,7% par rapport à fin décembre 2020. Les éléments hors exploitation, en IFRS, s'élèvent à 12,5 millions de dirhams au quatrième trimestre 2021. Ils enregistrent la plus-value réalisée sur l'apport des actifs à l'OPCI CLEO PIERRE.

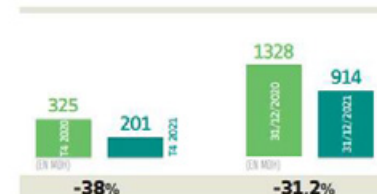
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,7 milliards de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 0,3% par rapport au 31 décembre 2020.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 914 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une baisse de 31,2% par rapport à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 14,8% par rapport à fin décembre 2020. Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Brut d'Exploitation en social est en baisse de 17,4%.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 167 millions de dirhams à fin décembre 2021, soit une hausse de 15,2% par rapport à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 521 millions de dirhams, soit une hausse de 88,84% par rapport à décembre 2020. Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Net en social est en baisse de 22,4% par rapport à fin décembre 2020.



BMCI

EN 2021

NOS MÉTIERS DU COMMERCE

BANQUE COMMERCIALE

I. Corporate Banking

Au niveau de la BMCI, la qualité du fonds de commerce et la diversification de l'exposition sectorielle expliquent la bonne maîtrise du risque de crédit durant une année où les investissements de qualité se sont faits rares. La Ligne de Métier Corporate a réussi malgré cet état de fait à atteindre le budget en matière de production de crédits moyen-terme grâce aux efforts du Réseau de Centres d'Affaires et à l'expertise reconnue des équipes Financements Structurés et Immobiliers.



2021, UNE ANNÉE DE PROFONDES MUTATIONS

2021 a permis à la Ligne de métier Corporate d'avancer dans la concrétisation des diverses initiatives du programme stratégique « Twenty4Change ». A ce titre, plusieurs initiatives ont pu avancer de manière satisfaisante et vont permettre de contribuer à l'amélioration de notre capacité à générer du Produit Net Bancaire. Par ailleurs, 2021 restera l'année de la bascule définitive de notre système d'information. Cette dernière bascule a fait suite à des travaux entamés depuis plus de 4 ans et a représenté la dernière étape permettant à la Banque de se doter d'un outil informatique capable de prendre en charge ses ambitions en matière de gestion et de développement futur.

L'implication et l'engagement des collaborateurs ont permis de préparer cette bascule dans les meilleures conditions. Leur sens commercial et leur esprit de conquête ont atténué l'impact des réclamations et facilité la réussite du plan de reconquête lancé durant le dernier trimestre 2021. Notons que l'enquête de satisfaction client réalisée en juillet 2021 a relevé que les clients apprécient la pertinence de l'organisation du Corporate, la qualité d'écoute et la réactivité des commerciaux.

L'enquête a mis également en évidence un ensemble de pistes sur lesquelles la Ligne de Métier Corporate travaille, notamment :

Amélioration de l'expérience client

Tant en termes de délais
de traitement qu'en
termes de conseils et
d'expertises

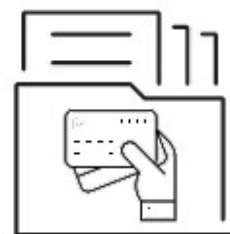
Valorisation de l'appartenance au Groupe BNP Paribas

Capitalisation sur
l'approche « One Bank »
pour améliorer le service

I.1 CASH MANAGEMENT

Malgré un contexte informatique difficile, le Cash Management a réalisé un Produit Net Bancaire en croissance à fin décembre 2021 grâce aux commissions générées sur les moyens de paiement et sur l'électronique bancaire. Le cash a mené courant l'année 2021 une action d'accompagnement post bascule auprès des clients et du Réseau d'afin d'établir l'anticipation et le suivi des incidents IT.

Pour l'année 2022, la dynamique commerciale et le suivi rapproché de nos clients seront toujours notre priorité et ce, afin de garantir une qualité de service en ligne avec nos standards.



AMBITIONS 2022

Innovation	Lancement du nouveau e-banking	Lancement de la carte affaires à débit différé sur compte salarié
------------	--------------------------------	---

I.2 TRADE FINANCE

Après un 1^{er} trimestre 2021 encore empreint des effets de la crise sanitaire Covid-19, l'activité Trade de la BMCI a par la suite retrouvé un trend haussier parallèlement à la reprise constatée au niveau des échanges extérieurs.

En effet, dans un contexte international marqué par une forte variation des cours des matières premières et du fret, les clients ont su trouver en la BMCI un réel partenaire pour les accompagner dans la réalisation de leurs opérations en matière de Commerce International.



Le métier a ainsi pu maintenir ses parts de marché sur l'ensemble des rubriques avec une amélioration notable en termes de rentabilité grâce à un dispositif commercial efficace et réactif.

AMBITIONS 2022

Consolidation de notre position de partenaire privilégié auprès de nos clients	Diversification du portefeuille de clients Trade	Qualité de service
--	--	--------------------

I.3 BMCI LEASING

En dépit d'un environnement économique contraint marqué par la baisse de l'investissement, la production du marché du leasing a connu une reprise progressive en 2021 sans toutefois revenir aux niveaux affichés lors de l'exercice 2019.

Dans ce contexte, BMCI Leasing a clôturé l'année 2021 avec une production en augmentation de 22% sur l'année. A noter que 82% du volume de production concerne le Crédit-Bail Mobilier. Par ailleurs, la clientèle Corporate a contribué à hauteur de 1.032.07 MDH soit 82% de la production globale.



TROIS PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2021

- 01** Confirmation de notre principale vocation, à savoir : Partenaire privilégié de la clientèle Corporate en s'appuyant notamment sur les initiatives en termes de Positive Banking;
- 02** Accélération de la production sur la clientèle Retail ; grâce à la mise en place de nouvelles grilles d'octroi simplifiées et la synergie avec BMCI Medical ;
- 03** Digitalisation des processus internes et reprise du projet de refonte IT.

I.4 BMCI FACTORING



Malgré le contexte difficile de l'année 2021 et le léger retrait de 2% de la production par rapport aux réalisations exceptionnelles de l'année 2020, le Factoring a pu atteindre et dépasser les objectifs en termes de production, de Produit Net Bancaire et d'encours moyen financier.

Ces réalisations s'accompagnent par une maîtrise du coût du risque qui demeure très faible ; attestant d'une croissance saine de l'activité.

I.5 BMCI SECURITIES SERVICES (BMCI2S)

Le marché boursier marocain a renoué avec la performance en 2021. L'indice MASI a ainsi enregistré en décembre 2021 une progression de 18% depuis le début de l'année. La Bourse de Casablanca a également été marquée en fin d'année par une nouvelle introduction en bourse pour un montant de 600 MDH. A cet effet, BMCI Securities Services y a participé en la qualité de membre du syndicat de placement.

L'année 2021 s'est également caractérisée par le développement sur le marché marocain des Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI). Ainsi, BMCI Securities Services a poursuivi le renforcement de son positionnement au niveau des sociétés gestionnaires d'actifs immobiliers. La ligne de métier a soumissionné à plusieurs appels d'offres pour la gestion de la fonction dépositaire OPCI lancé par des institutionnels et des clients-entreprises. BMCI2S en a remporté trois avec des établissements d'envergure.

Par ailleurs, BMCI2S a aussi réussi à récupérer la centralisation du service émetteur et financier de certaines grandes sociétés confirmant ainsi la qualité de ses prestations en tant que banque dépositaire de référence.

1.6 BMCI OFFSHORE

La BMCI Banque Offshore a su maintenir sa dynamique commerciale pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du plan du Groupe BMCI et ce, malgré la crise sanitaire mondiale, les enjeux réglementaires croissants et la concurrence accrue dans un contexte économique difficile.



En 2021 ?

BMCI Banque Offshore a :

- Développé ses Ressources à vue,
- Redynamisé ses Emplois à court terme ainsi qu'à moyen terme à travers le Leasing notamment,
- Equipé des clients à travers la Synergie avec le Cash Management, Arval...

Ces performances exceptionnelles réalisées durant cette période sont le fruit d'un engagement et d'une mobilisation continue des équipes, les résultats sont satisfaisants dans un contexte hautement concurrentiel avec des indicateurs financiers solides. La synergie, le cross selling avec l'ensemble des métiers spécialisés, le support du groupe BNP Paribas, la proximité auprès des clients ainsi que la maîtrise des risques, sont les facteurs clés de succès pour maintenir le leadership de BMCI Banque Offshore sur les multinationales installées au niveau des zones d'accélération industrielles.

1.7 SERVICE ASSISTANCE AUX ENTREPRISES



En 2021, le SAE a été mobilisé pour accompagner les clients durant et après les différentes phases de changement du système d'Information de la banque.

Plusieurs actions ont été menées pour répondre aux attentes des clients renforçant ainsi le rôle du SAE en tant qu'acteur principal dans l'expérience client et l'appui au réseau.

L'année 2021 a aussi connu le lancement de la robotisation des processus internes pour une meilleure efficacité opérationnelle et une diminution du risque opérationnel.

AMBITIONS 2022

Proximité et qualité du service
clients

Amélioration du NPS

Excellence opérationnelle

1.8 PROMOTION IMMOBILIERE

L'équipe Financements Immobiliers a réalisé une très belle année 2021, en dépit des difficultés conjoncturelles. L'exercice 2021 a été clôturé avec :

- Une production signée dépassant les 2 MMDH et
- Des commissions perçues de 2 MDH.

Le pipe 2022 est tout aussi encourageant et devrait permettre de performer sur ce nouvel exercice.



1.9 FINANCEMENTS STRUCTURES



En dépit d'un contexte économique peu propice aux investissements, les Financements Structurés ont signé plus d'un milliard de financements moyens et longs termes et surtout généré 4 MDH de commissions, ce qui correspond à un record historique pour l'activité. L'exercice 2022 s'annonce prometteur avec un pipe bien fourni à date.

1.10 CAPITAL MARKETS

I. Activité de change

L'année 2021 a été marquée par une faible volatilité sur le marché de change, avec un Dirham s'appréciant jusqu'aux limites du corridor fixé par Bank Al Maghrib soit, (-5%).

La hausse des exports conjuguée aux rentrées de devises des Marocains Résidents à l'Etranger ont supporté un Dirham fort sur la place locale. La position des banques en devises est d'ailleurs restée très largement positive, avant de se réduire en fin d'année.

Les évolutions de l'EURO-USD avec un affaiblissement continu de l'EURO en 2021 ont fortement pénalisé les exportateurs à la zone Euro tout en permettant aux importateurs à cette même zone d'obtenir de bons niveaux de performance.

Dans ce contexte, la salle des marchés a accompagné ses clients tout au long de l'année pour leur permettre d'atteindre des niveaux cibles intéressants, ce qui s'est traduit par une forte augmentation de volume en 2021 par rapport à 2020 et une progression des parts de marchés.

II. Activité de Taux

Au cours de l'année 2021, le marché des taux s'est maintenu à des niveaux bas, suite aux 75 bps de baisse constatés en 2020 pour faire face à la crise sanitaire.

Aucun changement des taux directeurs n'a eu lieu sur l'année 2021, restant à des niveaux favorisant la croissance et l'injection de liquidité sur le circuit bancaire.

Dans ce contexte stable, le desk Taux a réussi à doubler sa part de marché sur les secteurs primaire et secondaire.

Enfin le desk a réussi à traiter 2 dérivés de change long terme 10Y avec d'autres institutionnels, confirmant toute l'expertise de notre salle et notre positionnement de leader en structuration.

II. Retail Banking

En ce qui concerne le métier Retail Banking, l'année 2021 a été fortement impactée par les répercussions de la crise sanitaire Covid-19 ainsi que le chantier de transformation informatique qui a fortement mobilisé les forces vives de la Banque.

Cette année marque également le lancement des travaux de notre programme stratégique « Twenty4Change » ayant pour vision d'installer la Banque comme référence au Maroc pour les clients à la recherche de prestations à forte valeur ajoutée, d'expertise et de qualité.



Plusieurs initiatives ont été lancées pour accompagner nos clients dans ce contexte difficile notamment :

- Le déploiement de l'outil QlickEER qui a permis de raviver la conquête en offrant à nos prospects la possibilité d'ouvrir le compte avec célérité ;
- L'ouverture de la première Maison du Pro à Casablanca, mettant à disposition des Professionnels & Petites Entreprises une équipe d'experts pour répondre à leurs besoins ;
- La nouvelle agence digitale à Dar Bouazza qui a permis d'entamer un premier pas pour couvrir cette zone d'avenir ;
- L'adaptation des horaires des agences en fonction de leur géolocalisation ;
- L'enrichissement des fonctionnalités de l'application BMCI Connect.

La dynamique sur les crédits Habitat, le crédit à la consommation et le financement des professionnels & petites entreprises a connu une reprise en 2021. La conquête a également fortement repris avec des performances meilleures que les deux années précédentes.

En 2022, ces initiatives seront poursuivies pour répondre aux demandes de notre clientèle avec la proposition de nouveaux canaux de distribution, cet axe de développement se fera dans le cadre de notre stratégie de croissance dans la maîtrise des risques de crédit, opérationnel et de conformité et dans l'intérêt de nos clients.

III. Crédit à la Consommation

Capitalisant sur les prémices de la reprise économique et multipliant les efforts commerciaux et organisationnels, le crédit à la consommation a réalisé une excellente année 2021 atteignant un niveau historique de la nouvelle production à 3.5 Milliards de Dirhams, soit une croissance de +39.5% par rapport à 2020 et + 8 % vs 2019.

Sur le volet commercial, cette performance a été rendue possible en actionnant plusieurs leviers dont :

- 01 L'accélération du développement des canaux distants afin de répondre aux nouveaux besoins des clients dans un contexte sanitaire incertain, que ce soit en matière de

nouvelle production digitale ou du renforcement de la relation clientèle à distance grâce au Business Center ;

02 La large réorganisation des équipes commerciales et la montée en compétence des équipes support autour d'une vision 360° des produits ;

03 Le lancement du partenariat avec l'établissement de paiement DIGIFI et la filiale DIGISERV, visant à maximiser les synergies entre les entités et à optimiser la réponse aux besoins du client final ;

04 La signature de e-partenariats avec certains des principaux acteurs de la place.

Ces accomplissements commerciaux se sont traduits par une part de marché en constante croissance, atteignant 5,92% en 2021 après 5,88% en 2020.

En 2021, la ligne de métier Crédit à la Consommation a aussi fait honneur à ses engagements envers les clients, à travers son service Après-Vente, en leur assurant un accompagnement actif et en proposant des solutions rapides tout au long de la période de migration vers le nouveau système de Core Banking.

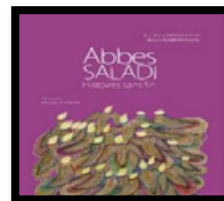
Enfin, en 2021, la ligne de métier Crédit à la Consommation a également répondu aux exigences du Groupe en s'assurant de l'implémentation des nouvelles règles de définition du défaut par le déploiement de NDOD « New Definition Of Default » et qui, malgré l'impact sur la charge de risque, ne l'a pas empêchée d'afficher un résultat en ligne avec la trajectoire budgétaire

BANQUE PRIVÉE



Dans un contexte de crise sanitaire et de transformation du système d'information de la BMCI, la Banque Privée a continué à accroître son parc client de 3% tout en misant sur l'augmentation des actifs moyens par client de près de 7%. Elle a également poursuivi le développement des synergies avec les différents métiers et partenaires de la BMCI.

Sur le plan de la communication, plusieurs actions ont été entamées notamment l'insertion d'une page dans le site web BMCI pour alimenter les clients Banque Privée des informations liées aux marchés financiers et aux produits et services de la Banque Privée.



Sur le volet événementiel, et dans le respect des mesures sanitaires, la BMCI a organisé le premier événement en présentiel depuis la crise Covid-19, auquel les clients Banque Privée ont participé ; un événement en marge du lancement du livre soutenu par la Fondation BMCI « ABBES SALADI Histoires sans fin » dont l'objectif étant d'aller à la rencontre de nos clients et de mettre en avant les actions de la Fondation BMCI pour la Culture.

Par ailleurs, les clients Banque Privée ont participé à un séminaire sous forme d'une expérience virtuelle « NEXT GEN 2021 : A FAST TRACK TO WEALTH MANAGEMENT ». Cette rencontre a été organisée par BNP Paribas Wealth Management sur trois jours, dans le but de mettre à la disposition de la jeune génération des experts en banque privée, d'expérimenter des innovations digitales tout en rencontrant des entrepreneurs inspirants de premier plan.



Les clients Banque Privée ont également été conviés à participer au webinar organisé par la BMCI en partenariat avec Women In Africa pour promouvoir l'égalité Femmes-Hommes autour de la thématique « Pourquoi la problématique de la représentation féminine dans les métiers de la Science constitue un pilier dans le combat pour la réduction des inégalités Femmes-Hommes ? ».

BMCI NAJMAH

Pour la Finance Participative, l'année 2021 a été caractérisée par une reprise remarquable malgré les contraintes du contexte sanitaire COVID 19. Ainsi, le marché de la Finance Participative a poursuivi sa progression en affichant une hausse de 50% des financements Mourabaha, performance qui témoigne de l'attractivité de ce produit de financement auprès de la clientèle.

S'agissant de l'écosystème de la Finance Participative, ce dernier continue à s'étoffer grâce à de nouvelles dispositions réglementaires, notamment :

- La Diffusion par Bank Al-Maghrib de diverses circulaires qui renforcent l'encadrement de l'activité Finance Participative au niveau des volets risques de crédit, marché et opérationnels, fonds propres, ratio de liquidité à court terme, comptabilisation des créances en souffrance et conditions et modalités de fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives.
- L'enrichissement de l'offre commerciale du marché Finance Participative, suite à l'émission par le Conseil Supérieur des Oulémas « CSO » de son avis favorable relatif à l'adoption des actes utilisés dans le cadre de la Mourabaha Equipement Professionnel pour contractualiser les opérations de financement des achats de matières premières.
- Arrêté ministériel fixant les conditions générales relatives aux contrats d'assurance Takaful, les modes de rémunération de l'entreprise d'assurance et de réassurances au titre de la gestion du Fonds d'assurance Takaful ainsi que les modalités de répartition des excédents techniques et financiers des comptes d'assurance Takaful entre les participants.
- Circulaire de l'ACAPS portant sur l'application de certaines dispositions de la loi sur le code des assurances concernant Takaful.
- La signature par les banques et fenêtres participatives du code d'Ethique qui définit les règles et principes à observer par les acteurs du marché de la finance participative.

Concernant BMCI Najmah, l'exercice 2021 a été marqué par les faits marquants suivants :

- Migration vers le nouveau système d'information pour les opérations de la banque au quotidien. Ainsi, un client peut ouvrir un compte, avoir des moyens de paiement et effectuer des virements et des prélèvements ;
- Déploiement de solutions IT dédiées pour la gestion des financements Mourabaha ;
- Renforcement des contrôles de la première ligne de défense afin de faire face aux risques opérationnels inhérents à l'activité Finance Participative ;
- Encaissement de la 3^{ème} échéance des Sukuk, soit 21 MDH ;
- Envoi du rapport annuel au CSO qui traite de la conformité de l'activité par rapport aux avis émis par cet organe ;
- Signature d'un partenariat avec un nouvel apporteur d'affaires ;
- Accompagnement des équipes Finance Participative dans le cadre de la conduite du changement lié au programme de refonte du système d'information.

ALM TRÉSORERIE

Courant 2021, la Banque Centrale a maintenu sa politique monétaire accommodante, dans le but de relancer et accompagner la reprise économique du Maroc.

En effet, le Conseil de la Banque Centrale avait procédé à la baisse du taux directeur de 2.25% à 2% en mars 2020, puis à 1.50% en juin 2020 afin de créer le stimulus nécessaire pour relancer l'économie, à travers l'allègement des conditions de financement, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages, dans le but de soutenir l'investissement et de relancer la demande.



Outre ces baisses du taux directeur, la Banque centrale a mis en œuvre différentes mesures d'assouplissement telles que la suppression de la réserve et l'élargissement du collatéral éligible à ses opérations de refinancement, et a poursuivi son interventionnisme accru à travers ses injections de liquidité et la satisfaction de 100% du besoin en liquidité des banques de la place.

Comparé à 2020, le déficit de liquidité bancaire s'est amélioré en enregistrant une baisse de 13%. Ce niveau tient compte de l'amélioration des réserves de change et l'accalmie relative observée sur la circulation fiduciaire à +5,5% fin septembre contre +20% un an plus tôt.

Dans ce contexte, la BMCI continue stratégiquement à prioriser le refinancement via les dépôts à vue et les Comptes sur Carnet (près de 75% des ressources globales), afin de favoriser les ressources stables et moins chères. Du fait de sa liquidité confortable, les recours aux dépôts à terme Corporate ont été fortement diminués. En complément, le métier ALM Trésorerie a accès au marché local pour lever le besoin soit auprès de la Banque Centrale, du marché interbancaire, ou en émettant des Certificats de Dépôts profitant de la qualité de signature de la BMCI qui fait que la dette BMCI est recherchée sur le marché.

Par ailleurs, le ratio de liquidité consolidé de la BMCI ressort à 118% à fin décembre 2018, soit à un niveau largement supérieur au seuil minimum réglementaire. Les stress test de liquidité déroulés courant 2021 témoignent également de la résilience financière de la BMCI.

Concernant la gestion du risque de taux, le dispositif de gouvernance et de surveillance mis en place en conformité avec les instructions réglementaires et celles du Groupe BNP Paribas, permet de mesurer et de suivre les niveaux d'exposition aux variations de taux en terme d'impact sur le Produit Net Bancaire et les fonds propres. Les indicateurs de taux 2021 ont été gérés dans le cadre des limites fixées par la Banque Centrale et par le Groupe BNP Paribas.



BMCI

EN 2021

NOS ACTIVITÉS SUPPORTS ET FONCTIONS RÉGALIENNES

Direction **MARKETING, INNOVATION & DIGITAL (MID)**



Pôle Digital

L'année 2021 a été une année de consolidation et de développement de la BMCI sur le plan du digital.

En effet, depuis sa création en 2018, le pôle Digital a eu pour vocations de :



Simplifier la relation client



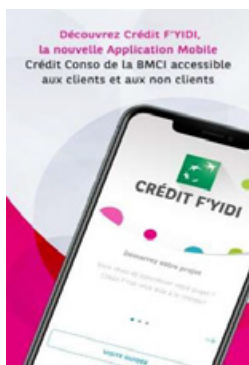
Faciliter la banque au quotidien



Accompagner le client de bout en bout

Dans ce contexte, le pôle Digital a pu mettre en place et développer trois principaux projets indispensables dans l'élaboration de la feuille de route de la BMCI.

• **Optimisation de l'application « Crédit F'Yidi »**



Crédit F'Yidi est une application destinée au Crédit à la Consommation et au financement des projets personnels des mobinautes qu'ils soient clients BMCI ou non clients. Crédit F'Yidi, c'est avant tout un nouveau parcours client digital pensé pour nos clients désireux de plus d'autonomie, de rapidité et d'instantanéité. L'utilisateur mobile peut faire une demande de crédit en toute simplicité dans un espace sécurisé et obtenir un accord de principe immédiat en seulement quelques minutes.

Dans l'objectif de toujours satisfaire les attentes des mobinautes et leur offrir de nouveaux services performants, une nouvelle version de Crédit F'Yidi a été lancée en Octobre 2021. Les fonctionnalités phares cette application mobile ont été optimisées, offrant ainsi une expérience utilisateur peaufinée et un parcours plus fluide. L'application a également été adaptée aux nouveaux OS dans le cadre de sa continuité numérique favorisant ainsi une meilleure utilisabilité.

- **Lancement du nouveau Portail de Bancassurance**

La BMCI a lancé, en étroite collaboration avec son partenaire Axa Assurance, l'outil BANCAS. Ce nouveau portail de Bancassurance destiné au Réseau d'agences de la BMCI est désormais connecté en temps réel avec le système informatique d'Axa Assurance.

Ce nouveau portail de Bancassurance a pour ambition de dématérialiser le processus de gestion des contrats d'assurance de la gamme Prévoyance à travers une saisie intuitive facilitant le quotidien de la force de vente de la BMCI et offrant ainsi une couverture immédiate du client pour une meilleure expérience dans le monde de la Bancassurance.

- **BMCI Connect – Nouveau service de banque en ligne pour les particuliers**



Notre vision de la transformation s'inspire directement des attentes de nos clients et de nos collaborateurs. Nos clients restent au cœur de nos préoccupations avec l'objectif de toujours mieux les servir.

Cela signifie faciliter la relation bancaire avec nos clients afin de la rendre toujours plus simple et pratique. Repenser nos processus pour qu'ils soient plus légers et plus efficaces, investir et former nos collaborateurs et développer une activité bancaire à impact positif sur notre environnement sont aussi des éléments importants à notre transformation digitale.

La numérisation est bien sûr un catalyseur clé de notre parcours de transformation. Les confinements successifs dus au COVID-19 ont encore plus souligné la nécessité de se digitaliser rapidement. La dématérialisation de nos processus et produits est devenue un enjeu majeur pour répondre aux attentes de nos clients.

Lancée en Novembre 2020, le nouveau service de banque en ligne BMCI Connect a été enrichi en 2021 pour apporter toujours plus d'autonomie à nos clients.

Malgré la situation pandémique, nos équipes ont continué à enrichir en 2021 le service de banque en ligne BMCI Connect à travers de nombreuses améliorations mais également des nouveautés qui ne sont qu'un avant-goût de nos ambitions en 2022 :

- Augmentation des plafonds virements vers les Banques Confrères pour plus de souplesse ;
- Mise en place de l'authentification biométrique pour plus de confort ;
- Activation de nombreux facturiers pour faciliter la gestion centralisée des paiements de factures de nos clients à travers BMCI Connect ;
- De nombreuses optimisations pour fluidifier les parcours et répondre aux besoins de nos clients.

Pôle Innovation

En 2021, le pôle Innovation, dont l'ADN se veut être agile, a continué à promouvoir la culture de l'innovation et ce malgré la nécessité d'alterner entre travail en présentiel et à distance, en accompagnant les collaborateurs et partenaires à l'innovation via du Coaching, l'organisation et l'animation des séminaires et l'accompagnement des idées innovantes.

Ce pôle est considéré comme étant un véritable booster de l'innovation grâce à sa « 3A Strategy » qui se décline comme suit :

3A Strategy
▪ Acculturation ▪ Accélération ▪ Accompagnement

Au cours de l'année 2021, le pôle Innovation a entrepris un ensemble de chantiers novateurs dans le cadre de sa stratégie:

• **Acculturation :**

Ce pôle a pour mission la diffusion de la culture de l'innovation au sein de la BMCI et le partage des grandes tendances à travers la veille. Elle se traduit par la mise en place d'un dispositif d'acculturation alternant events, newsletters, webinaires, ateliers design thinking et autres...

I. Innovation Coffee Break

L'Innovation Coffee Break est un rendez-vous bimestriel, des sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la banque.

L'objectif de ces webinaires est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et méthodes innovantes impactant **l'utilisateur interne et/ ou externe.**



II. Innov&Share



Concept phygital dédié au test & partage des dernières innovations. L'espace découverte au niveau de l'agence Mohamed V a été inauguré afin de permettre de tester les nouvelles solutions innovantes par les collaborateurs et les clients de la banque et d'en faire également une vitrine technologique. Cet espace se veut être un espace ouvert, pour permettre le partage d'expérience et ce dans le but d'une continuelle amélioration des services de la banque.

• **Accompagnement :**

Il s'agit de la construction de partenariats stratégiques ainsi que le développement de programmes d'Open Innovation avec les différents acteurs marocains et étrangers :

■ **Partenariats**

Le pôle Innovation continue de construire son écosystème de partenariats stratégiques et de développer ses programmes avec les différents acteurs marocains et étrangers. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie de la banque visant à s'ouvrir au monde des startups à travers les incubateurs et à promouvoir l'entrepreneuriat.

Dans une optique d'être le catalyseur de l'innovation au Maroc et en Afrique, le pôle Innovation a pour vocation de créer une réelle synergie avec ses partenaires :



La BMCI a renouvelé son engagement auprès de la Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc (CFCIM). Ce partenariat consiste en un soutien financier aux startups accompagnées par le Kluster et un bénévolat de compétences par les cadres de la banque au profit des jeunes entrepreneurs.

• **Accélération :**



Il s'agit, en effet, de concevoir des solutions innovantes à travers le dispositif d'accélération « Innovation LAB ».

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale et d'Open Banking, la BMCI se dotera d'un espace physique pour son Lab et d'une Open API Platform avec la mise en place d'une Sandbox et d'une API Management dédiée aux Startups et aux partenaires de la BMCI dans le but d'accélérer la co-construction et l'intégration des solutions innovantes en mode Test & Learn. Parmi les grandes réalisations de cette partie « Accélération », nous citons :

■ **Digitalisation de l'ouverture des comptes :**

1^{er} projet ayant servi à expérimenter le mode Minimum Viable Project (MVP) au niveau du Lab Innovation. Il s'agit de la digitalisation du processus d'entrée en relation (EER) des prospects et clients basée sur la technologie de reconnaissance optique (OCR) et le contrôle intelligent des documents scannés. Ainsi, après la mise en production de la première solution soutenant l'ouverture des comptes en agences avec célérité, l'outil « QlicEER » continue d'évoluer afin de

permettre aux différents clients de la banque d'effectuer leurs entrées en relation en ligne via le canal digital et mettre à leur disposition un parcours et une expérience client unique.

■ SIATE :



Le Concept ?

Pour répondre à la forte demande reçue par le Centre de Relation Client (CRC) pendant les premiers mois de la crise sanitaire, un outil baptisé Siate et basé sur l'intelligence artificielle a été mis en production et ce, en vue de permettre de classer automatiquement les demandes des clients et de les acheminer au bon département, de permettre une réactivité de haut niveau et d'améliorer l'expérience de nos clients.

■ Chatbot Messenger :

Qu'est-ce ?

1^{er} Chatbot bancaire sur Messenger au Maroc, Né du besoin urgent des clients d'obtenir des réponses suite à la crise sanitaire, le Chatbot Messenger est le premier Chatbot certifié par Facebook ayant pour but de répondre aux questions des clients concernant le support de la banque en période de crise, il permet également de donner les horaires et adresses des agences ouvertes, et de rediriger les clients vers un conseiller humain en cas de besoin.



■ **SEN** : Co-construction d'une solution de gestion intelligente des voyages et des notes de frais.

Pôle Expérience Client

Au vu du contexte exceptionnel de l'année 2021, marqué par des transitions informatiques aux impacts multiples pour nos clients, notamment sur le deuxième semestre 2021, la politique Expérience Client fut marquée cette année par une plus grande proximité client.

Cette proximité s'est matérialisée par la personnalisation du dispositif d'écoute et de résolution des problématiques et par le renforcement du dispositif de traitement des réclamations, au plus près des attentes clients.

Après une relative stabilisation de la situation en fin d'année, une vision stratégique consolidée à horizon 2025, a été définie avec, pour ambition, de rehausser le niveau d'expérience de nos clients sur l'ensemble des parcours.

I Dispositif d'écoute et de mesure de satisfaction client/ collaborateurs

Afin d'accompagner efficacement nos clients et collaborateurs, un dispositif d'enquêtes de satisfaction mesurant l'indicateur Net Promoter Score (NPS) récurrentes et Ad hoc a été défini et déployé pour mesurer le niveau de satisfaction et degré de recommandation de nos clients Particuliers, Professionnels, Banque privée, Corporate et Clients Internes. L'essentiel de ce dispositif a été déployé sur la première moitié de l'année. La priorité a été donnée sur le deuxième semestre à la résolution des problématiques les plus importantes liées aux incidents informatiques.

Ce dispositif consiste à recueillir les avis et commentaires des clients sur différentes thématiques et de fournir un niveau de détail important sur les motifs d'insatisfaction; Il se décline en quatre principaux types d'enquêtes :

- 01 Baromètre NPS annuel :** à fréquence annuelle, ce type d'enquêtes évalue le score de recommandation (NPS) de la BMCI et le positionne par rapport aux huit principales banques de la place marocaine (pour les clients Retail) :
 - Enquête NPS Benchmark Retail
 - Enquête de satisfaction annuelle Corporate
- 02 Enquête NPS Relationnelle :** vise à mesurer la perception globale de la banque par ses clients et à identifier leur disposition à nous recommander :
 - Retail (semestrielle)
 - Banque privée (annuelle)
 - Etude qualitative auprès des clients Corporate
- 03 Enquête NPS Transactionnel :** vise à fournir une appréciation de l'expérience des clients sur un parcours d'utilisation d'un produit ou d'un service :
 - Crédit à la consommation
 - Crédit Habitat
 - Monétique
 - Entrée en relation en agence
 - Entrée en relation à distance
- 04 Enquête E-NPS :** menée auprès des collaborateurs de la banque, ce type d'enquêtes permet d'évaluer leur expérience globale par rapport à un parcours en particulier :
 - Utilisation de l'application mobile BMCI Connect
 - Expérience des collaborateurs en Front Office

II Elargissement du processus de prise en charge des clients en agence

Afin d'agir sur le score de recommandation (NPS) de la Banque, le processus de prise en charge des clients non disposés à recommander la BMCI initié en 2020 a été déployé en 2021 auprès d'une plus large proportion du réseau.

L'initiative consiste à mettre en place un dispositif permanent d'entretiens de prise en charge des clients détracteurs dès réception de leurs feedbacks aux invitations de réponses aux questionnaires envoyés.

Ces entretiens permettent d'explicitier les causes racines d'insatisfaction, de proposer des solutions personnalisées à chaque problématique, et de suivre l'état d'avancement des actions correctives jusqu'à résolution.

En 2021, plus de 180 collaborateurs du réseau ont été formés au dispositif de prise en charge à chaud et dotés des outils nécessaires pour remonter les reportings adéquats au pôle Expérience Client.

III Plan de reconquête client

Compte tenu des difficultés vécues par les clients suite à la bascule informatique, et en vue d'en atténuer l'impact, un plan de reconquête global a été conçu par le pôle Expérience client conjointement avec les lignes de métiers et entités centrales de la Banque.

Le plan de reconquête, qui s'étend sur plusieurs mois, s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la satisfaction client et repose sur plusieurs axes stratégiques dont le plus impactant consiste à regagner la confiance des clients à travers des entretiens de fidélisation et rétention menés par la force de vente, à son initiative. Il est à scope très large en termes de segments clients et ne se base pas sur des feedbacks clients remontés, contrairement au dispositif de prise en charge des détracteurs.

Ces entretiens, physiques ou téléphoniques, ont permis d'explicitier les enjeux de la refonte informatique aux clients, de recueillir leurs feedbacks, d'identifier les désagréments subis et d'évaluer leur impact sur la situation du client.

Les entretiens ont également permis d'identifier des solutions à mettre en place pour chacun des clients contactés, de proposer des prises en charge personnalisées et d'assurer un suivi renforcé.

En quelques semaines, plusieurs milliers de clients particuliers, professionnels et entreprises ont été contactés, suivis et analysés à travers un dispositif de remontée dédié et des résultats pilotés par le pôle Expérience Client et suivis par la Direction Générale de la Banque.

IV Traitement des réclamations clients

En prévision de l'augmentation du flux des réclamations liées aux incidents informatiques, une démarche proactive a été adoptée, caractérisée par la mise en place d'un dispositif dédié à la gestion des réclamations liées aux incidents, en amont de la bascule.

Le dispositif s'est matérialisé par le renforcement des effectifs en charge du traitement des réclamations et la création d'une cellule entièrement dédiée aux incidents. Ces collaborateurs spécialisés ont été formés et outillés pour assister les clients impactés de manière personnalisée et assurer un suivi de bout en bout jusqu'à résolution.

Direction Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance

Dans l'optique de sécuriser la bonne marche du Plan Stratégique 2021-2024 [Twenty4Change], la BMCI s'est dotée en 2021 d'une nouvelle Direction "Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance" rattachée au Secrétariat Général de la BMCI.

Agissant en tant que relais entre la Direction Générale et les différentes parties prenantes impliquées dans l'exécution du Plan Stratégique, cette entité a pour ambition d'être le garant du pilotage et de la bonne exécution de la feuille de route définie. Ce rôle sera focalisé dans un premier temps sur les initiatives du Plan Stratégique [Twenty4Change] et pourra, par la suite, s'étendre à d'autres chantiers structurants au sein de la banque.

Sur le plan opérationnel, cette entité est garante de :

- La définition et la mise en place de la gouvernance pour l'ensemble des initiatives du Plan Stratégique [Twenty4Change] ;
- Le suivi avec les sponsors et les porteurs d'initiatives de l'état d'avancement de leurs projets, sur les points bloquants et sur les décisions à prendre,
- La restitution de l'avancement des projets lors des instances appropriées et l'opérationnalisation des décisions prises par la Direction Générale ;
- Le pilotage des ressources allouées au Plan Stratégique en coordination avec les parties prenantes concernées et enfin ;
- Le pilotage du plan de communication animant le Plan Stratégique afin d'assurer une compréhension commune des axes fondamentaux de la stratégie, donner de la visibilité sur l'avancement des sujets engagés, en capitalisant notamment sur les réussites, en vue de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour d'une vision commune.

Dans ce contexte, la Direction Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance s'est attelée en 2021 à accompagner la déclinaison du Plan Stratégique par les entités opérationnelles de la banque à travers :

01 L'opérationnalisation du Plan Stratégique en déclinant les orientations stratégiques priorisées en feuilles de route pluriannuelles calibrées en fonction de la capacité d'exécution de la Banque ;

02 La définition de la gouvernance de suivi de l'exécution du Plan Stratégique ainsi que la mise en place d'un système de pilotage unifié (Planification stratégique, pilotage du portefeuille de projets, suivi analytique et budgétaire des réalisations) reposant sur une seule logique et garantissant un monitoring et une remontée d'informations uniques et pertinentes ;

03 Le pilotage de l'exécution du Plan Stratégique à travers l'animation d'un suivi périodique de l'avancement de la réalisation des plans d'actions, la coordination de la mise en œuvre ainsi que l'animation des instances de gouvernance permettant d'évaluer l'avancement des projets

S'agissant du secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance, la Direction a assuré, comme à l'accoutumée, un appui aux membres du Directoire dans le suivi de l'activité de la banque et la préparation des différentes instances de gouvernance (Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction, etc.) et a produit de nombreuses études économiques en lien avec la crise sanitaire mondiale et son impact tant sur l'économie marocaine que sur le secteur bancaire.

Focus sur le Plan Stratégique 2021-2024 de la BMCI



Dans un marché bancaire en pleine mutation, la BMCI place, aujourd'hui plus que jamais, le client au cœur de ses préoccupations en se mobilisant pour la mise en œuvre d'un vaste chantier de transformation de la banque, qui couvre tous les aspects (Stratégie, efficacité opérationnelle, refonte IT et capital humain).

Ainsi et dans la continuité des chantiers lancés pour atteindre sa vision stratégique, BMCI a lancé en 2021 son Programme Stratégique baptisé [Twenty4Change] couvrant la période 2021 à 2024 dans l'objectif de redynamiser son activité commerciale, revoir son positionnement et adapter son modèle opérationnel.

Dans ce contexte, la vision de la banque est de devenir la référence au Maroc pour les clients recherchant des prestations à forte valeur ajoutée, qui met à leur service, l'expertise, l'exigence de qualité et la politique d'Engagement du Groupe BNP Paribas. Dans cette optique, la BMCI s'est fixée des objectifs ambitieux visant, entre autres à :

- Faire progresser son Produit Net Bancaire à un rythme plus important que celui du marché ;
- Faire évoluer le Net Promoter Score, indicateur de mesure de la satisfaction client, en visant le premier tiers des banques de la place ;
- Adapter son modèle opérationnel pour accroître l'efficacité et la rentabilité de la banque.

Ainsi, le Plan Stratégique Twenty4Change couvre plusieurs dimensions :

I. Le développement commercial

Le développement commercial se concentrera sur les segments à fort potentiel, la valorisation du savoir-faire, l'expertise et l'Engagement du groupe pour générer un produit net bancaire additionnel que ce soit sur le Retail ou sur le Corporate.

Sur l'activité du Retail Banking, le Groupe BMCI compte actionner 3 grands leviers en l'occurrence :

01 Recentrage de sa démarche vers la clientèle à fort potentiel et favoriser le *Self-Care* pour les autres segments de clientèle ;

02 Appui sur les expertises du Groupe BNP Paribas pour proposer une offre plus adaptée aux besoins des clients et les accompagner ;

03 Adaptation du modèle de distribution afin d'offrir une véritable expertise et une nouvelle expérience tant sur leurs parcours que sur l'identité visuelle de nos agences.

Sur l'activité du Corporate Banking, le Groupe BMCI structurera son action autour de 4 grands leviers:

01 Exploitation du modèle One Bank, en mettant à profit l'expertise et le support du Groupe BNP Paribas, au service de la franchise Maroc ;

02 Exploitation des synergies Corporate & Investment Banking (CIB) et Capital Markets, en favorisant de nouveaux modes de collaboration et de gouvernance ;

03 Mise en place d'une vision commune entre le métier et la fonction Risk dans l'approche des clients stratégiques ;

04 Le développement d'une offre innovante, participant à l'amélioration du Net Promoter Score (NPS) et des commissions.

Chaque plan commercial, aussi bien Retail Banking que Corporate Banking, comporte un volet Positive Banking afin de construire le leadership de la banque sur l'Engagement en accompagnant les clients dans l'intégration des enjeux de développement durable dans leur quotidien.

II. Amélioration de l'efficacité opérationnelle

Le Plan Stratégique Twenty4Change est l'occasion d'engager un vaste chantier d'optimisation des processus de bout en bout. L'année 2021 a permis de lancer ce volet sur la base des processus identifiés comme les moins performants et/ou les plus critiques pour une expérience client de qualité.

Parallèlement, le Plan Stratégique Twenty4Change nourrit l'ambition d'améliorer la maîtrise des coûts et risques en reposant sur plusieurs grands chantiers :

01 La conduite d'un programme de robotisation (RPA) en déployant de nouvelles initiatives d'automatisation permettant des gains de productivité et une fiabilisation des processus ;

02 Le déploiement d'une stratégie de Smatworking avec, notamment, la généralisation du Flex-Office et l'institutionnalisation du recours au télétravail pour les fonctions éligibles ;

03 La refonte du modèle relationnel en établissant le meilleur mix entre la présence physique via le réseau d'agences et la digitalisation des parcours clients.

Par ailleurs, la revue des processus de bout en bout permise par la refonte du système d'information, accompagnée de la revue des procédures, permettra de réduire le risque opérationnel. Parallèlement le contrôle du risque de crédit sera amélioré par la mise en place

et/ou la revue des indicateurs dans toutes les lignes de métiers. La revue de la stratégie de recouvrement permettra également d'optimiser le coût du risque.

III. Le déploiement d'un dispositif plus intégré IT, Data, Digital & d'une organisation plus agile

Partant de la bascule définitive vers SAB, son nouveau Core Banking System, le Groupe BMCI renforcera son dispositif IT, Data et Digital pour sécuriser sa capacité d'exécution. La banque activera 3 grands leviers pour pouvoir notamment sécuriser la livraison des projets dans le respect des délais, qualité et coûts partagés, le niveau 3 NIST, un fort pourcentage de données référencées et fiabilisées à horizon 2024.

Par ailleurs, une clarification de la gouvernance et une simplification de l'organigramme de la banque partout où elle sera possible devront accompagner l'optimisation des processus pour permettre d'accélérer les circuits de décision commerciaux et internes. Parallèlement, la banque prônera une adoption plus large du mode de travail agile.

IV. L'engagement des collaborateurs

A travers son nouveau Plan Stratégique, le Groupe BMCI ajuste son dispositif de gestion du Capital Humain afin de susciter l'engagement et la mobilisation des collaborateurs pour accompagner la transformation ce qui devrait se traduire par une amélioration des résultats des enquêtes de satisfaction à destination des collaborateurs et une rétention des collaborateurs performants.

V. L'amélioration du dispositif de pilotage de la BMCI

En vue d'améliorer son dispositif de pilotage, le Groupe BMCI a engagé un large chantier d'adaptation de sa gouvernance à ses enjeux stratégiques avec l'instauration de deux comités rattachés au Directoire, en l'occurrence le Comité de Direction et le Comité Commercial. Le Plan Stratégique vise à capitaliser sur ce premier acquis en révisant la comitologie globale afin de simplifier et de fluidifier le processus de prise de décision.

Enfin, le Groupe BMCI renforcera ses outils de pilotage d'activité via la mise en place d'une comptabilité analytique au service des lignes de métier, permettant le suivi de manière granulaire de la performance commerciale.

Direction de l'Engagement et de la Communication (DEC)

En Août 2021, la BMCI a nommé M. Abdelkerim Guergachi au poste de Directeur de l'Engagement et de la Communication.

I. Pôle Engagement d'Entreprise

En 2021, la BMCI a nommé une Responsable de l'Engagement d'Entreprise, encadrant l'ensemble des activités de la Fondation et de la RSE, et rattachée au Directeur de l'Engagement et de la Communication.

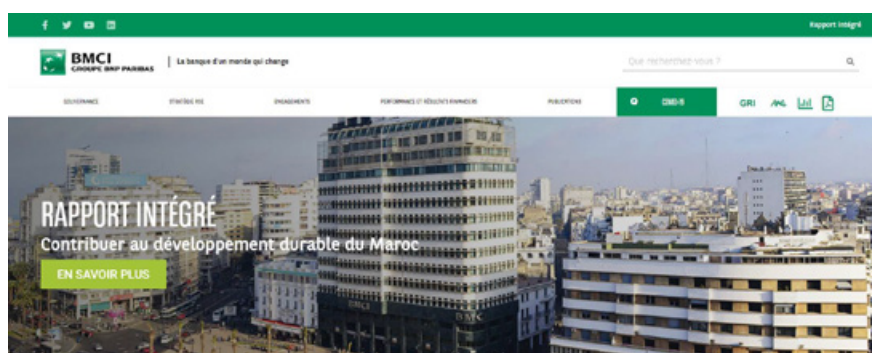
1- RSE



En 2021, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE autour des 4 piliers qui la structurent (économique, social, civique et environnemental) dans un contexte sanitaire particulier de Covid-19. La BMCI a poursuivi en 2021 la construction de sa stratégie de Positive Banking, dans le cadre du Plan Stratégique Twenty4Change, en ligne avec la raison d'être du Groupe BNP Paribas d'être un leader en finance durable. Le Plan d'Action Positive Banking a pour ambitions d'avoir un impact positif sur l'environnement et la société à travers l'ensemble de ses activités en privilégiant 3 thèmes majeurs : la transition énergétique, l'inclusion financière et l'Entrepreneuriat Social et Féminin.

Reporting Extra Financier

Après avoir été la 1^{ère} banque à publier, en Juillet 2020, un Rapport RSE 100% digital, interactif et aux normes internationales de reporting GRI, la BMCI publie son 1^{er} Rapport Annuel Intégré et Digital en 2021, <https://bmci.isivalue.com>.



Ce format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- **La démarche RSE** de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- **Les engagements pris** par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : **économique, social, civique et environnemental**.
- **La performance financière et extra-financière** avec la publication d'un tableau de bord de près de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- **Les publications** de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI.

Reconnaitances

Cette démarche a été distinguée et primée tout au long de l'année 2021 par plusieurs organismes et institutions de renom :

- La BMCI maintient sa présence dans le classement national **Top Performers 2021** de l'agence de notation extra-financière **Vigeo Eiris, de Moody's ESG Solutions**, et se distingue notamment en matière de développement de produits et services verts, de réduction des impacts environnementaux liés aux transports, de formation, employabilité, déroulement des carrières, non-discrimination et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, amélioration de l'impact social des produits et services, information des consommateurs, relations responsables avec les consommateurs, équilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'Administration, et des audits et contrôles internes
- Maintien de la présence dans le TOP 5 du classement international **Vigeo Eiris, de Moody's ESG Solutions, Best Emerging Market Performers'** parmi 843 émetteurs de 31 pays émergents ou en développement.
- Maintien dans **l'indice boursier ESG10** en Septembre 2021. L'indice ESG10 regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par Vigeo Eiris en termes de performance extra-financière.
- La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité et reçoit en Mars 2021 le **Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme-Homme**, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle. Pour rappel, la BMCI a également reçu en 2018 le Trophée de l'Egalité Professionnelle.



Pilier I Responsabilité Économique

- L'enveloppe de financement de l'économie verte GEFF Morocco de 20 millions d'euros, signée en Janvier 2019 en partenariat avec la BERD, a été placée en entier et renouvelée en Décembre 2021 à hauteur de 25 millions d'euros
- La BMCI a signé, le 12 Juin 2019, une convention « Partenaire Majeur » avec l'Association Réseau Entreprendre Maroc qui permet à la BMCI de contribuer au financement et à l'accompagnement d'entrepreneurs. La BMCI a dédié un prêt de 1 MDH pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300 000 dirhams qui permet de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Cette

subvention a notamment contribué au lancement du programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin Wom'Energy lancé par Réseau Entreprendre Maroc. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque.



Pilier III Responsabilité Civile

- La 9ème édition de la Semaine de l'éducation financière a été reportée en raison de la crise sanitaire Covid-19. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences à travers tout le Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges. Plus de 43 agences se sont mobilisées et ont accompagné plus de 2400 jeunes lors de la dernière édition de 2019.
- La BMCI œuvre à promouvoir l'inclusion financière et à faciliter l'accès aux produits/services financiers au plus grand nombre à travers ses partenariats avec les acteurs de la microfinance, notamment «Al Amana» et «Al Baraka». En 2021, la BMCI affiche des encours de prêt de plus de 81 MDH en faveur de Al Baraka et Al Amana. Le groupe BNP Paribas a versé en 2020 un don de 280 000 DH, en faveur d'Attadamoune Microfinance.
- La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. Après avoir accueilli un souk solidaire MATYN lors de l'édition 2019 de la semaine du développement durable, la BMCI s'est engagé à accompagner MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant le développement en cours d'une plateforme digitale de ventes de produits.
- La BMCI a lancé en 2021 le programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Initié par le Groupe BNP Paribas, ce programme de mécénat de compétences a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix.
- La BMCI s'engage à être un acteur responsable de la société à travers une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Les actions de la Fondation BMCI sont détaillées plus bas.



Pilier IV Responsabilité Environnementale

- **Semaine du Développement Durable :** La BMCI a organisé en 2021 la 7^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable. A cette occasion, de nombreuses actions sociales et environnementales ont été mises en place, dans toutes les régions, pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable. Parmi les initiatives lancées : célébration de la journée internationale de la biodiversité via des ateliers de sensibilisation des collaborateurs et de leurs enfants, challenge écotourisme #coupdecoeurcovoyageur_BMCI, challenge « Dessine la planète de demain » destiné aux enfants des collaborateurs, témoignages des contributeurs RSE de la banque, rencontres avec les acteurs de l'entrepreneuriat social au Maroc, atelier Fresque du Climat, diffusion des Eco-gestes au quotidien, donation de cartables fabriqués à partir des bâches de la banque ainsi que des fournitures scolaires à une école rurale, diffusion de Mag TV lié à la finance verte et au programme de mécénat des compétences 1 Million Hours 2 Help.
- La BMCI a signé en 2021 une convention de partenariat avec Easyrun SARL, autour de son programme d'upcycling et d'économie solidaire MUPO (Moroccan Upcycling Program). Ce partenariat consiste en la collecte de bâches publicitaires de la BMCI et leur transformation en objets utiles tels que des sacs scolaires, des trousse, etc.... Cette collaboration a permis de récupérer et d'allonger la durée de vie de 622 m² de PVC qui se seraient retrouvés sous terre ou brûlés.



Reporting environnemental :

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a eu pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnels et de déchets de la banque. Les émissions Carbone propres à la banque, qui sont mesurées actuellement, sont compensées par le Groupe BNP Paribas à l'échelle mondiale.

2- Fondation BMCI

L'année 2021 a été riche pour la Fondation BMCI qui a poursuivi ses actions de Solidarité et de Culture dans un environnement marqué par les séquelles de la crise sanitaire.

La Fondation s'est évertuée à développer ses partenariats historiques et à accompagner de nouveaux projets qui s'inscrivent dans ses domaines d'intervention tout en étant en phase avec la politique d'Engagement du Groupe.

a) Solidarité

Banque Alimentaire

Soutien d'un pensionnat « Dar Teleba » à Tinzert dans la région de Taroudant

La Banque Alimentaire est une association à but non lucratif créée en 2002 et qui s'est assignée pour mission de lutter contre l'abandon scolaire à travers l'accompagnement des « Dar Taleb », établissements de protection sociale spécialisés dans le domaine de l'aide à la scolarisation des enfants en offrant hébergement, restauration et soutien aux jeunes élèves collégiens et lycéens venant du rural

A cet effet, la Fondation BMCI a décidé de prendre en charge pour l'année scolaire 2021-2022 le Dar Taleba de Tinzert qui comprend 64 pensionnaires pour leurs besoins en Produits d'hygiène, habillement, literie, linge et soutien scolaire

Le 7 octobre dernier, l'équipe Engagement s'est joint à la Banque Alimentaire dans leurs locaux afin d'assister au premier convoi de produits vers le pensionnat de Tinzert. Le 15 novembre, une opération de bénévolat avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du programme 1MH2H a permis de rassembler et de trier plus de 500 paires de chaussures et 450 habits à destination des Dar Taliba.

SOS Village d'enfants

Soutien de deux maisons d'enfants à Ait Ourir

Créé en 1949 en Autriche, SOS Village d'enfants est présent dans plus de 136 pays avec 518 villages et 510 800 bénéficiaires. Cette association, reconnue d'utilité publique, est présente au Maroc depuis 1985 et est placée sous la présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa avec un total de 1.106 Enfants pris en charge au sein des 5 villages d'Enfants SOS Maroc.

La Fondation BMCI soutient 2 maisons d'enfants à Ait Ourir dans la région de Marrakech soit 16 enfants avec leurs 2 mamans SOS.

L'objectif de ce soutien étant de permettre à des enfants ayant été privés de leur famille de s'épanouir dans un environnement familial en couvrant l'ensemble des dépenses liées à l'alimentation, l'hygiène, la santé et l'éducation.

Association Al Jisr

Acquisition d'un bibliobus au profit de l'association

Depuis 2012, la Fondation BMCI soutient Al Jisr pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés à travers tout le Maroc.

En 2021, la Fondation a soutenu l'acquisition et le fonctionnement d'un bibliobus équipé en livres et matériel pédagogique multi média avec un programme de visite de 26 écoles représentant un total de 7000 élèves à travers le royaume.

Association JOOD

Acquisition d'un camion fourgon au profit de l'association

Depuis 2020, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'aide à la réintégration sociale des sans-abris et à leur prise en charge pour leurs repas et habillements.

En 2021, la Fondation a financé l'acquisition d'un camion fourgon pour Jood destiné au transport des denrées alimentaires pour ces personnes en situation de rue qui sera inauguré début 2022.

Par ailleurs, des opérations de bénévolat consistant à préparer des repas pour les sans-abri sont menées régulièrement avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du 1MH2H

Dream Up

Projet d'une classe de danse classique au sein de la Fondation Oum Keltoum

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour cette 3^{ème} édition, la Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.

L'aide du programme Dream Up consistera à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour des filles de 5 à 18 ans et aura pour objectifs:

- 01** D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés ;
- 02** D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré, une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur ;
- 03** De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.

Nouveaux projets développés en 2021

Association marocaine de solidarité : Soutien pour la lutte contre le froid dans le Toubkal

Fondée en 2014, l'Association Marocaine de Solidarité agit dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement durable au Maroc. Elle soutient les populations défavorisées et en situation précaire en répondant à leurs besoins en matière d'éducation (parrainage), de santé (accès aux soins), d'accès aux services de base (accès à l'eau, vêtements grand froid, etc..) et de développement économique (accompagnement pour la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus).

La Fondation BMCI soutient l'association AMS pour leur 14^{ème} édition qui consiste à distribuer des packs froid, * couvertures, vêtements, paniers alimentaires et produits d'hygiène à 400 familles soit 1200 personnes vivant dans 5 villages enclavés du Toubkal (Takataert, Tissguan, Iberwayen, Imhilen, Ait Igurane).

Un appel à la collecte de fonds a été lancé aux collaborateurs de la banque pour faire des dons de vêtements chauds et de couvertures dans l'optique de les distribuer dans la région du Toubkal.

Projet nouvelle ère pour la lutte contre la précarité menstruelle

Nouvelle Ère est une action de solidarité visant à remédier à la précarité menstruelle chez les jeunes filles vivant dans des villages reculés du Maroc par une opération de distribution de culottes menstruelles. Ces jeunes filles ont un accès réduit, voire inexistant, aux protections hygiéniques, parfois accompagné de connaissances limitées sur la santé hygiénique et menstruelle.

Cette action réalisée avec le soutien de la Fondation BMCI et la Fondation Oum Keltoum suite à l'initiative de deux alumni de l'université AL Akhawayn, a permis de mobiliser 20 collaborateurs de la BMCI dans le cadre du Programme 1Million Hours 2 Help. Ces bénévoles, en compagnie de l'équipe Engagement, se sont déplacés, le temps d'un weekend, dans les montagnes du Haut Atlas à Ouanskra afin d'échanger et de distribuer 300 culottes menstruelles à ces jeunes filles.

Projet de tricot solidaire avec l'association Insaf et une collaboratrice de la banque

Depuis 2006, la Fondation BMCI est engagée aux côtés de INSAF en contribuant à l'éradication du travail des petites filles domestiques par un parrainage annuel permettant à 50 petites filles de la région de Chichaoua de reprendre le chemin de l'école.

Le projet du tricot solidaire est une initiative portée par une collaboratrice de la BMCI qui, avec le soutien de la Fondation BMCI, a permis la confection de 103 bonnets en laine tricotés par les pensionnaires de Insaf et les élèves bénévoles du Lycée Lyautey préalablement formés à cet effet.

L'équipe du projet s'est rendue dans les villages à proximité de Chichaoua afin de distribuer ces bonnets aux petites filles, un moment riche en échanges et émotions qui s'est terminé par un goûter improvisé.

Soutien de la conférence « La voie pour une économie au service de la vie » du CJD

Le CJD Maroc, Club des Jeunes Dirigeants, est une association de jeunes entrepreneurs qui œuvre pour l'entrepreneuriat au Maroc depuis 2001 et compte plus de 5000 jeunes entrepreneurs et une présence dans 8 villes à travers le Maroc.

A cet effet, la Fondation BMCI a soutenu une conférence sous le thème « La voie pour une économie au service de la vie » et où ont intervenu plusieurs économistes et entrepreneurs dont Daniel Kohen avec aussi la participation de certains clients BMCI et collaborateurs du Nord.

b) Culture

Lancement du livre : Abbes Saladi- Histoires sans fin

Pour l'année 2021, la Fondation BMCI a décidé de soutenir l'éditeur Senso Unico pour le lancement d'un Beau livre posthume sur les œuvres de feu Abbes Saladi, un artiste peintre marocain connu très tardivement mais dont le « style » a été vite repris et copié par de nombreux artistes. Ce livre lève, en quelque sorte, le mystère autour de cet artiste disparu jeune mais devenu célèbre et coté sur le marché de l'art.

Pour marquer ce soutien, une soirée de lancement du Beau Livre de Saladi a été organisée en présence des membres du Directoire, des éditeurs, lignes de métiers et clients Banque Privée autour d'un cocktail dînatoire.

Festival JAZZABLANCA

En raison des restrictions sanitaires, le festival Jazzablanca est reporté à juillet 2022, le porteur du projet Moulay Ahmed Alami est en cours de préparation de cette 15^{ème} édition.

Pôle Communication Interne, financière, Relations Presse & Evènements

I. Communication Interne

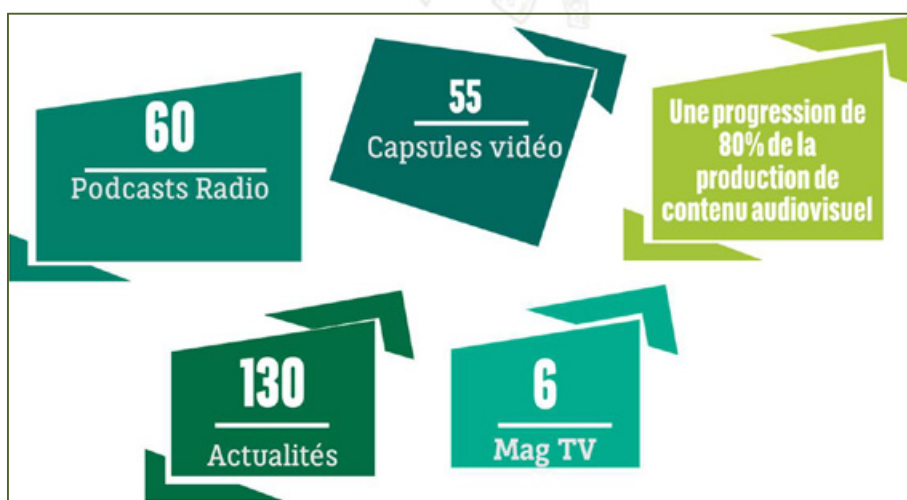
L'année 2021 a été une année particulièrement riche pour la Communication Interne. A l'instar de l'année précédente, le pôle s'est positionné comme un acteur engagé notamment dans la gestion des différentes vagues de la pandémie Covid-19 via des communications fréquentes adressées aux collaborateurs (nouvelles mesures, rappel des gestes barrières...).

La Communication Interne a également été un partenaire de taille dans la gestion de la bascule IT en mettant en place un plan de communication (messages adressés aux collaborateurs, diffusion de Mag TV dédiés à la bascule impliquant le Directoire mais également les équipes centrales au cœur du projet) afin d'apporter de nouveaux

éclaircissements et un accompagnement des équipes du Réseau dans la gestion de la relation client.

Le lancement du Plan stratégique Twenty4Change et des premiers webinaires permettant aux collaborateurs d'échanger avec le Directoire sur les piliers stratégiques du plan ont pu être menés à bien.

A travers les différents domaines traités, notamment les sujets relatifs à la transformation de la BMCI, l'accompagnement des métiers ou la presse interne, la communication interne a su maintenir son objectif principal de renforcement des synergies et de promotion de la culture d'entreprise.



Le bilan de l'année 2021 est positif en termes de réalisations :



II. Relations Presse & Evénements

a) Relations Presse / Communication financière :

En 2021, au vu de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les conférences de presse pour l'annonce des résultats financiers annuels et semestriels ont été organisées sous forme de

webinaires. Ce fut l'occasion pour les membres du Directoire de prendre la parole sur les sujets d'actualités de la Banque.

La BMCI a eu 390 retombées presse en 2021, générées principalement par la diffusion de:



b) Événements :

Suite à la situation exceptionnelle due à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a persisté en 2021, et dans le respect des directives des autorités, la BMCI a adapté son dispositif d'organisation d'événements. En 2021, des événements majeurs ont été organisés, malgré le contexte. 16 événements ont pu être organisés dont 4 en présentiel et 12 à distance, totalisant plus de 2000 connexions :

Événements à distance :

- **Twenty4Change** : Présentation du plan stratégique à horizon 2024 durant un webinaire interne.
- **Dataweek** : Organisation de 2 webinaires internes de la semaine de la Data.
- **MobilityDays** : Mise en place de stands digitaux pendant les Mobility Days visant à favoriser les mobilités internes.
- **Livechat Post Bascule IT** : Des webinaires interactifs ont été tenus suite à la bascule IT afin d'apporter les informations nécessaires aux collaborateurs du réseau sur la situation de la Banque suite à la bascule vers le nouveau système d'information.
- **TWENTY4CHANGE, Parlons-en !** : Organisation d'une caravane digitale sur 3 dates. L'ensemble des collaborateurs ont été invités à découvrir le plan stratégique à horizon 2024 et à interagir avec le directoire en leur posant leurs questions.
- **Innovation Coffee Break** : Organisation d'un appel à mentorat sous forme d'événement hybride, à l'agence Mohamed V, en collaboration avec le Cluster de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) pour l'accompagnement de startups.

Événements en présentiel :

- **Remise de prix Hall of Fame** : Remise des prix Hall of Fame organisé pour la salle des marchés.

- **Événement syndicats RH** : Elections des syndicats de la BMCI.
- **Séminaire stratégique Retail** : Séminaire des équipes Retail et Banque Privée.
- **Lancement du livre Abbès Saladi : histoires sans fin !** : Événement dédié au lancement du livre hommage à l'artiste Abbès Saladi, en présence de plus d'une centaine de clients Banque Privée et Corporate.

Pôle Publicité & Digital

Après une année 2020 très compliquée, l'année 2021 devait être l'année de redémarrage par excellence et de rattrapage commercial. La première moitié de l'année a été très dense et riche en prises de parole sur nos sujets classiques. La bascule IT a, en revanche, fortement impacté les lancements de campagnes initialement prévus et les efforts ont dû, dès le 23 août, être concentrés sur une gestion de crise à la BMCI tout en maintenant un niveau d'activité maîtrisé.

En 2021, compte tenu de la fusion des pôles Publicité & Marque et Digital, la présence de la BMCI ainsi que ses investissements ont été intensifiés sur le digital.

I. Publicité & Marque

Cette année, 3 campagnes phares d'envergure pluri-médias ont pu être lancées:



La **campagne Crédit Conso Printemps** a été lancée en février 2021 et a duré 2 mois avec un dispositif adapté et optimisé afin de toucher une cible de clients et de non clients. Fortement attendue par le métier pour relancer l'activité du crédit à la consommation en début d'année, elle a proposé un **crédit sans intérêts** qui a suscité de très nombreuses demandes, notamment **en digital** où un **nombre de leads exceptionnel dépassant les 13700 a été enregistré**. Un **post-test** a, par la suite, été effectué en fin de campagne afin d'évaluer la compréhension de l'offre par les clients et non clients, son attractivité, la perception vis-à-vis de la campagne ...

La seconde campagne d'envergure de l'année 2021 est la **campagne Crédit Habitat**. Lancée en Mai 2022, elle est restée on air jusqu'au mois de Juillet. Reprenant un ancien concept créatif mettant en avant l'offre classique de la BMCI, elle a été relayée en affichage, presse, radio, multicanal et en digital.

La dernière campagne majeure de l'année est la **campagne Crédit Conso Vacances Aid et Rentrée Scolaire**. Lancée en Juillet et en 2 temps, elle a bénéficié d'un très large dispositif, à la fois offline et online. **L'habillage des caisses au niveau des hypermarchés partebauers sur l'ensemble du territoire marocain a été innovant**. Déclinée en thématiques concrètes pour que les clients et prospects s'y identifient, elle a été arrêtée la première semaine de septembre afin d'éviter toute complication due à la bascule IT.

En parallèle et afin d'accompagner la banque dans ses priorités, nous avons mené différentes actions de plus ou moins grande envergure.

Le nouveau modèle relationnel (NMR)

Un concept d'habillage pour les agences sans caisse a été développé. Lancé fin 2020, le chantier s'est poursuivi en 2021 et a concerné une quinzaine d'agences.

Les partenariats Crédit Conso

Comme tous les ans, l'accompagnement des partenariats Crédit Conso auprès des distributeurs traditionnels de la Business Unit Crédit à la Consommation a été assuré. Des nouvelles ouvertures de magasins à la refonte des corners existants, les habillages ont été déployés afin d'uniformiser la présence de la Banque auprès des partenaires. Pas moins d'une vingtaine de corners ont ainsi été habillés en 2021, Carrefour étant le partenaire le plus actif en termes de développement et d'ouvertures de magasins.

Cette année a également vu la concrétisation d'un nouveau partenariat avec les magasins Kitea. Des solutions standard ont été proposées afin de garantir une présence optimale de notre marque à travers des kits de PLV adaptés à l'activité du partenaire et mettant en avant notre offre et nos messages-clés à destination de nos clients et prospects.

Grâce à un de nos autres partenaires clés en grande distribution, une réduction de 5% sur les achats effectués par carte bancaire BMCI a pu être offerte aux clients BMCI. Un pilote a été lancé afin de confirmer la pertinence et l'attractivité de cette offre sur nos clients. Une PLV spécifique a été implémentée dans les magasins concernés en vue d'assurer la visibilité de cette opération.

- De manière plus générale, nous avons répondu présents à nos partenaires pour l'ensemble de leurs opérations et événements clients tout au long de l'année (bannières, anniversaires, ...)

Notre présence sur les salons

Comme en 2020, beaucoup de salons professionnels ont été annulés en 2021. Notre participation s'est donc limitée à quelques salons dont le Salon AMECHO et certains salons virtuels pour la Direction des Ressources Humaines (Le Forum Horizons, Forum EMI – Entreprises, etc ...).

II. Digital & Réseaux Sociaux

Dès début 2021, un coup d'accélérateur a été donné à la présence Online de la Banque. Cela s'est concrètement traduit par une intensification de nos investissements publicitaires en digital, toutes campagnes confondues, mais également sur le volet Réseaux Sociaux.

■ Les campagnes publicitaires online

Comme en 2020, la recherche de la performance a guidé les choix du pôle en matière de supports et de formats publicitaires pour les campagnes média. Les formats innovants ont continué à être privilégiés pour relayer nos messages. Ce fut également le cas concernant les plateformes de programmation et les opérations de géofencing afin d'affiner davantage le ciblage et améliorer ainsi le reach au travers d'une meilleure analyse du comportement des internautes que procurent ces outils. La génération de leads a également fait l'objet de nombreux investissements durant les campagnes. Les retours sont très intéressants et c'est une initiative qui sera dupliquée à nouveau. L'ensemble des campagnes offline ont été relayées en digital avec des plans adaptés et optimisés mais d'autres campagnes et **actions spécifiques ont été déployées exclusivement en digital**. Ces campagnes sont les suivantes :



La campagne **Black Friday** a été lancée courant novembre et s'est prolongée jusqu'à fin décembre pour permettre aux clients et prospects de profiter de **financements à des conditions**

très avantageuses avec des remises pouvant aller jusqu'à -60%. Exclusivement relayée en digital, elle enregistre de très bonnes performances.

Pour partager quelques chiffres, les **campagnes** lancées en **2021** ont **totalisé** :

Impressions

428 682 571

+ 41% vs 2020

Clics

3 271 131

+ 64% vs 2020

Reach

12 093 129

+1% vs 2020

Vidéos

419 759 fois

-89% vs 2020

Leads

25 809

+430% vs 2020

Total investi

2 825 896 MAD

+53% vs 2020

Les performances sont au rendez-vous en cette année 2021 . Tous les indicateurs sont à la hausse à l'exception des vues de vidéos qui ont beaucoup chuté du fait d'une production de vidéos moins importante qu'en 2020. La génération de leads a enregistré des performances exceptionnelles notamment pour la campagne Crédit Conso Printemps. Les chiffres confirment également la hausse des investissements média qui ont crû de +53%, conséquence du choix d'augmenter les budgets digitaux.

1. Réseaux sociaux BMCI



En 2021, une **nouvelle charte éditoriale et graphique** a été instaurée pour l'animation des pages BMCI sur les différentes plateformes sociales, et ce, afin de donner de la consistance et de la cohérence aux prises de parole, d'impulser un nouveau souffle à l'animation de nos réseaux sociaux, de fournir un contenu à valeur ajoutée et de cultiver la proximité vis-à-vis de nos clients, followers, fans. La nouvelle démarche proposée utilise le **Positive Banking** comme conducteur pour alimenter les 3 rubriques principales, en plus du relais des campagnes et activations BMCI, à savoir la proximité, l'engagement et l'innovation. La charte graphique a elle aussi été modernisée afin de mieux coller à notre image de Banque dans l'air du temps.

2. Création de contenu

Tout au long de l'année, les initiatives pour créer du contenu pertinent et à valeur ajoutée pour nos clients ont été multipliées. La **campagne Paiement en ligne** a été lancée dans ce sens avec un double objectif : inciter les clients à privilégier le paiement en ligne et les sensibiliser aux bons réflexes à adopter. Les formats développés combinaient posts statiques, infographies mais aussi des vidéos sur la 3D Secure, les différents types de fraudes, les cartes bancaires et le shopping en ligne. Cette campagne s'est tenue sur plusieurs semaines jusqu'à la mi-août et a

aussi fait l'objet d'un relais sur les supports digitaux avec l'organisation d'une tombola avec de nombreux lots à gagner dont une voiture. La création de contenu ne s'arrête pas là. Les « **BMCI Talks** » ont été maintenus mais également des webinaires sur des sujets tels que **Women In Africa et Women in Business**. L'objectif initial de tenir un RDV toutes les 6 à 8 semaines n'a finalement pas pu être respecté faute de disponibilité d'intervenants de qualité et d'adéquation de sujets par rapport aux attentes clients. Le format **MagTV** a lui aussi été utilisé pour la **campagne Crédit Habitat** afin de fournir une information qualitative aux clients désireux d'en savoir plus sur les bons plans du CHAB et la manière d'optimiser son investissement immobilier. La **Semaine du Développement Durable** a été l'occasion de relayer sur les réseaux sociaux des contenus intéressants pour les personnes qui suivent la BMCI et de la positionner comme une Banque engagée. Des capsules vidéo portraits de femmes entrepreneurs ont également été diffusées durant cette période. Les **actualités de la Fondation BMCI** sont également relayées tout au long de l'année afin de valoriser toutes les actions entreprises par la Banque sur les thématiques de la culture et de la solidarité.

3. Opérations de partenariat en faveur de nos clients

Le partenariat avec **Mastercard et Visa a été poursuivi** afin de booster l'utilisation des cartes BMCI et d'offrir aux porteurs de ces cartes des réductions et remises sur des sites marchands. Les campagnes Jumia Tech et Mastercard Ramadan Carrefour ont été lancées dans ce cadre. De **nouveaux partenaires tels qu'Accor ont également été intégrés** pour offrir des réductions intéressantes à nos clients désirant voyager.

4. La gestion de crise post-bascule

Une des missions principales du pôle depuis la fin du mois d'août est la gestion de la crise post-bascule IT. Les réseaux sociaux, souvent dernier recours des clients insatisfaits, ont permis d'évaluer la perception par les clients de la transformation IT de la BMCI. Absents les premières semaines, 2 communiqués ont été publiés par la suite afin de rassurer les clients sur la prise en main des problématiques et la prise en charge de leurs doléances. La e-veille a été renforcée tant en interne qu'à travers notre agence digitale afin de prendre en compte toute remontée ou insatisfaction exprimée par le client. Un groupe WhatsApp permet par ailleurs de partager les remontées et commentaires en « live » avec la Direction de l'Engagement et de la Communication. Ces mêmes réclamations sont envoyées par mail au service de traitement des réclamations selon le process habituel et un reporting consolidé est envoyé en fin de journée à l'ensemble des parties prenantes. Des réponses types ont été formulées afin de faire patienter les clients et leur demander des informations permettant de les identifier. Un reporting hebdomadaire de suivi des remontées négatives est partagé avec la Direction Générale pour information. A titre indicatif, **1460 commentaires publics et 388 messages privés liés à la bascule IT ont été reçus entre août et décembre 2021, soit un total de 1848 messages**. Les contenus positifs ont également été privilégiés, sans lien direct avec l'activité commerciale de la BMCI. Enfin, quelques **chiffres clés** relatifs aux **réseaux sociaux de la BMCI** :

 **178 166**  **9 088**  **84 138**  **692**  **3 910**

Ces chiffres sont, là encore, en hausse par rapport à 2020. L'ensemble des pages de la Banque ont vu leur nombre de followers augmenter.

Direction de L'IMMOBILIER ET DE L'EXPLOITATION (IMEX)

IMEX conduit le chantier de rénovation de la façade du siège social

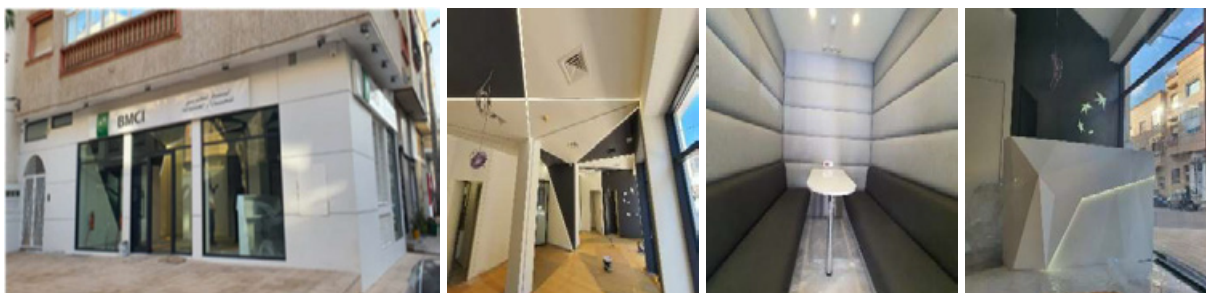


C'est parue d'une nouvelle robe que le siège de la BMCI démarre l'année 2022. Ce projet immobilier d'envergure sans précédent vient clôturer le chantier global de remise à niveau du siège qui a duré plusieurs mois. Les travaux de la façade ont respecté l'idée architecturale originale d'Alexandre Courtois avec modernité. Les travaux ont porté sur 11 000 m² de façade soient 14 étages totalisant plus de 65 mètres de hauteur. Le retrait des brise-soleils au sommet du bâtiment a permis d'harmoniser l'ensemble et de renouveler l'étanchéité des derniers étages.

Cette action s'inscrit dans la continuité de la stratégie « Good place to work », aussi bien au sein des plateaux bureaux réaménagés en mode flex office qu'au niveau des agences où est déployée une nouvelle charte d'aménagement. De plus, en partenariat avec la Wilaya de Casablanca, la BMCI, coordonne ses efforts avec d'autres institutions privées de la place pour sauvegarder la place des Nations Unies récemment aménagée par CasaAménagement.

IMEX présente les pilotes du Nouveau Modèle Relationnel (NMR) et accompagne la nouvelle expérience client

IMEX associe son savoir-faire à la Direction Marketing, Innovation & Digital et la Banque Commerciale pour doter la BMCI d'une nouvelle charte d'aménagement des agences afin d'accompagner la nouvelle expérience client. Après le réaménagement de l'agence Mohamed V en 2020, le concept a été déployé dans un corner et deux agences universelles à Dar Bouazza et Fquih Bensaleh, ainsi qu'à travers la transformation d'une dizaine de points de ventes en agences Express sans caisses. Les espaces plus ajourés ont été repensés pour répondre au mieux aux différents besoins des clients et embellis par l'utilisation de nouveaux matériaux modernes et un mobilier ergonomique. Enfin, de nouvelles enseignes ont aussi pris place sur les façades.



IMEX apporte son support pour la fusion des agences

IMEX accompagne la stratégie de fusion d'agences de la BMCI en assurant le déménagement des documents et matériels de banque ainsi que le redéploiement des biens mobiliers. Les équipes ont fait preuve d'un effort remarquable avec la maîtrise de l'aspect logistique dans un contexte de crise sanitaire Covid-19. De plus, tout un travail de gestion de patrimoine a permis de faire des économies et de réduire les coûts de fusion des agences..

IMEX contribue au PNB de la Banque par la liquidation des dations

La stratégie commerciale IMEX soutient le produit net bancaire de la banque en minimisant les pertes commerciales. IMEX est en charge de l'entretien, de la commercialisation et de la vente des biens récupérés par dations. En 2021, les efforts de commercialisation continus ont permis de réduire de moitié le stock d'une des plus importantes dations du portefeuille et de vendre plusieurs autres biens en stock.

IMEX améliore son efficacité opérationnelle

Après l'externalisation des archives courantes de la banque en 2020, IMEX poursuit ses efforts d'amélioration de l'efficacité opérationnelle avec la mise en place de la traçabilité des journées comptables. Cette nouvelle démarche contribue à diminuer le risque opérationnel.

Par ailleurs, dans un objectif d'efficacité et de respect des règles de gestion des risques du groupe, IMEX a procédé à la révision de son parc procédural et ce, pour les activités de gestion des moyens généraux, des projets immobiliers, de la gestion de patrimoine et du Facility Management. Sur une durée d'une année, un travail collaboratif impliquant toutes les équipes a donné naissance à une nouvelle cartographie des risques et des procédures nouvelles et actualisées.

CHIEF DATA OFFICE

Créée en 2016, la fonction de « Chief Data Office » a pour principale mission de définir une stratégie et une gouvernance autour des données de la Banque et d'assurer une vision transverse sur celles-ci tout en mettant en place les dispositifs nécessaires à la qualité, l'intégrité, la protection et l'exploitation des données.



Cette structure rattachée au Secrétariat Général compte aujourd'hui 10 collaborateurs internes appuyés de consultants externes pour répondre aux différentes demandes et aux différents projets gérés par l'équipe.

Afin d'accompagner la banque à décliner la stratégie Data identifiée en 2017, le Chief Data Office s'est structuré autour des trois piliers phares : « Data Management », « Data & IT Architecture » et « Data Exploitation ». Chaque pilier abrite un ou plusieurs domaines d'expertises pilotés par les différentes équipes du Chief Data Office.

I. Data Management

Le pilier « Data Management » a été marqué par des réalisations phares dans ses différents domaines d'expertise :

Dans le cadre du domaine « **Data Gouvernance** », qui a pour principal objectif d'améliorer la maîtrise des données avec la construction d'un dictionnaire de données commun et accessible par tous. L'année 2021 a été marquée par plusieurs réalisations, notamment : la reprise du chantier « Goldénisation ». Ce chantier vise à certifier les données en s'assurant de la disponibilité des différents prérequis permettant une maîtrise selon les standards de qualité, d'intégrité et de protection. A ce titre, le CDO accompagné par la communauté Data, a pu Goldéniser plus d'une trentaine de données critiques, tout en poursuivant les travaux liés à la définition des données. Au même titre, plus de deux cent données ont été définies grâce à une démarche structurée regroupant des informations fonctionnelles (Métiers & Data) et techniques (IT) traçant ainsi le cycle de vie de ces données, leurs définitions et leurs appartenances aux domaines.

Pour le domaine « **Data Quality** », le Chief Data Office a continué avec les équipes métiers, les travaux visant à analyser et améliorer les données de la banque. Le CDO continue à travailler sur l'enrichissement du catalogue des contrôles pour une meilleure mesure de la qualité des données de la banque ; il a également contribué et accompagné les travaux de structuration et de fiabilisation des données lancés au niveau de la banque commerciale. En parallèle, cette entité a élargi le périmètre d'intervention vers les business unit et les filiales BMCI pour mettre en place une stratégie Data Quality. Par conséquent, un plan d'action a été arrêté pour identifier, traiter et maintenir le niveau de qualité de leurs données courant l'année.

Au niveau du domaine « **Data Protection** », le CDO a continué les travaux d'implémentation des principes et des exigences fixées par la loi marocaine 09-08 et la loi européenne (GRDP) en mode projet pour mieux servir ses clients nationaux et internationaux. Les collaborateurs ont reçu courant 2021 une deuxième formation autour de cette thématique pour continuer la sensibilisation quant à l'utilisation des données personnelles des clients.

Dans l'objectif d'accomplir une démarche « Privacy by design », le CDO a réussi à lancer le processus « QIP Label » permettant de garantir, pour tout nouveau projet, les aspects : Qualité, Intégrité et protection de données dès ses premières phases. En réponse à la directive du Groupe, la banque a concrétisé la nomination d'un Data Protection Officer ce qui garantit une meilleure structuration des travaux liés à la protection des données personnelles et la relation avec les différents régulateurs.

Concernant le domaine « **Data Change** », dont l'objectif est d'acculturer le personnel de la banque sur les sujets Data. Ce domaine a concrétisé le lancement de différentes publications régulières visant à sensibiliser les collaborateurs aux principes clés liés aux données, notamment : des « fiches signalétiques de donnée » à fréquence hebdomadaire et des « Newsletters Data » à fréquence trimestrielle.

Cette année a connu également l'organisation, pour la première fois, d'une semaine thématique dédiée à la Data, avec la tenue de webinaires d'échange, le partage de memoriam et guides permettant à tous les collaborateurs de la banque de se familiariser au concept data et les principes liés. Des séances de présentation, d'accompagnement et de formation ont été délivrées aux différents interlocuteurs métiers et fonctions supports pour pouvoir exploiter les reportings produits à date.

II. Data & IT Architecture

Ce pilier opère de manière transverse sur différents projets IT et outils impactant les données, leur gouvernance et leur exploitation.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place, la sensibilisation et le suivi du dispositif groupe QIP Label assurant la qualité, l'intégrité et la protection des données des nouveaux projets BMCI; Plus de 10 projets labélisés à date en collaboration avec l'entité Data protection et la Direction des Systèmes d'Information de la Région Afrique (DSI RA).

Aussi, et pour faciliter la gestion des demandes de Reporting spécifiques et d'extraction de données, un processus dédié a été mis en place en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information de la BMCI.

Le CDO a également collaboré avec la Direction des Systèmes d'Information pour sécuriser plusieurs chantiers critiques à contribution IT à l'instar de la classification des données non-structurées, la cyber-sécurité, l'accès des collaborateurs à distance.

III. Data Exploitation

Le pilier « **Data Exploitation** » repose sur deux périmètres d'intervention et a pour objectif de renforcer les différents usages Data via des chantiers de construction de dashboards de pilotage et d'identification des uses case innovants permettant de bénéficier du pouvoir de la donnée.

La « **Data Factory** » en charge de la mise en place des Dashboards de pilotage automatisés, a continué cette année d'enrichir le modèle analytique de la banque permettant de répondre aux besoins des Métiers et Fonctions supports. Avec son approche agile, cette équipe a pu produire, à date, plus de 90 Dashboards dédiés au pilotage des activités des différents métiers et fonctions de la banque. Et dans une optique de conduite de changement, la Data Factory a pu déployer des outils accessibles, via le portail Data, afin d'accompagner les utilisateurs dans l'appropriation des nouveaux Dashboards et leurs périmètres fonctionnels. La Data factory poursuivra le renforcement de l'utilisation du patrimoine Dashboarding d'une façon opérationnelle et pérenne. Elle travaillera également sur la couverture des nouveaux usages en adéquation avec les orientations stratégiques de la banque.

Sur le volet « **Data Innovation** », et grâce à des analyses d'opportunités, le CDO a pu identifier de nouveaux cas d'usage susceptibles de répondre à des besoins métiers existants. Quelques cas d'usages ont été explorés avec une perspective Data Science.

Le Data Lab du Chief Data Office compte renforcer les efforts pour produire en 2022 des cas d'usages permettant de faire bénéficier la banque de leurs valeurs ajoutées.



Orientations 2022

Le Chief Data Office continuera en 2022 ses efforts pour renforcer son positionnement au sein de la banque, et œuvrer pour la maîtrise du cadre de gestion, de qualité et de protection des données de la banque.

Le Chief Data Office compte renforcer son dispositif Data Quality afin d'assurer la pérennité des efforts investis à date, d'optimiser l'autonomie et le niveau de production des usages Data notamment les Dashboards de pilotage automatisés, et les cas d'usage grâce à la Data science. Une projection du périmètre CDO est prévue pour construire une tour de contrôle qui aura pour objectif de gouverner, suivre et sécuriser les délais de production des reportings critiques de la banque.

Direction TRANSFORMATION

Dans un contexte marqué par une évolution constante et structurante de la banque et de son environnement, **BMCI s'est dotée d'une direction « Transformation »** pour garantir et accompagner le changement, de manière efficace et agile, en assurant la mise en œuvre opérationnelle des projets stratégiques et structurants.

Evolutions majeures de BMCI et de son environnement

1. Système d'Information	2. Ambitions stratégiques BMCI	3. Réglementaire
Atterrissage d'une refonte majeure du Système d'Information de BMCI , lancée depuis 2018 et motivée par des enjeux de sécurisation de l'exploitation et de développement stratégique	Lancement d'un plan stratégique dont les ambitions ne se limitent pas aux ambitions commerciales mais intègrent aussi une volonté de poursuivre la transformation technologique et opérationnelle pour atteindre l'excellence à la fois dans ce qu'on fait et dans comment on le fait	Le paysage réglementaire du Groupe BMCI continue de se durcir localement mais également de par sa filiation au Groupe BNP Paribas qui est soumis au cadre réglementaire international, et présente l'opportunité pour BMCI de garantir à ses clients de haut standards de conformité

Création et organisation de la Direction Transformation:

Créée en Août 2021, la Direction Transformation est rattachée au Secrétariat Général de la BMCI, lui conférant un positionnement qui inclut la proximité nécessaire de la Direction Générale ainsi qu'une portée et des objectifs transversaux qui transcendent les silos organisationnels. Sa valeur ajoutée pourra ainsi se retrouver dans toutes les étapes d'une transformation: depuis le diagnostic jusqu'à la déclinaison opérationnelle et le pilotage de plans d'actions critiques.

Pour optimiser son sourcing et capitaliser sur l'expertise existante, la Direction Transformation a bénéficié du turnover organisationnel de la BMCI en intégrant plusieurs équipes dont les ressources contribuaient à des projets stratégiques pour la banque.

Réalisations 2021

Sur l'année 2021, la Direction Transformation, a déjà eu l'opportunité de prendre en charge et/ou de contribuer à plusieurs réalisations, notamment pour l'atterrissage de la refonte majeure du Système d'Information (SI), l'élaboration et l'exécution des initiatives supportant les ambitions stratégiques de BMCI mais aussi l'amélioration des standards de conformité BMCI.

Exemples de réalisations 2021 de la Direction Transformation

1. Système d'Information	2. Ambitions stratégiques BMCI	3. Réglementaire
Pilotage et accompagnement de la banque dans sa contribution au pré requis de la bascule finale du Programme de Refonte Pilotage et accompagnement de la stabilisation post bascule de l'environnement de la banque	Pilotage du Stream technologique du plan stratégique de BMCI et contribution à l'exécution des initiatives qui le composent Lancement de l'initiative de la transformation Smart Working de l'environnement et du cadre de travail	Dans le cadre du plan de révision global des KYC , coordination de la production du reporting consolidé à destination du Groupe Assurer la réalisation du reporting annuel FATCA Pilotage de l'exécution de la déclinaison BMCI du Plan de Remédiation Sécurité Financière Groupe

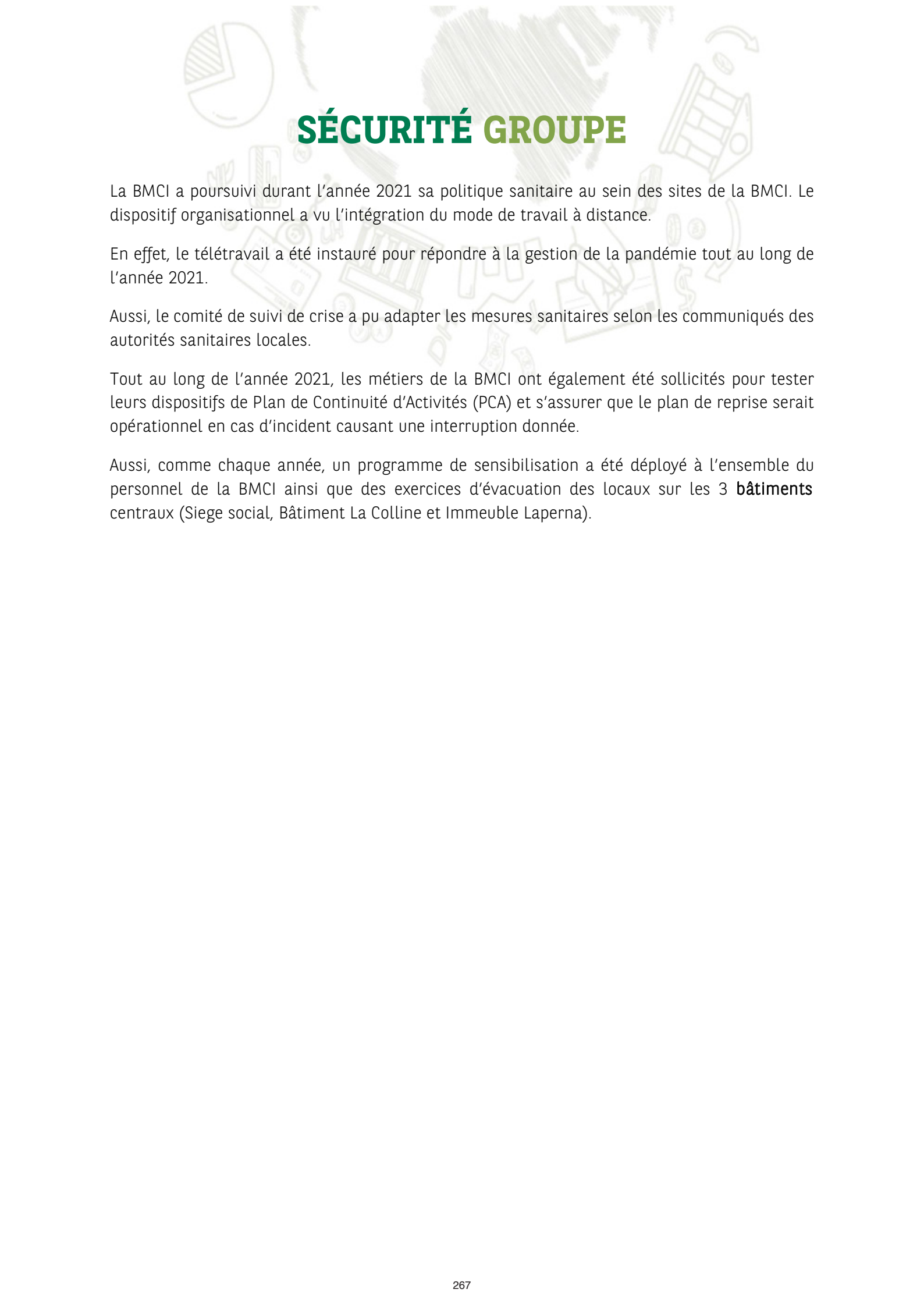


La Direction Transformation, a également eu l'opportunité de supporter opérationnellement le Secrétariat Général et la Direction Générale BMCI dans le cadre de missions ponctuelles et diversifiées, par exemple relatives à leurs échanges avec le régulateur, le Groupe BNP Paribas ou encore pour adresser certaines demandes du Conseil de Surveillance et/ou du Comité d'Audit BMCI.

Enjeux 2022

2022 sera l'occasion pour la Direction Transformation d'adresser deux types d'enjeux majeurs :

- Continuer à contribuer à la performance des projets de transformation de la BMCI et à jouer son rôle de facilitateur opérationnel et de support opérationnel à la Direction Générale ;
- Structurer son organisation en mettant en place des équipes dont le périmètre est aligné avec les attentes de cette nouvelle entité afin de maximiser sa valeur ajoutée pour notre banque, notamment avec la création d'un centre d'expertise dédié aux processus bancaires et à leur efficacité.



SÉCURITÉ GROUPE

La BMCI a poursuivi durant l'année 2021 sa politique sanitaire au sein des sites de la BMCI. Le dispositif organisationnel a vu l'intégration du mode de travail à distance.

En effet, le télétravail a été instauré pour répondre à la gestion de la pandémie tout au long de l'année 2021.

Aussi, le comité de suivi de crise a pu adapter les mesures sanitaires selon les communiqués des autorités sanitaires locales.

Tout au long de l'année 2021, les métiers de la BMCI ont également été sollicités pour tester leurs dispositifs de Plan de Continuité d'Activités (PCA) et s'assurer que le plan de reprise serait opérationnel en cas d'incident causant une interruption donnée.

Aussi, comme chaque année, un programme de sensibilisation a été déployé à l'ensemble du personnel de la BMCI ainsi que des exercices d'évacuation des locaux sur les 3 **bâtiments** centraux (Siege social, Bâtiment La Colline et Immeuble Laperna).



INSPECTION GÉNÉRALE

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et ses filiales au Maroc. Elle fait partie de la fonction Inspection Générale monde du Groupe BNP Paribas et bénéficie de ce fait de tous les outils, l'expertise et les méthodologies pour mener à bien ses missions.

Conformément aux exigences du régulateur Bank Al Maghrib, l'activité de l'Inspection Générale est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit. Ces dernières ont été actualisées et validées par le Conseil de Surveillance du Groupe BMCI en 2020. Elles définissent notamment le positionnement de l'inspection générale, ses responsabilités et ses principales activités.

L'Inspection Générale présente les résultats de ses travaux aux membres du Comité d'Audit du Groupe BMCI de manière trimestrielle. Ce comité s'est tenu conformément à son planning à quatre reprises en 2021, aux mois de février, mai, août et novembre en plus de deux comités Ad Hoc tenus en Avril et Décembre. La formation de ses collaborateurs est un des enjeux majeurs de l'Inspection Générale. Assurer une formation d'excellence est d'abord incontournable et indispensable pour leur permettre de remplir la fonction d'audit de manière exemplaire. Le programme de formation de l'Inspection Générale est donc garant du professionnalisme de la fonction. Il lui permet de s'adapter à un environnement en constante évolution et aux défis futurs du Groupe.

A l'instar des exercices précédents, et dans une démarche commune à toutes les Directions de l'inspection générale du Groupe BNP Paribas, la planification des missions est établie à l'appui des travaux de 'Risk Assessment' réalisés annuellement suivant une méthodologie Groupe BNP Paribas. Cette dernière vise à permettre à l'Inspection Générale d'assurer une couverture adéquate de l'univers auditable et à remplir ainsi pleinement son rôle de troisième ligne de défense dans la protection de l'activité et de la réputation du Groupe BMCI de manière efficace et efficiente. Les conclusions des travaux du 'Risk Assessment' et le plan d'audit ont été présentées et validées par le Comité d'Audit tenu en Novembre 2021.

L'Inspection Générale a réalisé 100 % des missions planifiées dans le plan d'audit amendé par le comité d'audit. Ces dernières affichent un équilibre adapté entre l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des filiales BMCI.

Au final, les constats et les recommandations formulés ont mis en exergue des axes d'amélioration contribuant au renforcement du dispositif de maîtrise des risques au sein du Groupe BMCI.

Direction CONFORMITÉ



En 2021, la Direction de la Conformité s'est inscrite dans la continuité des efforts de 2020 et dans la poursuite des actions lancées dans le cadre du Programme de Remédiation de la Sécurité Financière au sein de la Banque et de ses Filiales, afin de renforcer le dispositif de Sécurité Financière sur l'ensemble de ses volets : Connaissance du client à l'entrée en relation (KYC), Contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LAB-FT), Lutte contre la corruption, et le respect des Sanctions internationales.

La Direction Conformité s'est ainsi assurée de la mise en application en 2021 des nouvelles réglementations locales issues de :

- La Circulaire BAM 5/W2017 diffusée en 2017 ;
- La Circulaire AMMC 01-2018 relative à Prévention du blanchiment de capitaux et du Financement du terrorisme ;
- Directives reçues de Bank Al Maghrib en 2019.

Ainsi, pour renforcer le dispositif, de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées ou sont en cours de déploiement.

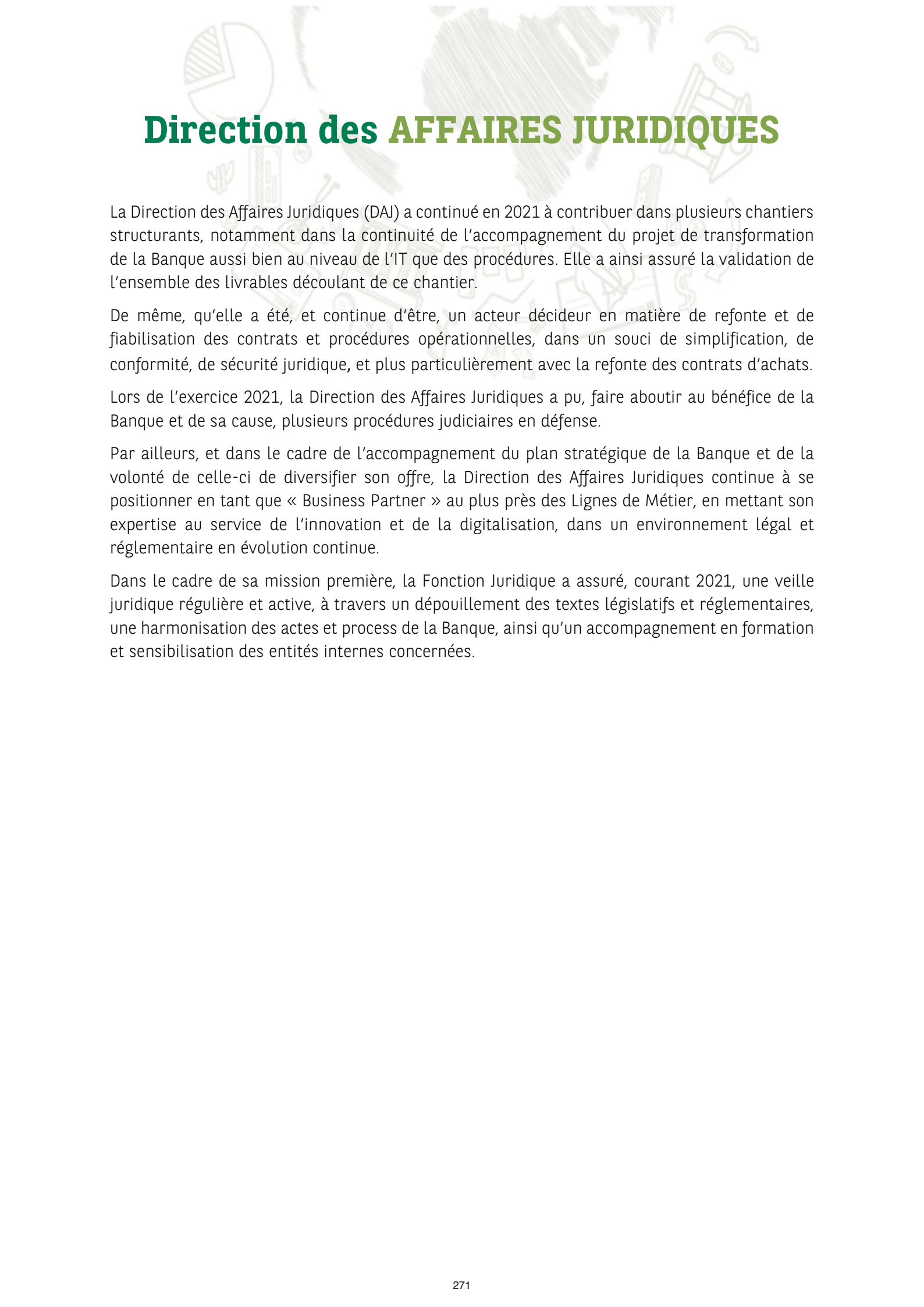
En outre, la Direction de la Conformité a continué à affirmer les engagements du Groupe BMCI par sa forte implication aux thèmes majeurs du Code de Conduite du Groupe BNP Paribas et du Groupe BMCI. Ainsi, nous pouvons citer :

- **Un engagement fort en matière de lutte contre la corruption** : Contrôle et renforcement du dispositif anti-corruption ;
- **Un accompagnement des lignes métiers** en termes de protection des intérêts des clients par la mise en place d'un plan d'actions visant à améliorer et harmoniser les pratiques en s'appuyant sur les points suivants : Adéquation du produit au profil du client, Information claire et transparente au client sur les produits et services ainsi que leur tarification, Conflits d'intérêts et traitement des réclamations des clients ;
- **Sensibilisation des collaborateurs du Groupe BMCI aux principes et pratiques** mises en place dans le cadre de l'éthique professionnelle, de l'intégrité des marchés et de la protection des intérêts des clients. Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées régulièrement selon un planning annuel portant sur les volets suivants :
 - ✓ **Ethique professionnelle** : Corruption, Droit d'alerte, Cadeaux, Mandats exercés à titre privé, Sensibilisation des collaborateurs sensibles aux exigences en matière de transactions boursières.

- 
- ✓ **Intégrité des marchés** : Enregistrement des conversations téléphoniques liées aux opérations de marché, Muraille de chine, Sensibilisation aux abus de marché.
 - ✓ **Protection des Intérêts des Clients** : Politique relative à la protection des intérêts clients, Challenges.
 - ✓ **Transverses** : Gestion des conflits d'intérêts

Malgré le contexte sanitaire lié à la crise Covid-19, la Direction de la Conformité a pu bénéficier du retour d'expérience de l'année 2020 et ainsi assurer et continuer le déploiement des formations en e-learning ou à distance par les experts Conformité sur les thèmes concernant les Sanctions Financières Internationales et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à l'ensemble des collaborateurs du Groupe BMCI, y compris les Nouveaux Arrivants et Agents Externes.

Le dispositif de contrôle permanent Conformité mis en place couvre tous des risques de non-conformité relatifs à la Sécurité Financière (KYC, LAB-FT, Sanctions & Embargos, Protection des intérêts des clients, Ethique professionnelle, etc.). Durant l'année 2021, les contrôles Conformité ont affiché un taux de réalisation de 100%.



Direction des AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) a continué en 2021 à contribuer dans plusieurs chantiers structurants, notamment dans la continuité de l'accompagnement du projet de transformation de la Banque aussi bien au niveau de l'IT que des procédures. Elle a ainsi assuré la validation de l'ensemble des livrables découlant de ce chantier.

De même, qu'elle a été, et continue d'être, un acteur décideur en matière de refonte et de fiabilisation des contrats et procédures opérationnelles, dans un souci de simplification, de conformité, de sécurité juridique, et plus particulièrement avec la refonte des contrats d'achats.

Lors de l'exercice 2021, la Direction des Affaires Juridiques a pu, faire aboutir au bénéfice de la Banque et de sa cause, plusieurs procédures judiciaires en défense.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement du plan stratégique de la Banque et de la volonté de celle-ci de diversifier son offre, la Direction des Affaires Juridiques continue à se positionner en tant que « Business Partner » au plus près des Lignes de Métier, en mettant son expertise au service de l'innovation et de la digitalisation, dans un environnement légal et réglementaire en évolution continue.

Dans le cadre de sa mission première, la Fonction Juridique a assuré, courant 2021, une veille juridique régulière et active, à travers un dépouillement des textes législatifs et réglementaires, une harmonisation des actes et process de la Banque, ainsi qu'un accompagnement en formation et sensibilisation des entités internes concernées.



Direction OPERATIONAL PERMANENT CONTROL (OPC)

A la suite du déploiement effectif de la Direction Operational Permanent Control « OPC » vers la fin de l'année 2020, plusieurs chantiers et projets ont été lancés aussi bien au niveau organisationnel qu'opérationnel afin de renforcer et consolider les missions de la direction OPC en tant que 1^{ère} ligne de défense et lui donner la vision globale sur tout le périmètre sous sa responsabilité.

La direction OPC, à travers l'ensemble des actions déployées durant l'année 2021, a œuvré pour promouvoir une forte culture de maîtrise de risque et de contrôle en mettant l'accent, particulièrement, sur la nécessité pour chaque collaborateur d'exercer ses tâches dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aussi des directives du Groupe BNP Paribas.

L'ambition de la direction OPC est de renforcer les actions de contrôle et de sensibilisation auprès des entités opérationnelles faisant partie de la 1^{ère} ligne de défense.

A cet effet, la direction OPC a mis en place une gouvernance favorisant la proximité, le partage et une dynamique d'amélioration continue avec les lignes de métiers, les filiales et les fonctions supports.

L'année 2021 a été marquée également par le déploiement de nouveaux contrôles pour couvrir de nouveaux périmètres, la mise en place de certains contrôles spécifiques, et la réalisation d'ajustements au niveau des contrôles, afin de renforcer davantage la maîtrise des risques opérationnels liés à certains processus et d'accompagner la bascule du nouveau SI.

Enfin, des chantiers d'envergure ont été poursuivis durant l'année 2021 avec l'ensemble des métiers de la banque notamment la revue des cartographies des risques et la mise à jour du parc procédural.



Direction des ACTIVITÉS DE RECOUVREMENT

L'activité de Recouvrement au cours de l'exercice 2021 a été marquée par une baisse du nombre et du volume des dossiers déclassés dans la catégorie en souffrance sous l'effet conjugué de la baisse des déclassements Corporate et Retail. Le volume de ces créances déclassées a diminué de 31% pour atteindre 317 millions de dirhams.

Le volume des récupérations a dépassé les 459 millions de dirhams en 2021 contre 416 millions de dirhams en 2020, soit une augmentation de 10%

Ces récupérations ont généré des reprises de provisions de 293 millions de dirhams, contre 255 millions de dirhams au 31 Décembre 2020, soit une progression de 15% hors récupération sur créances amorties.

Par ailleurs, les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2021 ont atteint 382 millions de dirhams contre 389 millions de dirhams en 2020.

Sur le plan de la restructuration des créances, les actions de recouvrement amiable ont permis le reclassement vers la catégorie des créances saines d'un volume de créances de 86 millions de dirhams.

* Hors BU CC

Direction des ACHATS

La direction des Achats est l'unique point d'entrée pour toute demande d'achat et elle est sollicitée en amont de tout projet afin de répondre aux besoins de l'ensemble des entités de la banque selon la meilleure combinaison « qualité - coût - risque - délai ».

Le champ d'intervention de cette entité porte principalement sur les prestations suivantes :



Les réalisations 2021 ont porté sur :

- Le traitement des besoins exprimés par les entités ordinatrices.
- La finalisation des processus de sécurité financière en coordination avec la Conformité.
- La contribution à l'action de suivi de la continuité d'activité des prestations essentielles externalisées en marge de la crise sanitaire.
- Le lancement du déploiement d'un nouvel outil de Workflow dans le cadre d'une action globale du Groupe.
- La création d'une nouvelle fonction d'outsourcing coordination en lien avec le nouveau dispositif TPRM/ORM.
- La reprise du projet de migration du processus d'approvisionnement des entités ordonnatrices vers les Achats.



Direction de la Production et de l'Appui Commercial

L'année 2021 a été une année cruciale dans le programme de transformation de la banque, puisque la priorité était donnée à la réussite du troisième et dernier lot de la migration du Core Banking de la banque. Dans ce sens, la feuille de route de la direction des Opérations portait principalement sur la fiabilisation de la Data, le pilotage des tests d'homologation, et la gestion des incidents post-migration des lots précédents, sans oublier la conduite du changement au sein des équipes centrales, agences et centres d'affaires.

Le chantier Data, lancé en collaboration avec le Chief Data Office les années précédentes, a poursuivi son avancement, à travers la spécification et la mise en place de nouveaux Dashboards automatisés, visant l'amélioration de l'accès à la donnée et de sa manipulation.

Le programme I-BOT RPA (Robotic Process Automation), visant l'automatisation des tâches manuelles à faible valeur ajoutée, a poursuivi également son développement, et a joué un rôle de levier pour les chantiers de fiabilisation (avant, pendant et post-bascule SAB), mais également d'accélérateur de la transformation, à travers la digitalisation de plusieurs processus clés, comme l'Entrée en relation.

L'année 2021, toujours sous l'emprise de la pandémie Covid-19, a poussé la direction des Opérations à poursuivre ses efforts en terme d'optimisation des traitements et d'agilité, dans l'objectif de maintenir la continuité de l'activité et de relever les challenges vis à vis de nos clients et du régulateur, et ceci en total respect des mesures sanitaires imposées par le gouvernement marocain.

Enfin, le collaborateur étant également au centre de la stratégie de la banque et de la direction, des formations en management positif ont été dispensées, afin d'accompagner les managers dans l'exercice de leurs fonctions et de leur inculquer les valeurs de bienveillance, tout en maintenant l'exigence.

L'année 2021 a été également une année charnière pour le programme Twenty4Change, qui porte la stratégie de la banque à horizon 2024. Cette année a connu le lancement de plusieurs chantiers structurants, relevant notamment de l'excellence opérationnelle, avec pour ambition d'améliorer l'expérience client sur des processus clés, tout en rationalisant les coûts. L'objectif de la direction sur les prochaines années restera l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ses processus opérationnels, tout en maîtrisant son risque opérationnel.

The background of the page is a light green gradient. In the top left corner, there is a dark green, torn-edge banner. Below the banner, the background is filled with faint, light green line-art icons related to finance and business, including a pie chart, a calculator, a hand writing on a document, a bank building, a bar chart, and various coins and dollar signs.

BMCI

EN 2021

FILIALES & PARTICIPATIONS



BMCI BOURSE

Après avoir progressé de 13% durant le dernier trimestre de l'année 2020, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca a poursuivi sur sa lancée et a clôturé l'année 2021 sur une progression de 18,3% à 13 358 points atteignant ainsi les plus hauts annuels de ces dix dernières années, à quelques encablures des plus hauts jamais atteints sur le marché boursier marocain.

Cette tendance a été accompagnée par une nette appréciation des volumes de transaction sur le marché central qui ont atteint 40,8 MMDH en hausse de 23% dépassant ceux atteints en 2017, tout en demeurant inférieurs aux plus hauts historiques.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a su tirer profit de cette reprise avec une nette progression de ses revenus lui permettant ainsi de dépasser l'équilibre et ce, malgré un environnement qui demeure difficile.

Cette performance a été obtenue grâce aux fortes synergies au sein du groupe notamment avec les équipes Corporate Banking avec l'exécution d'un deal majeur sur le marché (Aradei / BMCI), mais aussi avec le Retail Banking et la Banque Privée dont la clientèle a été beaucoup plus présente sur le marché action cette année (+13%).

L'ancrage de la force commerciale de BMCI Bourse et la diversification de son portefeuille client a permis à celle-ci de doubler les revenus avec la clientèle hors du groupe, dopant par la même occasion les revenus de la filiale.

En perspective, BMCI Bourse continuera à renforcer son positionnement grâce à la poursuite du reprofilage de sa clientèle et en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe ainsi que sur les synergies avec les différents métiers du groupe.



BMCI ASSET MANAGEMENT

Les actifs sous gestion de BMCI Asset Management se sont élevés à 10,6 milliards de dirhams contre 10,8 milliards de dirhams, en baisse de -3,8% par rapport à fin 2020, avec des performances des fonds globalement en ligne avec les benchmarks et un niveau de risque sous contrôle.

Les fonds dédiés ont évolué de +19% versus +14,4% pour le marché malgré une sortie inattendue d'un institutionnel pour 0,5 milliards de dirhams de son fonds obligataire. Retraités de ce rachat, les actions sous gestion de BMCI Asset Management enregistrent une variation nettement positive.

Quant aux fonds grand public, ils ont enregistré une variation négative de -22% versus +13% pour le marché. Ces évolutions traduisent à la fois la consolidation du positionnement global de la filiale sur les institutionnels, et un besoin d'actualiser la stratégie globale d'épargne dans les réseaux de distribution.

Dans ce contexte, les commissions nettes des rétrocessions s'élèvent à 20,8 millions de dirhams, en baisse de -4% par rapport à 2020, avec des revenus sur les fonds dédiés qui progressent de +9,5% et un retrait du chiffre d'affaires sur les fonds grand public de -11%.

Bien que les charges générales d'exploitation soient maîtrisées, le résultat net de la filiale pour 2021 ressort à 2,4 millions de dirhams, enregistrant ainsi une évolution négative de -49% par rapport à 2020. Cette forte variation à la baisse du résultat s'explique principalement par le paiement d'un montant additionnel d'impôts, non courant, en principal et majorations, suite à un contrôle fiscal de la DGI.

L'année 2022 sera marquée par le lancement des produits multi-supports en partenariat avec nos assureurs partenaires, ce qui ouvre une nouvelle phase de développement de BMCI Asset Management.

Le lancement de ces produits innovants vient confirmer une distinction réelle de BMCI Asset Management sur le marché dans le cadre d'une approche financière et commerciale globale, basée sur la performance financière et le monitoring des risques.



BMCI ASSURANCE

L'activité Assurance a enregistré une légère hausse de 1% en 2021 après une baisse de 5% en 2020, et ce, malgré une conjoncture défavorable du fait du covid-19 et des perturbations suite à la migration vers le nouveau système d'information SAB.

Ainsi, la pandémie a impacté le Chiffre d'affaire Commissions d'ARVAL qui a baissé suite à la l'attrition du Parc Automobile, conséquence du non renouvellement de plusieurs contrats de Location Longue Durée (LLD).

De même, en ces temps de crise, les clients de la BMCI ont fait appel à leur épargne pour faire face à leurs besoins, ainsi, les commissions issues de l'épargne retraite et éducation ont enregistré une baisse.

Enfin, la bascule du système d'information a entraîné des perturbations sur le prélèvement de certains produits qui sont en cours de résolution, notamment les assurances cartes.

Notons malgré tout la bonne performance de la Banque privée avec une hausse de 20% des commissions d'assurance. Le Retail Banking n'était pas en reste également grâce au succès du lancement des produits « Chifaa Monde » et « Assur plus patrimoine ». Ces deux produits ont été appréciés par la clientèle et le succès de leurs commercialisations a participé au développement du Produit Net Bancaire. Cette dynamique devrait se confirmer en 2022.

Par ailleurs, BMCI Assurance a continué le processus d'industrialisation et de co-branding des produits de Bancassurance en transférant vers la BMCI les produits Vie et notamment ceux de la Banque Privée. Certaines commissions de la filiale ont donc migré vers la maison mère.

Le processus d'absorptions du back-office assurance de la BMCI par BMCI Assurance a été finalisé permettant d'assurer des synergies positives en termes de nombre de collaborateurs.

Le plan d'action 2022, consistera à lancer d'autres produits en l'occurrence « Chifaa Maroc » ainsi que le portail Bancass qui permettra de fluidifier la gestion et le traitement des produits de bancassurance.

BMCI LEASING

Cf. Page (26)

BMCI OFFSHORE

Cf. Page (28)

ARVAL MAROC



L'année 2021 a été marquée par une reprise timide de l'activité des entreprises dans un marché de la Location Longue Durée en faible croissance et toujours très compétitif. Dans ce contexte, Arval Maroc a maintenu une quasi stabilité de sa flotte financée, qui a atteint 6.435 unités à fin décembre 2021. Nos prises de commandes et nos livraisons de nouveaux véhicules ont progressé respectivement de 120% et 52% par rapport à 2020.

L'accent a été mis en 2021 sur le service auprès de nos clients, pour la majeure partie de grandes sociétés privées marocaines ou internationales, et nous avons pu constater une très forte progression des résultats de nos enquêtes de satisfaction (Net Promoter Score) en 2021.

Par ailleurs, nous avons poursuivi les actions liées à notre plan Arval Beyond avec un focus toujours plus prononcé sur la mise à la route de véhicules à faible émission de CO₂, en particulier des véhicules hybrides qui représentent désormais 2 % de notre flotte, dans un marché toujours dominé par la motorisation Diesel.

Enfin, nous avons poursuivi nos efforts concernant la digitalisation avec un renforcement très significatif de l'utilisation de notre plateforme « MyArval » (pour les gestionnaires de flotte) et la sortie de notre application « My Arval Driver » au dernier trimestre 2021, qui permet de manière simple et gratuite à tous nos conducteurs de disposer d'un parcours et d'un accès très simple aux services d'Arval concernant leur véhicule de service ou de fonction.

2021 a été une année charnière pour BDSI, marquée par des transformations stratégiques pour nos banques en Afrique et en Outre-mer.

Le dernier lot du système d'information « SAB » a été déployé pour la BMCI et un dispositif post mise en production (MEP) a été mis en place pour stabiliser cette bascule. Trois mises à jour ont été réalisées depuis la mise en production dans l'objectif de livrer en masse les correctifs structurants attendus et les évolutions prioritaires demandées par la BMCI. Les équipes ont également finalisé, avec succès, les travaux de fin d'année. Parallèlement, les travaux du programme de refonte du SI pour l'Algérie ont démarré.

En matière de Sécurité IT, BDSI a renforcé le dispositif et la gouvernance liés au programme Cyber-sécurité afin d'atteindre les objectifs de conformité définis par le groupe en mettant en place la majorité des 14 thématiques de référence.

Parmi les réalisations à noter la sécurisation du réseau, la gestion des identités et des accès à privilèges, ainsi que la sécurisation des données et des fournisseurs. Ce dispositif sera maintenu sur 2022 afin de sécuriser l'ensemble des thématiques de façon cohérente et réduire les risques de cyberattaques, fraudes et autres menaces.

Par ailleurs, dans le cadre du programme des cessions, BDSI assure le pilotage et contribue à l'ensemble des travaux, avant et après closing. Ainsi, 2021 a été marquée par le closing pour 3 banques, à savoir, l'UBCI, la BICIAB et la BICIGUI, puis la fin de la transition de la BIC-C et la BICIM.

Plusieurs projets de gestion d'obsolescences ont également été menés en 2021, permettant d'atteindre des scoring conformes aux attentes du Groupe BNP Paribas. Ainsi, les indicateurs application, operating system (Windows, Linux, ...), bases de données (Oracle, SQL Server, ...) et middleware (Webpsphere, Tomcat, ..), sont passés au vert.

Etant un enjeu majeur de transformation du groupe, l'offre digitale s'est enrichie en s'adaptant aux tendances technologiques. BDSI a contribué au développement du catalogue de fonctionnalités « BMCI Connect » et à l'accostage de l'application dans le nouveau SI SAB. Par ailleurs, 2021 a été marquée par la finalisation pour la BMCI, de la mise en place de la couche d'échange SELFI (Standard Exchange Layer For IRB), colonne vertébrale du nouveau système d'information et de sa généralisation sur le reste des filiales de la Région Afrique & BCEF OM.

L'année 2021 a aussi vu le lancement du programme Cygnus, programme de refonte du SI monétique pour la BICIS et la BICICI. Il permettra d'améliorer la gouvernance monétique, remettre à plat les processus métiers et IT entourant l'activité monétique et proposer une offre technique et fonctionnelle répondant aux attentes commerciales.

BDSI a poursuivi sa transformation à travers une refonte de ses processus de gestion, notamment, la gestion de la demande de projet, des incidents et de problèmes. Ces changements ont été accompagnés par un dispositif de proximité, de sensibilisation, de formation et d'intégration dans la boucle d'amélioration continue avec la mise en place d'instances de contrôle.

L'équipe transformation de BDSI a, également, accompagné la BMCI dans la définition de l'organisation cible BMCI IT (modèle organisationnel, fonctions et trajectoire RH) et dans l'élaboration du Schéma Directeur Informatique (SDI).

Par ailleurs, la finance, a pu déployer la modélisation des coûts IT sur la base du modèle ABC, ce qui a permis de définir les coûts par service IT et sur cette base pouvoir mener des benchmarks et ainsi identifier les pistes d'optimisations.

En charge du déploiement du programme Workspace 2020 dans toutes les filiales pérennes de la région Afrique, mais aussi en Outre-mer, BDSI, à travers ses équipes, a déployé plus de 7000 postes de travail avec Windows 10, a procédé à la généralisation de l'utilisation de SharePoint groupe et mis en place les solutions « Skype for business » et « Teams », devenues la référence en termes d'outils de collaboration.

Enfin, le programme d'ouverture du service Microsoft 365 est lancé. Il couvrira bientôt l'ensemble des filiales et permettra de bénéficier du nouvel outil de messagerie unique de BNP Paribas, doté d'une capacité de stockage nettement améliorée. Ce programme a pour vocation de simplifier le quotidien des collaborateurs et faire passer la région Afrique dans un nouveau mode de travail plus collaboratif, plus sécurisé et plus ergonomique.



BNP PARIBAS MED BUSINESS PROCESS

L'année 2021 a été marquée par une continuité des travaux d'optimisation et d'organisation qui avaient été lancés en 2020, pour s'adapter au contexte général lié à la gestion de la crise sanitaire Covid-19 en raison de l'attrition de nos flux gérés et à la rétractation de notre périmètre clients.

Par ailleurs, l'introduction de l'intelligence artificielle dans nos processus et l'automatisation des contrôles ont été en 2021 les axes d'évolution.

2022 sera consacrée aux renforcements des mutualisations et des optimisations industrielles de nos chaînes de traitements. Ces axes se prolongeront par une attention soutenue de la gestion prévisionnelle des emplois et de l'employabilité des collaborateurs pour les accompagner dans leurs parcours professionnels à venir.

DIGIFI

Filiale de la BMCI et du Groupe BNP Paribas, DIGIFI est un établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib. Né d'une volonté commune de BMCI et BNP Paribas de s'installer durablement sur le marché du paiement mobile au Maroc, SmartFouss a été développé par DIGIFI.



SmartFouss a su, depuis sa création, battre des records de croissance, et spécialement durant l'exercice 2021. Il permet de réaliser l'ensemble des actions possibles avec un porte-monnaie classique comme le fait d'y mettre de l'argent, d'en retirer, payer ses achats et factures, effectuer un transfert d'argent ou encore payer sa vignette.

L'objectif de SmartFouss est d'offrir une nouvelle alternative simple, rapide et sécurisée pour pallier à l'usage d'argent en espèces. En augmentant ses parts de marché (11% du marché à fin 2021), SmartFouss a largement dépassé ses objectifs en termes d'Entrées en relation, tout en renforçant son réseau de partenaires de divers secteurs d'activité et sur tout le royaume. L'acquisition et la gestion des nouveaux partenaires découle d'une stratégie qualitative orientée activation.

Le réseau SmartFouss partenaires couvre 12 villes avec 52 partenaires en plus des agences BMCI au niveau national. A fin 2021, le parc SmartFouss représentait plus de 92.000 clients. Le parc est constitué par 51% de détenteurs de comptes niveau 1 (200 Dhs) et 49% de détenteurs de compte niveau 2 (5000 Dhs).

L'activité de Cash In a connu un réel bond en 2021 passant de 279.000Dhs à plus de 625.000Dhs avec un taux de cash in limité à seulement 36%.

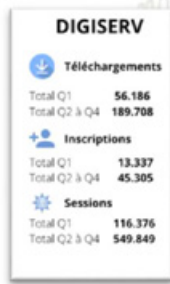


Le lancement des paiements de factures et recharges a été activé le 17 novembre 2021 avec un planning de nouveaux facturiers sur le 4^{ème} trimestre 2021 ainsi que tout au long de l'année 2022. On note parmi les facturiers lancés en 2021 : Orange, Inwi, ONEE, ADM, Redal, Amendis, RAdem, Ramsa, la vignette

Pour accompagner les évolutions de l'application qui ont apportées une forte valeur ajoutée à l'utilisateur, des campagnes de communication multicanal ont été lancées : Radio, Street, Stands en GMS, Sponsoring Digital, SMSing, E-mailing,... Tout a été mis en œuvre pour accroître la notoriété de la marque et en faire un nouveau moyen de paiement chez les Marocains.

SmartFouss propose également à sa cible B2B un service de paiement de masse. Cette offre Corporate permet de réaliser, de manière simultanée, plusieurs opérations anciennement effectuées en cash. Ceci présente plusieurs avantages autant pour les collaborateurs que pour l'entreprise. En effet, SmartFouss est une alternative simple, rapide et sécurisée, pour pallier à l'usage d'argent en espèces, qui accompagne la digitalisation et la connectivité des consommateurs.

DIGISERV



DIGISERV est une entité qui s'inscrit dans une spécialisation de développement de services digitaux non bancaires, offrant ainsi aux consommateurs marocains une réponse à leurs besoins quotidiens d'une manière digitalisée. Le quatuor des plateformes actives converge autour de l'innovation ciblant des marchés de niche, à travers une stratégie de distribution diversifiée avec un unique objectif : de la Tech For Good.

Multiplés applications et services ont été lancés par Digiserv, en l'occurrence :

BRICALL est une plateforme de mise en relation entre clients et artisans couvrant à ce jour 9 villes et 14 métiers différents dispensés par plus de 400 artisans. Depuis son lancement, Bricall a permis aux artisans référencés sur la plateforme de se lancer ou de développer leur activité grâce à cette outil d'entrée en relation digitale. A fin 2021, Bricall a pu élargir les domaines d'intervention de ses artisans tout en étant présent dans les principales villes du royaume. Le parcours fluide établit a permis d'avoir près de 12.255 mises en relation. L'activité de Bricall est axée principalement au centre du Maroc avec 50% au niveau de Casablanca, 20% à Rabat et 11% à Marrakech.

DAYRA est un pur nectar de la culture marocaine. C'est une application qui reprend le concept « tontine » apportant aux utilisateurs une solution de financement alternative, une solution d'épargne, mais aussi une gestion accessible et efficace. Sur l'année écoulée, Dayra a connu pas moins de 17.000 inscriptions sur la plateforme avec près de 120.000 installations de l'application. Cette activité a permis la création de 12.800 tontines sur l'année dont 626 tontines actives à fin 2021. Ces tontines actives connaissent la participation de près de 6000 personnes. Le montant total des cotisations actives dépasse les 3,1 millions de Dirhams.

MCHINA ! est une réponse évidente au besoin du co-voiturage, couvrant ainsi la totalité du royaume, en garantissant le volet sécurité et en réduisant celui du coût, sans oublier la contribution directe à la préservation de la planète. C'est l'application qui permet à un conducteur et une personne en besoin d'un transport de voyager ensemble partout au Maroc en toute sécurité, dans une bonne ambiance et à moindre coût. L'application Mchina! a été téléchargé près de 126.100 fois avec près de 42.000 inscrits et pas moins de 8200 trajets publiés.

LEENA l'application 100% citoyenne, répond à une problématique nationale qui n'est autre que le don de sang. En étroite collaboration avec le centre régional de transfusion sanguine à Casablanca (CRTS), Leena informe, motive, recrute et fidélise les donneurs, en faisant appel aux valeurs de solidarité et à l'entraide sociale connue du peuple marocain. Et afin d'étendre le panel des partenaires aux entreprises, Leena Pro arrive avec une solution taillée sur mesure pour le secteur B2B, offrant la possibilité d'organiser et de gérer des journées de don de sang directement dans les locaux désignés, dans le respect le plus total des normes sanitaires. A noter que cette application permet de fournir des informations contextuelles, médicales et pratiques nécessaires et utiles, de publier un appel au don pour les patients et le partager sur les réseaux sociaux,

réaliser un test d'éligibilité au don, faire une promesse de don, localiser le centre de transfusion le plus proche, recevoir des notifications et des rappels afin de convertir la promesse

De ce fait, l'année 2021, a permis de réaliser les chiffres suivants : L'application Leena a été téléchargée près de 54.000 fois par des utilisateurs d'Android uniquement. De ce nombre a découlé près de 2.200 inscriptions et 1.137 promesses de dons.

WIKANDOO est un nouveau MVP de plateforme digitale One Stop Shop, qui offre :

- Une couverture financière qui consiste en la présentation des offres Smartfrouss & Dayra ;
- Un volet de formation & d'accompagnement où l'on retrouve le programme de formation via une série de capsules de e-learning couvrant plusieurs thématiques.

En un second temps, la plateforme peut devenir une Marketplace qui sera l'interface digitale pour l'exposition et la vente des produits et services des femmes bénéficiaires de ce programme d'inclusion sociale et financière.

En tant qu'acteur majeur de la Tech For Good au Maroc, DIGISERV a créé un écosystème digital en perpétuelle évolution, suivant le mouvement de digitalisation de ses différentes cibles. La capitalisation sur l'usage des services digitaux intervient là en tant que déclencheur naturel sur l'usage des Mobile Wallets, faisant état d'une synergie entre SmartFrouss et les plateformes DIGISERV.



DONNÉES FINANCIÈRES

Données financières

- Projet d'affectation du résultat 2021

Intitulé	Montants en Dirhams
Résultat	521 260 264,99
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	521 260 264,99
Report à nouveau au 31/12/2021	384 618 409,54
Reste	905 878 674,53
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (Soit 10 dirhams par action)	132 792 860,00
Reste à reporter à nouveau	773 085 814,53

- Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

La BMCI est signataire de la « charte bon payeur » avec la CGEM visant à améliorer la fluidité de circulation des flux financiers entre entreprises à travers l'amélioration des délais de paiement. La charte stipule l'établissement par les signataires d'un système de suivi de paiement des fournisseurs à même de donner un maximum d'assurance sur le respect des délais contractuels et légaux.

	(A)	(B)	Montant des dettes échues			
	Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1	47 416 023,45	38 731 614,78			3 244,23	8 681 164,44
Date de clôture exercice N	76 387 972,42	68 670 203,10			1 243 927,38	6 473 841,94

- Etats financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2021

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 582 393	1 171 925
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400 473	1 428 681
➡ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 094 044	1 242 274
➡ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	306 429	186 407
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 896 112	5 351 748
➡ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 896 112	5 351 748
➡ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	4 002 675	3 051 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 534 478	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 574 143	50 856 034
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	201 756	3 072
Actifs d'impôt différé	357 383	137 486
Comptes de régularisation et autres actifs	1 135 560	961 218
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 132	13 695
Immeubles de placement	27 569	28 896
Immobilisations corporelles	1 266 200	1 531 330
Immobilisations incorporelles	532 157	439 862
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	67 610 751	66 609 813

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 790	46 986
➡ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 790	46 986
➡ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	5 152 651	4 029 278
Dettes envers la clientèle	42 425 175	44 620 379
Titres de créance émis	5 971 770	4 346 675
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 083	35 807
Passifs d'impôt différé	217 601	98 187
Comptes de régularisation et autres passifs	3 529 424	2 927 328
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	754 897	591 419
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 261 804	2 262 119
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	487 487	900 074
➡ Part du groupe	444 942	859 331
➡ Part des minoritaires	42 545	40 742
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58 388	64 901
Résultat net de l'exercice	166 798	144 778
➡ Part du groupe	194 109	155 501
➡ Part des minoritaires	-27 311	-10 724
TOTAL PASSIF IFRS	67 610 751	66 609 813
CAPITAUX PROPRES	7 254 555	7 651 634
➡ Part du groupe	7 239 321	7 621 615
➡ Part des intérêts minoritaires	15 234	30 019

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	2 996 661	3 067 734
Intérêts et charges assimilés	658 537	730 045
MARGE D'INTÉRÊT	2 338 124	2 337 689
Commissions perçues	520 358	503 657
Commissions servies	71 633	52 072
MARGE SUR COMMISSIONS	448 725	451 586
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	337 678	347 630
➔ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	352 531	351 193
➔ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-14 853	-3 563
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 413	2 245
➔ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	3 413	2 245
➔ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	86 497	50 585
Charges des autres activités	170 569	138 168
PRODUIT NET BANCAIRE	3 043 867	3 051 568
Charges générales d'exploitation	1 884 932	1 512 549
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	245 120	210 744
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	913 815	1 328 275
COÛT DU RISQUE	575 334	901 293
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	338 481	426 982
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	240	2 693
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 260	-69 365
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310
Impôts sur les bénéfices	184 182	215 532
RÉSULTAT NET	166 798	144 778
Résultat hors groupe	-27 311	-10 724
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	194 109	155 501
Résultat par action (en dirham)	15	12
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	350 981	360 310
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	245 120	210 744
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	588 664	895 087
+/- Dotations nettes aux provisions	163 477	166 346
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	240	2 693
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-29 276	-44 554
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	968 225	1 230 316
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-358 282	-1 780 297
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 496 050	2 719 798
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 112 508	-2 997 064
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	427 755	-50 951
- Impôts versés	-484 248	-386 957
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 798 317	-2 495 472
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-479 111	-904 846
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 323	-3 156
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 327	1 548
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-72 286	-132 142
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-69 636	-133 750
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-571 009	-
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-315	-2 373
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-571 324	-2 373
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 120 071	-1 040 969
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 120 071	-1 040 969

- Etats financiers sociaux au 31 décembre 2021

BILAN ACTIF		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 582 377	1 171 914	
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 887 862	5 023 247	
À vue	540 945	823 960	
À terme	4 346 917	4 199 287	
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	41 347 586	40 684 313	
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 959 976	14 579 665	
Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 033 723	8 412 274	
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 974 156	15 642 869	
Autres crédits et financements participatifs	3 379 731	2 049 505	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 068 074	3 519 391	
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	5 191 222	6 468 343	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 845 006	6 302 577	
Autres titres de créance	302 938	102 367	
Certificats de Sukuks	41 803	61 925	
Titres de propriété	1 475	1 475	
AUTRES ACTIFS	1 146 460	773 035	
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 714 490	4 033 388	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 998 888	3 041 681	
Autres titres de créance	715 602	991 707	
Certificats de Sukuks			
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	466 736	364 611	
Participation dans les entreprises liées	227 472	298 847	
Autres titres de participation et emplois assimilés	239 264	65 765	
Titres de Moudaraba et Moucharaka			
CRÉANCES SUBORDONNÉES			
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS			
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	969 154	891 263	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	599 245	531 749	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	876 509	1 148 107	
TOTAL DE L'ACTIF	64 849 716	64 609 362	

BILAN PASSIF		En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 367 473	3 083 951	
À vue	2 625 832	1 813 509	
À terme	741 641	1 270 442	
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	41 617 145	43 670 484	
Comptes à vue créditeurs	31 238 590	31 701 586	
Comptes d'épargne	6 814 617	7 363 673	
Dépôts à terme	1 822 217	2 900 497	
Autres comptes créditeurs	1 741 721	1 704 727	
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS			
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 991 332	5 380 096	
Titres de créance négociables émis	6 991 332	5 380 096	
Emprunts obligataires émis			
Autres titres de créance émis			
AUTRES PASSIFS	2 461 800	2 251 823	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	731 902	492 879	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE			
DETTES SUBORDONNÉES	2 261 804	2 262 119	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453	
CAPITAL	1 327 929	1 327 929	
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)			
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	679 601	
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	276 026	
TOTAL DU PASSIF	64 849 716	64 609 362	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 996 487	3 994 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	158 696	201 612
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 150 197	2 222 087
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 971	236 830
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 915	98 617
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	475 408	370 173
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	449 999	423 838
Autres produits bancaires	429 302	440 884
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 105 649	-1 254 825
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-28 675	-37 986
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-180 087	-302 069
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-207 650	-253 613
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-464 965	-450 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-224 271	-210 898
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 890 838	2 739 215
Produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
Charges d'exploitation non bancaire	-83 116	-54 308
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 961 958	-1 571 465
Charges de personnel	-885 070	-850 756
Impôts et taxes	-33 719	-21 045
Charges externes	-853 009	-495 112
Autres charges générales d'exploitation	-24 721	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-165 438	-204 553
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 119 670	-914 042
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-668 262	-550 783
Pertes sur créances irrécouvrables	-77 803	-82 586
Autres dotations aux provisions	-373 605	-280 673
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	604 462	434 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	412 802	346 620
Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
Autres reprises de provisions	181 651	79 609
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
Produits non courants	61 255	
Charges non courantes	-253 981	-99 231
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	604 781	536 454
Impôts sur les résultats	-83 521	-260 428
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026
TOTAL PRODUITS	5 129 156	4 430 325
TOTAL CHARGES	-4 607 895	-4 154 299
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	2 536 547	2 655 659
(-) Intérêts et charges assimilées	416 412	593 668
MARGE D'INTÉRÊT	2 120 135	2 061 991
(+) Produits sur financements participatifs	9 316	4 870
(-) Charges sur financements participatifs	0	0
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	9 316	4 870
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	475 408	370 173
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	464 965	450 259
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	10 442	-80 087
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	453 598	429 546
(-) Commissions servies	68 819	48 926
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	384 780	380 620
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	30 748	35 180
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	2 605	1 456
(+) Résultat des opérations de change	329 490	313 684
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-396
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	362 843	349 925
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	101 631	123 531
(-) Diverses autres charges bancaires	98 308	101 635
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 690 838	2 739 215
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-56 478	-2 293
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	466 952	1 349
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	61 738	54 308
(-) Charges générales d'exploitation	1 961 958	1 571 465
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 277 617	1 112 498
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-323 254	-278 043
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-156 855	-198 770
RÉSULTAT COURANT	797 508	635 685
RÉSULTAT NON COURANT	-192 727	-99 231
(-) Impôts sur les résultats	83 521	260 428
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	521 260	276 026

(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	165 438	204 553
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	36 189	2 293
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	326 996	278 380
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	48 532
(-) Reprises de provisions	-181 651	-72 149
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-465 712	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 298	54 308
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	21 378	0
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	480 198	791 943
(-) Bénéfices distribués	571 009	0
(+) AUTOFINANCEMENT	-90 811	791 943

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 965 927	3 897 835
2. (+) Récupérations sur créances amorties	10 008	8 706
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 241	1 349
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 599 442	-1 580 153
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-26 818	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 796 520	-1 366 912
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-83 521	-260 428
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	470 875	700 397
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	135 385	1 884 427
9. (+) Créances sur la clientèle	-211 956	-474 959
10. (+) Titres de transaction et de placement	596 020	-654 323
11. (+) Autres actifs	-373 426	164 018
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-77 891	41 440
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	283 522	1 499 824
17. (+) Dépôts de la clientèle	-2 053 339	-596 586
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	1 611 236	-2 269 968
20. (+) Autres passifs	209 977	-195 004
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	119 527	-601 131
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	590 402	99 266
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	577 038	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	91 029	1 888
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-184 128	-50 000
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-187 270	-215 017
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	94 402	96 205
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	391 070	-166 924
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-571 009	0
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-571 009	0
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	410 463	-67 658
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice — Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					398 853				
BMCJ-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2021	238 152	44 888	120
BMCJ BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KU\$D 5 500	100%	55 454	51 042	31/12/2021	73 005	16 325	51 023
BMCJ BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	13 580	31/12/2021	13 840	56	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/2021	2 204	-3	
BMCJ Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2021	3 652	2 420	4 700
BMCJ FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2021	9 280	132	
BMCJ ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2021	27 270	27 335	29 849
FOP BMCJ GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FOP BMCJ ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECouvreMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2021	61	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2021	36 391	3 391	1 803
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2021	10 201	1 037	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2020	558 140	13 133	148
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%			31/12/2021	1 862	-46 636	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490		31/12/2021		-14 279	
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/2021	166 239		5 291
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					67 883				
Centre monétaire Interbank	Gestion cartes monétaires	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882	
Société Interbank	Gestion cartes monétaires	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2019	12 424	158	
BDSI	Maintenance et dével Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2021	52 330	-21 730	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2020	29 905	7 541	264
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2020	57 460	16 854	1 203
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2021	29 131	1 380	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FBCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2020	722 076	11 657	
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2020	22 128	206	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		13 947	31/12/2020	8 432	-12 189	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500					
Divers					2 265				
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					466 736,00				94 402

Annexes

Reporting des membres du conseil de surveillance

<i>Identité et fonctions au sein de la Banque (y compris la participation dans les comités spécialisés)</i>	<i>Liste des mandats d'administrateur ou de membre de comités spécialisés</i>
M. Mohamed Hassan BENSALAH Membre du Conseil de Surveillance et du comité d'audit	- Membre du Conseil d'administration du CIH - Membre du Conseil d'administration de la CIMR - Administrateur AKWA AFRICA - Président Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance - Vice-Président Fondation Abdelkader Bensalah-HOLMARCOM - Membre du Conseil d'administration de la CGEM - Membre du Conseil d'administration de la BVC - Membre du Conseil d'administration de la Fondation Mohamed VI - Membre du Conseil d'administration du Conseil Economique Social et Environnemental
M. Christian De CHAISEMARTIN Membre du Conseil de Surveillance et du comité des risques	
M. Alain FONTENEAU Membre du Conseil de Surveillance et président du comité d'audit	
M. Jaouad HAMRI Président (membre Indépendant) du Conseil de Surveillance et membre du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Université Internationale de Rabat : • Administrateur indépendant • Président Comité nomination et rémunération et de gouvernance • Membre du comité d'audit • Membre du comité stratégie et investissement - Bourse de Casablanca : • Administrateur • Membre du comité de gouvernance • Membre du comité d'audit • Membre du comité stratégie - Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) : • Consultant du groupe pour les investissements au Maroc - Consul honoraire de l'île Maurice au Maroc - Président du conseil d'administration de BMCI FINANCE - Président du conseil de surveillance de BMCI BOURSE - Administrateur indépendant BMCI LEASING - Administrateur Indépendant dans BMCI OFFSHORE
Mme. Janie LETROT HADJ AMOU Membre Indépendant du Conseil de Surveillance BMCI	- DIGIFI : administratrice indépendante et présidente du comité d'audit et des risques

et Présidente du comité d'audit	- Disway : membre indépendant du conseil de surveillance, membre du comité d'audit et des risques et du comité Nominations, Rémunérations, Gouvernance
M. Yves MARTRENCAR Membre du Conseil de Surveillance et du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	Administrateur BNP Paribas Cardif Administrateur BNL (Italie) Président du Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA
M. Michel PEBEREAU Vice-Président du Conseil de Surveillance	- Gérant M.J.P Conseil - Membre du Conseil d'administration Tofane global - Membre du Conseil d'administration Financière P - Associé Paris Fait son cinéma (PFSC)
M. Jean-Paul SABET Membre du Conseil de Surveillance et président du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Administrateur de TEB Holding (Turquie) ; - Vice-Président de BGZ BNP PARIBAS (Pologne) ; - Membre du Conseil de Surveillance de LDC (France).
Mme Dounia TAARJI Membre indépendant du Conseil de Surveillance et présidente du comité des risques	- Depuis février 2019, représente le Fonds Hassan II dans ses participations (TMSA, ADM, MASEN, SIE, Ithmar, RAM, ...) - Administrateur indépendant d'Alliances et membre de son comité d'audit.
Mme Meryem Chami, représentant permanent de la société AXA ASSURANCES MAROC membre du Conseil de Surveillance et membre du comité d'audit	Administrateur à : - AXA CREDIT Maroc - AMDIE - AGMA - ONA COURTAGE - CGEM - HPS Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc à : - AXA ASSISTANCE MAROC - BMCI - CAT - CFG GROUP
M. Didier MAHOUT représentant permanent de la société BNP Paribas IRB Participations membre du Conseil de Surveillance et membre du comité des risques	- BNP PARIBAS EL DJAZAÏR : Cooptation en qualité d'Administrateur de BNPP ED validée - en attente d'agrément de la Banque centrale
M. Mustapha BAKKOURY représentant permanent de la société ATLANTASANAD Assurance membre du Conseil de Surveillance	Président Directeur Général de Masen ; Président Directeur Général de Masen Capital ; Président Directeur Général de Masen Services ; Président de l'Association Cluster Solaire ; Président du Conseil de Surveillance d'Alsolen ; Membre du Conseil d'Administration de l'Université EUROMED de Fès ; Membre du Conseil d'Administration (Administrateur Indépendant) de Tanger Med Port Authority « TMPA SA » ; Président (non exécutif) de 3 G (Holding familial) ; Président de la Fondation FATEMA.



Index des sigles

- API: Application Programming Interface
- B2B : Business to Business
- BCE : Banque Centrale Européenne
- BDSI : Banque de Détail Systèmes d'Information
- BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
- BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
- CCG : Caisse Centrale de Garantie
- CDO : Chief Data Office
- CFCIM : Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc
- CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- CRC : Centre de Relations Clients
- DAI : Direction des Affaires Juridiques
- DGI : Direction Générale des Impôts
- EER : Entrée En Relation
- HCP : Haut-Commissariat au Plan
- IRB : International Retail Banking
- KYC : Know Your Customer
- MAD : Dirham Marocain
- MASI : Moroccan All Shares Index
- MDH : Millions de Dirhams
- MMDH : Milliards de Dirhams
- MVP : Minimum Viable Product
- NPS : Net Promoter Score
- OCR : Reconnaissance Optique de Caractères
- OPCI : Organisme de Placement Collectif en Immobilier
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PCA : Plan de Continuité d'Activité
- PME : Petites ou Moyennes Entreprises
- PNB : Produit Net Bancaire
- RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale
- SAE : Service d'Assistance aux Entreprises



7-SYNTÈSE DU RAPPORT ESG 2021

SYNTHESE DU RAPPORT ESG 2021

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

A PROPOS DU RAPPORT

La BMCI a publié en 2021, pour la première fois, son Rapport Intégré, 100% digital <https://rapport-integre.bmci.ma>. Le Rapport Intégré digital tient compte par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants (AMMC, GRI).

Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- La performance financière de la banque
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI



Nous avons choisi d'adopter une démarche volontaire d'alignement avec les normes GRI, référentiel de reporting le plus utilisé et le plus reconnu au monde. Dans le cadre d'une écoute attentive de

nos parties prenantes, nous prenons en compte leurs attentes et souhaitons renforcer un dialogue ouvert et constructif. Aussi, dans le cadre d'une démarche proactive et volontaire, la BMCI a mené une étude de matérialité pour prioriser les enjeux RSE les plus pertinents et conforter sa feuille de route stratégique. Ces efforts, en faveur d'une communication

transparente et engagée, viennent en appui des engagements en matière de développement durable pris au niveau du Groupe BNP Paribas.



Lancé en 2015, les Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations Unies nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici à 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. La BMCI apporte son soutien à cette initiative mondiale, en appui de la feuille de route marocaine.



En 2019, le Groupe BNP Paribas est devenu signataire fondateur des « Principes pour la banque responsable », s'engageant à aligner son activité aux ODD et l'Accord de Paris sur le Changement Climatique.

Les Principes d'Investissement Responsable (PRI)

- Prendre en compte les questions ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements ;
- Être un investisseur actif et prendre en



- compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires ;
- Demander aux entités de publier des informations appropriées sur les questions ESG ;

- Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs ;
- Travailler avec les PRI (Principes de l'investissement responsable) pour accroître l'efficacité dans l'application des principes ;
- Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application de ces principes.

PERIMETRE DU REPORTING

100% du périmètre BMCI.

NOTRE PROFIL



La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas. Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 65 pays et près de 190 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Implantée exclusivement au Maroc, la BMCI dispose d'un réseau de 314 agences et de l'engagement de ses fonctions support. La BMCI exprime une

volonté d'innovation pour concevoir des produits répondant aux attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif : la satisfaction de ses clients.

ACTIVITES ET SERVICES

La BMCI est organisée autour des pôles d'activité principaux :

1. Banque de détail
2. BMCI Leasing
3. Banque Offshore
4. BMCI Assurance
5. BMCI Asset Management
6. BMCI Finance, BMCI Bourse et Immobilière Sidi Maarouf

NOS VALEURS

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque

jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

Être une banque responsable, c'est notre projet d'entreprise.

La BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de connaître et de comprendre les attentes de la banque. Leur respect est essentiel pour

poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la BMCI, tout en préservant la confiance des partenaires économiques (clients, actionnaires, fournisseurs, ...).

Quatre forces constituent les pierres angulaires de la BMCI, elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer ses positions de premier plan :

1. Solidité
2. Responsabilité
3. Expertise
4. Good place to work.

Nous disposons également de quatre leviers pour réussir à surmonter les défis et construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction clients
- Ouverture.

NOTRE ADHESION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES MAJEURES

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)

- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Carbon Disclosure Project
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Entreprises pour les Droits de l'Homme
- Entreprises pour l'Environnement
- Banking Environment Initiative
- Entreprises et santé

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'équateur
- Principes pour l'Impact Positif de l'UNEP-FI
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Soft Commodities Compact de la BEI
- Net-Zero Banking Alliance des Nations Unies
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

NOTRE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des actions de la BMCI confirme l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise en faveur de la responsabilité sociétale

VIGEO EIRIS TOP PERFORMERS 2021: performances avancées sur 16 des 21 critères établis	Listé dans l'indice ESG10 à la bourse de Casablanca qui rassemble les 10 sociétés côtées les plus performantes en termes de critères extra- financiers	BEST EMERGING MARKET PERFORMER 2021 : 2ème banque des pays émergents / 100 entreprises cotées	Prix concours CUBE : promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments	Attestation d'Excellence de l'Egalité Professionnelle du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle
--	---	---	--	--

GOUVERNANCE

Notre engagement

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de la BMCI est fondée sur les meilleures pratiques de gouvernance.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit et la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 12 membres dont trois membres indépendants et 3 femmes.

Fonctionnement

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 13 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions avoisine les 87%.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins cinq jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil.

3 comités :

1. Le Comité d'audit,
2. le Comité des risques

3. Le Comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise et le comité des risques se sont réunis à 4 reprises et le comité d'audit s'est tenu 5 fois. Le conseil a relevé, à travers les procès-verbaux des réunions de ses comités, que leur fonctionnement a enregistré de substantielles améliorations répondant aux recommandations du régulateur et aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas.

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité de nomination, rémunération et gouvernement d'entreprise	Comité d'audit	Comité de risques
Mr. Jaouad Hamri* (Président)	MEMBRE		
Mr. Michel Pebereau			
Mr. Mohamed Hassan Bensalah		MEMBRE	
Mr. Alain Fonteneau		MEMBRE	
Mme. Janie Letrot Hadj Hamou*		PRESIDENT	
Mr. Yves Martrenchar	MEMBRE		
Mme. Dounia Taarji*			PRESIDENT
AXA ASSURANCE MAROC représentée par Mme Meryem Chami		MEMBRE	
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par Mr. Didier Mahout			MEMBRE
ATLANTA SANAD représentée par Mr. Mustapha Bakkoury			
Mr. Christian De Chaisemartin			MEMBRE
Mr. Jean-Paul Sabet	PRESIDENT		

Valeurs éthiques et code de conduite

Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Evaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

LE DIRECTOIRE

Il comprend 3 membres : Philippe DUMEL - Rachid MARRAKCHI - Karim BELHASSAN.

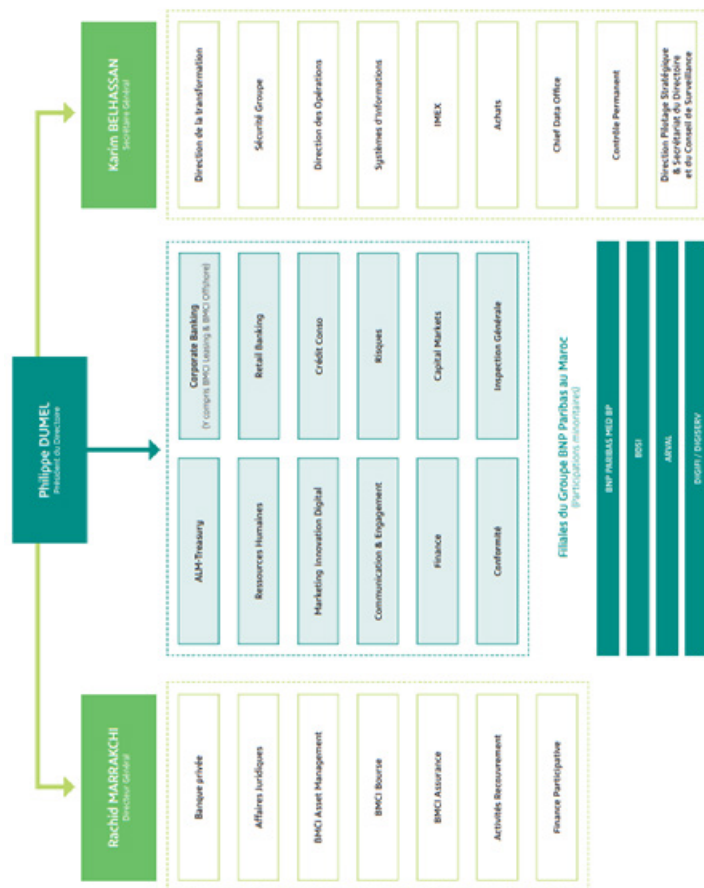
Au cours de l'exercice 2021, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité.

GOVERNANCE RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de l'Engagement et de la Communication, rattachée au Président du Directoire. Un plan d'action RSE a été mis en place depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble des entités de la banque et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous

les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation, et des « relais RSE » ont été désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de notre banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe. Le Comité de Direction de la BMCI statue régulièrement sur des thématiques RSE et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.



CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

ENJEUX DU MAROC

Face aux différents risques auxquels elle est exposée et aux opportunités que son métier de banque et son territoire lui présentent, la BMCI veille à l’identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème et des impacts de ses activités

La croissance économique, l'inclusion des personnes vulnérables et la préservation des ressources sont parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires au Maroc. Cela correspond à l'ambition de BNP Paribas de soutenir le processus mondial de construction d'un futur durable. (Source : feuille de route nationale des ODD pour le Maroc)

Les enjeux de Développement durable du Maroc

GOUVERNANCE	• Gouvernance nationale des ODD • Coordination des politiques publiques • Indicateurs de suivi • Financement du développement	ECONOMIQUE	• Durabilité de la croissance économique • Croissance du secteur privé et des marchés financiers • Création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes • Coopération Nord-Sud et Sud-Sud	SOCIAL	• Cohésion sociale • Lutte contre la pauvreté • Autonomisation de la femme • Sécurité alimentaire	ENVIRONNEMENT	• Protection de l'environnement • Urbanisation • Réchauffement climatique • Energies renouvelables
-------------	---	------------	---	--------	---	---------------	--

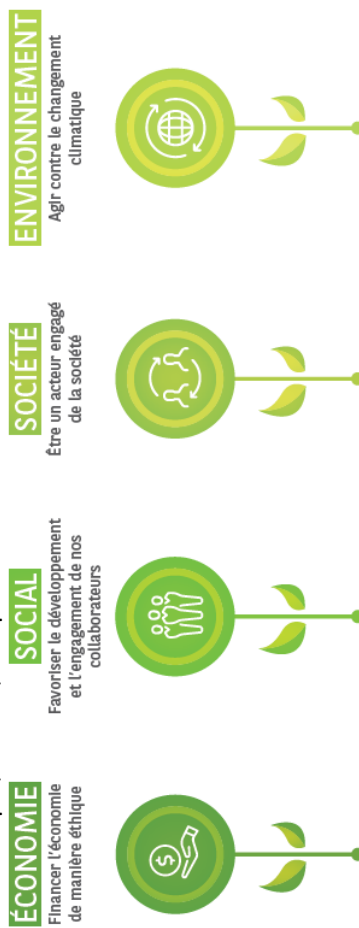
ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique : stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc.

La BMCI mène une politique à la hauteur de ses ambitions : être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui lui accordent leur confiance.

Le Groupe BNP Paribas a mis en place dès 2001 une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Forte de l'expérience et du soutien du Groupe BNP Paribas, la BMCI a mis en place sa propre politique RSE en août 2012 et formalisé une CHARTE RSE.

Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.



La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

La politique RSE vient renforcer la politique active de banque citoyenne menée par la BMCI depuis la fin des années 90, fondée sur une volonté réelle de contribuer au développement social et culturel du Maroc. Cette responsabilité civique est portée par la Fondation BMCI depuis 2008, qui œuvre chaque année afin d'accompagner la société civile dans un Maroc qui change.

Sur le plan de la responsabilité environnementale, la BMCI a également été précurseur au Maroc en termes de suivi de ses indicateurs - notamment en termes de consommation d'énergie et de papier - avec la mise en place dès 2011 d'un reporting annuel permettant de définir des plans d'action pour diminuer notre empreinte environnementale.

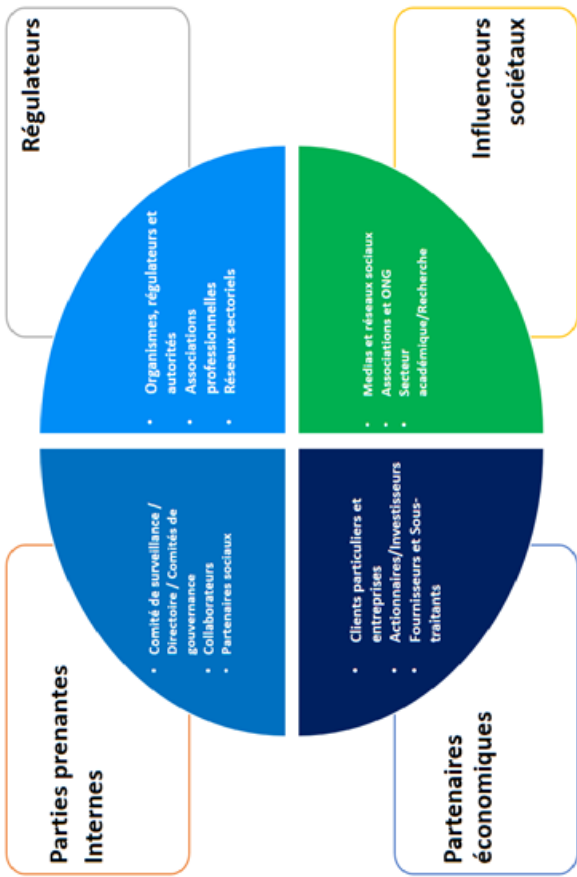
LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre engagement envers les parties prenantes

Acteur responsable et respectueux de son environnement, la BMCI intègre dans ses décisions et comportements une écoute des attentes de ses parties prenantes.

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation, société civile) se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques.

La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
Actionnaires et investisseurs	Rentabilité de long terme	Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an
Clients	Qualité de service Offre innovante Protection de leurs intérêts	- Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMMB) - La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS)
Collaborateurs	Employabilité Engagement	- La mesure du taux d'engagement via le Global People Survey (GPS) annuel - Le droit d'alerte éthique confidentiel - Des réunions régulières avec les représentants du personnel - Des conseillers RH pour la gestion de carrière
Organismes de régulation	Ethique et conformité	Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs et sous-traitants)	Développement économique et cohésion sociale	Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement

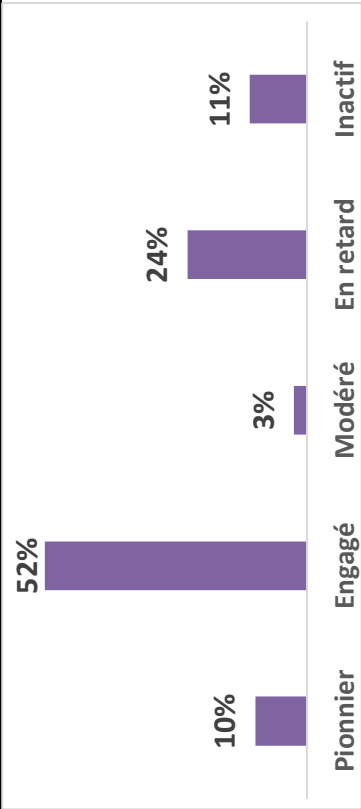
ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité avec l'aide de MATERIALITY-Reporting, cabinet expert en RSE et spécialisé en reporting extra-financier. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le Groupe a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail piloté par le Directeur de la Qualité et RSE a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

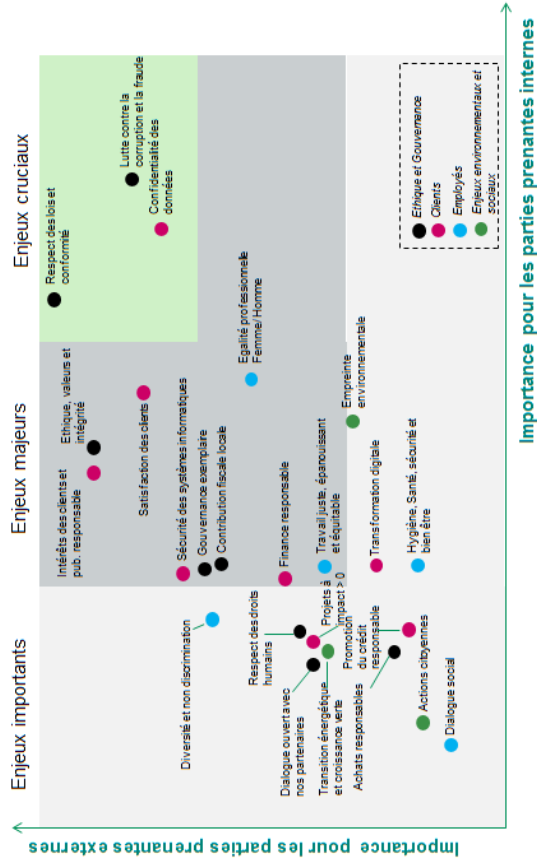
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. Nous avons enregistré 635 réponses et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



62% des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « Pionnier à Engagé ».

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

Satisfaction des clients
Egalité professionnelle homme/femme

L'analyse des retours de nos parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier nos actions en matière de responsabilité.

Respect des lois et conformité
Lutte contre la corruption et la fraude
Confidentialité des données
Protection des intérêts des clients et publicité responsable
Éthique, valeurs et intégrité

Par ailleurs, les parties prenantes externes nous alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels nous devons être très vigilants.

Sécurité des systèmes informatiques
Gouvernance exemplaire
Diversité et non-discrimination
Contribution fiscale locale

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE

Notre feuille de route RSE intègre les attentes principales de nos parties prenantes qui ont été priorisées lors de notre étude de matérialité.

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
- Ethique, valeurs et intégrité - Lutte contre la corruption et la fraude - Satisfaction des clients - Gouvernance exemplaire - Respect des lois et conformité - Protection des intérêts des clients et publicité responsable - Sécurité des systèmes informatiques - Investissements & financements responsables - Transformation digitale - Achats responsables - Contribution fiscale locale - Projets à impact positif pour la société	EMPLOI - Travail juste, épanouissant et équitable - Egalité professionnelle homme/femme - Diversité et non-discrimination - Hygiène, santé, sécurité et bien-être - Dialogue social CLIENTS/PRODUITS - Confidentialité des données - Promotion du crédit responsable SOCIETE - Dialogue ouvert avec nos partenaires	- Respect des droits humains - Actions citoyennes pour la société civile	- Empreinte environnementale - Transition énergétique et croissance verte - Investissements & financements responsables - Projets à impact positif pour la société

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE	RESPONSABILITE SOCIALE	RESPONSABILITE CIVIQUE	RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE
• Des financements et investissements à impact positif • Les meilleurs standards d'éthique • Une offre et une gestion responsable de nos relations clients	• Promotion de la diversité et de l'inclusion • « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi • Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières	• Des produits et services accessibles au plus grand nombre • La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme • Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement	• L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone • La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre • Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

En savoir plus sur notre CHARTE RSE

89% des achats auprès de fournisseurs locaux

ENGAGEMENT 1 : DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Notre engagement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

Selon l'approche de la BMCI, les opérations à fort impact positif répondent à l'un des deux critères suivants :

- elles soutiennent activement le développement économique dans des secteurs clés (énergies renouvelables, digital, ...)
- elles présentent des impacts fortement positifs sur les populations et l'environnement (jeunes, femmes, personnes défavorisées, ...)

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

La BMCI a pour mission de participer au développement des entreprises et notamment des PME, en leur apportant des ressources financières et des conseils stratégiques, notamment à travers son partenariat avec l'ANPME (Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise). Par ailleurs, BMCI a signé en Juin 2019, une convention avec Réseau Entreprendre Maroc. La BMCI a ainsi dédié un prêt de 1 Million de dirhams pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin

et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300 000 dirhams, qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets, d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque. Au 31/12/2021, 10 startups accompagnées par Réseau Entreprendre Maroc dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, sur les villes de Casablanca, El Jadida, Marrakech et Khouribga ont été financées, à travers les fonds de la BMCI, à hauteur de MAD 1.100.000,00. Les projets financés couvrent le secteur alimentaire, l'éducation, la santé, le digital et l'artisanat.

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Signé en Septembre 2018, la BMCI a lancé officiellement le programme Women In Business en Décembre 2019. Cette ligne de financement d'EUR

15 millions pour améliorer l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes entrepreneurs. Le programme s'adresse aux PME dirigées par des femmes et combine financement et accompagnement sous forme de conseil, formation, coaching et networking.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En Décembre 2021, la BMCI renouvelle son partenariat avec la BERD dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF, à hauteur de 25 millions d'euros. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets.

INCLUSION FINANCIERE

La BMCI contribue à l'inclusion financière et à promouvoir l'accès aux services et produits financiers au plus grand nombre, grâce à ces

partenariats avec les instituts de microfinance, notamment Al AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de MAD 250 millions.

SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. La BMCI accompagne MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant la mise en place d'une plateforme digitale de ventes de produits des coopératives.

FONDS RESPONSABLE

BMCI ASSET MANAGEMENT gère le Fonds AL IKRAM, fonds dédié à la Fondation Mohammed Aouad LiTakaful. Le rendement du fonds sert à octroyer des bourses d'études aux bacheliers brillants, venant de milieux modestes, à raison de 10000 DH par an pendant 5 années, après étude de dossier et sous réserve de réussir tous les ans.

ENGAGEMENT 2 : ETHIQUE, CONFORMITE ET PRATIQUES LOYALES DE MARCHÉ

Notre engagement

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise

professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI.

Le code de conduite du groupe BNP Paribas définit :

- Notre mission et nos valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions
- Règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques
- Code de Conduite dans la Pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon d'appliquer le Code.

criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

UN DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE DETECTION

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs du Groupe peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique « Achats » du Groupe, ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.

La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif réglementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

LE DROIT D'ALERTE ETHIQUE

La BMCI dispose d'un dispositif interne d'alerte éthique (whistleblowing), qui repose sur des canaux de communication dédiés, portés à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur, qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. Le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos est également déployé à la BMCI depuis 2018. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

UNE POLITIQUE STRICTE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

Le respect des lois en vigueur et des réglementations juridiques ou de marché est un préalable non négociable à la BMCI. Animée par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Engagée à être une entreprise exemplaire dans le domaine de l'éthique et de la conformité, la BMCI a mis en place une politique stricte de lutte contre la corruption qui fait partie intégrante de son dispositif de contrôle interne. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

La corruption est un enjeu majeur, nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement; et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influencer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la

GESTION DES CAS

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- d'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- d'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- d'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

GARANTIR DES REGLES LIBRES ET LOYALES

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

ETHIQUE COMMERCIALE

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

La lutte contre l'évasion fiscale

Le Groupe publie chaque année un reporting détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôt payé...

NOS CLIENTS

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

La relation de confiance que le Groupe a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs.

Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant également d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration en continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication

des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

En Juin 2020, la BMCI a été la première banque à lancer un Chatbot en Français, Arabe et Darija pour répondre aux demandes des clients 24h/24 et 7j/7. Le Chatbot est parfaitement intégré avec le Centre de Relation Client et pourra mettre en relation les utilisateurs avec un conseiller en cas de besoin. La BMCI ambitionne d'être parmi le top 3 des banques recommandées en 2024.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations (STR) au niveau de la Direction Marketing, Innovation, Digital. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 13 jours en 2020 à 23 jours en 2021. Cette évolution est le résultat de l'augmentation du flux des réclamations due essentiellement aux incidents techniques qui ont surgi suite à la bascule du nouveau système d'information en Août 2021.

Une analyse régulière des réclamations reçues alimente la définition des axes de progrès dans une démarche à la fois curative et préventive.

RESPECTER L'INTERET DES CLIENTS

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients, et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

En 2018, le Groupe BNP Paribas a publié sa Charte des Relations Commerciales Responsables précisant son ambition de travailler avec des entreprises partageant les mêmes standards environnementaux et sociaux que le Groupe.

LA POLITIQUE DE PROTECTION DES INTERETS DES CLIENTS (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients. Elle définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein du Groupe en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein du Groupe en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité.

Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation ;
- une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client ;
- la tarification des produits et services est transparente et raisonnable ;
- les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation.

Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les Métiers, Territoires et Entités, quelles que soient leurs catégories de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

LE CREDIT RESPONSABLE

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Ce principe s'applique en particulier pour les dossiers de crédit, pour lesquels la BMCI n'autorise pas ses clients à s'endetter au-delà de 45% de leur revenu. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit dans ses produits de crédit immobiliser la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière et maintenir leur bien-être. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle. Dans un souci de protection du consommateur, la BMCI s'interdit de promouvoir des produits en tirant avantage des périodes réputées être difficiles pour les catégories les moins favorisées de la société, malgré des pratiques courantes de surenchère médiatique du secteur (crédit à la consommation au cours du mois de Ramadan pour financer des besoins alimentaires, crédit à l'occasion de Aid El Kebir, etc.).

UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI est ainsi la première banque au Maroc à mettre en ligne des simulateurs de crédit permettant au client de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de son futur emprunt, y compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière de communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services. En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.

En savoir plus sur la Charte de Communication Responsable :

https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/2/2019/09/Charte-communication-responsable_signee.pdf

VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client comme strictement confidentielle. La BMCI respecte strictement les directives de la loi 09-08 en matière de collecte de base de données, qu'elle réalise dans le respect des données à caractère personnel. Chaque opération de collecte de base de données est systématiquement soumise à la validation des services de conformité de la banque. La BMCI a également cessé d'utiliser toutes les bases de données collectées avant le 15 novembre 2012, date imposée par ladite loi, et qui ne respectent pas cette directive.

La BMCI s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement des données de ses clients, notamment l'obligation de ne pas communiquer ces données à des tiers non autorisés.

Dans toutes les communications directes adressées à ses clients (mailings, e-mailings, SMS), elle donne à ses destinataires le droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant. Les clients ne souhaitant plus recevoir d'e-mailings ou de SMS de la part de la BMCI peuvent facilement demander leur désinscription via un lien dédié inclus sur les e-mailings et un numéro STOP SMS précisé à la fin de chaque message envoyé.

Face à l'essor d'une cybercriminalité de plus en plus menaçante et organisée, la transformation digitale des produits et services bancaires et une pression de plus en plus forte des clients et des régulateurs, les collaborateurs de la banque bénéficient de formations obligatoires sur le sujet et sont régulièrement sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter.

NOS FOURNISSEURS

Nos activités dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs. Nous avons identifié près de 715 fournisseurs en 2021. En moyenne nos délais de paiement sont de 40 jours.

RESPECTER L'INTERET DES FOURNISSEURS

Le montant des achats de la BMCI représente environ 886 millions de MAD de dépenses, dont 89% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Un questionnaire RSE est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat.

- La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).
- Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

LA BMCI S'ENGAGE VIS-A-VIS DE SES FOURNISSEURS

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

ACHATS RESPONSABLES : UN ENGAGEMENT RECIPROQUE

La Direction des Achats participe au reporting environnemental annuel du Groupe, en collectant divers indicateurs auprès des prestataires afin de suivre les émissions des gaz à effet de serre. En parallèle, la fonction Achats

déploie des politiques Achats respectueuses de l'environnement, notamment pour le papier (choix d'un fournisseur possédant le label FSC) ou l'impression (tarification au forfait pour limiter le nombre d'impressions).

Les collaborateurs ont bénéficié en 2021 d'une formation en e-learning sur les droits de l'Homme. Aussi, dans le cadre des appels d'offres lancés par la BMCI, la réalisation d'enquêtes, de manière régulière, permet de s'assurer de l'adhésion des fournisseurs et de leurs sous-traitants aux principes de la

charte RSE. Les prestataires retenus signent ensuite une lettre d'engagement RSE, pleinement intégrée au contrat. Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés au risque de dépendance économique des fournisseurs, et la Direction a adopté une charte de bon payeur afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du processus Achat aux délais de paiement, tout en généralisant les outils informatiques permettant d'optimiser les délais de règlement des factures fournisseurs.

ENGAGEMENT 3 : UNE GESTION RIGOREUSE DES RISQUES ESG

Notre engagement

La BMCI s'engage à financer ses clients dans le cadre de principes de finance responsable, dans une approche maîtrisée des risques ESG.

INTEGRER DES CRITERES RSE DANS NOS ACTIVITES DE FINANCEMENT

En tant qu'établissement bancaire finançant des industries présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG ; ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG de ses produits et services.

POLITIQUES SECTORIELLES ET EXCLUSIONS

La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout

naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets... Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (agriculture, huile de palme, pâte à papier, centrales à charbon, extraction minière, hydrocarbures non-conventionnels, défense et nucléaire) vers l'adoption des meilleures pratiques. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. Depuis 2018, de nouveaux engagements ont été pris par le Groupe BNP Paribas dans les secteurs suivants :

- Hydrocarbures non conventionnels : arrêt de financement de projets dédiés au gaz et pétrole de schiste
- Tabac : arrêt de toute activité de financement et d'investissement des entreprises du tabac (Le Groupe BNP Paribas est un des membres fondateurs du Tobacco-Free Finance Pledge, lancé en septembre 2018. Cette initiative regroupe les institutions financières ayant adopté des politiques visant à ne plus financer ni assurer le secteur du tabac).
- Charbon : arrêt de financement de tout nouveau projet de centrale électrique à base de charbon qui ne répond pas à certains critères, et toute nouvelle mine de charbon.

- En Mai 2020, BNP Paribas annonce une sortie complète du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde, et n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de production d'électricité à base de charbon est supérieure à 25%. La BMCI s'engage donc à sortir du secteur du Charbon d'ici 2040.
- Secteur minier: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des projets dédiés à l'extraction, stockage et/ou transport de charbon thermique, aux entreprises de négoce de charbon, aux entreprises minières développant de nouvelles mines de charbon et/ou sans stratégie de sortie du charbon thermique.
 - Agriculture : renforcement des engagements du Groupe envers la biodiversité

LES RISQUES ESG

Enjeux	Politique	Risques	Indicateur
Respect des lois et conformité	Code de conduite	Risques de conformité, réglementaire	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité
Lutte contre la corruption et la fraude	Code de Conduite	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations ABC (Anti-bribery and corruption)
Confidentialité des données	Code de Conduite	Risques IT, d'exécution des processus métier, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur protection des données personnelles
Intérêts des clients et publicité responsable	Politique de protection des	Risques de conformité	Taux de collaborateurs

Ethique, valeurs et intégrité	intérêts des clients	Risques de conformité	ayant effectué la formation PIC
Satisfaction des clients	Code de Conduite	Risques de gestion de la relation client	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Sécurités des systèmes informatiques	Politique de protection des intérêts des clients	Risques IT, de gestion des données	NPS
Gouvernance exemplaire	Rapport intégré	Risques d'exécution des processus métier	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur la cybersécurité
Contribution fiscale locale	Code de conduite fiscale	Risques de redressement fiscal	Nombre de membres indépendants dans le Conseil de Surveillance
Egalité professionnelle homme/femme	Charte Diversité Maroc	Risques RH	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Finance responsable	Charte RSE	Risques environnementaux et sociaux	Taux de femmes au sein de l'effectif.
			Montant des financements à impact positif

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en

œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie
- les risques de marché
- le risque de taux et de liquidité
- les risques opérationnels.
- les risques ESG

CONFORMITE

Par ailleurs, une fonction « Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

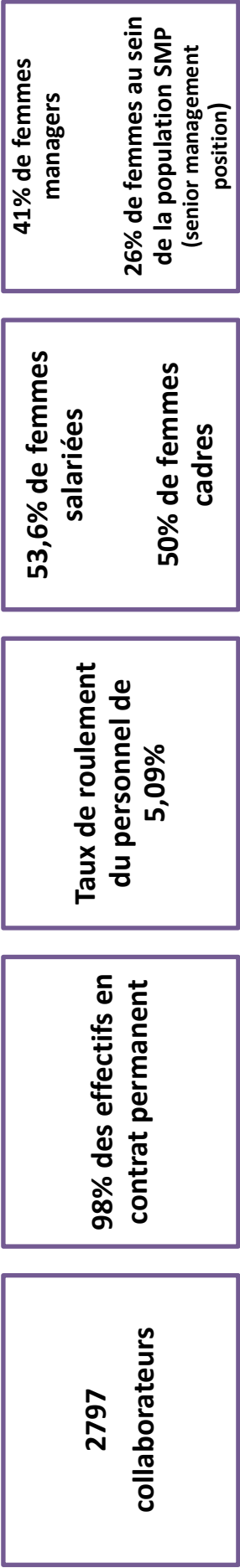
Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en Janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

En savoir plus sur la gestion des risques de la BMCI :

<https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/2/2021/05/Rapport-Financier-annuel-2020.pdf>

RESPONSABILITE SOCIALE



La BMCI est engagée en faveur d’une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu’à la promotion de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation de la Banque et s’appuie dans le cadre de sa stratégie 2024 sur 5 piliers principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de gestion et développement du Capital Humain :

- 1. Assurer le développement des talents pour accompagner le déploiement de la stratégie
- 2. Renforcer le plan de développement et de rétention des hauts potentiels
- 3. Optimiser la gestion et la valorisation de la performance
- 4. Maximiser l’engagement des collaborateurs
- 5. Acculturer et sensibiliser au Positive banking en interne et en externe

La BMCI consolide ses trois engagements ambitieux et volontaristes que sont :
■ Engagement 4 : promotion de la diversité et de l’inclusion
■ Engagement 5 : « good place to work » et gestion responsable de l’emploi
■ Engagement 6 : une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières.

L’ancienneté moyenne des collaborateurs est près de 11,4 ans, dont 10,7 ans pour les femmes et 12 ans pour les hommes.

En 2021, il y a eu 171 recrutements contre 260 départs.

ENGAGEMENT 4 : PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Notre engagement

La BMCI a pour ambition d'intégrer la diversité dans toutes les réalités des Ressources Humaines au quotidien et met une priorité sur l'avancement professionnel des femmes et l'intégration de personnes en situation de handicap.

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

Signe fort de cet engagement, la BMCI a été l'une des 12 entreprises fondatrices, filiales des groupes du CAC40 ou grandes structures marocaines, ayant signé la **Charte Diversité Maroc** en 2016.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring. Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante

augmentation, et la BMCI se situe au-dessus de la moyenne parité Homme/Femme des banques de la place.

La BMCI suit une politique de parité engagée, et enregistre un taux de 53,6% de collaboratrices au sein de la Banque dont près de 41% sont en position de managers. A noter que près de 26% des membres des Comités de Gouvernance (Comité Commercial et Comité de Direction), et 25% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. La BMCI met également en place des initiatives afin d'accompagner les collaboratrices durant leur congé de maternité. Ainsi, les règles d'attribution du bonus ont été modifiées afin que toutes les femmes en congé de maternité soient éligibles. Des actions de sensibilisation des managers, des ateliers d'écoute des collaboratrices et des enquêtes de satisfaction sont prévues pour améliorer la gestion du congé de maternité avant, pendant et après.

Enfin, la BMCI vise à favoriser la mixité hommes/femmes dans l'ensemble des métiers et fonctions et à combattre le stéréotype « métiers d'homme / métiers de femme ».

Depuis 2012, la BMCI a entrepris diverses actions de sensibilisation et de communication sur la diversité, avec pour mot d'ordre « la diversité, l'affaire de tous », et notamment :

- Une conférence « Identifier et neutraliser les stéréotypes »
- Un Focus Groupe « Mixité et Egalité professionnelle »
- Une formation pour les collaborateurs de la DRH « Management de la diversité des genres »
- La participation au séminaire des Nations Unies « Women's Empowerment Principles »
- Un atelier de travail et de réflexion sur le thème « Construire un réseau professionnel féminin »
- La participation à deux conférences « Women in Africa »
- La Semaine de la Diversité en Décembre 2020

En Mars 2021, la BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire « Jamais sans Elles ». Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

[En savoir plus sur la Charte Jamais sans Elles](#)

LE RECRUTEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La BMCI prend en compte les différences dans le respect de ses valeurs humaines. Elle met en œuvre un plan d'action concret pour le recrutement, l'accueil et l'insertion de personnes aux besoins spécifiques. La BMCI renforce ses relations avec les réseaux et associations spécialisés dans le domaine du handicap (AMI, Anais...) afin de concrétiser d'autres recrutements. Afin d'assurer la bonne intégration des personnes aux besoins spécifiques au sein de l'entreprise, des actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs ont été réalisées depuis 2016.

Plus d'une dizaine d'agences sont équipées en rampes d'accès PMR.

En novembre 2018, la BMCI a renforcé ses engagements et signé un accord d'entreprise avec les représentants du personnel. Cet accord entre en vigueur pour une durée de trois ans et porte sur la mise en œuvre d'un plan d'action concret autour des cinq axes de travail prioritaires :

- Recruter 5 personnes en situation de handicap
- Favoriser l'accueil et l'insertion des personnes à besoins spécifiques
- Organiser des actions de sensibilisation et formation des collaborateurs

- Promouvoir des actions en faveur du maintien de l'emploi
- Poursuivre les partenariats avec ANAIS ou autres organismes spécialisés.

Afin de favoriser l'intégration durable de salariés en situation de handicap, un référent handicap est nommé pour accompagner en toute confidentialité les collaborateurs et servir de relais avec les fonctions sociales de l'entreprise. La Charte Handicap, incluse dans l'accord signé, présente les dispositions opérationnelles prévues dans cet accord.

ENGAGEMENT 5: « GOOD PLACE TO WORK » ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à faire bénéficier nos collaborateurs d'un environnement sécurisé et épanouissant, préservant leur santé et l'équilibre entre vie professionnelle-personnelle, dans un cadre ouvert de dialogue social.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

2018 a marqué un tournant décisif dans la stratégie de responsabilité sociale du Groupe avec la signature d'un accord mondial avec UNI Global Union, Fédération syndicale internationale du secteur des services. Cet accord s'inscrit dans l'esprit du Manifeste de l'engagement 2020 du Groupe et concrétise l'adhésion de la Banque au partenariat multipartite et international Global Deal qui vise à inciter les gouvernements, les

entreprises, les syndicats et autres organisations à prendre des engagements concrets afin de favoriser une mondialisation plus équitable. Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, outre les outils analytiques, par une écoute active de nos collaborateurs à travers l'enquête PULSE : le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction par rapport à tous les sujets RH et mesure l'engagement au sein de l'entreprise. Les résultats de l'enquête PULSE sont largement partagés, analysés et transformés en plan d'action spécifique piloté par la RH et les managers.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La BMCI promeut la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs :

- Depuis 2015, création d'une cellule d'écoute et de conseil
- Aménagement d'un cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à La Colline à Casablanca
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade

- Signature de conventions avec des médecins et des cliniques pour accompagner les collaborateurs malades
- Distribution de chaises ergonomiques et notamment pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos
- Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang
- Campagne de dépistage et sensibilisation au diabète et à l'hypertension artérielle
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein.

VEILLER AU BIEN-ETRE DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI a renforcé ses efforts en matière de bien-être au travail :

- Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise et amélioration des services complétés par une convention avec une diététicienne nutritionniste et une hygiéniste afin de faire du restaurant d'entreprise un lieu de convivialité et de promotion du bien-être social
- Bourse d'études pour les enfants des collaborateurs, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances
- Offres conventionnées avec des salles de sport et centre de bien-être
- Journée d'information des futurs retraités : celle-ci a été suspendue en raison de la pandémie
- Livre blanc « Qualité de Vie au Travail et Risques Psycho-Sociaux ! » dans le cadre du rôle du manager de proximité dans la démarche de prévention.

Enquête PULSE	Une enquête d'engagement interne du Groupe BNP Paribas qui garantit la confidentialité et l'anonymat du collaborateur à 100%.
Modèle triptyque "Accompagnement RH"	Chaque collaborateur est accompagné par un Conseiller RH désigné et reconnu. En appui de l'encadrement de son manager, le Conseiller RH conseille et partage une vision transversale de l'entreprise et des opportunités existantes.
Fonds de solidarité pour les collaborateurs	Les collaborateurs qui en ont besoin bénéficient d'une aide dans le cadre du Fonds de Solidarité.
Bourses d'étude pour les enfants "méritants" des collaborateurs	Une bourse d'étude et un diplôme sont remis chaque année aux enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec « mention très bien » et aux enfants handicapés ayant réussi leur parcours scolaire.

communication externe, une boîte mail est mise à disposition par la DRH.

- La BMCI n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical. Des réunions ont lieu à fréquence bimensuelle entre la DRH et les délégués syndicaux et aucune discrimination n'est exercée pour l'exercice de leur rôle.
- Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne.

Un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé et une formation sera assurée pour l'ensemble des représentants du personnel.

DIALOGUE SOCIAL

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories de personnel. La BMCI gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable.

- La BMCI dispose de 112 délégués du personnel (titulaires et suppléants)
- L'ensemble des délégués syndicaux sont représentants du personnel. Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, ...)
- Les délégués syndicaux disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Pour la

ENGAGEMENT 6 : UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à proposer un environnement permettant aux collaborateurs de se développer et de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

diplômante et certifiante : brevet bancaire, ITB (Institut des Techniques Bancaires), Master...

DES OUTILS DE FORMATION INNOVANTS ET FLEXIBLES

Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, et accessible à tous les collaborateurs. La BMCI a conçu et lancé des modules permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires de la conformité et de la sécurité. Le développement des formations e-learning permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de les déployer au plus grand nombre de collaborateurs. Des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation au centre de formation, stage d'observation, mise en situation) sont en cours de déploiement. Le contenu et la pertinence des formations sont évalués à chaud par les collaborateurs.

LA FORMATION, UNE RESSOURCE CLE POUR LE DEVELOPPEMENT

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de la formation, afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, améliorer son efficacité opérationnelle et développer ses connaissances pour réaliser ses missions.

- La BMCI dispose d'un Centre de Formation entièrement équipé à Casablanca et d'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque, dont des formateurs Internes permanents formés et certifiés par le Groupe BNP Paribas.
- La Direction des Ressources Humaines a sélectionné des Ambassadeurs de la formation avec la Direction du Retail Banking qui sont les principaux relais dans les différentes villes et régions du Maroc. La BMCI offre également à ses collaborateurs de la formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences techniques ou managériales.
- Les formations proposées sont organisées par domaine (métiers, culture managériale, compétences individuelles, technique, management et risques).
- La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation

	2019	2020	2021
Nombre de participants à la formation	36431	22160	49868
Nombre d'heures de formation	49640	79512	74614

LA GESTION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle.

Les entretiens de développement sont réalisés au bout de 3 ans d'ancienneté sur un même poste. Afin de favoriser le développement de

carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI a donné la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe.

LES PRINCIPES DE MOBILITE DU GROUPE BNP PARIBAS

1. La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur carrière.
2. Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs.
3. Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe.
4. Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente.
5. Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière

d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de carrière.

6. Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière.
7. Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager.
8. Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme.
9. La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances.
10. Si besoin, des formations appropriées et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité.

«About Me »

Depuis mai 2018, ouverture d'un portail Groupe RH, conçu pour faciliter le parcours de développement et l'évolution professionnelle : auto-déclarer ses compétences, construire son plan de développement avec son manager et recevoir des suggestions personnalisées d'offres d'emploi.

E-jobs

Pour favoriser la mobilité interne, cette plateforme en ligne permet aux collaborateurs de consulter les offres de postes et de déposer leur candidature.

Mobility Days

Lors de ce rendez-vous annuel du Groupe BNP Paribas, la BMCI organise des ateliers autour de la mobilité réunissant les managers et les collaborateurs et des rencontres « speed job dating ».

RESPONSABILITE CIVIQUE

La BMCI, banque citoyenne, soutient directement la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture.

ENGAGEMENT 7 : DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre.

L'EDUCATION ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique qui apporte un progrès aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer.

LA MICROFINANCE

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement des activités de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs, notamment

AL AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de prêts de MAD 250 millions.

BMCI NAJMAH

Dans une volonté d'élargir sa gamme de produits et services, la BMCI a développé son offre participative via le label BMCI NAJMAH.

Créée conformément à la loi bancaire 103.12 et suite à l'agrément de Bank Al Maghrib, NAJMAH est la fenêtre dédiée à la commercialisation des produits et services participatifs.

Forte de l'expertise mondiale du groupe BNP Paribas en matière de finance participative, Najmah garantit une totale étanchéité par rapport à l'activité conventionnelle au travers d'une gouvernance en parfaite adéquation avec les exigences du Conseil Supérieur des Oulémas.

Au travers de ce modèle, BMCI confirme son positionnement de banque citoyenne, en intégrant dans ses activités de nouvelles pratiques bancaires répondant à des préoccupations sociales et économiques.

ENGAGEMENT 8 : LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre responsabilité à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme.

Promouvoir et respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits de l'Homme

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de conduite, le Groupe BNP Paribas s'est notamment engagé à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

La Charte RSE Fournisseurs de BMCI intègre l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter les droits de l'Homme auprès de leurs sous-traitants et notamment les interdictions suivantes :

- Ne pas faire travailler des adolescents de moins de 15 ans

- Ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire au sens défini par l'OIT
- Discriminer sur toute distinction fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou origine sociale ou toute autre distinction.
- Ne pas respecter des conditions de travail décentes et ne pas proposer une protection sociale.

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat après mise en demeure dûment notifiée et restée sans effet durant plus de 30 jours.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite auprès de [business_humanrights.org](https://business-humanrights.org) en relation avec les droits de l'Homme (processus KYC).

ENGAGEMENT 9 : UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement.

- 1150 Bibliothèques de classes
- 148 écoles publiques primaires impactées
- 120 000 élèves bénéficiaires
- 88 000 livres distribués.

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de deux domaines d'intervention :

1. Solidarité : lutter contre l'exclusion et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
2. Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain

FONDATION BMCI, UN ENGAGEMENT FORT

Créée en 2008, la Fondation BMCI poursuit et développe les actions de mécénat menées depuis 1990 par la BMCI, banque citoyenne, dans les domaines de la culture et de la solidarité. Depuis sa création, la Fondation BMCI renforce et diversifie ses actions pour soutenir le développement socio-culturel du Maroc, tout en étant en phase avec la politique de mécénat de la Fondation BNP Paribas.

SOLIDARITE

DEVELOPPEMENT CULTUREL DANS LES ECOLES PUBLIQUES

Depuis 2009 des bibliothèques de classe ont été mises en place à travers tout le Maroc dans le cadre du partenariat que la Fondation BMCI a formé avec les AREFS (Académies Régionales de l'Éducation et de Formation) et l'Association Al Jisr, association reconnue d'utilité publique qui contribue à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation.

Au total, la Fondation a soutenu la réalisation des actions suivantes :

BANQUE ALIMENTAIRE : Soutien d'un pensionnat « Dar Taleba » à Tinzert dans la région de Taroudant

La Banque Alimentaire est une association à but non lucratif créée en 2002 et qui s'est assignée pour mission de lutter contre l'abandon scolaire à travers l'accompagnement des « Dar Taleb », établissements de protection sociale spécialisés dans le domaine de l'aide à la scolarisation des enfants en offrant hébergement, restauration et soutien aux jeunes élèves collégiens et lycéens venant du rural

A cet effet, la Fondation BMCI a décidé de prendre en charge pour l'année scolaire 2021-2022 le Dar Taleba de Tinzert qui comprend 64 pensionnaires pour leurs besoins en Produits d'hygiène, habillement, literie, linge et soutien scolaire

Le 7 octobre dernier, l'équipe Engagement s'est joint à la Banque Alimentaire dans leurs locaux afin d'assister au premier convoi de produits vers le pensionnat de Tinzert. Le 15 novembre, une opération de bénévolat avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du programme 1MH2H a permis de rassembler et de trier plus de 500 paires de chaussures et 450 habits à destination des Dar Taliba.

SOS VILLAGE D'ENFANTS : Soutien de 2 maisons d'enfants à Ait Ourir

Crée en 1949 en Autriche, SOS Village d'enfants est présent dans plus de 136 pays avec 518 villages et 510 800 bénéficiaires.

Cette association, reconnue d'utilité publique, est présente au Maroc depuis 1985 et est placée sous le présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa avec un total de 1106 Enfants pris en charge au sein des 5 villages d'Enfants SOS Maroc.

La Fondation BMCI soutient 2 maisons d'enfants à Ait Ourir dans la région de Marrakech soit 16 enfants avec leurs 2 mamans SOS.

L'objectif de ce soutien étant de permettre à des enfants ayant été privés de leur famille de s'épanouir dans un environnement familial en couvrant l'ensemble des dépenses de la maison liées à l'alimentation, l'hygiène, la santé et l'éducation.

Acquisition d'un bibliobus pour l'association Al Jisr

Depuis 2012, la Fondation BMCI Soutient à Al Jisr pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés à travers tout le Maroc.

En 2021, la Fondation a soutenu l'acquisition et le fonctionnement d'un bibliobus équipé en livres et matériel pédagogique multi média avec un programme de visite de 26 écoles représentant un total de 7000 élèves à travers le royaume.

Acquisition d'un camion Fourgon pour l'association JOOD

Depuis 2020, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'aide à la réintégration sociale des sans-abris et à leur prise en charge pour leurs repas et habillements.

En 2021, la Fondation a financé l'acquisition d'un camion fourgon pour Jood destiné au transport des denrées alimentaires pour ces personnes en situation de rue qui sera inauguré début 2022.

Par ailleurs, Des opérations de bénévolat consistant à préparer des repas pour les sans-abri sont menées régulièrement avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du 1MH2H

DREAM UP : Projet d'une classe de danse classique au sein de la Fondation Oum Keltoum

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour cette 3ème édition, La Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.

L'aide du programme Dream Up consistera à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour filles de 5 à 18 ans et aura pour objectifs:

- D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés.
- D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré, une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur
- De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.

ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE : soutien pour la lutte contre le froid dans le Toubkal

Fondée en 2014, l'Association Marocaine de Solidarité agit dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement durable au Maroc. Elle soutient les populations défavorisées et en situation précaire en répondant à leurs besoins en matière d'éducation (parrainage), de santé (accès aux soins), d'accès aux services de base (accès à l'eau, vêtements grand froid, etc.) et de développement économique (accompagnement pour la mise en place d'activités Génératrice de Revenus).

La Fondation BMCI soutient l'association AMS pour leur 14ème édition qui consiste à distribuer des packs froid, couvertures, vêtements, paniers alimentaires et produits d'hygiène à 400 familles soit 1200 personnes vivant dans 5 villages enclavés du Toubkal (Takataert, Tissguan, Iberwayen, Imhilen, Ait Igurane).

Un appel à collecte de fonds a été lancé aux collaborateurs de la banque pour faire dons de vêtements chauds et couvertures dans l'optique de les distribuer dans la région du Toubkal le week end du 8 janvier 2022.

PROJET NOUVELLE ÈRE POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE MENSTRUUELLE

Nouvelle Ère est une action de solidarité visant à remédier à la précarité menstruelle chez les jeunes filles vivant dans des villages reculés du Maroc par une opération de distribution de culottes menstruelles. Ces jeunes filles ont un accès réduit, voire inexistant, aux protections hygiéniques, parfois accompagné de connaissances limitées sur la santé hygiénique et menstruelle.

Cette action réalisée avec le soutien de la Fondation BMCI et la Fondation Oum Keltoum suite à l'initiative de deux alumni de l'université Al Akhawayn, a permis de mobiliser 20 collaborateurs de la BMCI dans le

cadre du Programme 1 Million Hours 2 Help. Ces bénévoles, en compagnie de l'équipe Engagement, se sont déplacés, le temps d'un week end, dans les montagnes du Haut Atlas à Ouanskra afin d'échanger et de distribuer 300 culottes menstruelles à ces jeunes filles.

PROJET DE TRICOT SOLIDAIRE AVEC L'ASSOCIATION INSAF ET UNE COLLABORATRICE DE LA BANQUE

Depuis 2006, la Fondation BMCI est engagée aux côtés de INSAF en contribuant à l'éradication du travail des petites filles domestiques par un parrainage annuel permettant à 50 petites filles de la région de Chichaoua de reprendre le chemin de l'école.

Le projet de tricot solidaire est une initiative portée par une collaboratrice de la BMCI, Rachida Yemmas, qui, avec le soutien de la Fondation BMCI, a permis la confection de 103 bonnets en laine tricotés par les pensionnaires de Insaf et les élèves bénévoles du Lycée Lyautey préalablement formés à cet effet.

L'équipe Engagement, INSAF et Rachida Yemmas se sont rendus dans les villages à proximité de Chichaoua lors de la journée du 15 décembre afin de distribuer ces bonnets aux 50 petites filles dans le cadre du programme de réinsertion des « petites bonnes », un moment riche en échanges et émotions qui s'est terminé par un goûter improvisé rassemblant grandes et petites.

Soutien de la conférence « La voie pour une économie au service de la vie » du CJD

Le CJD Maroc, Club des Jeunes Dirigeants, est une association de jeunes entrepreneurs qui œuvre pour l'entreprenariat au Maroc depuis 2001 et compte plus de 5000 jeunes entrepreneurs et une présence dans 8 villes à travers le Maroc. C'est aussi une émanation du CJD International.

A cet effet, la Fondation BMCI a soutenu une conférence qui s'est tenue le 26 Novembre à Tanger sous le thème « La voie pour une économie au service de la vie ». et où ont intervenu plusieurs économistes et entrepreneurs dont Daniel Kohen ainsi que la participation de certains clients BMCI et collaborateurs du Nord.

CULTURE

Lancement du beau livre : Abbes Saladi- Histoires sans fin

La Fondation BMCI pour l'année 2021 a décidé de soutenir l'éditeur Senso Unico pour le lancement d'un Beau livre posthume sur les œuvres de feu Abbes Saladi, un artiste peintre marocain connu très tardivement mais dont le « style » a été vite repris et copié par de nombreux artistes. Ce livre lève, en quelque sorte, le mystère autour de cet artiste disparu jeune mais devenu célèbre et côté sur le marché de l'art.

Pour marquer ce soutien, une soirée de lancement du Beau Livre de Saladi a eu lieu le 8 Décembre 2021 au restaurant Dar Dada de Casablanca en présence des membres Du Directoire, des éditeurs, lignes de métiers et clients Banque Privée autour d'un cocktail d'înatoire

Festival JAZZABLANCA

En raison des restrictions sanitaires, le festival Jazzablanca est reporté à juillet 2022

MOBILISATION DES COLLABORATEURS

- Les collaborateurs BMCI se mobilisent directement dans des projets de solidarité et la BMCI les encourage à continuer à s'investir par le programme « Help2Help » ou encore avec l'association INJAZ Al-Maghrib. Ils interviennent aussi à travers le Bénévolat de Compétences « Innovation Camp ».
- La BMCI a lancé en 2021 le programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Initié par le Groupe BNP Paribas, ce programme de mécénat de compétences a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix.

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS

Un tableau de bord suit les actions menées, rassemble les mesures quantitatives d'impact (nombre de bénéficiaires, bénévoles, moyens mobilisés, acteurs impliqués) et apprécie les mesures qualitatives de progrès conséquentes aux actions réalisées.

Un bilan est établi annuellement avec chaque partenaire (association, acteur de la société civile) pour confirmer la reconduite des projets et les axes de progrès.

En savoir plus sur les actions de la FONDATION BMCI

ENGAGEMENT 10 : L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement.

La BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone. La BMCI affiche une volonté de renforcer son engagement dans le financement de la transition énergétique, conformément à la politique du Groupe BNP Paribas et celle du Royaume

du Maroc, qui souhaitent investir de manière significative dans les énergies renouvelables.

PROGRAMME "GEFF MOROCCO "

La BMCI a renouvelé en Décembre 2021 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility). Ce renouvellement doté d'une ligne de financement de 25 millions d'euros est dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Cet accord permet ainsi à la banque d'être un acteur économique responsable.

ENGAGEMENT 11 : LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement afin de mieux gérer les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles dans le respect des exigences réglementaires.

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Son action vient en soutien des objectifs à 2025 du Groupe BNP Paribas.

REDUCTION DE NOS EMISSIONS

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre et principalement issue de l'énergie consommée, la consommation d'eau et de papier et la gestion des déchets. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'immobilier de ses espaces, bureaux et agences.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, mise en place de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.
- Le pôle Immobilier d'Exploitation et Logistique du Groupe, IMEX, a mis en place le Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier auprès de deux entreprises (SPIE et Ventec), pour réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements.
- Généralisation de l'utilisation d'un éclairage à basse consommation au sein des bâtiments BMCI, permettant de réduire la consommation d'énergie.
- Mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui ajuste en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts en matière de chauffage ou de rafraîchissement zone par zone, pour un confort et une efficacité énergétique optimale.
- Installation d'un système de veille prolongée de l'ensemble des postes de travail en dehors des heures de travail.
- Systématisation de l'arrêt des équipements d'éclairage et de climatisation en dehors des horaires de travail.
- Consolidation de l'infrastructure système en une plateforme virtuelle, permettant de réduire fortement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs.
- Application de la politique verte du Groupe BNP Paribas en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs (équipements à basse consommation électrique).
- Installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment La Perna
- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.

- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

La BMCI a initié plusieurs actions pour réduire la consommation du papier notamment en lien avec l'impression.

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Paramétrage des imprimantes par défaut en recto/verso, 2 slides par page, ainsi qu'en noir et blanc pour favoriser les économies d'énergie et de toners.
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).
- Impression des relevés de compte en recto/verso.
- 100% du papier (interne et clients) est responsable depuis 2015

GESTION OPTIMISEE DES DECHETS

La BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
 1. Tri sélectif des déchets
 2. Définition des points de collecte et de regroupement
 3. Valorisation et traçabilité
 - Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
 - Intervention d'organismes spécialisés pour le traitement des déchets électroniques et cartouches d'impression.
 - Traçage des cartouches afin de garantir le recyclage.
- La gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires ayant pour mission de revaloriser le matériel informatique usagé.

LA BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

BONNES PRATIQUES

Papier FSC	La BMCI privilégie les achats de papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) pour leur engagement en matière de gestion responsable des forêts.
Concours Cube	Les bâtiments La Colline et La Perna ont été primés en 2021 lors de la 5 ^{ème} édition du concours CUBE pour les performances réalisées en termes d'efficacité énergétique.

ENGAGEMENT 12 : LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Notre engagement	Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à diffuser de bonnes pratiques environnementales auprès du plus grand nombre.
------------------	---

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

Chaque année, la BMCI lance une campagne « écogestes » et édite un guide détaillant les gestes que chaque collaborateur peut adopter au quotidien afin de contribuer à la démarche de l'entreprise pour réduire son impact environnemental.

La BMCI a organisé en 2021 la 7^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable ayant pour objectif de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.
- Réaliser des actions en faveur du climat, des jeunes, de l'entrepreneuriat social et des écosystèmes locaux.

A Casablanca et en régions, de nombreuses actions étaient au programme : : célébration de la journée internationale de la biodiversité via des ateliers ludiques de sensibilisation des collaborateurs et leurs enfants, challenge écotourisme #coupdecoeurcovoyageur_BMCI, challenge « Dessines la planète de demain » destiné aux enfants des collaborateurs, témoignage des contributeurs RSE de la banque, rencontre et témoignages des acteurs de l'entrepreneuriat social au Maroc, atelier Fresque du Climat, diffusion des Eco-gestes au quotidien, donation de cartables fabriqués à partir des bâches de la banque ainsi que des fournitures scolaires à une école rurale, diffusion de Mag TV lié à la finance verte et au programme de mécénat de compétences 1 Million Hours 2 Help.

BONNES PRATIQUES

Journée internationale de la biodiversité	MUPO
Sensibilisation de plus de 170 enfants de collaborateurs et 140 parents à la protection de la biodiversité	622 m ² de bâches publicitaires en PVC recyclés et transformés en cartables et trousse



8-LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2021



LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2021

- 1. LA BMCI ANNONCE LE LANCEMENT DE LA CREATION DE SON OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA »**
- 2. BMCI-BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE SE POSITIONNE DANS LE TOP 10 DU CLASSEMENT « EUROMONEY PRIVATE BANKING & WEALTH MANAGEMENT SURVEY 2021 » EN AFRIQUE**
- 3. LA BMCI REÇOIT LE CERTIFICAT D'EXCELLENCE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME – HOMME**
- 4. BMCI ASSET MANAGEMENT OBTIENT LA DISTINCTION INTERNATIONALE BB+ PAR FITCH RATINGS POUR DEUX FONDS**
- 5. LA BMCI REÇOIT DEUX DISTINCTIONS DE LA PART DE TRUSTED ADVISORS**
- 6. LA BMCI S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME #1MILLIONHOURS2HELP**
- 7. LA BMCI REÇOIT UNE SECONDE LIGNE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA BERD DANS LE CADRE DU MORGEFF**

Pour consulter nos communiqués de presse :

<https://www.bmci.ma/nous-connaître/actualités-et-presse/communiqués-de-presse/>

